



DOCUMENT DE REFERENCE 2007



En application de l'article 212-13 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a enregistré le présent document de référence le 21/04/08, sous le numéro R.08-028. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du code monétaire et financier, après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* », n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 17 bis, Place des Reflets, La Défense 2 - 92400 Courbevoie - France. Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés des exercices 2006 et 2005 ainsi que les rapports d'audit correspondant figurant aux pages 177 à 234 du document de base enregistré auprès de l'AMF en date du 11 juillet 2007 sous le numéro I.07-127.

DOCUMENT DE REFERENCE 2007	1
I. Présentation du Groupe.....	8
1.1. Présentation générale.....	8
1.2. Informations financières sélectionnées	9
1.3. Historique.....	12
1.4. Aperçu des activités du Groupe.....	15
1.4.1. Présentation générale	15
1.4.2. Le marché.....	18
1.4.3. Les atouts concurrentiels du Groupe	23
1.4.4. Stratégie du Groupe	28
1.4.5. Organisation	33
1.5. Présentation des activités du groupe	36
1.5.1. Marine.....	36
1.5.2. Industrie.....	43
1.5.3. Inspection et Vérification en Service	48
1.5.4. Hygiène, Sécurité & Environnement	53
1.5.5. Construction	58
1.5.6. Certification.....	64
1.5.7. Biens de consommation	68
1.5.8. Services aux Gouvernements et Commerce International	73
1.6. Accréditations, agréments et autorisations.....	77
1.7. Systèmes d'information et de pilotage.....	78
1.8. Facteurs de risques	79
1.8.1 Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe.....	79
1.8.2. Risques relatifs aux activités du Groupe.....	81
1.8.3. Risques réglementaires, sociaux, juridiques, politiques, économiques et financiers	82
1.8.4. Risques liés à l'endettement, aux sources de financement et aux engagements du Groupe 86	
1.8.5. Risques de marché	87
1.9. Assurances	90
II. Gouvernement d'entreprise	92
2.1. Directoire et Conseil de surveillance	92
2.1.1. Directoire	92
2.1.2. Conseil de Surveillance.....	93
2.1.3. Comité exécutif.....	102
2.1.4. Déclarations concernant le Directoire et le Conseil de surveillance	103
2.1.5. Conflits d'intérêts au niveau du Directoire et du Conseil de surveillance	103
2.2. Fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance	104
2.2.1. Directoire	104
2.2.2. Conseil de surveillance	105

2.2.3.	Comités du conseil de surveillance	107
2.3.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE	112
2.3.1.	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance... ..	112
2.3.2.	Modalités de fixation des rémunérations des dirigeants	116
2.3.3.	Procédures de contrôle interne	117
2.3.4.	Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	123
2.4.	Rémunération des dirigeants.....	124
2.4.1.	Rémunérations des mandataires sociaux	124
2.4.2.	Contrats de service entre les membres du Directoire et du Conseil de surveillance et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales.....	127
III.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIETE ET SUR LE GROUPE.....	128
3.1.	Présentation générale de la Société et du Groupe	128
3.1.1.	Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe	129
3.1.2.	Éléments du compte de résultat consolidé	131
3.2.	Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	133
3.2.1.	Reconnaissance du chiffre d'affaires	133
3.2.2.	Impôt sur le résultat.....	134
3.2.3.	Écarts d'acquisition	134
3.2.4.	Dépréciation des écarts d'acquisition.....	134
3.2.5.	Paiements fondés sur les actions.....	134
3.2.6.	Provisions pour risques et charges	135
3.2.7.	Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	136
3.3.	Faits marquants de l'exercice	136
3.3.1.	Poursuite des acquisitions.....	136
3.3.2.	Financement complémentaire de 150 millions d'euros	137
3.3.3.	Introduction en bourse.....	137
3.3.4.	Offres réservées aux salariés.....	137
3.4.	Analyse des comptes consolidés en 2007	138
3.4.1.	Evolution de l'activité et des résultats en 2007	138
3.4.2.	Investissements et financement	149
3.5.	Perspectives	161
3.5.1.	Perspectives	161
3.5.2.	Prévisions pour l'exercice 2008.....	162
3.5.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultats.....	162
3.6.	Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	164
3.6.1.	Politique générale et objectifs	164
3.6.2.	Organisation	164
3.6.3.	Qualité	164
3.6.4.	Hygiène-Santé et Sécurité au travail.....	165
3.6.5.	Environnement	166

3.7.	Salariés	168
3.7.1.	Nombre et répartition des salariés	168
3.7.2.	Une politique de Ressources Humaines au service de la stratégie du Groupe.....	169
3.7.3.	Accords de participation et d'intéressement	172
3.8.	Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas.....	174
3.8.1.	Intérêts des membres du Directoire et du Conseil de surveillance dans le capital de Bureau Veritas	174
3.8.2.	Options de souscription ou d'achat d'actions.....	175
3.9.	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2007	179
3.9.1.	Activité et résultats de la Société-mère	179
3.9.2.	Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2007	179
3.9.3.	Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant.....	180
3.9.4.	Filiales et participations	180
3.9.5.	Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA	181
3.9.6.	Table de renvoi des informations du rapport de gestion figurant ailleurs dans le document de référence	181
IV.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2007	183
4.1.	Etats financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2007	183
1.	<i>Informations générales</i>	187
2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	187
2.1	Base de préparation des états financiers	187
2.2	Méthodes de consolidation	189
2.3	Information sectorielle.....	190
2.4	Conversion des états financiers des filiales étrangères	190
2.5	Transactions en monnaies étrangères	191
2.6	Ecarts d'acquisition.....	191
2.7	Immobilisations incorporelles.....	192
2.8	Immobilisations corporelles	192
2.9	Dépréciation d'actifs non financiers	193
2.10	Impôts différés	194
2.11	Titres de participation non consolidés.....	194
2.12	Actifs et passifs destinés à la vente	194
2.13	Actifs financiers courants	195
2.14	Instruments financiers dérivés.....	195
2.15	Clients et comptes rattachés.....	195
2.16	Trésorerie et équivalents de trésorerie	195
2.17	Emprunts	196
2.18	Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	196
2.19	Provisions pour risques et charges	197
2.20	Dettes fournisseurs	197

2.21	Paiements fondés sur les actions.....	197
2.22	Reconnaissance du chiffre d'affaires	198
2.23	Contrats de location	198
2.24	Dividendes.....	199
3.	<i>Gestion des risques financiers</i>	199
4.	<i>Utilisation d'estimations</i>	201
5.	<i>Information sectorielle</i>	202
6.	<i>Eléments du résultat opérationnel</i>	204
7.	<i>Autres produits et charges financiers</i>	205
8.	<i>Impôt sur le résultat</i>	205
9.	<i>Ecart d'acquisition</i>	206
10.	<i>Acquisitions et cessions</i>	207
11.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	210
12.	<i>Immobilisations corporelles</i>	210
13.	<i>Participations mises en équivalence</i>	211
14.	<i>Impôts différés</i>	212
15.	<i>Titres de participation non consolidés</i>	213
16.	<i>Autres actifs financiers non courants et courants</i>	214
17.	<i>Instruments financiers dérivés</i>	214
18.	<i>Clients et autres débiteurs</i>	215
19.	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	216
20.	<i>Capital souscrit</i>	216
21.	<i>Paiements en actions</i>	217
22.	<i>Passifs financiers</i>	220
23.	<i>Avantages au personnel à long terme</i>	222
24.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	225
25.	<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	226
26.	<i>Actifs et passifs destinés à être cédés</i>	226
27.	<i>Résultats par action</i>	226
28.	<i>Dividendes par action</i>	227
29.	<i>Engagements donnés et reçus</i>	228
30.	<i>Information complémentaire sur les instruments financiers</i>	229
31.	<i>Transactions avec les parties liées</i>	231
32.	<i>Evènements postérieurs à la clôture</i>	232
33.	<i>Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS</i>	232
34.	<i>Périmètre de consolidation</i>	233
4.2.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.....	248
V.	Comptes sociaux.....	250
5.1.	Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.....	250

5.2.	Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007	266
VI.	Informations sur la société et le capital.....	268
6.1.	Renseignements de caractère général.....	268
6.2.	Organigramme.....	269
6.3.	Filiales et participations	269
6.3.1.	Principales filiales.....	269
6.3.2.	Acquisitions et cessions récentes	271
6.4.	Contrats intra-groupe.....	272
6.4.1.	Contrats intra-groupe	272
6.4.2.	Contrats de Franchise Industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir faire 272	
6.5.	Capital social	273
6.5.1.	Montant du capital social.....	273
6.5.2.	Titres non représentatifs du capital	278
6.5.3.	Autocontrôle, auto-Détention et acquisition par la Société de ses propres actions.....	278
6.5.4.	Autres titres donnant accès au capital	279
6.5.5.	Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e).....	279
6.5.6.	Nantissements, garanties et sûretés.....	279
6.5.7.	Evolution du capital social.....	280
6.6.	Principaux actionnaires.....	281
6.6.1.	Organisation du Groupe	281
6.6.2.	Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle	285
6.7.	Politique de distribution de dividendes	285
6.8.	Opérations avec les apparentés.....	285
6.8.1.	Principales opérations avec les apparentés.....	285
6.8.2.	Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos au 31 décembre 2007	286
6.9.	Actes constitutifs et statuts	292
VII.	Informations complémentaires.....	300
7.1.	Bureau Veritas et ses actionnaires.....	300
7.2.	Documents accessibles au public	303
7.3.	Contrats importants	303
7.4.	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	303
7.5.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	305
7.6.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts.....	306
7.7.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées.....	306
7.8.	Recherche et développement, brevets et licences.....	307
7.9.	Date des dernières informations financières	307
7.10.	Informations financières intermédiaires et autres.....	307
7.11.	Personnes responsables	308

7.12.	Contrôleurs légaux des comptes	309
7.12.1.	Commissaires aux comptes titulaires	309
7.12.2.	Commissaires aux comptes suppléants	309
7.12.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	310
7.13.	Table de concordance	311

I. PRESENTATION DU GROUPE

1.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2007) de services d'évaluation, de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (division Marine) ;
- les services à l'industrie (division Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (division Inspection et Vérification en Service - IVS) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (division Hygiène, Sécurité et Environnement - HSE) ;
- les services à la construction (division Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (division Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (division Biens de Consommation) ;
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (division Services aux Gouvernements et Commerce International - GSIT).

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 850 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 33 000 personnes et dispose d'un portefeuille d'environ 300 000 clients.

1.2. Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 préparés et audités conformément aux normes IFRS.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au Chapitre IV Comptes consolidés du présent document de référence.

Principaux chiffres clés du compte de résultat de Bureau Veritas

(En millions d'euros courants)	2007	2006	2005
Chiffre d'Affaires	2.066,9	1.846,2	1.647,2
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	312,1	268,3	243,7
Marge opérationnelle ajustée en %	15,1%	14,5%	14,8%
Résultat financier	(47,7)	(37,9)	(17,5)
Résultat net part du groupe	158,4	154,0	150,5

(1) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents. La marge opérationnelle ajustée est calculée sur la base du résultat opérationnel ajusté rapporté au chiffre d'affaires.

Réconciliation du résultat opérationnel et du résultat opérationnel ajusté

(En millions d'euros courants)	2007	2006	2005
Résultat opérationnel	265,5	257,1	236,6
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition	9,6	5,0	0,7
Perte de valeur des écarts d'acquisitions	0,3	–	3,8
Résultat de cession d'activité	–	1,9	–
Coûts de réorganisation	-	2,3	0,6
Honoraires de gestion versés à l'actionnaire	1,6	2,0	2,0
Frais liés à l'introduction en bourse	35,1		
Résultat opérationnel ajusté	312,1	268,3	243,7

Principaux chiffres clés du tableau des flux de trésorerie de Bureau Veritas

<i>(En millions d'euros courants)</i>	2007	2006	2005
Résultat net	163,5	157,1	153,1
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	(10,1)	(17,5)	(20,4)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	217,3	203,0	195,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(51,0)	(44,4)	(42,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	4,9	7,3
Dividendes reçus	1,3	2,8	0,6
Intérêts payés	(35,5)	(28,8)	(20,3)
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	133,6	137,5	140,8

Principaux chiffres clés du bilan

<i>(En millions d'euros courants)</i>	2007	2006	2005
Total actif non courant	898,9	718,9	675,4
Total actif courant	910,3	701,1	656,3
Capitaux propres	165,5	228,1	204,3
Passifs financiers non courants	742,2	449,8	454,3
Autres passifs non courants	190,3	177,9	175,9
Passifs courants	716,7	564,2	497,2
Endettement net total ⁽¹⁾	667,3	387,6	356,5

(1) L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe auquel sont déduits les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités.

Chiffre d'affaires 2005-2007 par division

<i>(En millions d'euros courants)</i>	2007	2006	2005
Marine	247,2	208,9	180,3
Industrie	299,1	231,5	200,3
Inspection et Vérification en Service	268,3	242,9	209,4
Hygiène, Sécurité & Environnement	201,2	188,9	146,7
Construction	393,1	375,4	354,7
Certification ⁽¹⁾	247,1	230,4	184,1
Biens de consommation	259,2	248,3	209,0
Services aux Gouvernements et Commerce International ⁽¹⁾	151,7	145,1	162,7
Chiffre d'affaires consolidé	2.066,9	1.846,2	1.647,2

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'activité de certification aéronautique a été reclassée de la division Services aux Gouvernements et Commerce International au profit de la division Certification. Les données 2006 ont été retraitées à ce nouveau périmètre.

Résultat opérationnel ajusté 2005-2007 par division

<i>(En millions d'euros courants)</i>	2007	2006	2005
Marine	71,0	51,0	41,9
Industrie	35,0	26,7	20,0
Inspection et Vérification en Service	24,1	25,5	25,9
Hygiène, Sécurité & Environnement	11,6	16,9	7,0
Construction	45,6	35,7	36,9
Certification ⁽¹⁾	46,0	42,7	33,5
Biens de consommation	57,1	54,8	50,1
Services aux Gouvernements et Commerce International ⁽¹⁾	21,7	15,0	28,4
Résultat opérationnel ajusté consolidé	312,1	268,3	243,7

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'activité de certification aéronautique a été reclassée de la division Services aux Gouvernements et Commerce International au profit de la division Certification. Les données 2006 ont été retraitées à ce nouveau périmètre.

1.3. Historique

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut très rapidement constitué pour suivre les navires classés par l'entreprise, d'abord en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, puis dans les principaux ports du reste du monde.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1922, le Gouvernement français confia à Bureau Veritas le contrôle de navigabilité des avions civils. Puis, en 1927, l'entreprise créa un département chargé de l'inspection des camions et autocars.

En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial, permettant au Groupe de changer de dimension :

- en 1984, le Gouvernement du Nigéria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer une nouvelle activité à l'échelle mondiale, dénommée Contrats de Gouvernement. De nombreux pays, en Afrique, en Amérique Latine et en Asie ont depuis lors confié à Bureau Veritas la mise en place de programmes d'inspections avant expédition des produits qu'ils importent ;

- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001. Une stratégie de déploiement mondial de cette activité fut mise en œuvre dès l'origine et Bureau Veritas Certification est aujourd'hui le leader mondial de la certification de systèmes.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquièrent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, alors que plusieurs évolutions du marché favorisent les métiers de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoires : forte croissance du commerce mondial, sophistication et globalisation des chaînes d'approvisionnement, renforcement de l'environnement réglementaire en matière d'hygiène et santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale sous la pression de l'opinion publique et des organisations non gouvernementales et, plus récemment, redémarrage des investissements mondiaux dans le domaine de la production et du transport de l'énergie et des matières premières.

Le Groupe a mis en place une stratégie dynamique de croissance, à la fois organique et externe, visant à devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification, renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations. Parmi toutes les initiatives lancées depuis 10 ans, quelques unes sont particulièrement significatives :

- en 1996, le Groupe a acquis 100% du capital de CEP en France, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;

- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe, devenu ainsi en quelques années l'un des principaux acteurs mondiaux des tests en laboratoire et des inspections pour l'ensemble des produits de consommation fabriqués en Asie et vendus par les grands distributeurs aux Etats-Unis et en Europe. A cela s'est ajouté plus récemment le développement d'une présence solide sur le marché des tests

en laboratoire de produits électriques et électroniques, grâce notamment au rachat de laboratoires spécialisés en France, aux Etats-Unis, en Chine et à Taiwan ;

- aux Etats-Unis, le Groupe est devenu un acteur clé dans le domaine des services à la construction, avec les acquisitions successives d'US Laboratories en 2003, puis de Berryman & Henigar (côte Ouest et Floride), Graham Marcus (Texas) et LP2A (Californie du Nord). Il en a été de même pour les services HSE (hygiène, sécurité et environnement) avec le rachat de Clayton Group Services, complété ensuite par l'intégration de NATLSCO. Enfin, un pôle inspections industrielles a été constitué à partir des compétences des sociétés Hunt, Unitek et de la division inspections du groupe d'assurance OneBeacon ;

- au Royaume-Uni, l'acquisition en 2002 du groupe Weeks a permis de constituer un pôle d'inspection et de conseil dans les domaines de l'environnement et de capitaliser sur de fortes compétences en essais de matériaux de construction et en chimie analytique. La reprise des activités d'inspection de la société d'assurances Norwich Union, et plus récemment, l'intégration de Casella ont permis d'établir une division IVS (Inspections et Vérifications en Service), et un pôle de services HSE ;

- en Australie, Bureau Veritas a constitué une plate-forme par des acquisitions successives en 2006 et 2007 dans les domaines HSE, services à l'industrie (plus particulièrement pour l'industrie minière) et l'analyse en laboratoires de charbon. Trois sociétés (Kilpatrick, Intico et IRC) ont été acquises en 2006. En juin 2007, Bureau Veritas a acquis CCI Holdings, le deuxième groupe de services d'inspection et le leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de doubler sa taille en Australie, en renforçant sa position dans les services d'inspection pour l'industrie minière et en complétant son offre de services dans les tests de minéraux ;

- en Espagne, Bureau Veritas, qui détenait déjà 43% du capital de la société espagnole ECA Global, a acquis le solde du capital de cette société, portant ainsi sa participation à 100% en octobre 2007. Suite à cette acquisition, Bureau Veritas a plus que triplé de taille en Espagne, avec une position de leader dans le domaine des services à l'industrie, des inspections d'équipements en service, de la certification et du contrôle technique de construction. L'Espagne est désormais le second pays d'implantation pour le Groupe (après la France).

Acquisition de Bureau Veritas par Wendel

Le groupe Wendel, co-actionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004 le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100 % du capital de la société Poincaré Investissements. A la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9 % du capital et des droits de vote de Bureau Veritas ; l'acquisition de la participation détenue par Poincaré Investissements a représenté un investissement de 660 millions d'euros pour Wendel.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange (l'« Offre ») comportait deux branches :

- une offre en numéraire d'achat des actions Bureau Veritas à 140 euros par titre ; et

- une offre en actions d'échange de 10 actions Bureau Veritas contre 27 actions Wendel. L'offre en numéraire a été présentée par SOFU Participations, filiale à 100 % du groupe Wendel, et l'offre en actions par le groupe Wendel directement.

L'Offre a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Globalement, le prix de revient consolidé pour Wendel de son investissement dans Bureau Veritas est de 1,41 milliard d'euros.

Introduction en bourse

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. La grande qualité de la demande et le taux élevé de souscription institutionnelle, supérieur à 10 fois la taille de l'offre initiale, a permis de fixer le prix de l'introduction en bourse en haut de la fourchette, à 37,75 euros par action.

L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le Groupe Wendel, s'est élevée à 1.240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, à l'issue de l'introduction en bourse, Wendel détenait 63,6% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues).

1.4. Aperçu des activités du Groupe

Ce chapitre contient des informations relatives aux marchés et au positionnement du Groupe sur ses marchés, et notamment des informations relatives à la taille du marché et aux parts de marché. Le Groupe définit son activité comme le marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »).

A la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant du marché des services d'évaluation de conformité et de certification. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent chapitre relatives aux parts de marché et à la taille du marché et des segments du marché des services d'évaluation de conformité et de certification sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente. Dans la mesure où les données relatives aux parts de marché et aux tailles de marché figurant dans le présent chapitre ne sont que des estimations du Groupe, elles ne constituent pas des données officielles.

1.4.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2007) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE ») et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 850 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 33.000 personnes et dispose d'un portefeuille d'environ 300 000 clients.

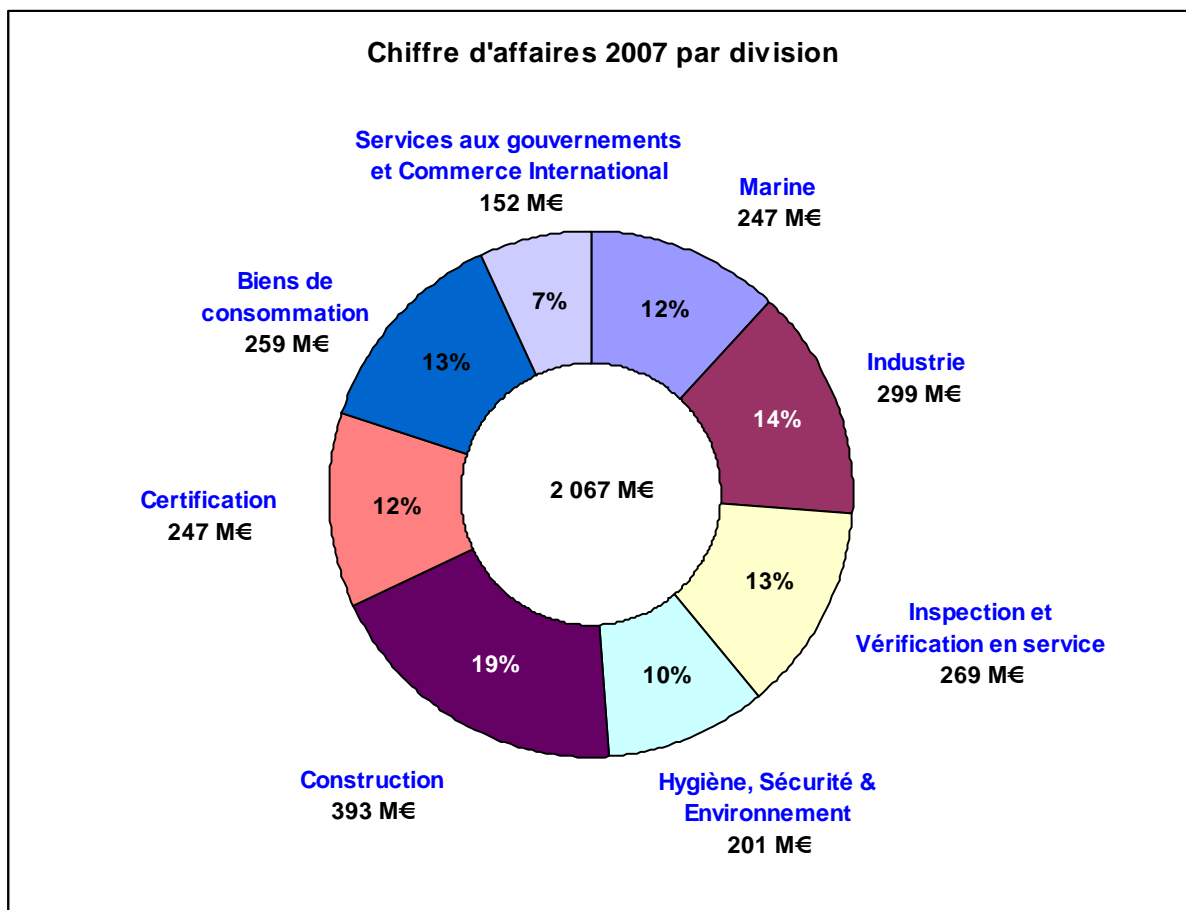
L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et de ses analyses, et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine) ;
- les services à l'industrie (Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (Inspections et Vérifications en Service - IVS) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (Hygiène, Sécurité et Environnement - HSE) ;
- les services à la construction (Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de Consommation) ;
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux Gouvernements et Commerce International - GSIT).

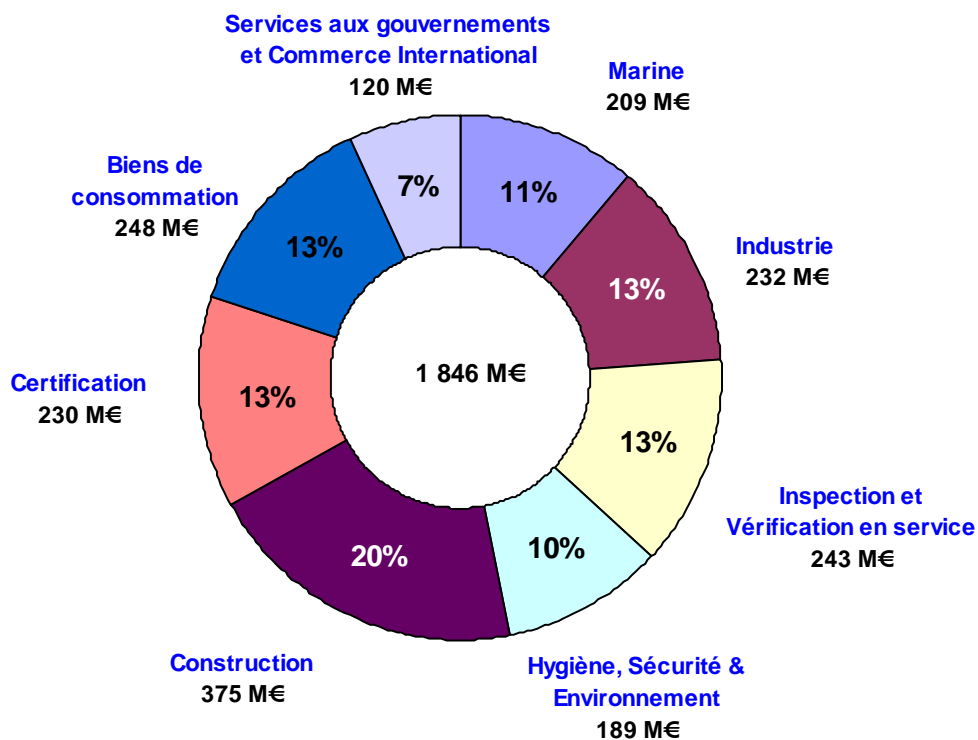
Les divisions Marine, Biens de consommation et GSIT ont été organisées dès l'origine sur le plan mondial compte tenu de la nature de leurs activités. En revanche, les divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à des clients similaires et dont le portefeuille de services est très complémentaire, sont regroupées dans un ensemble organisationnel plus large, le pôle « Industrie et Infrastructures » (68% du chiffre d'affaires du Groupe en 2007), qui a notamment vocation à favoriser le développement de ventes croisées et à bénéficier d'effets d'échelle.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par division et par zone géographique en 2007 et en 2006:

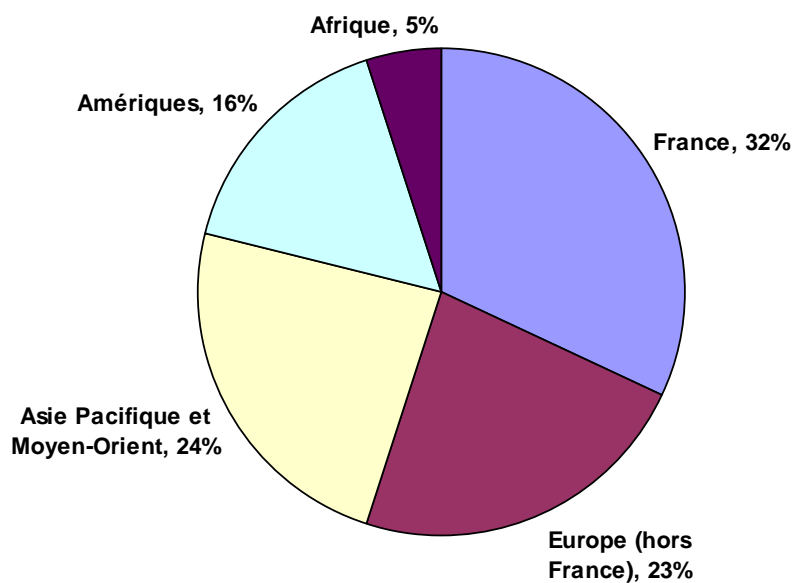


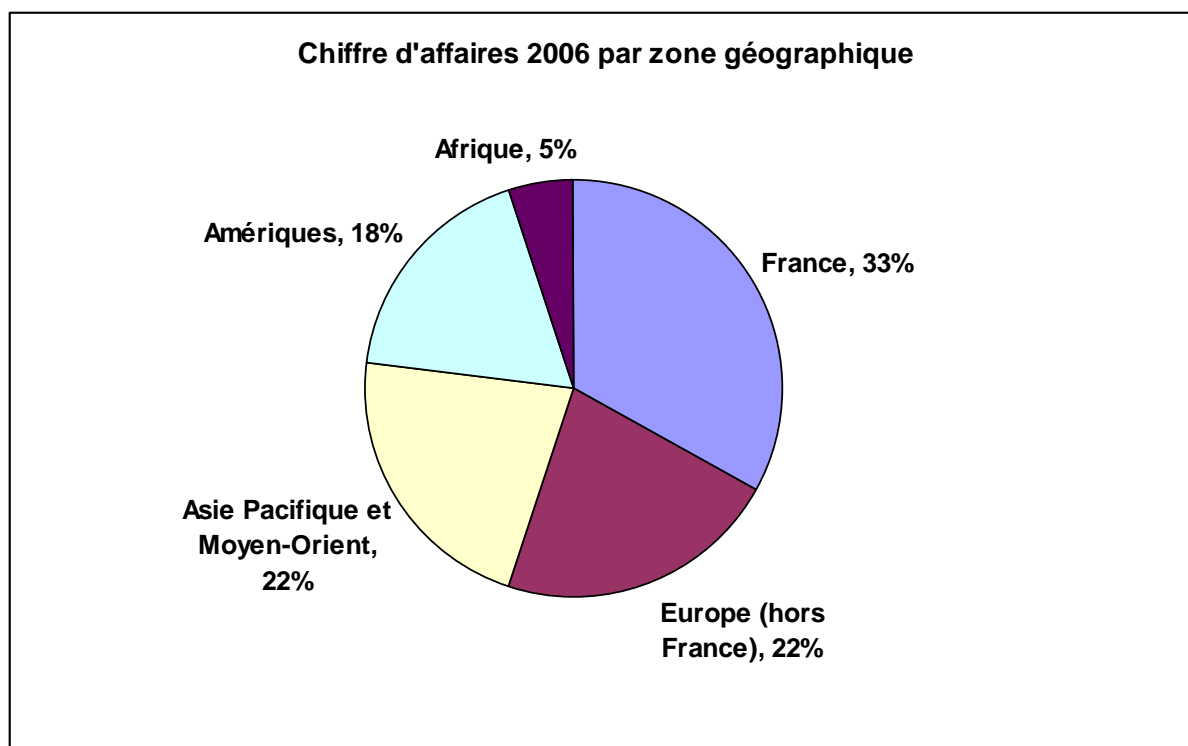
En 2007, le Groupe a procédé à une réorganisation interne de ses activités. L'effet principal a consisté à réallouer l'activité aéronautique de la division « Services aux Gouvernements et Commerce international » à la division « Certification ». L'analyse sectorielle 2006 a été retraitée pour être comparable avec celle de 2007.

Chiffre d'affaires 2006 par division



Chiffre d'affaires 2007 par zone géographique





En 2007, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2.066,9 millions d'euros et un résultat net part du groupe de 158,4 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers du Groupe au cours des trois derniers exercices :

(En millions d'euros courants)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	2.066,9	1.846,2	1.647,2
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	312,1	268,3	243,7
Résultat net part du groupe	158,4	154,0	150,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	217,3	203,0	195,6
Endettement net total	667,3	387,6	356,5
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	133,6	137,5	140,8

(1) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents

1.4.2. Le marché

DES MARCHES PORTES PAR DES TENDANCES FAVORABLES A LONG TERME

Le Groupe estime que les marchés sur lesquels il est actif représentent un chiffre d'affaires accessible cumulé d'environ 50 milliards d'euros. Il considère que son marché accessible inclut ses ventes, les ventes de ses concurrents ainsi que les activités similaires réalisées en interne par les clients du Groupe ou de ses concurrents et qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou ses concurrents.

Au total, la Société estime que le marché accessible du Groupe dans son ensemble devrait croître à moyen terme (hors effet de conjoncture) à un rythme de 5 à 7% par an (hors externalisation et

privatisation), d'importantes disparités pouvant toutefois exister en fonction des marchés et des zones géographiques.

Ces marchés sont portés par des tendances favorables à long terme, et en particulier :

- la multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE :

La sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques QHSE conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité dans les pays industrialisés. A titre d'exemple, l'Union Européenne a émis entre 2004 et 2007 plus de 260 nouvelles directives liées à la protection de l'environnement et du consommateur, dont 47 en 2007 ;

- la privatisation des activités de contrôle et d'inspection :

Les autorités publiques ont une tendance croissante à se faire assister ou à déléguer à des sociétés privées, plus réactives et disposant d'un réseau international d'expertise, leurs activités de contrôle. Le Groupe est un précurseur dans ce domaine. A titre d'exemple, au cours des cinq dernières années, les autorités japonaises ont décidé de privatiser les activités de revue de conformité des permis de construire au code de l'urbanisme pour les nouvelles constructions, ouvrant ainsi un nouveau marché sur lequel le Groupe s'est implanté. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de conduire a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties. La mise en application de cette nouvelle loi à multiplier par deux le potentiel de ce marché pour Bureau Veritas. Aux Etats-Unis, le Groupe a également développé, par acquisitions, une activité de revue de conformité des permis de construire au Texas et en Californie, où cette activité a été privatisée, et entend se positionner sur la privatisation attendue dans d'autres Etats comme le Colorado, l'Arizona ou la Floride ;

- l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection :

Les entreprises externalisent de plus en plus leurs activités de contrôle et d'inspection dans les domaines du QHSE à des sociétés spécialisées. En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, elles peuvent améliorer leur maîtrise des risques QHSE sur l'ensemble de leurs implantations internationales, à un moindre coût.

Cette tendance croissante à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection touche la plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe (voir tableau ci-dessous sur les principaux facteurs de croissance des marchés), en particulier les divisions IVS et Construction. A titre d'exemple pour la division IVS, dans certains pays d'Europe, les chefs d'établissement qui ont la responsabilité de procéder à l'inspection périodique de leurs installations (ascenseurs, équipements sous pression, installations électriques ou encore systèmes de sécurité incendie) tendent de manière croissante à confier ces missions à des entreprises comme le Groupe plutôt que de les réaliser en interne. L'externalisation des activités de tests en laboratoires dans le domaine des produits de consommation, du commerce de matières premières ou du HSE est également une tendance de fond ;

- les exigences croissantes de maîtrise des risques QHSE :

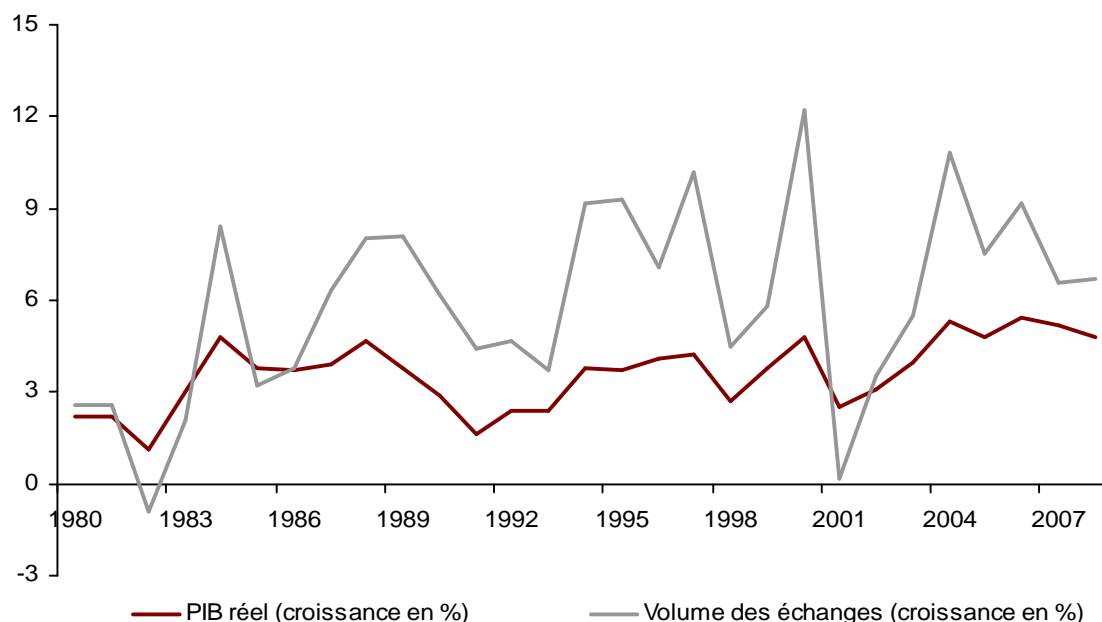
La préoccupation croissante des opinions publiques et des consommateurs pour la maîtrise des risques QHSE conduit les entreprises à investir davantage dans ce domaine afin d'assurer à leurs clients la qualité de leurs produits et services. De nouveaux labels visant à inscrire la construction de bâtiments neufs dans une logique de développement durable (HQE en France, LEED aux Etats-Unis, BREEAM au Royaume-Uni) se développent à travers le monde ;

- le développement du management responsable :

Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises "citoyennes", les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité. Elles cherchent ainsi de plus en plus à maîtriser l'intégrité de leurs actifs et la qualité de leurs produits tout au long de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, et les questions de maîtrise des risques QHSE sont devenues une priorité des directions générales ;

- la globalisation du marché et la croissance du commerce international :

La globalisation des échanges et des marchés ainsi que la délocalisation des activités de production vers les zones à faibles coûts génèrent des besoins croissants de services d'inspection et de vérification de la qualité des produits échangés et du respect des règles en matière de santé, sécurité et environnement lors de la fabrication des produits ou de la réalisation d'installations. Comme le montre le graphique suivant, la croissance du commerce international a été historiquement supérieure de deux à trois points à la croissance économique mondiale.



Source : FMI (Fonds Monétaire International) - World Economic Outlook

Cette globalisation des marchés entraîne par ailleurs une croissance forte des nouveaux pays industrialisés (Brésil, Russie, Inde, Chine, etc.), qui investissent à leur tour dans de larges projets d'infrastructure et dans l'énergie, et une internationalisation des grands groupes industriels et de services.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance des marchés sur lesquels il intervient sont les suivants :

Marchés	Taille estimée du marché ⁽¹⁾	Facteurs de croissance	Degré d'externalisation
Marine	Plus de 2 milliards d'euros	Croissance des échanges internationaux Nouvelles réglementations (par exemple sur les navires anciens) Transfert des activités de production en Asie	Élevé
Industrie	Plus de 7 milliards d'euros	Transfert des activités de production en Asie Croissance des investissements industriels (Pétrole, Gaz, Electricité, Minerais) ou dans certains pays (Chine, Inde, Brésil, Russie) Nouvelles réglementations QHSE et renforcement des réglementations existantes	Moyen
IVS	Plus de 7 milliards d'euros	Harmonisation des réglementations en	Faible

Marchés	Taille estimée du marché ⁽¹⁾	Facteurs de croissance	Degré d'externalisation
	en Europe	Europe Privatisation Externalisation des services d'inspection	
HSE	Entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoire)	Risques HSE (réchauffement climatique, risques à l'occupant et risques au travail) Nouvelles réglementations Développement du management responsable	Moyen
Construction	Plus de 10 milliards d'euros	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique) Privatisation Nouveaux services (assistance à la gestion du patrimoine)	Faible
Certification	Plus de 3 milliards d'euros	Globalisation des normes ISO Nouveaux schémas de certification	Elevé (sauf pour les audits sur mesure)
Biens de consommation	Environ 3,5 milliards d'euros (hors tests de produits agro-alimentaires)	Raccourcissement du cycle de vie des produits Externalisation des services d'inspection et de vérification Nouvelles réglementations Optimisation des chaînes d'approvisionnement	Moyen
GSIT	Plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service)	Croissance du commerce international Demande croissante d'une plus grande sécurité des échanges commerciaux	Elevé pour l'activité Services aux Gouvernements ; Moyen pour l'activité Commerce International

(1) Source : Société

UN MARCHÉ CARACTERISE PAR DE FORTES BARRIERES A L'ENTREE

L'émergence de nouveaux acteurs globaux est rendue difficile par l'existence d'importantes barrières à l'entrée, et notamment :

- la nécessité de disposer des agréments et accréditations dans chaque pays et région du monde pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long qui requiert la mise en place de systèmes performants en vue du contrôle interne de la qualité des activités d'inspection et de vérification. La constitution d'un large éventail d'autorisations, agréments et accréditations se construit donc sur le long terme ;

- la nécessité de bénéficier d'un réseau géographique dense, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante afin de pouvoir étendre facilement l'offre de services, s'adresser aux clients locaux et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner ses clients dans l'ensemble de leurs implantations et besoins en services QHSE à travers le monde ;

- la nécessité d'offrir une gamme étendue de services et d'inspections, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux qui n'ont pas les ressources ni les compétences nécessaires pour offrir une large gamme de services et des prestations à forte valeur ajoutée. Les distributeurs de biens de consommation demandent ainsi

généralement à leurs prestataires de services de tests de leur fournir également des prestations d'inspection de leurs fabricants. De même, les grands groupes pétroliers demandent à leurs prestataires de services QHSE de les assister sur l'ensemble du cycle de vie de leurs installations (services d'audit technique, d'inspection lors de la production d'équipements ou d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs installations) ;

- la nécessité de bénéficier d'experts techniques de premier plan. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier de ses concurrents en apportant à ses clients des solutions à forte valeur ajoutée ;
- la nécessité de jouir d'une réputation d'intégrité et d'indépendance afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE ; et
- l'importance de bénéficier d'une marque reconnue au niveau mondial.

Ces fortes barrières à l'entrée expliquent la très forte stabilité des leaders mondiaux de l'industrie des services d'évaluation de conformité et de certification QHSE.

UN MARCHÉ FRAGMENTÉ ENTRE EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés, en particulier pour les divisions constituant le pôle Industrie et Infrastructures. Sur ces marchés, il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par marché ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux (tels que le suisse SGS, l'anglais Intertek ou le norvégien DNV). Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, para-publics ou à statut associatif (par exemple l'American Bureau of Shipping en Marine, l'américain Underwriters Laboratories dans le secteur des Biens de Consommation ou les sociétés allemandes TÜV pour les métiers du pôle Industrie et Infrastructures).

Le Groupe estime que l'environnement concurrentiel dans les différents marchés sur lesquels il évolue peut être synthétisé de la manière suivante :

	Fragmentation du marché	Environnement concurrentiel
Marine	Moyenne	10 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), dont Bureau Veritas, classent 90% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux (Bureau Veritas, DNV, TÜV Süd, TÜV Rheinland, TÜV Nord, SGS, Lloyd's Register, Apave, Moody International). Nombreux acteurs locaux très spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multi-locaux en Europe (Bureau Veritas, Apave, Norisko-Dekra, Socotec, TÜV Süd, TÜV Rheinland, Lloyd's Register, Applus, compagnies d'assurance). Nombreux acteurs locaux spécialisés.
HSE	Forte	Quelques acteurs globaux (RPS, URS, ERM, Bureau Veritas, Dupont Safety, SGS) aux profils très différents. Multitude d'acteurs locaux ou nationaux.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux (Socotec et Apave en France, Applus en Espagne, PSI et RPS aux États-Unis, Nihon Teri au Japon), nombreux acteurs locaux. Un seul acteur global : Bureau Veritas.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux (Bureau Veritas, SGS, DNV, BSI, Lloyd's Register), des organismes de certification para-publics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Biens de Consommation (hors activités de	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et l'ameublement avec trois leaders mondiaux (Bureau Veritas, SGS, Intertek).

	Fragmentation du marché	Environnement concurrentiel
tests de produits agro-alimentaires)		Marché plus fragmenté pour les produits électriques et électroniques, où Underwriters Labs. est leader devant Intertek.
Services aux Gouvernements et Commerce International	Faible	4 acteurs principaux pour les services aux gouvernements (SGS, Intertek, Bureau Veritas, Cotecna). 4 acteurs principaux dans chacun des marchés de commodités (agro-alimentaire, produits pétroliers, minéraux). Ces marchés sont dominés par SGS et Intertek.

Le Groupe considère que la consolidation de l'industrie des services QHSE, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, est entrée dans une phase active en raison notamment de la volonté des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grands comptes internationaux dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence globale, de ses positions de leader mondial sur ses métiers et de son expérience dans la réalisation d'acquisitions, le Groupe considère qu'il est bien positionné pour être un des principaux acteurs de cette consolidation.

1.4.3. Les atouts concurrentiels du Groupe

UN LEADER MONDIAL DANS HUIT METIERS GLOBAUX

Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2007) du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. Il figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur chacun des marchés sur lesquels ses huit divisions sont présentes et considère être le leader sur certains d'entre eux :

- Marine : numéro deux mondial en nombre de navires classés ;
- Industrie : un des trois leaders mondiaux. Des positions fortes en Europe, aux Etats-Unis, en Australie et sur les marchés de l'Energie au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique Latine ;
- IVS : un des trois leaders mondiaux, avec des positions clés en France, en Espagne, au Royaume-Uni et au Benelux ;
- HSE : numéro quatre mondial, avec des positions fortes en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, au Brésil et en Australie ;
- Construction : numéro un mondial, avec de fortes positions en France, en Espagne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Japon ;
- Certification : numéro un mondial avec plus de 80 000 clients ;
- Biens de Consommation : numéro un mondial pour les tests sur les jouets et numéro deux mondial pour les tests sur le textile ;
- GSIT : un des quatre leaders mondiaux dans les services aux gouvernements et position de niche dans le secteur des *commodities*.

DES POSITIONS SOLIDES SUR DES MARCHES A FORT POTENTIEL ET EN CROISSANCE

Le Groupe est un leader mondial sur des segments de marchés importants disposant d'un fort potentiel de développement.

Le Groupe bénéficie de positions de leader sur des segments de marchés qui ont connu récemment des croissances particulièrement élevées tels que la Marine, les Biens de Consommation ou l'Energie. Au cours des trois dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe dans la Marine, les Biens de Consommation et l'Energie a augmenté en moyenne de respectivement de 17 %, 11 % et 33 % par an (dont 35% pour le seul segment Pétrole et Gaz dans le pôle Industrie et Infrastructures).

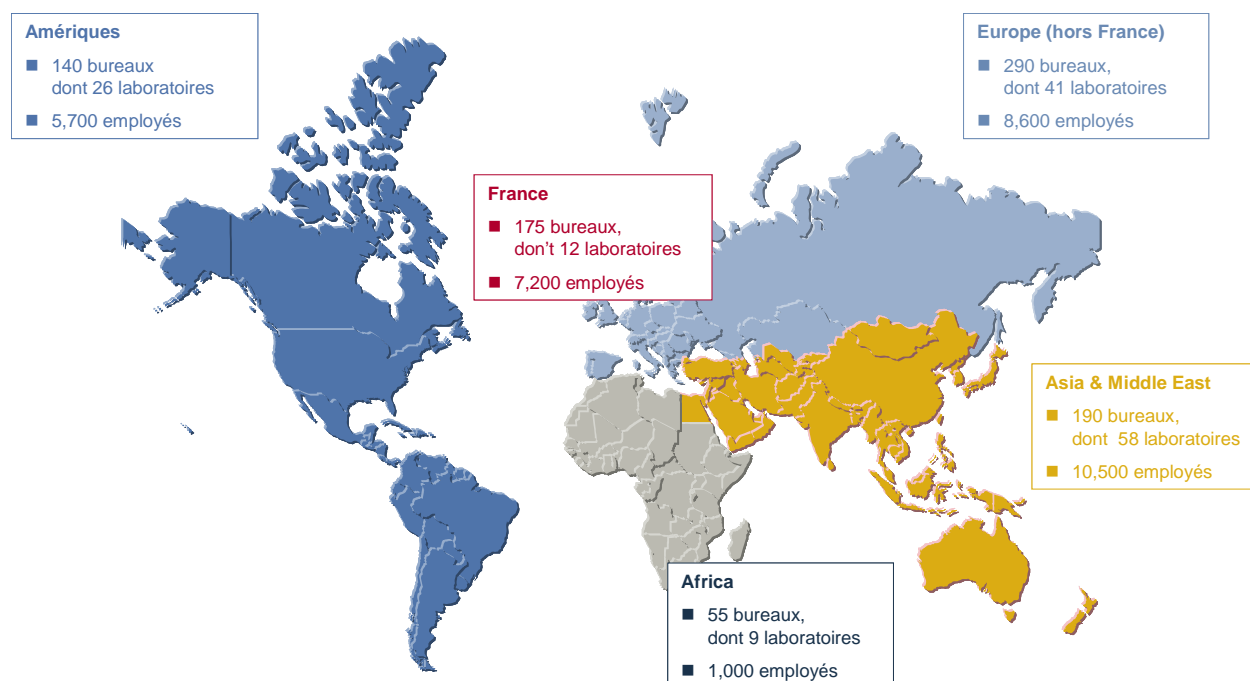
Le Groupe est par ailleurs le seul acteur global qui soit positionné sur l'ensemble des domaines de l'industrie et de la construction à travers les cinq divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification). Cette présence unique sur des métiers complémentaires permet au Groupe d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs équipements, installations ou infrastructures et lui offre des opportunités importantes de développer les synergies, notamment le *cross-selling*, entre ses différentes divisions. Le Groupe considère que le renforcement de sa présence sur ces cinq marchés devrait lui offrir des perspectives de croissance attractives au cours des prochaines années en raison de leur taille, de leur degré de fragmentation et de la tendance à la privatisation et à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection.

Le Groupe est implanté dans l'ensemble des zones économiques à fort potentiel de croissance (Asie, Moyen-Orient, Inde, Amérique Latine, Russie et Mer Caspienne) qui représentaient, en 2007, 31% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Dans ces régions, le chiffre d'affaires du Groupe a cru en moyenne de 22 % depuis 2004 avec une marge opérationnelle supérieure à la moyenne du Groupe. Le renforcement des positions de chacune de ses huit divisions dans ces régions est un axe majeur de développement du Groupe.

A titre d'exemple, le Groupe, qui a été en 1902 la première société de classification étrangère à s'installer en Chine et à Taïwan, y a réalisé 215 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007 et y emploie environ 5 000 personnes dans ses divisions Marine, Biens de Consommation, Industrie, Construction et Certification. Le Groupe entend continuer à étendre sa présence en Chine par l'ouverture de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant systématiquement ses huit divisions globales, afin de continuer à tirer profit de la croissance de la zone Chine / Hong-Kong / Taiwan (croissance annuelle moyenne de 20% du chiffre d'affaires du Groupe sur cette zone entre 2004 et 2007).

UN RESEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Avec 850 bureaux et laboratoires couvrant 140 pays, Bureau Veritas est l'un des trois acteurs du marché qui possède un réseau géographique mondial.



Grâce à son réseau mondial, le Groupe bénéficie d'avantages concurrentiels significatifs :

- des positions géographiques clés permettant d'accompagner les grandes multinationales sur l'ensemble de leurs implantations ;
- une connaissance approfondie des réglementations, standards et normes en vigueur dans un très grand nombre de pays (développés et en développement), permettant d'aider ses clients à exporter ou à investir dans de nouveaux marchés en veillant au respect des réglementations locales et en contribuant au développement d'un management responsable ;
- des équipes multiculturelles, des expertises dans un grand nombre de domaines techniques et une connaissance approfondie des marchés industriels, qui permettent de mieux comprendre les enjeux QHSE des entreprises et leur apporter ainsi des solutions différenciantes ; et
- une réputation d'expertise technique dans les principaux pays industrialisés qui lui confère une visibilité importante auprès des clients.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR DES AUTORITES DELEGATAIRES ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe intervient dans la plupart de ses activités en tant que seconde partie (intervention pour le compte du client) ou tierce partie (intervention en tant qu'entité indépendante vis-à-vis de plusieurs parties), pour le compte d'autorités ou d'organismes d'accréditation, afin de vérifier que ses clients respectent leurs obligations réglementaires.

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui autorisé ou accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation.

A titre d'exemple, dans le cadre des activités de sa division Marine, le Groupe est accrédité par 130 Etats qui lui délèguent leur mission de certification de navires. Dans le cadre des activités de sa division Certification, le Groupe est accrédité par plus de 30 organismes nationaux de certification. Le Groupe est également accrédité par l'Union Européenne en tant qu'organisme notifié afin de réaliser des missions d'inspection visant l'application des directives européennes liées à la certification d'équipements destinés à être utilisés en Europe (« marquage CE »).

Le Groupe veille en permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe sont conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses missions non délégataires, le Groupe bénéficie d'une réputation d'expertise technique et d'indépendance lui conférant une solide position pour être un partenaire de long terme des entreprises qui doivent se conformer aux règles QHSE et obtenir les autorisations nécessaires au plein exercice de leur activités.

UNE EXPERIENCE REUSSIE DE CROISSANCE PAR ACQUISITIONS

Pour accélérer sa croissance, renforcer son réseau (tant pour bâtir des nouvelles implantations que pour densifier son réseau existant) et acquérir des compétences nouvelles, le Groupe s'est engagé depuis 10 ans dans une politique d'acquisitions de petites et moyennes entreprises dont l'activité se situe au cœur de ses huit divisions. Le Groupe a ainsi acquis plus de 60 sociétés sur la période 2001-2007, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 700 millions d'euros. Historiquement, ces acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de Consommation et le pôle Industrie et Infrastructures. En 2007, le Groupe a réalisé à travers l'acquisition de la société CCI sa première opération significative dans l'activité d'inspection et de tests de matières premières.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe depuis 2001 et illustre l'équilibre entre croissance externe (c'est-à-dire par acquisitions) et croissance organique, facteur clé dans la stratégie de développement du Groupe.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Croissance organique	10%	7%	12%	10%	6%	7%	10%
Croissance externe	9%	7%	7%	4%	9%	5%	5%
Effet Change	-2%	-4%	-8%	-4%	1%		-3%
Autre (entrée périmètre conso.) ⁽¹⁾	1%	3%	1%	1%			
Croissance totale	19%	13%	12%	11%	16%	12%	12%

(1) Impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés créées par le Groupe.

Le Groupe a mis en œuvre les synergies commerciales et les synergies de coûts qui lui ont permis d'améliorer progressivement la rentabilité des sociétés acquises et de les intégrer dans le cadre du *business model* du Groupe.

A titre d'exemple, le Groupe a créé la division Biens de Consommation par acquisitions successives aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. Au sein du pôle Industrie et Infrastructures, les plateformes de croissance aux Etats-Unis, au Royaume Uni, et plus récemment en Australie ont été constituées initialement par acquisitions. C'est également par acquisitions que le Groupe a étendu le réseau géographique de sa division HSE depuis 2002.

UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DIVERSIFIEES ET RECURRENTES

La résistance du Groupe aux différents cycles économiques est la conséquence des facteurs suivants :

- le Groupe possède un portefeuille d'activités diversifiées à la fois géographiquement et par divisions. En 2007, la division Construction, la plus importante du Groupe, ne représentait que 19 % de son chiffre d'affaires consolidé et chacune des sept autres divisions représentait entre 7 % et 14 % de son chiffre d'affaires. De plus, le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti en 2007 entre la France (32 % du chiffre d'affaires consolidé), le reste de l'Europe (23%), les Amériques (16 %), la zone Asie-Pacifique et Moyen-Orient (24 %) et l'Afrique (5 %). Enfin, chacune des huit divisions globales du Groupe est constituée d'un portefeuille de services qui sont fournis durant tout le cycle d'investissement et le cycle de vie des équipements, infrastructures ou produits ;

- le Groupe bénéficie d'une base de clientèle fragmentée. Avec environ 300.000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client représente moins de 7 000 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. Le chiffre d'affaires réalisé en 2007 auprès du plus grand client du Groupe représente moins de 2 % du chiffre d'affaires consolidé, et le chiffre d'affaires réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 7% du chiffre d'affaires consolidé ;

- le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité, grâce à une proportion importante d'activités liées à des contrats pluri-annuels, en particulier dans les divisions Marine, IVS, Certification et GSIT. A titre d'exemple, dans le cadre de sa division Marine, Bureau Veritas dispose d'une visibilité de plusieurs années sur son carnet de commandes pour la certification de navires en construction. Par ailleurs, dans certaines divisions, on observe un taux élevé de renouvellement des contrats existants du fait du fort niveau de fidélisation des clients (« *repeat business* »).

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme de ses huit divisions.

Division	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service (près de la moitié du chiffre d'affaires de la division) est essentiellement récurrente car un bateau classé sur le registre de Bureau Veritas y reste généralement jusqu'à sa mise hors service Carnet de commandes donnant une bonne visibilité à moyen terme sur la partie des activités liées aux constructions neuves
Industrie	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »)
IVS	Elevée	Une proportion élevée des contrats sont signés pour plusieurs années (deux à six ans) Fort taux de reconduction des contrats annuels
HSE	Moyenne	Chiffre d'affaires récurrent pour les services liés à une obligation réglementaire (par exemple pour le contrôle de la qualité de l'air) Niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »)
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (« <i>repeat business</i> »)
Certification	Très élevée	Les contrats de certification sont généralement des contrats de trois ans. De plus, leur taux de renouvellement à l'issue des trois ans est très important
Biens de Consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (38 des 40 plus grands clients du Groupe en 2001 sont toujours clients du Groupe aujourd'hui)
GSIT	Elevée	Contrats de l'activité Services aux Gouvernements d'une durée de un à trois ans Risques de résiliation unilatérale

Par ailleurs, le Groupe considère que la tendance de fond à la multiplication des contraintes réglementaires dans le domaine du QHSE est de nature à atténuer l'effet des cycles économiques sur sa performance.

DES FLUX DE TRESORERIE ELEVES

Le Groupe développe un modèle économique de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, le Groupe a généré de façon régulière une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires. Entre 1996 et 2007, le Groupe a ainsi multiplié son chiffre d'affaires par quatre, soit une croissance annuelle moyenne de 15%. En outre, le Groupe s'efforce de continuer d'améliorer sa rentabilité ; ainsi entre 1996 et 2007, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé régulièrement de 7,8% à 15,1%.

Au cours des trois dernières années, le montant moyen annuel des flux nets de trésorerie générés par l'activité après investissements était de 235 millions d'euros. Cette génération de flux de trésorerie provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;

- un niveau d'investissement (hors acquisitions) maîtrisé lié à la nature des activités du Groupe, centrées sur l'inspection et les audits plutôt que sur les tests en laboratoires : au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 2,5% du chiffre d'affaires du Groupe ; et

- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous fait apparaître le taux de conversion par le Groupe de son EBITDA en flux de trésorerie généré par l'activité après investissements durant les trois derniers exercices. La tendance structurelle du taux de conversion du Groupe est en moyenne de 78% à 79% de son EBITDA.

(En millions d'euros)	2007	2006	2005
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	344,8	296,0	270,7
Flux net de trésorerie généré par l'activité après investissements corporels et incorporels avant impôt	259,7 ⁽²⁾	227,5	217,5
Taux de conversion	75,4%	76,9%	80,3%

(1) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté augmenté de la dotation aux amortissements.

(2) Avant décaissement de 18 millions d'euros en 2007 liés aux frais d'introduction en bourse

UNE EQUIPE DE DIRECTION EXPERIMENTEE

Les membres de l'équipe dirigeante du Groupe (notamment les membres du Comité Exécutif) ont, en moyenne, près de 13 années d'expérience dans le secteur. L'actuel Président du Directoire, Frank Piedelièvre, dirige le Groupe depuis 1996.

La stabilité et l'expérience de l'équipe dirigeante du Groupe ont permis de développer une forte culture d'entreprise fondée sur le mérite et l'initiative. Cette équipe a permis au Groupe d'enregistrer d'excellentes performances au cours des 11 dernières années : entre 1996 et 2007, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi été multiplié par quatre à 2.067 millions d'euros contre 455 millions d'euros en 1996, son résultat opérationnel ajusté par huit à 312 millions d'euros contre 36 millions d'euros en 1996, soit une croissance annuelle moyenne de 22 %, et le nombre de salariés a été multiplié par plus de quatre.

Les principaux cadres du Groupe (environ 350 personnes) bénéficient par ailleurs depuis 1996 de programmes de stock-options. La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des managers salariés du Groupe et/ou des mandataires sociaux

1.4.4. Stratégie du Groupe

Le Groupe considère qu'il dispose à travers ses huit divisions d'un portefeuille d'activités à fort potentiel de croissance, susceptible de résister aux évolutions des cycles économiques et de générer un flux élevé de trésorerie, ce qui devrait lui permettre de continuer à créer de la valeur au cours des prochaines années.

En particulier, le Groupe considère qu'il bénéficie à travers ses huit divisions :

- d'une solide position sur l'ensemble des services d'évaluation de conformité QHSE, et en particulier des services d'inspection, d'audit et de certification. Cette catégorie de services, qui représente la majorité de son chiffre d'affaires (contre moins de 20% pour ses activités de tests en laboratoire), requiert des compétences techniques importantes, est fortement liée à des obligations réglementaires et à ce titre permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité sur son chiffre d'affaires, tout en nécessitant des niveaux d'investissement faibles ;

- de huit métiers complémentaires, en termes de compétences techniques, de présence géographique et de base de clientèle, ce qui devrait permettre au Groupe de développer la *cross-selling* entre ses huit métiers dans le futur.

Fort de ses positions actuelles, le Groupe a pour ambition de devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines du QHSE, de renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et d'acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations.

La stratégie de développement du Groupe consiste ainsi à :

- densifier son réseau géographique sur ses huit divisions ;
- étendre le portefeuille de services de chacune de ses huit divisions ;
- poursuivre une politique active d'acquisitions ciblées ; et
- conserver et renforcer ses équipes de dirigeants et experts.

Le Groupe cherche par ailleurs constamment à améliorer sa performance opérationnelle et à générer des flux de trésorerie élevés.

POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU GEOGRAPHIQUE DE SES HUIT DIVISIONS

Le réseau actuel d'implantations du Groupe a été constitué au fil des années par croissance organique et par acquisitions ; son développement n'est pas encore achevé.

Le Groupe cherche à atteindre la taille critique dans les pays clés de chacune de ses huit divisions (à la fois en densifiant ses positions existantes et en bâtissant de nouvelles implantations) afin de constituer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses métiers. Ces pays clés, que le Groupe appelle « pays plateformes », sont les suivants :

- 15 pour les divisions regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures (France, Royaume-Uni, Benelux, Allemagne, Espagne, Italie, Etats-Unis, Brésil, Mexique, Russie, Inde, Emirats Arabes Unis, Chine, Japon, et Australie) ;
- 7 pour la division Biens de Consommation (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Chine et Taiwan, Inde et Vietnam) ; et
- 12 pour la division Marine (France, Benelux, Royaume Uni, Espagne, Allemagne, Grèce, Turquie, Brésil, Singapour / Malaisie, Chine / Taiwan, Corée du Sud, et Japon).

La division GSIT utilise pour son développement les implantations des autres divisions et vise en particulier les pays bénéficiant d'un faible niveau d'infrastructures, les principaux pays producteurs de matières premières et les pays où la division bénéficie de contrats de gouvernement.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend développer en priorité ses investissements sur ces « pays plateformes » afin de renforcer son réseau mondial sur chacune de ses huit divisions. Le Groupe considère que l'expansion (tant en nombre qu'en taille des implantations) du réseau géographique du Groupe devrait permettre :

- de générer un niveau élevé de croissance à long terme, notamment par un meilleur accès aux clients locaux, une extension de l'offre de services fournis dans chaque pays et une meilleure couverture des grands comptes au niveau mondial ; la densification du réseau mondial devrait par ailleurs favoriser le *cross-selling* entre ses divisions ;
- d'améliorer la marge opérationnelle en générant des économies d'échelle provenant en particulier de partages des bureaux, mise en commun des fonctions de *back-office*, partage des investissements en outils informatiques, et mutualisation des coûts pour le développement de nouveaux services. Par ailleurs, la densification du réseau devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue du processus d'inspection.

MAINTENIR UNE CROISSANCE ORGANIQUE ELEVEE

Afin de maintenir une croissance organique élevée à long terme et profiter pleinement des opportunités des marchés sur lesquels il intervient et de la tendance croissante à l'externalisation, le Groupe a entrepris les actions suivantes :

Améliorer la dynamique commerciale

Jusqu'à un passé récent, l'effort commercial du Groupe était uniquement supporté par les dirigeants opérationnels.

Depuis trois ans, le Groupe a décidé de renforcer son effort commercial à travers la mise en place dans chaque « pays plateforme » d'équipes dédiées uniquement aux fonctions commerciales. Ces équipes commerciales peuvent être mises en place dans chaque organisation géographique ou à travers le renforcement des *business lines* en fonction des spécificités des divisions, des marchés et des implantations géographiques. A titre d'exemple, le pôle Industrie et Infrastructures dispose aujourd'hui de plus de 450 « *business developers* » répartis à travers son réseau.

En 2007, le groupe a renforcé les équipes commerciales de sa Division Biens de Consommation en Chine continentale afin de mieux couvrir les fabricants locaux. Le pôle Industrie et Infrastructures a mis en place un suivi central de 6 grands comptes globaux et poursuivi la dissémination d'un outil de CRM qui est maintenant implanté dans l'ensemble des pays plateformes.

Le Groupe entend poursuivre la croissance de ses investissements dans la formation commerciale des collaborateurs, la mise en place d'outils de suivi de la relation client et de mesure d'indicateurs de performance commerciale et la mise en œuvre de processus commerciaux distincts, qu'il s'agisse de grands comptes, de clients de taille moyenne ou des marchés de masse.

La mise en place de ces structures commerciales est une priorité stratégique pour l'ensemble des pays « plateformes » des huit divisions globales du Groupe.

Optimiser chaque année le portefeuille d'activités et concentrer les investissements sur les activités et les zones géographiques à fort potentiel

Le Groupe souhaite investir en priorité dans les segments de marché et les zones géographiques offrant le plus fort potentiel de croissance.

Afin de répondre aux évolutions de ses marchés et des réglementations, le Groupe conduit une revue annuelle de son portefeuille d'activités, par unité opérationnelle, pays et division afin de définir les priorités d'investissements et les objectifs de croissance. Au cours des dernières années, le Groupe a ainsi décidé d'investir plus particulièrement dans les divisions Marine, Biens de Consommation, dans les services spécialisés pour les industries pétrolières et gazières, ainsi que l'énergie, et de développer un réseau mondial dans la division HSE.

A l'avenir, le Groupe entend continuer à définir annuellement ses priorités d'investissements de façon à :

- investir dans les segments de marchés et zones géographiques à fort potentiel et en particulier les pays émergents clés, tels que le Brésil, la Chine, l'Inde ou la Russie ;
- saisir les opportunités de marché liées à la mise en place de nouvelles réglementations ou à la privatisation d'activités de contrôle et d'inspection QHSE ; et
- étendre son offre de services dans les pays bénéficiant de la taille critique.

Créer des offres de service différentiantes et à forte valeur ajoutée

Le Groupe développe des offres de services spécifiques dans chacune de ses huit divisions afin de différencier son offre et augmenter la part de son chiffre d'affaires réalisée sur des prestations à plus forte valeur ajoutée. Il met ainsi en œuvre des solutions techniques et des méthodologies adaptées aux besoins spécifiques des clients.

A titre d'exemple, le Groupe a lancé au cours des trois dernières années des services de certification sur mesure pour ses grands clients afin de leur permettre d'auditer leurs fournisseurs ou leurs réseaux de distribution. Le Groupe a également lancé pour ses clients des divisions Construction, IVS et Industrie des services d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs équipements et installations afin d'étendre leur durée de vie. Le Groupe a enfin lancé en France une palette de services d'assistance technique autour de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact

environnemental des bâtiments (eau, air, déchets, gaz à effet de serre) qu'il étend aujourd'hui à travers son réseau.

A l'avenir, le Groupe entend poursuivre son effort de développement de nouveaux services, plus adaptés aux besoins particuliers de ses clients, en fonction de leur taille, de leur activité et de leurs implantations géographiques.

Développer l'activité auprès des grands comptes internationaux

Certaines divisions du Groupe ont depuis longtemps mis en place des organisations commerciales dédiées aux grands comptes internationaux. C'est par exemple le cas des divisions Marine (armateurs, chantiers navals) et Biens de Consommation (distributeurs généralistes ou spécialisés). La division Marine compte ainsi actuellement plus de 100 personnes chargées du suivi d'un ou plusieurs grands comptes (existants ou potentiels).

Plus récemment, le Groupe a décidé de mettre en place une organisation « grands comptes » au sein de son pôle Industrie et Infrastructures. Dans cette optique, le Groupe a identifié dans chacune de ses implantations et de ses métiers des grands comptes cibles, pour lesquels il a investi dans des ressources commerciales et techniques dédiées afin de leur assurer un suivi personnalisé et leur proposer l'ensemble des services fournis par le Groupe. Au niveau central, le Groupe a également mis en place une direction des Marchés Stratégiques et Grands Comptes qui est en charge de maximiser le développement du Groupe dans quatre marchés stratégiques (Pétrole et Gaz, Energie, Infrastructures et Grande Distribution) et auprès de leurs grands comptes respectifs. Cette division a également pour rôle de coordonner le développement de certains grands comptes au niveau mondial (6 actuellement) et d'aider les pays plateformes à déployer leur organisation grands comptes locale.

Au total, le pôle Industrie et Infrastructures compte 80 personnes dédiées aux grands comptes répartis dans les organisations géographiques et ses équipes centrales.

A l'avenir, le Groupe a pour objectif de développer le chiffre d'affaires des grands comptes de son pôle Industrie et Infrastructures à un rythme deux fois plus rapide que la croissance organique de celui-ci. En 2007, le chiffre d'affaires 50 premiers clients du pôle Industrie et Infrastructures (représentant 16% du chiffre d'affaires de ce pôle) a cru de 19%.

De manière générale, le Groupe entend multiplier les initiatives avec les grands comptes et ainsi accélérer la mise en œuvre de *cross-selling* et de synergies entre ses différentes divisions, en s'appuyant sur son réseau international, son organisation matricielle et son savoir-faire en matière de dissémination des meilleures pratiques.

A titre d'exemple, le Groupe propose ainsi aux grands groupes pétroliers l'ensemble des services de son portefeuille d'activités. Ainsi, dans le secteur pétrolier *off-shore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou « *floating production and storage offshore unit* ») met en jeu les compétences de la division Marine pour la classification de la structure et les compétences de la division Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

POURSUIVRE UNE POLITIQUE ACTIVE D'ACQUISITIONS CIBLEES

Le Groupe a acquis depuis 2001 plus de 60 sociétés, qui lui ont permis d'accélérer la construction de son réseau opérationnel global et d'élargir progressivement son offre de services pour constituer ses huit divisions globales. Depuis 2001, le Groupe a investi en moyenne environ 120 millions d'euros par an pour ses acquisitions. Ces 60 acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de Consommation et dans le pôle Industrie et Infrastructures, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 700 millions d'euros.

A l'avenir, la réalisation d'acquisitions ciblées restera une composante importante de la stratégie de croissance du Groupe, en cherchant en priorité à réaliser des acquisitions de sociétés de taille petite et moyenne afin d'élargir son potentiel de croissance et de disposer d'un portefeuille unique de services, en particulier dans le pôle Industrie et Infrastructures qui demeure extrêmement fragmenté.

Pour cela, le Groupe a mis en place un processus méthodique de recherche et d'identification de cibles potentielles et analyse les opportunités de croissance externe pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché dans certaines divisions ;
- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

Le Groupe envisage notamment de procéder à des acquisitions de taille petite et moyenne :

- dans les divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification), dans les activités de tests de produits électriques et électroniques de sa division Biens de Consommation et dans les activités de tests de minéraux ; et
- dans les principaux pays développés et dans certains pays où les cibles bénéficieraient de positions de leader local de nature à compléter le portefeuille d'activités du Groupe (Europe de l'Est, Asie-Pacifique, Amérique Latine).

Le Groupe poursuit également l'analyse d'opportunités d'acquisitions de taille plus importante (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros), qui lui permettraient d'accélérer la globalisation de son réseau géographique ou de se renforcer dans certains marchés à fort potentiel.

AMELIORER LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

Entre 1996 et 2007, la marge opérationnelle ajustée du Groupe est passée de 7,8% à 15,1%.

Cette progression a été le résultat :

- d'une amélioration continue des processus de production, notamment à travers la planification centralisée des inspections, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection et de reporting et l'amélioration des processus de facturation ;
- de l'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Les unités sous-performantes sont identifiées et analysées chaque année lors de la revue budgétaire et font l'objet d'un plan d'action annuel, revu chaque trimestre, qui donne lieu à la mise en place d'indicateurs de performances spécifiques et la mobilisation d'une équipe dédiée à l'amélioration de la rentabilité de l'unité concernée ;
- de l'utilisation d'outils informatiques performants et la mise en place du travail en réseau ; et
- de la réalisation d'économies d'échelles et de l'optimisation des coûts, notamment la centralisation des fonctions supports et l'optimisation des achats.

A titre d'exemple, dans le pôle Industrie et Infrastructures en France, pays où il dégagait en 2001 une marge opérationnelle ajustée de 8%, le Groupe a mis en œuvre l'ensemble de ces actions. Il a mis en place un nouveau système informatique de planification de ses inspecteurs et de facturation, a repensé ses méthodes de production en recentrant ses agences sur un nombre d'activités plus réduit, puis a conduit un plan global d'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Il a enfin lancé en 2005 un système informatique destiné à automatiser la livraison des rapports d'inspection et des factures et a repensé l'organisation des fonctions de *back-office*. L'ensemble de ces initiatives a permis au pôle Industrie et Infrastructures en France d'atteindre une marge opérationnelle ajustée de 13% en 2007.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend poursuivre les initiatives décrites ci-dessus, notamment en investissant davantage dans des moyens et des outils informatiques de pointe.

CONSERVER ET RENFORCER UNE EQUIPE DE DIRIGEANTS ET D'EXPERTS DE PREMIER PLAN

La performance et la croissance future du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et conserver des dirigeants et experts disposant de l'expérience et des compétences nécessaires afin d'occuper les postes clés à travers son réseau et réaliser avec succès les missions qui lui sont confiées par ses clients.

Le Groupe a mis en place un certain nombre d'initiatives afin de bénéficier d'un réservoir de compétences pour soutenir sa croissance :

- création de programmes de formation destinés soit aux dirigeants clés du Groupe (*BV Academy*), soit aux collaborateurs, ingénieurs, techniciens et membres des fonctions support, afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions techniques de leurs métiers ou de leurs marchés ;
- partage des meilleures pratiques, tant techniques que managériales, par la mise en place de communautés de pratique (ou "tribus") réunissant des experts ou des dirigeants du monde entier disposant d'une connaissance approfondie d'une activité ou d'un marché donné ; et
- gestion proactive de ses talents afin d'identifier, de former et de faire progresser les futurs dirigeants du Groupe.

A l'avenir, le Groupe continuera à lancer des programmes pour la formation et le développement de ses collaborateurs afin de générer en interne les compétences qui seront nécessaires à la réalisation de ses objectifs de croissance.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre sa politique de rémunération incitative afin d'encourager l'esprit d'entreprise, motiver et retenir ses collaborateurs, grâce à :

- une politique salariale adaptée à ses différents métiers et une politique de bonus généralisée à l'ensemble des dirigeants du Groupe ; et
- des plans de stock-options ou d'actions gratuites, mis en place depuis plus de dix ans, dont bénéficient actuellement environ 350 cadres du Groupe.

1.4.5. Organisation

UNE ORGANISATION ADAPTEE A SES METIERS ET A SA STRATEGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés et mieux gérer son réseau géographique, le Groupe a organisé ses activités à travers huit divisions opérationnelles mondiales dont cinq regroupées au sein du pôle « Industrie et Infrastructures ».

Marine

La division Marine dispose d'implantations à proximité de la plupart des grands centres de construction et de réparation navale du monde entier ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime, regroupées en deux zones : la Zone Ouest, qui couvre l'Europe et les Amériques, et la zone Est, qui couvre le Moyen-Orient et l'Asie.

Elle dispose de quatre directions centrales :

- la direction technique, qui est en charge des relations avec les organisations internationales (Etats de pavillons, Organisation Maritime Internationale (OMI), etc), de l'élaboration de règles de classification Bureau Veritas, du contrôle de la qualité interne et du développement d'outils informatiques, et supervise les activités « constructions neuves » et « certification des équipements » ;
- la direction en charge de l'activité « navires en service » ;
- la direction en charge des activités « assistance technique et conseil » ; et

- la direction Grands Comptes, qui coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

Industrie et Infrastructures

Les cinq divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à une clientèle similaire et proposent des services complémentaires, sont gérées au sein d'un même ensemble, le pôle Industrie et Infrastructures, et partagent le même réseau.

Le pôle Industrie et Infrastructures est géré en matrice avec d'une part six zones géographiques (Europe du Sud, Europe du Nord & Europe Centrale, Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique Latine, Moyen-Orient-Inde-Russie-Afrique) qui regroupent les principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté et, d'autre part, les directions centrales des cinq divisions (Industrie, IVS, HSE, Construction, Certification).

La responsabilité du compte de résultat est généralement portée par l'entité géographique.

Les directions centrales des divisions sont en charge de favoriser le partage des bonnes pratiques à travers le réseau, de définir et proposer des nouvelles offres de services et de nouveaux outils informatiques de pointe, d'assurer une gouvernance technique des activités qu'elles supervisent, et de faciliter au sein du réseau le déploiement des grands contrats et la couverture des grands comptes. Les directions centrales des divisions assurent également un support au business développement des pays pour la détection, la préparation d'offre commerciales et l'exécution de grands contrats. Les divisions disposent de relais dans chacun des « pays plateformes », ce qui conduit à constituer des matrices nationales.

Le pôle Industrie et Infrastructures dispose également d'une direction des Marchés Stratégiques et Grands Comptes et d'une direction technique.

La direction Marchés Stratégiques et Grands Comptes est en charge de maximiser le développement du Groupe dans quatre marchés stratégiques (Pétrole et Gaz, Energie, Infrastructures et Grande Distribution) et auprès de leurs grands comptes respectifs. A ce titre, elle assure un support au business développement sur ces quatre marchés, facilite le déploiement des grands contrats dans le réseau, favorise le partage des bonnes pratiques, en particulier commerciales, et détecte les besoins de nouveaux services sur ces marchés clés et auprès des grands comptes. Elle coordonne également le développement de 6 grands comptes au niveau mondial et aide les pays plateformes dans le déploiement de leur organisation grands comptes locale et de leur approche grands comptes.

La direction technique est en charge de la définition des méthodologies et des procédures d'inspection. Elle veille à leur application à travers la conduite d'audits dans le réseau et supervise la formation et qualification des inspecteurs. La direction technique veille également au maintien du portefeuille d'accréditations du Groupe et à l'obtention des nouvelles accréditations et habilitations nécessaires à la poursuite de son activité.

Biens de Consommation

L'organisation de la division Biens de Consommation a évolué en début d'année 2008 afin de mieux répondre aux évolutions de ses clients et assurer la mise en œuvre des initiatives clés. Elle s'articule aujourd'hui autour de cinq axes stratégiques :

- la direction des Opérations est responsable de la qualité des services fournis dans l'ensemble des centres de production (laboratoires et centres d'inspection). Elle est en charge de la planification des besoins en capacité à travers le réseau, de la standardisation des services au niveau global, de l'amélioration des méthodes de tests, de la précision des rapports, et du coût de production des rapports ;
- la direction du Business Développement et des Grands Comptes est en charge de la gestion du portefeuille de clients existants et de l'acquisition de nouveaux clients. Elle coordonne également la mise en place d'organisation commerciales dans les principales zones géographiques (Amériques, Europe, et Asie) ;
- la direction des Marchés Stratégiques et des Lignes de Produits est en charge de la gestion des lignes de produits existantes (jouets, textile, ameublement, produits électriques, tests analytiques, activités d'inspection) et du développement de produits et services nouveaux ;

- la direction Produits Electriques et Electroniques est en charge de contribuer à la croissance de cette activité à travers le lancement de nouveaux schémas de certification, l'acquisition de nouvelles accréditations et la supervision technique du réseau ; et
- enfin, la direction des Services Informatiques est en charge du support des systèmes informatiques existants et de la définition de nouvelles applications pour répondre à l'évolution des besoins des clients et des opérations.

Les implantations géographiques (laboratoires, centres d'inspection) de la division sont, elles, organisées en sept régions : Chine, Asie du Sud-est, Asie du Sud, France/Espagne, Allemagne/Turquie, Royaume-Uni et Amériques.

Services aux Gouvernements et Commerce International

La division Services aux Gouvernements et Commerce International est organisée de façon décentralisée à travers quatre niveaux d'implantations.

Pour l'activité Services aux Gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement et qui émettent localement l'ensemble des certificats d'importation.

Pour l'activité Commerce International, il s'agit de centres d'inspections et des laboratoires dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de trois directions :

- une direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats gouvernementaux ;
- une direction des opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles ; et
- une direction technique, responsable du développement de nouveaux produits et de la définition et de la révision périodique des méthodes d'inspection utilisées par le réseau des unités opérationnelles.

UNE ORGANISATION MATRICIELLE QUI FAVORISE LES SYNERGIES ET LE *CROSS-SELLING* ET PERMET DE S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS DES MARCHES

Le Groupe a mis en place au sein du pôle Industrie et Infrastructures et des trois divisions Marine, Biens de Consommation et Services aux Gouvernements et Commerce International des organisations matricielles (par ligne de services et zones géographiques). Le Groupe considère que ces organisations matricielles sont un facteur clé de son succès. A titre d'exemple, l'organisation matricielle de son pôle Industrie et Infrastructures lui permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses divisions et de favoriser les opportunités de *cross-selling*, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau ;
- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissement dans des nouveaux outils ; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place dans ces pays afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

UN LEADERSHIP CENTRAL QUI ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE DU GROUPE

Par ailleurs, les fonctions support du Groupe sont organisées au travers de deux pôles principaux :

- les fonctions Finance, Audit Interne et Support aux Acquisitions, Relations Investisseurs, *Compliance*, Ethique, Juridique, Gestion des risques et Systèmes d'information sont sous la responsabilité du directeur financier du Groupe, François Tardan ; et
- les fonctions Ressources Humaines, Communication, Formation et Partage des Connaissances et Qualité-Santé-Sécurité internes sont regroupées au sein du pôle Organisation, Ressources Humaines et QHSE dirigé par Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.5. Présentation des activités du groupe

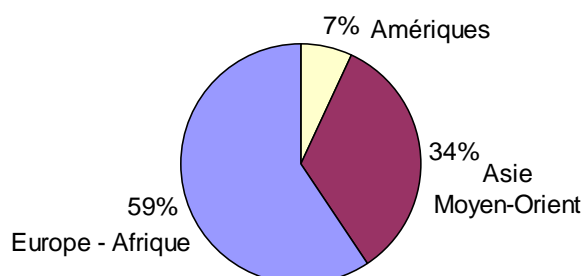
1.5.1. Marine

A travers sa division Marine, Bureau Veritas est une société de classification de navires. L'activité de classification de navires consiste à vérifier la conformité des navires à des règles ou normes de classification édictées par la société de classification. Elle permet d'attester un niveau de référence de la qualité des navires à travers la délivrance d'un « certificat de classe ». L'activité de classification s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire par délégation des autorités maritimes de l'Etat de pavillon des navires. En effet, la plupart des Etats de pavillon souhaitent vérifier l'application, à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime auxquelles ils ont adhéré.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

La division Marine a généré un chiffre d'affaires de 247 millions d'euros en 2007 (soit 12 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 28,7%. Indépendamment des cycles enregistrés par le transport maritime, la division Marine du Groupe a connu une croissance organique annuelle moyenne régulière légèrement supérieure à 8% sur les dix dernières années. Son chiffre d'affaires est ainsi passé de 112 millions d'euros en 1997 à 247 millions d'euros en 2007.

Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division Marine en 2007.



UNE OFFRE DE SERVICES A FORTE VALEUR AJOUTEE TECHNIQUE AU SERVICE D'UNE CLIENTELE FIDELISEE

Des services à forte valeur ajoutée technique

L'activité de classification maritime est fondée sur l'élaboration de règlements destinés à la sécurité des navires et la vérification de leur bonne application au moyen de visites et d'inspections régulières. La classification conserve pour principal objectif d'améliorer la protection du navire et consiste, pour ce faire, à apprécier la conformité du navire et de ses différents éléments constitutifs au référentiel technique publié que constitue le règlement de classification.

Deux domaines sont en principe visés par les règlements de classification : d'une part, la résistance structurelle, l'étanchéité de la coque, la sécurité du navire et la protection contre l'incendie ; d'autre part, la fiabilité des équipements de propulsion et de l'appareil à gouverner ainsi que des machines auxiliaires qui équipent le navire. Ces règlements sont spécifiques à chaque type de navires (navires en acier, unités offshore, bateaux de navigation intérieure, sous-marins, yachts, engins à grande vitesse et navires militaires).

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de classification (IACS), qui réunit les 10 principales sociétés de classification internationales. La division Marine participe notamment au sein de l'IACS à l'élaboration de certaines règles unifiées communes à l'ensemble de la profession.

Chaque société de classification reste néanmoins maîtresse du contenu de ses règlements de classification. Le Groupe dispose ainsi de son propre référentiel régulièrement approfondi, complété et enrichi, et le révisé selon des procédures établies facilitant, au travers de comités techniques, la participation des acteurs de l'industrie maritime à l'amélioration des normes (armateurs, chantiers navals, etc.).

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprécier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

Ensuite, le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, conformément aux règles fixées par l'IACS. La visite la plus importante est la visite spéciale ou visite quinquennale, qui a pour objectif le renouvellement du certificat de classification. Il est également prévu des visites annuelles et des visites intermédiaires à mi-terme. Toutes ces visites consistent exclusivement en des examens par sondage dont la consistance et l'étendue sont définies par le règlement.

En sus de l'activité de classification, la division Marine du Groupe délivre des services de certification sur délégation des Etats de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Cette activité se traduit par l'inspection physique du navire et par la délivrance des certificats de sécurité correspondants par l'autorité du pavillon sous lequel le navire est opéré (ou par la société de classification agissant sur délégation de ce pavillon).

Une base de clients fidélisée

La base de clientèle de la division Marine est constituée de quelques milliers de clients dont aucun ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires de la division et que l'on peut classer en trois catégories :

- les principaux chantiers de construction navale dans le monde, en Europe (notamment Aker Yards, Fincantieri, Damen, Barreras) et en Asie (notamment Hyundai, DSME, Samsung, Universal, Mitsubishi, IHI, SWS et Dalian) ;
- les fabricants d'équipements et de composants : en Asie il s'agit plus particulièrement d'entreprises du secteur sidérurgie-métallurgie (tels que Bao Steel, Hyundai, POSCO, JFE Holdings, Mitsui, Mittal Steel, Nippon Steel, Kobe Steel) tandis que dans les pays occidentaux, il s'agit essentiellement de

fabricants de moteurs, de matériels électriques, électroniques, cryogéniques ou mécaniques divers (tels que Caterpillar, MAN, Wartsilä, Reintjes, Schneider, ABB, Rolls Royce, Cummins) ; et

• les armateurs internationaux : Entreprises Shipping & Trading, Tsakos, Dynacom, Cardiff Maritime, Anangel en Grèce ; Louis Dreyfus, CMA-CGM et Groupe Bourbon en France ; Broström en Suède ; Boskalis aux Pays-Bas ; Exmar, Jan De Nul et Dredging International en Belgique ; Nisshin au Japon ; Maersk et Norden au Danemark ; MSC en Suisse.

Une base d'activité récurrente importante

Le chiffre d'affaires de la division Marine est généré pour environ moitié par l'activité de classification de navires neufs (ou navires en construction) et pour moitié par l'activité de classification de navires en services.

L'activité de classification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

A l'inverse, l'activité de classification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. De plus, le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation.

Éléments de différenciation des offres

Plusieurs éléments permettent de différencier l'offre du Groupe en matière de classification de navires :

- le niveau élevé de technicité des ingénieurs et experts de la division ;
- l'élaboration et la publication de règles de classification pour tous les types de navires ;
- l'efficacité de l'action commerciale caractérisée par une gestion active des grands comptes, l'accroissement constant de la base de clientèle et une politique tarifaire adaptée ; et
- la qualité du service et la très forte implication des personnels allant de pair avec un réseau très étendu et toujours disponible (jour et nuit, 7 jours sur 7), ainsi qu'une bonne connaissance des métiers de ses clients et de leurs besoins.

UN MARCHÉ PORTEUR ET TRÈS SPÉCIALISÉ

Les principaux segments du marché du transport maritime sont, dans l'ordre d'importance, le transport des hydrocarbures, du vrac sec (transport maritime de produits pondéreux non conditionnés par cargaisons unitaires), des conteneurs et des passagers. Au 1er janvier 2007, la répartition de la flotte mondiale par type de navires était la suivante : cargos (39% de la flotte mondiale), tankers (24%), vraquiers (14%), passagers (12%), porte-conteneurs (7%) et autres types de navires (4%) (Source : International Chamber of Shipping).

Un marché soutenu par le dynamisme économique mondial

La Société estime que le marché mondial des services de classification de navires représentait en 2007 un chiffre d'affaires mondial supérieur à 2,3 milliards d'euros.

Le transport maritime bénéficie actuellement d'un contexte favorable en raison de la croissance soutenue de l'économie mondiale (3 à 5% entre 2000 et mi-2007 - source : Fonds Monétaire International, World Economic Outlook), mais également de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde notamment) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. Le volume du marché du transport maritime a ainsi connu une croissance particulièrement soutenue entre 2000 et 2006, avec une croissance annuelle moyenne de 4,2% du nombre de tonnes transportées.

Au 1er janvier 2008, le marché des navires participant au commerce international représentait plus de 50.000 navires soit plus de 730 millions de tonneaux de jauge brute (TJB), et 10.000 compagnies de navigation ; les pétroliers, les vraquiers et les porte-conteneurs comptant à eux seuls pour 80% du tonnage TJB de la flotte mondiale (source : IACS).

Un environnement réglementaire en évolution continue, facteur de croissance

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement a évolué sensiblement au cours des dix dernières années. Ces nouvelles réglementations ont constitué, dans la plupart des cas, de nouvelles opportunités de développement pour les sociétés de classification et ont donc contribué à soutenir la croissance de la division Marine du Groupe.

Ainsi, le Code ISM (International Safety Management), entré en vigueur à partir de 1998 et élaboré dans le cadre de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), a introduit des exigences nouvelles pour la gestion de la sécurité au sein des compagnies maritimes. Ces exigences ont permis de créer une nouvelle activité de certification des systèmes de sécurité, assurée par des auditeurs spécialisés.

De plus, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), entré en vigueur en juillet 2004 et élaboré dans le cadre de l'OMI, a permis au Groupe d'offrir des services de vérification et de certification dans ce domaine.

L'élimination des pétroliers à simple coque, décidée en Europe puis au niveau mondial par l'OMI à la suite des accidents de l'Erika et du Prestige, a par ailleurs entraîné une augmentation des commandes de pétroliers neufs et des visites supplémentaires à bord des navires existants souhaitant prolonger leur durée d'exploitation dans le cadre des nouvelles réglementations.

Enfin, l'adoption de règles communes de structures (CSR - Common Structural Rules) par l'IACS en 2005 a placé le Groupe au premier rang des sociétés de classification pour les nouvelles commandes de vraquiers grâce au développement d'outils de calculs performants et à la mise en place d'équipes spécialisées, en particulier en Chine.

Dans les années à venir, la Société estime que quatre nouvelles réglementations devraient apporter des activités supplémentaires pour le Groupe :

- la convention consolidée de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur le travail maritime devrait rendre obligatoire l'obtention d'un certificat de conformité aux normes sociales et à celle du droit du travail pour tous les navires ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM - Ballast Water Management) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la future convention sur le recyclage des navires qui pourrait être adoptée en 2008 ou 2009 prévoit la délivrance d'un passeport vert aux navires en même temps qu'un inventaire des matériaux et des équipements potentiellement dangereux à bord ; et
- la réglementation en cours d'élaboration relative à la pollution de l'air par les navires.

Un marché très spécialisé requérant un haut niveau de compétence

Le Groupe est l'un des 10 membres de l'IACS. Ces 10 membres classent 90% du tonnage mondial, les 10% restant étant soit classés par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classés (Source : IACS). L'IACS impose des conditions strictes de niveau de service et de qualité à ses membres : un nombre minimum de navires et un minimum de tonnage classé, un personnel professionnel, une expérience dans le domaine de la classification d'au moins 15 ans, la publication de règles de classification régulièrement mises à jour et l'adhésion à un système qualité exigeant. La réglementation de l'Union Européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des Etats membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance) et quantitatifs (en nombre de navires et en tonnage classés).

Par ailleurs, la classification et la certification de navires sont des activités très internationales par nature et nécessitent, de la part des principaux acteurs, une couverture mondiale que ce soit pour le suivi des navires en construction, pour l'inspection et la certification des équipements ou les visites des navires en service.

L'activité constructions neuves requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires (Corée du Sud, Chine, Japon, Turquie, Vietnam, Pays-Bas, Croatie, Finlande) : négociation et suivi des contrats, équipes de suivi de construction dans les chantiers et, lorsque le niveau d'activité le justifie, mise en place dans le pays concerné d'un centre technique décentralisé, avec délégations de compétences pour la revue de la conformité des plans et calculs avec les règlements applicables, permettant une plus grande rapidité de réaction et par là même une qualité de service appréciée aussi bien par les chantiers navals que par les armateurs.

Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements destinés aux navires et parties de la classification, l'effet de taille joue également un rôle dans la mesure où il permet, par des implantations plus denses et bien réparties, une meilleure optimisation de l'organisation des inspections.

L'activité navires en service rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service.

La réussite d'une société de classification est donc intimement liée à sa réputation technique et à l'image de qualité de service qui lui est associée. De manière générale, la taille critique et le nombre de navires classés contribuent au développement d'un haut niveau de compétence et de service, tout en permettant de disposer de la capacité d'investissements en recherche et développement nécessaire pour se positionner comme un acteur de premier plan parmi les sociétés de classification. Par ailleurs, un navire classé par une société est généralement suivi pour les inspections périodiques par la même société tout au long de la durée d'exploitation du navire.

UNE IMPLANTATION SOLIDE DU GROUPE SUR LE MARCHÉ

Accélération des gains de parts de marché du Groupe depuis 2003 dans les segments de la division Marine

La flotte classée par Bureau Veritas se situe au 2ème rang mondial en nombre de navires et au 6ème en tonnage. Au 31 décembre 2007, elle se composait de 7 919 navires pour 58,3 millions de TJB (contre 38 millions de TJB en 2001). Le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, navires de croisières et ferries, navires spécialisés). Au 31 décembre 2007, la répartition de la flotte classée par le Groupe par type de navires (en tonnage TJB) était la suivante : vraquiers 31 %, tankers 24 %, cargos 11 %, porte-conteneurs 11 %, transporteurs de gaz 8 %, navires à passagers 6 %, et autres types de navires 9 %.

En tonnage TJB, la part de marché du Groupe dans la flotte en service dans le monde a augmenté de façon régulière depuis 1996 et se situe à 8% en 2007, avec une accélération de la croissance depuis 2003, la part de marché s'étant accrue de 13% au cours des trois dernières années.

En nombre de navires classés, la part de marché du Groupe est passée de 13% en 2001 à 15% tous secteurs confondus en 2007. Cette part varie toutefois selon les différents segments de marché, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous (Source : IACS) :

- Vraquiers : 8%
- Cargos : 14%
- Porte-conteneurs : 6%
- Transporteurs de gaz : 16%
- Navires transport de passagers : 22%
- Pétroliers : 10%

- Autres : 22%

Le tableau suivant présente la part de marché des principales sociétés de classification (également membres de l'IACS) exprimée en pourcentage du nombre de navires classés au 31 décembre 2007 (source : IACS) :

Société	Pays	Pourcentage du nombre de navires classés
American Bureau of Shipping	Etats-Unis	17%
Bureau Veritas	France	15%
Lloyd's Register	Royaume-Uni	13%
Germanischer Lloyd	Allemagne	13%
ClassNK	Japon	11%
DNV	Norvège	11%

De par sa réputation de compétence technique et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas a pu bénéficier pleinement de la croissance du marché et enregistrer une forte progression de son activité « constructions neuves » au cours des dernières années : 5,6 millions de TJB de navires commandés avec la classe Bureau Veritas en 2005, 9,7 millions de TJB en 2006, et 18 millions de TJB en 2007. La part de marché « construction neuves » augmente de façon régulière, année après année, et se situe fin 2007 à près de 12 % en tonnage et 19 % en nombre de navires.

L'année 2007 a vu un volume de commandes de navires neufs que l'on peut considérer comme exceptionnel, portant sur des livraisons de plus en plus tardives allant jusqu'à quatre voire cinq ans après la commande. Ces délais de livraison importants conduiront vraisemblablement en 2008 à un volume de nouvelles commandes plus normal qui devrait permettre de maintenir le carnet de commandes à un niveau élevé, tout en assurant une croissance régulière de la production.

Le carnet de commandes est ainsi passé de 13,5 millions de TJB en 2005 à 17,4 millions de TJB en 2006 puis à 30,2 millions de TJB en 2007 (contre 5,5 millions de TJB en 2001). Les vraquiers comptent pour 49 % de ce tonnage, les pétroliers pour 14 %, les porte-conteneurs 19 %, les navires transporteurs de gaz 8 %, les cargos 4 % et les navires à passagers 3 %.

Une expertise technique reconnue

Créé en 1828, Bureau Veritas est l'une des plus anciennes sociétés de classification de navires au monde. Le Groupe bénéficie d'une expertise technique reconnue de longue date dans les divers segments du transport maritime et les secteurs d'activité associés comme l'industrie pétrolière offshore : vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, unités offshore de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gazières en eaux profondes. Plus récemment, le Groupe s'est également impliqué dans la classification des navires de guerre et le conseil technique aux marines militaires, notamment en France.

La division Marine du Groupe participe également à plusieurs programmes de recherche au niveau européen ou avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, elle a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et de leurs structures. Il lui est ainsi possible de reproduire les effets de mer sur le mouvement des liquides dans les cuves des transporteurs de gaz naturel liquéfié, sur les efforts supportés par les systèmes d'amarrage ainsi que les phénomènes d'hydro-élasticité et de réponse des structures aux sollicitations engendrées par différents spectres de houle. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

De nombreuses synergies et opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

Les synergies avec les autres divisions du Groupe sont nombreuses :

- des synergies commerciales sont mises en œuvre pour les grands comptes ;
- la division Marine bénéficie notamment du savoir-faire et de l'expérience des autres divisions du Groupe en matière de santé et d'environnement qui peuvent être transposés pour enrichir son offre de services aux navires et aux armateurs. C'est le cas notamment des programmes Air Propre/Mer Propre, destinés à permettre aux armateurs de répondre aux nouvelles exigences de la réglementation internationale en matière de lutte contre la pollution, ou du programme Health, à l'intention plus particulièrement de l'industrie de la croisière pour se prémunir contre les risques d'atteinte à la santé des passagers, définissant entre autres les mesures de prévention à prendre à l'égard de la légionellose, développées initialement pour l'industrie hôtelière mais applicables aux navires de croisière ; et
- l'expertise technique ainsi que les outils et moyens de calcul de la division Marine sont utilisés par d'autres divisions du Groupe dans divers domaines tels que des projets industriels faisant intervenir des calculs de structures complexes ou des projets de génie civil maritime tels que par exemple la construction d'un port, où les études hydrodynamiques prennent un place importante.

Une stratégie fondée sur la qualité de service, la réactivité, la technicité et une forte présence auprès des armateurs et des chantiers navals

Deux éléments clés sont à noter concernant la nature du marché : (i) le choix de la société de classification relève habituellement de l'armateur, propriétaire et responsable du navire, et (ii) les activités « constructions neuves », « certification des équipements » et « navires en services » sont intimement liées aussi bien sur le plan technique que sur le plan commercial et de la relation client. La décision de l'armateur de faire appel à une société de classification, plutôt qu'à une autre, pour la construction de son navire est le plus souvent guidée par l'expérience qu'il a de la pratique de cette société pour ses navires en service. De la même façon, lorsqu'un armateur décide de retenir une société de classification pour la construction d'un nouveau navire en raison des compétences techniques et de la qualité de service particuliers à cette société, il aura dans la plupart des cas tendance à la conserver lors de la mise en service de son navire. Quant aux équipements classés, éléments constitutifs du navire, le choix de la société de classification découle de celui fait pour le navire.

Au cours des dernières années, dans un marché de la construction navale stimulé par une forte demande, l'influence des chantiers navals, en tant que recommandataires, dans le choix de la société de classification pour la construction des navires est devenue un facteur très important à prendre en compte dans la stratégie de développement poursuivie.

La stratégie de croissance interne du Groupe est ainsi conduite selon plusieurs axes :

- l'expansion géographique : renforcement de la présence du Groupe dans les principaux pays constructeurs de navires et développement des implantations dans les régions émergentes (Asie du Sud-Est et Inde) ;
- l'adaptation de la stratégie commerciale et des prestations techniques au nouveau positionnement des chantiers navals et à leur rôle grandissant de prescripteur dans le choix de la société de classification en intervenant très en amont dans les projets avec des équipes locales dédiées, travaillant en collaboration étroite avec les chantiers ;
- la poursuite de l'effort d'investissement dans les outils informatiques afin d'être en mesure de répondre aux attentes des chantiers navals et des armateurs et d'apporter une assistance technique de haut niveau dans le développement de solutions innovantes ;
- l'allocation de moyens spécifiques aux marchés les plus porteurs : pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, transporteurs de gaz naturel liquéfié, unités offshore ; et
- le développement de la base de clientèle armateur par des actions commerciales ciblées.

L'objectif du Groupe est d'accroître sa part de la flotte mondiale classée en s'appuyant principalement sur la croissance de son activité « constructions neuves » et pour cela de maintenir la part de marché

de cette activité à un niveau supérieur à 10% en tonnage, ce qui a également pour effet de diminuer l'âge moyen de sa flotte en service.

Ces différentes actions et la croissance de l'activité s'accompagnent d'importants investissements en ressources humaines (recrutement et formation).

La division Marine a également pris une initiative majeure en 2006 en saisissant l'opportunité de l'entrée en vigueur de nouvelles règles applicables aux vraquiers et aux pétroliers développées par l'IACS (CSR) pour se positionner immédiatement auprès des principaux chantiers navals chinois, sud-coréens et japonais, en s'appuyant sur des outils de calculs adaptés, développés dans un laps de temps très court, et grâce à la mise à disposition des chantiers navals d'équipes d'assistance spécialisées.

Accélération de l'automatisation et de l'utilisation de l'outil informatique

L'activité de classification et de certification des navires est soumise à une forte concurrence en matière de prix avec toutefois une prise en compte constante du niveau technique des prestations et de la qualité de service. Dans ce contexte, l'efficacité de l'organisation, l'automatisation des procédures et l'effet d'échelle jouent un rôle particulièrement important dans le maintien d'un bon niveau de rentabilité.

A cet égard, la division Marine a su se doter très tôt d'outils informatiques de gestion et d'automatisation des tâches et de suivi en temps réel de la flotte classée par Bureau Veritas tels que les systèmes Neptune et ASMS pour les « navires en service » (caractéristiques et statut des navires, visites effectuées et rapports, facturation, etc.), VeriSTAR Project Management pour les « constructions neuves » et la « certification des équipements », ou le portail VeriSTAR Info pour l'accès des clients aux informations relatives à leurs navires et aux réglementations en vigueur. Ces outils et l'organisation mise en place ont permis de bénéficier au mieux de l'effet d'échelle pour maintenir le niveau de rentabilité de la division à un niveau élevé.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise place est très décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

La division Marine dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Les navires en service sont suivis à partir de 9 Centres Marine principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami et Singapour) et de 330 centres de visites. Le Centre Marine Copenhague a été réuni avec celui de Rotterdam en 2007.

Par ailleurs, la division Marine dispose d'une direction technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la direction grand-comptes coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.5.2. Industrie

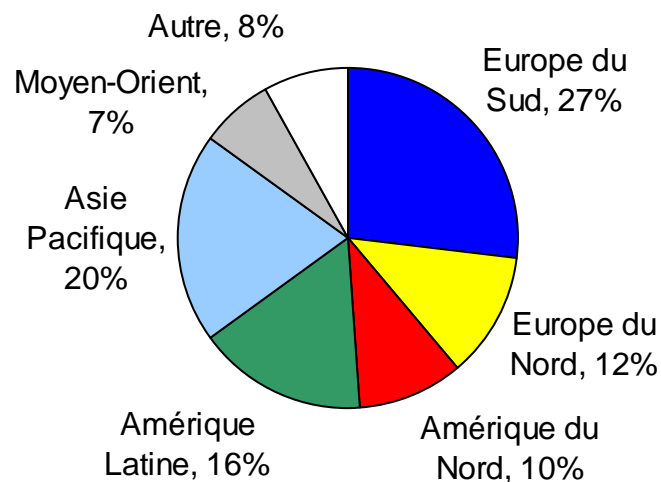
L'activité de la division Industrie consiste à vérifier la conformité de projets, d'équipements ou d'installations industrielles aux normes qui leur sont applicables : normes nationales, normes européennes, normes de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME) ou standards propres à certains clients ou projets industriels. Les segments de marchés du Groupe les plus dynamiques et à fort potentiel, en termes de croissance du chiffre d'affaires, sont :

- le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité) ;
- les industries de process (chimie, pétrochimie, engrais, bois et papier, sidérurgie et transformation des métaux) ; et
- les industries minières et des minéraux.

Le Groupe intervient à toutes les étapes du cycle économique d'un équipement ou d'une installation : de la conception (approbation des plans) à la vérification des conditions de son utilisation ou de son exploitation, en passant par la fabrication (visites en usine) et le montage (visites sur sites).

La division Industrie a généré un chiffre d'affaires de 299 millions d'euros en 2007 (soit 14% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 11,7%.

En 2007, le chiffre d'affaires de la division est réparti de manière relativement homogène entre les différentes zones géographiques selon le graphique ci-dessous.



UNE OFFRE DE SERVICES INTEGREE COUVRANT TOUS LES ASPECTS DE QUALITE, D'INTEGRITE ET DE SECURITE D'UN PROJET INDUSTRIEL

Une offre particulièrement diversifiée

L'offre de services du Groupe dans le domaine des services liés à l'industrie présente une diversité à la fois en termes de secteurs d'intervention, de services offerts et de zones géographiques couvertes.

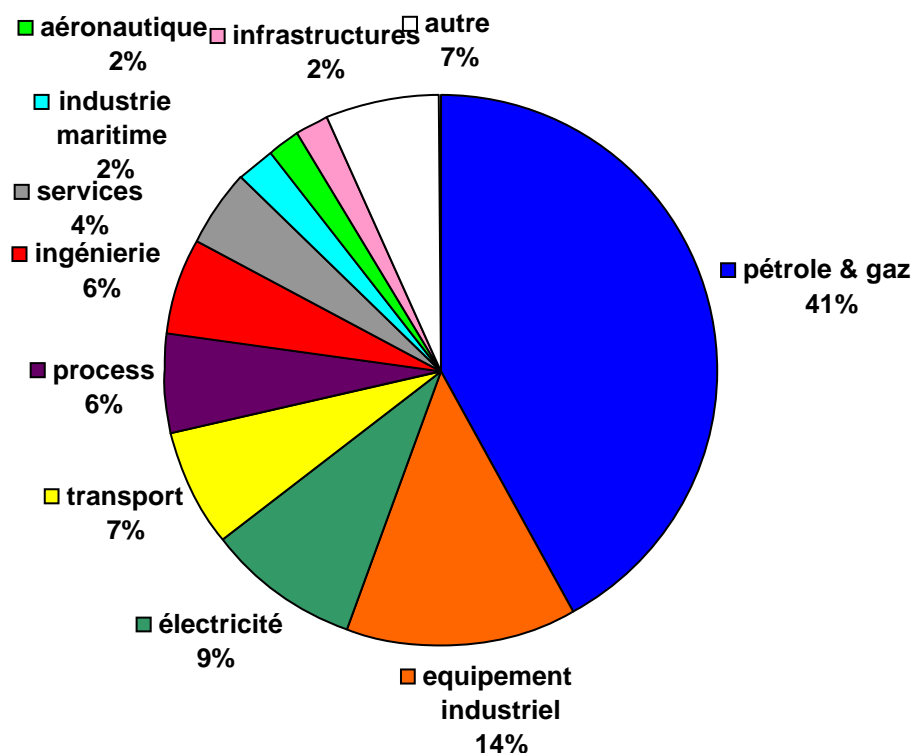
Des secteurs d'intervention variés

Le Groupe est présent notamment dans le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité), les industries de process, le secteur des équipements industriels et le secteur des transports. Dans ces différents secteurs, le Groupe intervient sur tous types d'installations ou d'équipements :

- dans le secteur du pétrole et du gaz, le Groupe intervient sur les installations de production, de stockage et de distribution (on shore et off shore) ;

- dans le secteur de l'électricité, le Groupe intervient sur les centrales nucléaires, les centrales thermiques, les centrales de cogénération, les équipements et installations dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division Industrie en 2007 par secteur d'intervention :



Une offre de services exhaustive

Les services proposés par la division Industrie du Groupe couvrent l'ensemble du cycle de vie d'un projet industriel :

- audit des études de faisabilité ;
- revue de conception et vérification de plans ;
- qualification et surveillance des fournisseurs ;
- inspections en usines et sur sites ;
- assurance et contrôle qualité ;
- inspection et audits en vue de la certification d'équipement conformément aux directives européennes (« marquage CE ») ou américaines (ASME) ;
- tests de matériaux en laboratoire, contrôles non destructifs sur site ; et
- assistance à la gestion de la maintenance des installations.

Une large couverture géographique

La division Industrie est présente sur tous les grands pays industriels (France, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis, Japon, Australie) comme sur les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et d'autres zones à forte croissance (Moyen-Orient, Turquie, Mexique).

Une clientèle relativement concentrée

La clientèle de la division Industrie est relativement concentrée : les 20 clients les plus importants représentaient en effet 28% du chiffre d'affaires en 2007. Parmi les principaux clients, on relève essentiellement des groupes pétroliers (Petrobras, Total, ENI, Shell, ADNOC, PEMEX), des groupes énergétiques (Areva, EDF, Suez) et des sociétés d'ingénierie.

Le Groupe conclut cependant généralement un grand nombre de contrats avec chacun de ces clients, recouvrant des tailles variables (des petits contrats d'inspection en usine jusqu'aux projets d'inspection multi sites). De plus, pour certains de ces clients majeurs, le Groupe maintient des relations commerciales dans d'autres divisions (IVS, HSE, Marine). Enfin, le Groupe entretient des relations historiques avec certains de ses principaux clients de la division Industrie, tels que Total, EDF et Petrobras.

LE GROUPE EVOLUE SUR UN MARCHÉ DYNAMIQUE

Un marché en croissance soutenue

La division Industrie évolue sur un marché mondial actuellement extrêmement dynamique, dont la valeur est estimée par la Société à plus de 7 milliards d'euros. Plusieurs facteurs contribuent à cette croissance solide :

- des facteurs communs à l'ensemble des segments industriels tels que :
 - le renforcement des réglementations QHSE ;
 - la prise de conscience grandissante de la gravité de certains risques industriels ;
 - le vieillissement de certaines infrastructures industrielles dans les pays industrialisés et la volonté de prolonger leur durée de vie et de les mettre en conformité avec les nouvelles normes ;
 - la croissance accélérée des investissements industriels dans les pays émergents, au premier rang desquels la Chine ; et
 - la complexité grandissante des projets et des opérations mettant en œuvre des pays, des acteurs et des disciplines différents en forte interaction
- des facteurs propres aux segments de l'énergie :
 - une croissance des investissements en infrastructures (pétrole, gaz et autres énergies). L'IEA (International Energy Agency) dans son World Energy Outlook 2007, a revu à la hausse de 1,7 trillions de dollars ses projections en termes d'investissements cumulés sur la période 2006-2030 à 22 trillions de dollars ; et
 - en sus de la croissance intrinsèque des investissements, le Groupe profite de la transformation du marché qui se caractérise par le vieillissement du parc existant des installations qui sont utilisées à leur maximum et même au-delà de leur durée de vie initiale, par l'émergence de l'approche intégrée dite de la « gestion de l'intégrité des actifs » ainsi que par la tendance des clients à externaliser la fonction QHSE. Il profite également de la nouvelle demande de certification générée par la réglementation des émissions de dioxyde de carbone.

Un marché caractérisé par de fortes barrières à l'entrée pour les grands contrats internationaux

Le Groupe estime que le domaine des services à l'industrie pour les grands contrats internationaux requiert certaines caractéristiques de la part des acteurs du marché qui constituent autant de barrières à l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché :

- la possession de toutes les accréditations requises en tant qu'organismes notifiés dans les pays de l'Union Européenne et en tant qu'agence de certification ASME aux Etats-Unis ;
- l'existence d'un réseau global d'experts présent sur tous les grands sites industriels mondiaux ; et
- le savoir-faire technique et la réputation d'experts techniques de premier plan.

UNE POSITION DE PREMIER PLAN CONFORTÉE PAR DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE

Une position de leader sur un marché fragmenté

Le marché des services destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux.

Le Groupe est l'un des trois leaders mondiaux de l'inspection et de la certification industrielle. Les principaux concurrents du Groupe, en termes de chiffre d'affaires, de diversité des secteurs d'intervention et de types de services offerts, sont les organismes de certification régionaux allemands (TÜV Süd, TÜV Nord et TÜV Rheinland), la société norvégienne DNV et la société suisse SGS.

D'autres acteurs, de moindre envergure et disposant d'un panel moins large de secteurs d'intervention et de types de services offerts, concurrencent néanmoins le Groupe dans un secteur précis (par exemple Lloyd's Register dans le secteur du rail), dans un marché déterminé (par exemple Moody International dans le domaine des inspections de fabrication) ou dans une zone géographique (par exemple Apave, en France).

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position parmi les leaders mondiaux du marché des services liés à l'industrie :

- l'implantation mondiale de son réseau ;
- une position de leader dans des segments clefs du marché : pétrole, gaz, électricité, transport ;
- une organisation interne qui s'adapte à la nature de chaque projet et permet de le suivre tout au long de son cycle de vie ;
- un panel complet de types de services offerts, de la conception du projet au contrôle de la fiabilité des actifs ;
- un très haut degré d'expertise technique interne ;
- la détention des accréditations nécessaires pour délivrer l'ensemble des certifications requises ; et
- des outils informatiques performants de reporting au client.

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie de la division Industrie s'articule autour des axes suivants :

- l'extension géographique de l'offre : le Groupe continuera à renforcer son réseau afin de constituer une plateforme d'intervention totalement globale, en s'appuyant sur les multiples implantations déjà

existantes (notamment en Europe, aux Etats-Unis, en Chine, au Japon, en Corée du Sud, en Australie, au Brésil ou en Turquie) ;

- le développement de l'offre de services, en s'appuyant sur la possibilité qu'a le Groupe d'offrir mondialement ses services en certifications européennes et ASME, ainsi qu'en se focalisant sur des types de services à haute valeur ajoutée, tels que la gestion de l'intégrité des actifs (Asset Integrity Management) et les inspections basées sur l'évaluation des risques (Risk Based Inspection) ;

- l'amélioration continue de la position commerciale du Groupe dans ses principaux marchés (pétrole, gaz, électricité, environnement) et acquisition d'une position significative dans d'autres marchés prioritaires (secteur minier, matériaux de construction, chimie, sidérurgie).

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisitions qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement selon les axes précédemment évoqués.

De réelles opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

La division Industrie développe de nombreuses synergies commerciales avec les autres divisions globales du Groupe, plus particulièrement les divisions IVS, HSE, Marine et Construction. A titre d'exemple, dans le secteur pétrolier off-shore, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou « floating production, storage and offloading ») met en jeu les compétences Marine pour la classification de la structure et les compétences Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions Industrie, IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, l'organisation de la division mondiale Industrie est décentralisée. Elle repose sur 17 pays principaux disposant de ressources techniques particulières qui en font des centres de compétences pour leurs régions. Ces pays sont les suivants : France, Espagne, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Russie, Etats-Unis, Brésil, Mexique, Australie, Turquie, Emirats Arabes Unis, Inde, Malaisie, Chine et Japon.

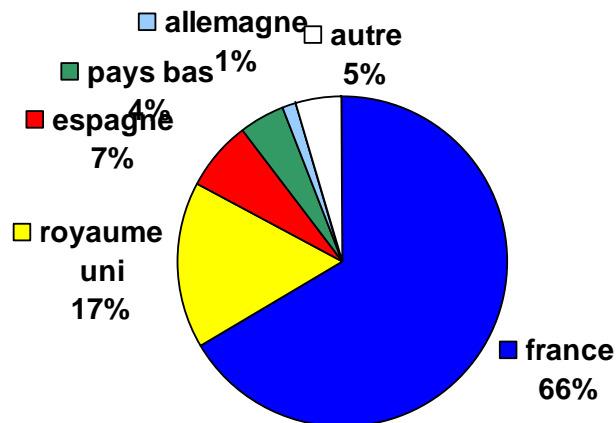
Ces 17 pays principaux sont appuyés par une organisation centrale consacrée au développement de nouveaux produits, leur dissémination dans le réseau ainsi qu'au déploiement de plateformes informatiques de production de nos services. Cette organisation assiste également les pays dans l'élaboration des grands appels offres internationaux.

1.5.3. Inspection et Vérification en Service

L'activité de la division Inspection et Vérification en Service (IVS) consiste à vérifier la conformité aux exigences réglementaires en vigueur d'installations techniques (électricité, ascenseurs, appareils de levage, équipements sous pression, sécurité incendie) équipant bâtiments et infrastructures.

Cette division a généré en 2007 un chiffre d'affaires de 269 millions d'euros (soit 13% du chiffre d'affaires consolidé du groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 9,0%. Le groupe est un des leaders européens sur le marché de l'inspection en service. La division IVS dispose de positions-clés historiques en France et au Royaume-Uni et s'est plus récemment développée au Benelux, en Espagne avec l'acquisition d'ECA, en Allemagne et en Europe de l'Est.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division IVS en 2007 par zone géographique :



UNE OFFRE GLOBALE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le groupe propose une gamme complète de services permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires d'inspection périodiques.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection de la division incluent :

- les installations électriques ;
- les appareils de levage et autres équipements de travail ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie) ;
- les ascenseurs ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes) ;
- les portes automatiques ; et
- les appareils à rayonnement ionisant.

En France, principal marché de la division (66% du chiffre d'affaires de la division en 2007 et une marge opérationnelle de 11%), les missions concernent en majorité des installations électriques (60% du chiffre d'affaires de la division en France), le solde se répartissant entre appareils de levage (15%), équipements de sécurité incendie (7%), ascenseurs (4%), machines (3%), équipements sous pression (1%), les installations thermiques (5%) et diverses missions (5%).

En Espagne au travers de l'acquisition d'ECA, les missions concernent l'ensemble des domaines techniques cités ci-dessus, avec un développement important des vérifications des installations électriques basse tension.

Au Royaume-Uni, les missions concernent en majorité les installations fixes électriques et de levage, les ascenseurs et les équipements sous pression. Aux Pays-Bas, elles portent essentiellement sur des installations électriques, des systèmes de sécurité incendie, des ascenseurs et des équipements sous pression.

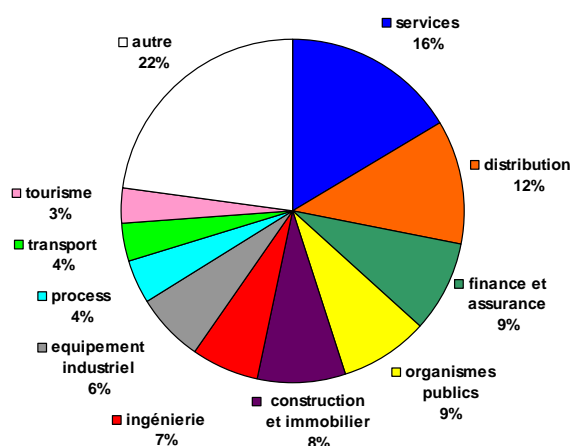
Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale (avant la mise en service des équipements) ou périodique (durant la vie de l'équipement).

Le groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité ; et
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques.

UNE ACTIVITE A FORTE RECURRENCE

La base de clientèle du groupe, présentée dans le graphique ci-dessous (en pourcentage du chiffre d'affaires 2007 de la division), est large et inclut des sociétés de segments divers au premier rang desquels les sociétés issues des segments des services, de la distribution, des organismes publics, ainsi que les compagnies d'assurance.



Plus de 60% du chiffre d'affaires de la division sont considérés comme récurrents et correspondent aux contrats pluriannuels et aux contrats annuels renouvelés de façon automatique (notamment pour les inspections réglementaires). La proportion de contrats de longue durée varie toutefois selon les pays. En 2007, la part du chiffre d'affaires récurrent est estimée à 70% en France, à 60% au Royaume-Uni et en Espagne et à seulement 10% en Italie, marché en cours d'ouverture. La plus forte récurrence de l'activité en France s'explique par des habitudes de marché (les clients changent peu de fournisseurs), par l'importance des grands comptes qui contractent ce type de services pour une durée de 2 à 6 ans et par la notoriété de la marque Bureau Veritas sur le marché français. Par ailleurs, les clients font généralement appel aux services de la division pour la vérification de conformité de plusieurs installations techniques (entre 2 et 4 selon les pays).

De manière générale, la taille moyenne des facturations de la division est faible, en particulier en Espagne (350 euros), le maximum étant atteint au Royaume-Uni (3.000 euros), avec une moyenne de 1.200 euros en France. Toutefois, les contrats avec les grands comptes (sociétés multinationales) représentent des montants plus importants, de 150.000 euros à 5 millions d'euros par contrat, et sont le plus souvent conclus pour une durée supérieure à 3 ans.

A titre d'exemple, le groupe détient des contrats longue durée (entre 3 et 6 ans) notamment avec les clients suivants : Carrefour, CEA, France Telecom, BNP, EDF, RTE, SUEZ en France ; ENI, SANOFI AVENTIS en Italie ; British Airways, Norwich Union, Tarmac Group et Rolls Royce au Royaume-Uni, Generalidad de Catalogne en Espagne.

DES MARCHES DONT LA DYNAMIQUE EST LIEE A L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE ET A L'OUVERTURE PROGRESSIVE A LA CONCURRENCE

Le marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, est estimé par le groupe à plus de 7 milliards d'euros en Europe.

Les pays dans lesquels la division IVS opère présentent certaines caractéristiques communes qui déterminent la dynamique du marché :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, codes du travail locaux) est de plus en plus contraignant et la responsabilité pénale des chefs d'établissement est de plus en plus souvent mise en jeu. Les exigences réglementaires locales en termes de compétence initiale, de formation continue, de méthodologie et d'outils informatiques renforcent la tendance à l'externalisation de ces activités par les entreprises auprès de sociétés spécialisées dans l'inspection ;
- les états se désengagent des activités d'inspections réglementaires au profit de sociétés qu'ils accréditent ou agréent (Italie, Europe de l'Est) ;
- les assureurs ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités traditionnelles d'inspection liées à l'émission de polices dommages. Dans ce cas, ils externalisent ces activités auprès de sociétés d'inspections.

Les degrés d'ouverture des marchés diffèrent encore fortement selon les pays :

- certains marchés sont largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux) ;
- certains marchés restent des monopoles publics (Russie, Chine) ou s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Europe de l'Est, Italie) ; et
- certains marchés restent des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni).

UNE POSITION DE LEADER EN EUROPE ET UNE STRATEGIE DE CROISSANCE GLOBALE

Une position de leader en Europe confortée par de multiples avantages concurrentiels

Le Groupe estime être l'un des principaux acteurs du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France, à égalité avec Apave pour certaines installations techniques, et devant Dekra Norisko et Socotec. Sur le marché espagnol, très fragmenté, le Groupe suite au rachat d'ECA figure parmi les principaux acteurs, de même qu'aux Pays-Bas, marché qui demeure dominé par Lloyd's Register. En Italie, le marché reste contrôlé par un nombre restreint d'acteurs semi-publics (ASL et ISPEL). Au Royaume-Uni, les compagnies d'assurance (Royal Sun Alliance, Zurich, Allianz, HSB) détiennent environ 80% du marché, mais le Groupe dispose néanmoins d'une présence importante.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

- le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multi-sites), grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et
- le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe, notamment : rapports ergonomiques permettant de tracer tous les points essentiels de l'inspection, outils informatiques « embarqués » permettant de délivrer les rapports en

temps réel, outils d'optimisation de la planification des inspecteurs (déploiement d'outils informatiques en France, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays Bas).

Une stratégie de croissance globale déclinée en fonction des spécificités pays

La stratégie globale de croissance et de consolidation du Groupe dans le domaine de l'inspection en service s'articule autour de plusieurs axes :

- consolider et compléter le réseau européen par l'obtention d'autorisations d'exercer dans les principaux pays et par des partenariats avec des acteurs locaux de référence dans les autres pays. En particulier, le Groupe entend compléter son réseau européen d'accréditations sur les principaux marchés suivants : sécurité-incendie (Royaume-Uni, Allemagne, Scandinavie et Europe de l'Est), équipements sous pression (Allemagne et Scandinavie), appareils de levage (Italie, Allemagne et Europe de l'Est) et installations électriques (Allemagne et Suède) ;
- consolider les marchés en cours d'ouverture par une politique d'acquisitions ciblées pour atteindre la taille critique (Europe de l'Est, Italie, Scandinavie, Pays Baltes) ;
- renforcer une offre de prestations homogènes pour les grands comptes internationaux leur assurant un suivi du niveau de sécurité de leurs équipements et installations équivalent sur tous leurs sites ; et
- lancer de nouveaux services en utilisant les compétences de cette division (tels que le suivi de la maintenance externalisée sur lequel des contrats significatifs ont été acquis en 2007).

Cette stratégie se décline différemment selon les zones géographiques cibles de la division :

- France : continuer la mise en place d'outils de fidélisation des clients (portails dédiés) et améliorer la rentabilité des prestations en généralisant les outils de nomadisme des inspecteurs (rapports informatisés, équipements portables) et en simplifiant les méthodologies techniques ;
- Espagne : conforter la position de leader du marché suite au rachat d'ECA à la fois d'un point de vue commercial (réseau dense, couverture complète de l'offre) mais aussi technique (outils de production optimisés, portail client) ;
- Pays-Bas : mener une politique d'acquisitions ciblées afin d'étendre l'offre de services sur l'ensemble du marché local ;
- Royaume-Uni : développer une action commerciale spécifiquement ciblée sur les grands comptes, améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés et mettre en place de nouvelles offres s'appuyant sur l'appartenance au réseau du Groupe (offres globales multi-sites, offres combinant les prestations de plusieurs divisions) ;
- Italie : consolider le marché fragmenté en devenant le leader par une politique d'acquisitions ciblées, poursuivre le déploiement des outils technologiques utilisés en France en les adaptant au contexte local et développer les ventes en s'appuyant sur les structures régionales des ventes mises en place en 2007 ; et
- Allemagne : renforcer la présence locale pour accompagner les clients internationaux de la division sur leurs projets dans ce pays.

Des synergies importantes avec certaines divisions du Groupe

La division IVS bénéficie de synergies importantes avec certaines des autres divisions du Groupe, au premier rang desquelles, les divisions Construction et HSE. Ainsi, dans le cas d'un bâtiment neuf contrôlé par la division Construction, une offre d'inspection-vérification en service est systématiquement proposée dès la mise en exploitation du bâtiment. Par ailleurs, lorsqu'un client a confié au Groupe les missions d'inspections et de vérifications en service de ses installations, le Groupe, du fait de l'information technique dont il dispose au titre de ces missions, est très bien positionné pour toute mission d'inspection ou d'audit HSE que ce client pourrait rechercher.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

Les principaux leviers actuellement mis en œuvre en France sont la planification centralisée des visites d'inspection et l'optimisation des tournées des inspecteurs, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection, ainsi que l'informatisation des rapports. Le Groupe commence également à mettre en place et exploiter ces mesures dans les autres pays européens où sa présence commence à devenir significative sur le marché de l'IVS, en particulier au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et aux Pays Bas.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

La division IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- les pays européens, avec en priorité la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne et les Pays-Bas ;
- l'Australie, la Turquie, la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient.

Une direction technique centrale (en lien avec la direction technique de la division Industrie) assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support des équipes implantées localement :

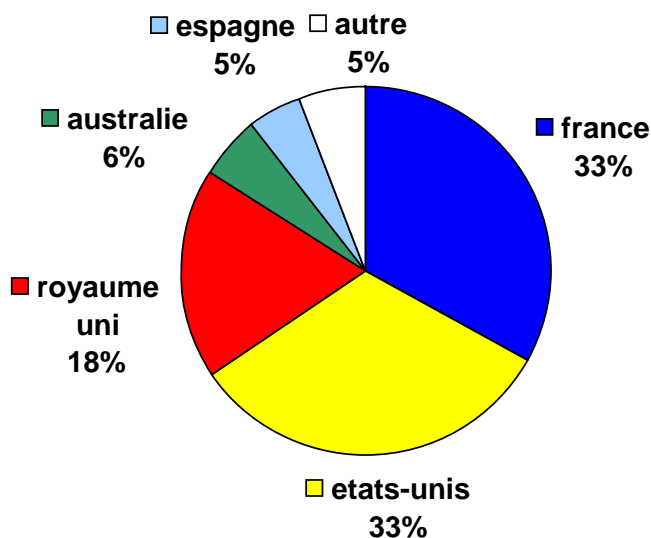
- support à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays ;
- support à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs) ; et
- support aux processus de re-engineering et d'optimisation des processus de production.

1.5.4. Hygiène, Sécurité & Environnement

L'activité de la division Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) consiste à aider les clients à maîtriser les risques d'accidents et de maladies du travail (Hygiène, Santé, Sécurité) ou de pollution des sols, de l'air et de l'eau (Environnement) par le biais de missions d'inspections, de diagnostics et d'audits.

En 2007, la division HSE a généré un chiffre d'affaires de 201 millions d'euros (soit 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 5,8%.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division HSE en 2007 par zone géographique.



UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DES PROBLEMATIQUES HSE AUPRES D'UNE CLIENTELE DIVERSIFIEE

Une offre globale couvrant l'ensemble des problématiques HSE

Le nombre et la complexité des réglementations destinées à maîtriser les risques liés à la santé, la sécurité et l'environnement augmentent avec le développement industriel et la prise en compte globale de ces problématiques. La préoccupation des entreprises est d'abord d'assurer la conformité à des obligations légales mais aussi de plus en plus de mettre en place des démarches volontaires pour améliorer leur performance HSE et démontrer leur contribution positive en matière de développement durable.

Pour répondre à cette demande complexe, la division HSE offre des prestations de vérifications de conformité, d'évaluation des risques et de conseil, regroupées par nature de prestations. On distingue ainsi deux grandes familles de produits :

- les services visant à contrôler et améliorer les effets de l'activité des entreprises sur l'environnement, qui couvrent les prestations de mesure des émissions atmosphériques, d'évaluation de la pollution des sols, d'assistance au montage des dossiers administratifs (études d'impact, autorisations de rejets, installations classées, identification-gestion-élimination des déchets, etc.). Ils ont représenté 40% du chiffre d'affaires 2007 de la division. Parmi ces derniers, le Groupe a décidé de mettre l'accent sur les prestations visant à accompagner les clients dans la recherche d'efficacité énergétique de leurs bâtiments et de leurs processus industriels et plus largement dans leur stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, segments qui offrent des potentiels de croissance importants ; et
- les services visant à assurer la protection de la santé et de la sécurité des employés et du public qui couvrent les prestations de contrôle des différents polluants à l'intérieur des bâtiments, de mesure des niveaux sonores et de recherche et gestion des matériaux contenant de l'amiante, de conseil visant à diminuer les accidents de travail et d'analyse des risques liés au processus industriel. Ils ont représenté 60% du chiffre d'affaires 2007 de la division.

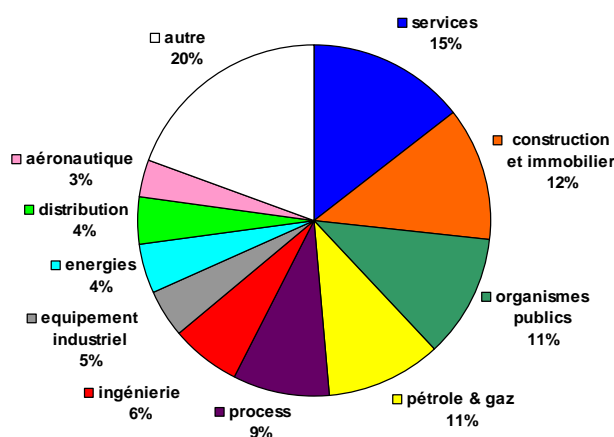
Au-delà des prestations de contrôle et d'assistance technique, la division HSE offre à ses clients et plus particulièrement aux départements HSE « des entreprises » des prestations à plus forte valeur ajoutée de type veille réglementaire, analyse des risques, audit de conformité et évaluation de la performance HSE qui peuvent couvrir l'ensemble des sites ou filiales en France et à l'étranger. La division HSE apporte ainsi à ses grands clients une assistance pour élaborer leur stratégie globale de responsabilité sociale.

L'offre de services HSE proposée par le Groupe permet donc de couvrir la majeure partie des besoins HSE de ses clients à l'aide d'outils et de méthodes homogènes en s'appuyant sur un réseau d'experts mondial.

Un portefeuille de clients diversifié

L'offre de la division HSE s'adresse à une base de clientèle très diversifiée. Concernant les services réglementaires aux titres desquels les sociétés doivent respecter les standards de Santé et de Sécurité au Travail, le Groupe dispose de clients dans l'ensemble des secteurs d'activité, avec une sur-représentation des industries susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement : pétrole et gaz (par exemple Total ou YPF), chimie, pharmacie, papier, énergie. Concernant les services contractés sur une base volontaire (notamment en relation avec les préoccupations de développement durable), la base de clients consiste principalement en de grandes sociétés multinationales soucieuses de véhiculer une image positive (par exemple General Electric, Arcelor, EDF, HP, Schindler, Nexans, Oxy ou Sony).

Le graphique ci-dessous, qui présente la répartition du chiffre d'affaires de la division HSE en 2007 en fonction des secteurs d'origine des clients, illustre la diversité du portefeuille clients de la division.



UN MARCHÉ PRESENTANT DE NOMBREUX LEVIERS DE CROISSANCE TANT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT QUE DANS CELUI DE L'HYGIENE OU DE LA SECURITE

La Société estime que le marché de la division HSE au niveau mondial représente un montant compris entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoires).

Plusieurs tendances favorables contribuent au développement de ce marché.

Dans le domaine de l'environnement, les facteurs suivants influent sur la croissance du marché :

- le réchauffement climatique a donné lieu à de nombreuses réglementations sur les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre soit du protocole de Kyoto (bourse d'échange de certificats d'émission, mécanisme de développement propre ou de mise en œuvre conjointe), soit d'une démarche volontaire de réduction des émissions comme en Californie ou dans les états du Nord-Est des Etats-Unis. Toutes ces réglementations génèrent une forte demande de prestations de mise en conformité, de certification et de vérification ;

- la forte augmentation des coûts d'énergie incite les entreprises à identifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie en ayant notamment recours à des diagnostics énergétiques ; et
- la plupart des pays industrialisés ont mis en place des réglementations relatives à la propreté des sols et de l'eau qui génèrent une forte demande de contrôles et d'analyses ; et
- la mise en application de la directive européenne REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, prévue en juin 2008. La directive européenne exige que les fabricants ou distributeurs de produits en Europe tracent, identifient et enregistrent les substances chimiques présentes dans les produits distribués en Europe. L'application de cette directive offre de nouveaux débouchés pour le groupe en matière de conseil pour la mise en place d'une politique dédiée à REACH, des formations ainsi que des prestations de suivi et de contrôle.

En outre, en matière d'Hygiène, Santé et Sécurité, la responsabilité financière et pénale des entreprises et de leurs dirigeants dans le cadre des accidents et maladies du travail a considérablement augmenté au cours des dernières années, entraînant une forte demande pour des prestations de diagnostics, de mise en conformité et de prévention.

Enfin les investisseurs institutionnels et privés prennent de plus en plus en compte les critères de responsabilité sociale et de développement durable dans le choix de leurs investissements, ce qui conduit les entreprises, en particulier celles qui sont cotées, à porter une attention croissante à l'amélioration de leur performance dans le domaine HSE.

Un marché qui présente de nombreuses opportunités de différenciation

Compte tenu des demandes de clients pour des prestations nécessitant une présence sur le site client dans le cadre d'un audit ou d'une inspection, la capacité d'offrir l'ensemble des prestations HSE (permettant une optimisation du coût et une diminution du temps de perturbation des équipes clientes) est aujourd'hui un véritable facteur de différenciation avec les autres acteurs.

Par ailleurs, les groupes internationaux souhaitent avoir une visibilité et une maîtrise des risques HSE sur l'ensemble de leurs activités au niveau mondial tout en assurant la conformité aux règles locales, notamment pour se prémunir contre d'éventuels risques pénaux ou un risque d'image, et afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle et leur performance financière. Le Groupe estime qu'une couverture géographique mondiale comme la sienne permet de répondre à cette attente des grands groupes internationaux.

Les reconnaissances et les accréditations délivrées par les organisations internationales et par les autorités locales constituent également des facteurs différenciant en termes de crédibilité, tout comme la réputation d'une entreprise comme Bureau Veritas présente sur le marché depuis plus de cent cinquante ans et bénéficiant de références dans tous les secteurs économiques.

UNE POSITION DE LEADER SUR UN MARCHÉ ENCORE TRÈS FRAGMENTÉ SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE

Une position de leader dans un marché encore très fragmenté

La présence internationale du Groupe a été développée au cours des trois dernières années à travers l'acquisition d'une dizaine de sociétés en particulier aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, aux Pays-Bas et en Australie. Le Groupe estime être en 2007 le 4ème acteur mondial sur ce marché en termes de chiffre d'affaires.

Le marché encore très fragmenté se compose de trois catégories d'acteurs :

- une douzaine de grands acteurs globaux (notamment les américains URS, ERM et Dupont Safety, le britannique RPS et le suisse SGS), dont fait partie le Groupe, qui représentent environ 20% du marché ;

- les grands acteurs locaux comme National Britannia au Royaume-Uni, Tetrattech aux Etats-Unis ou Coffey en Australie, qui représentent environ 20% du marché ; et
- les petites sociétés locales, généralement spécialisées, qui représentent plus de la moitié du marché.

De solides avantages concurrentiels

Le Groupe dispose de solides avantages concurrentiels qui devraient lui permettre de consolider sa position parmi les leaders mondiaux du marché HSE :

- il est accrédité comme organisme certificateur par de nombreuses autorités publiques locales et régionales ainsi que les principales organisations professionnelles ;
- il offre des services divers couvrant l'ensemble des services HSE ainsi que des services destinés à la phase d'investissements comme d'exploitation ;
- il dispose d'un réseau mondial lui permettant de répondre à des contrats nécessitant une intervention sur plusieurs sites à travers le monde ; et
- il a développé un haut niveau de compétence technique.

Une stratégie génératrice de croissance et visant à l'amélioration de la rentabilité

La stratégie HSE du Groupe est similaire à celle développée dans d'autres divisions plus matures comme la Certification : offrir des solutions globales à forte valeur ajoutée à des clients internationaux en s'appuyant sur une large gamme de services locaux et une forte présence géographique. Les moteurs de la mise en œuvre de cette stratégie sont :

- l'expansion géographique, principalement par croissance externe, conformément à la stratégie initiée depuis trois ans, avec notamment les acquisitions réalisées en 2005 : Clayton Group Services Inc. aux Etats-Unis, Casella Consulting Ltd au Royaume-Uni et la prise de contrôle d'ECA en Espagne en 2007 ;
- la « fertilisation croisée » du portefeuille de services offerts par la mise en commun et le partage des compétences et des expertises entre les pays. A titre d'exemple, l'expertise du Groupe dans le secteur de la qualité de l'air et de la gestion des rejets développée en France est utilisée pour accélérer le déploiement de ces mêmes activités au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe en particulier auprès de clients existants. De manière générale, des opportunités de cross-selling existent avec la plupart des autres divisions du Groupe, notamment les divisions IVS (l'inspection d'équipement sous pression pouvant générer des missions HSE au titre de la Directive 94/9/CE dite « Directive Atex » sur la maîtrise des risques d'explosion), Construction (impact environnemental, efficacité énergétique), Industrie (inspections liées aux équipements dangereux) et Certification (audits sur mesures incluant des préoccupations HSE) ; et
- le renforcement des équipes multidisciplinaires capables de délivrer des prestations à forte valeur ajoutée de type études et conseils dans les domaines de l'élaboration des stratégies de développement durable, de l'analyse des risques et des impacts environnementaux et de l'optimisation énergétique. Cette démarche sera conduite dans un premier temps en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Cette stratégie, couplée à des efforts locaux d'amélioration de l'efficacité opérationnelle des sociétés récemment acquises et des unités opérationnelles sous-performantes, devrait permettre de générer une croissance sensiblement supérieure à celle du marché et la poursuite de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, la division HSE est constituée d'unités opérationnelles spécialisées par pays et chargées de commercialiser et fournir les services HSE localement, ainsi que d'une équipe centrale chargée de définir la stratégie HSE du Groupe et sa déclinaison dans les

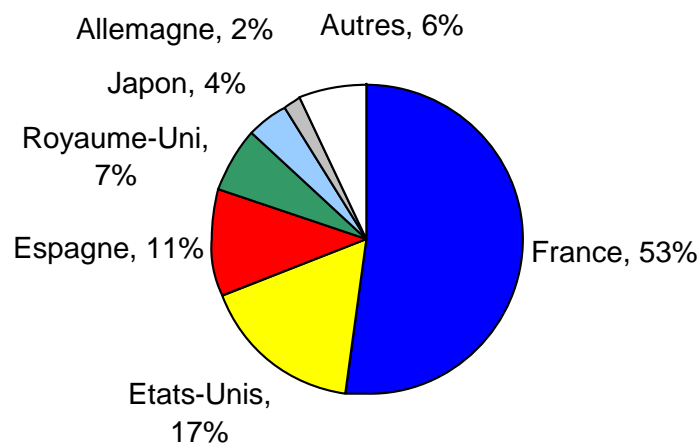
pays, de coordonner le développement des produits et services et d'animer les activités commerciales relatives aux opportunités internationales, en particulier pour les grands comptes.

L'équipe centrale de la division HSE est constituée de trois départements respectivement focalisés sur l'Hygiène et la Sécurité professionnelles (Occupational Health and Safety), l'optimisation énergétique (Energy Efficiency) et le développement commercial et l'animation du réseau des unités opérationnelles (Business Development & HSE Tribe Animation).

1.5.5. Construction

L'activité de la division Construction consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art, etc.) à différents référentiels techniques de solidité, d'étanchéité, de sécurité, de confort ou d'urbanisme. Cette vérification s'effectue au moyen de la réalisation, lors de la conception de l'ouvrage, de missions de revue et d'approbation de plans, des missions de mise en place et de suivi d'organisation qualité spécifique à chaque affaire et lors de la construction de l'ouvrage, de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits. La division Construction propose également des services complémentaires à ses missions principales (suivi de patrimoine immobilier, audits techniques), ainsi que des services liés aux phases post-construction de l'ouvrage (maintenance, adaptation, réhabilitation, démolition), permettant à ses clients de maîtriser l'ensemble des aspects Qualité/Sécurité/Environnement de leurs actifs immobiliers en construction ou en exploitation.

La division Construction a généré en 2007 un chiffre d'affaires de 393 millions d'euros (soit 19% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 11,6%. Le Groupe occupe une position de leader mondial sur le marché de la vérification de conformité appliquée au domaine de la construction, avec des positions clés en France, aux Etats-Unis, en Espagne, au Royaume-Uni et au Japon. Le graphique ci-dessous présente la répartition en 2007 du chiffre d'affaires de la division Construction par zone géographique.



UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES BATIMENTS PUBLICS, INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU D'HABITATION ET DES INFRASTRUCTURES (ROUTIERES, FERROVIAIRES, MARITIMES ET HYDRAULIQUES)

Une offre exhaustive couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage

L'offre du Groupe permet de répondre de manière exhaustive à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art) à différents référentiels techniques :

- référentiel technique de solidité (structure, séisme, géotechnique) ;
- référentiel technique d'étanchéité (façade, toiture, sous-sol) ;
- référentiel technique de sécurité (intrusion, incendie, chutes de hauteur) ;
- référentiel technique de confort (acoustique, thermique, qualité de l'air) ; et
- référentiel technique d'urbanisme (respect des codes en vigueur).

Cette vérification de conformité est effectuée au moyen de missions de revue et d'approbation de plans lors de la conception de l'ouvrage et de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits lors de la phase de construction de l'ouvrage.

Les services offerts regroupent également :

- les services visant à vérifier les dispositions prises sur les sites de construction pour prévenir les accidents (sécurité et protection des travailleurs, agents de sécurité sur les sites de construction) ;
- les services de suivi de projet (project monitoring) en matière de qualité et de conformité aux cahiers des charges contractuels et de respect des plannings (notamment pour des clients financiers éloignés des sites de construction et sur les grands projets d'ouvrages d'infrastructures) ;
- les services d'assistance à la gestion technique d'actifs et à la supervision de la maintenance des installations en service ; et
- les diagnostics réglementaires à la vente et à la location de patrimoine (dossiers de diagnostics techniques) et les diagnostics contractuels préalables à l'achat et à la vente de patrimoines (technical due diligence).

Le Groupe aide ainsi ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects de leurs projets de construction, et intervient donc sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

Une activité cyclique mais qui repose sur une base de clients stable

De manière générale, la proportion de revenus récurrents dans la division Construction est moins importante que la moyenne du Groupe, une importante partie de l'activité de la division étant liée aux cycles du secteur de la construction et aux phases de conception et construction d'ouvrages.

Ce caractère relativement cyclique de l'activité de la division est compensé par une base stable de clients, dans la mesure où plus de 50% des clients de la division sont des clients réguliers. Par ailleurs, le Groupe est également positionné sur des segments de marchés moins sensibles aux cycles de la construction de bâtiments privés (résidentiel, bureaux), tels que les marchés publics, dont la construction et l'exploitation d'infrastructures (qui dépendent des politiques d'investissement des Etats), ainsi que les marchés de la distribution ou de la santé (qui dépendent des politiques de santé publique). En France, le chiffre d'affaires 2007 par marché se décompose de la façon suivante :

promoteurs immobiliers (bureaux et résidentiel) 36%, services publics (y compris logements sociaux) 20%, sociétés de services (banques, assurances, distribution) 21%, industrie 17%, établissements de santé et autres (7%).

Les principaux clients de la division Construction incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs) ;
- les grands acteurs des services publics (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes...);
- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de grands patrimoines immobiliers internationaux
- les grandes sociétés de distribution ; et
- les industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou délocalisent (secteur automobile, énergie, services collectifs).

UN MARCHÉ AUX CARACTÉRISTIQUES VARIABLES SELON LES PAYS ET LES SEGMENTS

Le marché de la division Construction, que la Société estime au niveau mondial à plus de 10 milliards d'euros, se répartit entre marchés à caractère domestique et à caractère international.

La croissance mondiale en volume à long terme de ce marché est plus faible que le marché global mais la partie externalisée et privatisée du marché devrait connaître une croissance plus forte au vu de la tendance accrue à l'externalisation et à la privatisation, avec des variantes selon les pays et les segments et une dépendance aux cycles économiques plus forte que les autres métiers.

Marchés à caractère domestique

Les marchés à caractère domestique regroupent les services fournis à des sociétés privées (promoteurs, industriels, ingénierie) et à des administrations publiques (administrations d'Etat et administrations locales). Ces marchés présentent différents types de barrières à l'entrée :

- barrière réglementaire : agréments et accréditations nécessaires pour certains types de constructions ;
- barrière incitative : reconnaissance par les assureurs (ou réassureurs) de la capacité à délivrer des certificats de conformité ; et
- barrière des qualifications personnelles : nécessité de recourir à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire.

Marchés à caractère international

Les marchés à caractère international regroupent les services fournis à de grands acteurs internationaux construisant, acquérant ou gérant des actifs dans de nombreux pays. Il s'agit principalement des sociétés concessionnaires de services publics, des sociétés gérant des réseaux internationaux de service (loisirs, hôtels, assurances, banques,...), des investisseurs et gestionnaires de patrimoine immobilier existant, des sociétés de distribution et des industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou qui délocalisent.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de l'ouverture de nouveaux marchés

Sur chacun des grands marchés sur lesquels la société intervient (Europe, Etats-Unis, Japon), l'évolution du marché de services d'évaluation de conformité est fonction :

- du marché de la construction de bâtiments neufs et notamment, des deux segments principaux que sont le logement collectif et les bureaux ;
- de l'activité des investisseurs et plus généralement du volume des transactions de patrimoines immobiliers ;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc) ;
- de la création de nouveaux labels générant des demandes de certification (haute qualité environnementale, performance énergétique) ;
- de l'ouverture du marché de contrôle qualité et du suivi des infrastructures suite aux désengagements des services de l'Etat (routes, ponts, barrages,.....)
- de la volonté croissante de la part des sociétés de gestion de patrimoines immobiliers ainsi que des sociétés du secteur industriel ou de la grande distribution, d'externaliser le suivi et la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de leurs parcs d'immeubles ou d'installations ; et
- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées accréditées d'un nombre croissant de tâches d'évaluation de conformité des constructions existantes ou nouvelles. Cette évolution est notamment visible depuis cinq ans au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des Etats-Unis.

Des caractéristiques différentes selon les zones géographiques d'activité

Le marché français se répartit en trois segments principaux :

- le segment Contrôle Technique de Construction, qui correspond aux services de prévention des aléas techniques pouvant survenir lors de la construction d'un ouvrage, activité encadrée par la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 dite « Loi Spinetta » ;
- le segment Sécurité-Protection de la Santé, qui regroupe les services de gestion de la sécurité pendant les travaux : plans de prévention et vérifications réglementaires (échafaudages, grues, installations de chantier, machines) dont le développement est supporté dans tous les pays d'Europe par une directive ; et
- le segment Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure fragmenté mais qui connaît une croissance supérieure aux deux autres. Ce segment inclut les services d'assistance technique à la construction : audit sécurité, solidité du clos couvert, fonctionnement en vue ou en fin de travaux, assistance à ouverture d'établissements recevant du public, assistance à la maîtrise d'ouvrage de systèmes de sécurité incendie et accompagnement à la labellisation et certification des ouvrages.

Le marché espagnol du bâtiment d'habitations décroît, mais est compensé par une activité en croissance dans le secteur des infrastructures routières, ferroviaires et hydrauliques. Le segment Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure fragmenté comme en France connaît une croissance soutenue.

Le marché américain est potentiellement le marché le plus important au monde. Toutefois, le degré d'ouverture de ce marché est très variable selon les segments et les zones géographiques :

- le segment des tests de qualification des matériaux de construction est totalement ouvert à l'initiative privée ;
- le segment de l'approbation des plans en conformité avec les codes de la construction reste encore majoritairement sous contrôle public des municipalités et des comtés. Toutefois, l'externalisation au profit du secteur privé initiée il y a 10 ans (essentiellement en Californie, Floride, Texas et Colorado) est une tendance majeure du marché. Le Groupe, qui a réalisé en 2007, un chiffre d'affaires de 60 millions de dollars sur ce segment, s'est positionné comme le leader d'un marché qui devrait connaître une forte croissance sur la décennie à venir.

Au Japon, le même marché de l'approbation des plans en conformité avec les codes d'urbanisme et de construction s'est ouvert à la privatisation depuis cinq ans. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de conduire a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties. La mise en application de cette nouvelle loi a multiplié par deux le potentiel de ce marché pour Bureau Veritas.

Au Royaume-Uni, le Groupe n'est pour l'instant présent que sur le segment des tests de qualification des matériaux de construction.

Les activités de construction, de promotion et de transaction des immeubles résidentiels et tertiaires et des centres commerciaux se déplacent vers l'Europe de l'Est et certains pays à forte croissance ; les acteurs de l'Europe de l'Ouest exportent leur savoir-faire en entraînant avec eux leurs partenaires, dont le Groupe fait partie.

De même, grâce à l'expertise développée aux Etats-Unis, le groupe a remporté des contrats d'externalisation des activités d'approbation de plans de municipalités aux Emirats Arabes Unis (Abu Dhabi, Dubaï) et en Arabie Saoudite (Rabigh).

UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SOUTENUE PAR UNE STRATEGIE DE CROISSANCE CIBLEE SELON LES PAYS ET LES SEGMENTS

Une position de leader sur le marché de la construction

Sur le marché français, le Groupe occupe une place de co-leader avec Socotec et devant Apave. Sur le marché espagnol, le Groupe occupe une position de leader depuis l'acquisition de la société ECA.

Aux Etats-Unis, sur le segment des tests de qualification des matériaux de construction, le Groupe est un acteur de moyenne taille avec 28 millions de dollars de chiffre d'affaires réalisé en 2007, sur un marché dominé par PSI et RPS.

Aux Etats-Unis, le Groupe est un acteur de premier plan sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les codes d'urbanisme et de construction.

Au Japon, le Groupe occupe la place de numéro deux de ce même marché en très forte croissance derrière NIHON TERI.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;
- une couverture géographique étendue ; et
- une identification internationale unique de société tierce partie indépendante.

L'existence d'un réseau mondial présente des avantages d'ordre commercial et d'ordre organisationnel. Commercialement, le Groupe peut ainsi se positionner vis-à-vis d'acteurs globaux tels que les groupes de l'hôtellerie et de la distribution ou les grands fonds d'investissements dédiés à l'acquisition et à la revente de patrimoines immobiliers dans toutes les grandes régions urbanisées et industrielles du monde. Sur le plan organisationnel, le Groupe est en mesure de développer et de spécialiser des centres de compétences techniques à vocation continentale ou régionale (compétences en matière sismique et géotechnique, en matière d'efficacité énergétique et de performance des matériaux de construction).

Une stratégie de croissance ciblée selon les pays et les segments

Le Groupe entend mettre en œuvre les principaux axes stratégiques suivants afin d'asseoir sa position de leader :

- développer la présence du Groupe dans tous les pays clés où le marché du contrôle technique se privatise et où les réglementations se renforcent ; ce développement est facilité par la reconnaissance des assureurs et ré-assureurs, et par les références et le savoir-faire construits dans le cadre des réglementations Européennes.
- consolider son réseau de compétences techniques de haut niveau et développer un réseau mondial homogène partageant des méthodologies communes ;
- accroître l'activité du Groupe avec les grands comptes clés de l'hôtellerie, la distribution et des loisirs ; et
- renforcer la couverture géographique du Groupe afin d'accompagner les grands clients internationaux, notamment en Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient et Amérique Latine.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisition qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement selon les axes précédemment évoqués.

De réelles opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend mettre à profit les opportunités de cross-selling avec la division IVS. A titre d'exemple, en France, tous les ouvrages neufs contrôlés par la division Construction font l'objet d'une offre pour le suivi « en-service ». Le taux de transformation est très élevé, de l'ordre de 90%.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

Enfin, la stratégie du Groupe dans la division Construction vise à poursuivre l'amélioration de la marge opérationnelle de la division, en implantant dans un certain nombre de pays-clés (notamment les Etats-Unis et l'Espagne) l'ensemble des méthodes, processus et systèmes qui ont permis à la division Construction d'atteindre une marge opérationnelle élevée en France. Pour cela, plusieurs Plans d'Amélioration de la Performance Opérationnelle (« POP » ou « Process Optimization Projects ») ont été initiés et seront entièrement déployés d'ici la fin de l'exercice 2008. Les secteurs d'activités concernés sont le Contrôle Technique des constructions neuves en Espagne, les laboratoires d'analyses de matériaux de construction aux Etats-Unis et au Royaume-Uni et les bureaux d'approbation de plans de nouvelles constructions en Californie et au Texas.

Un plan est mis en place pour améliorer la marge opérationnelle des activités de suivi des infrastructures en Espagne, apportées par l'acquisition de la société ECA.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

La division Construction est structurée autour de quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie), aux Etats-Unis ainsi qu'au Japon.

A cette organisation par zone géographique s'ajoute une présence diffuse dans certains pays d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique, pour lesquels l'implantation du Groupe en France sert de centre de compétences techniques.

Cette organisation décentralisée s'appuie sur une équipe centrale basée à Paris et dédiée à deux segments particuliers : le segment des grands comptes, aujourd'hui limité à quelques clients du secteur hôtelier et de la distribution, et le segment des grands investisseurs prescripteurs de travaux d'audit technique sur de larges portefeuilles d'actifs immobiliers.

Dans le cadre de la structure matricielle, une communauté transversale de pratiques et de connaissances a été créée pour fédérer les principales entités géographiques de la division afin de :

- partager les bonnes pratiques, les références et les outils ;
- recenser et partager les compétences techniques de haut niveau ;
- rédiger des notes techniques pour chaque pays (risques, environnement juridique, méthodologies de travail) ; et

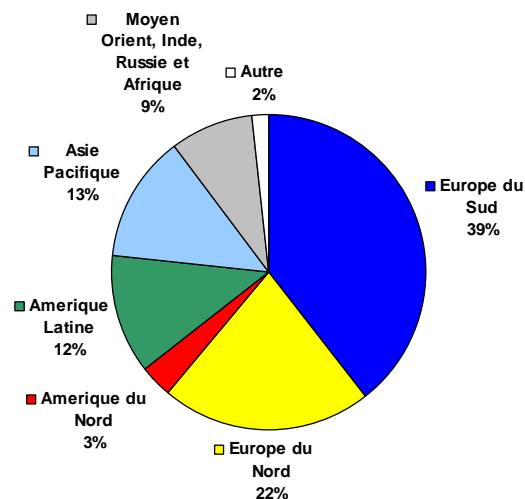
- gérer les grands projets multinationaux de gestion d'actifs et d'audits techniques.

En 2008, une structure centrale a été créée, totalement dédiée à l'animation de cette communauté de pratiques, permettant en sus de détecter les managers compétents dans ces métiers, mobiles géographiquement et capable d'apporter aux pays cibles une aide dans le développement de ces services et une pertinence dans l'élaboration et la mise en place rapide des stratégies locales.

1.5.6. Certification

L'activité de la division Certification consiste principalement à certifier que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement, utilisés par les clients du Groupe sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO) ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels. S'y ajoutent les services de certification auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

La division Certification a généré un chiffre d'affaires de 247 millions d'euros (soit 12% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 18,6% en 2007. Le Groupe est leader sur le marché mondial de la certification avec des positions clés notamment en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Turquie, au Brésil, en Inde, au Japon, en Chine et en Thaïlande. Au total, la division Certification est présente dans 78 pays. La répartition géographique de son chiffre d'affaires en 2007 est présentée dans le graphique suivant :



UNE OFFRE COUVRANT TOUS LES GRANDS REFERENTIELS DES SYSTEMES DE GESTION DE QUALITE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT

Une offre couvrant une large gamme de référentiels sur la base de missions classiques ou sur-mesure

La division Certification offre principalement des services de certification de systèmes de gestion de la qualité, de l'environnement, de la santé-sécurité et de la responsabilité sociale. En France, elle offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire, sous la marque Qualité France (5% du chiffre d'affaires total de la division) ainsi que des services de certification de navigabilité des avions opérant sous pavillon français, cette dernière activité s'exerçant par délégation de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les principaux standards de qualité couverts par les services de la division sont les suivants : ISO 9001 (gestion de la qualité), ISO/TS 16949 (gestion de la qualité dans l'industrie automobile), ISO

14001 (gestion de l'environnement), OHSAS 18001 (gestion de la santé sécurité), SA 8000 (standard de responsabilité sociale), ISO 22000 et HACCP (gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire).

L'offre de services de certification de systèmes inclut :

- des missions classiques de certification de systèmes de management, fondées sur les standards publics applicables à chaque segment de marché (Qualité, Environnement, Sécurité, Agroindustrie et Responsabilité Sociale) et/ou au secteur industriel dans lequel opère le client (industrie automobile, aéronautique, agroalimentaire, forêt/bois, etc.) ; et

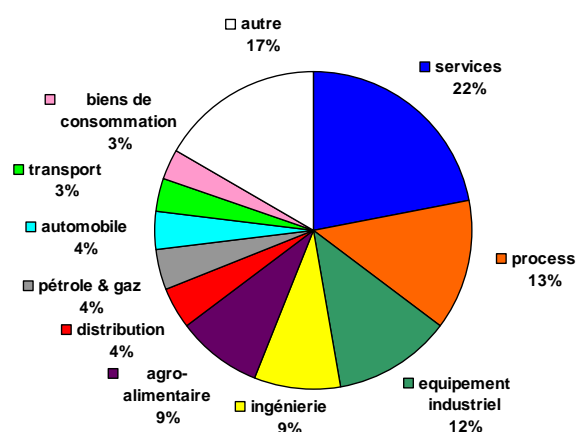
- des missions « sur mesure » de certification de services (Customised Services), selon un référentiel élaboré par le client lui-même ou par le Groupe : audit de fournisseurs, audit de réseau, audit interne, etc. Ce type de services est particulièrement adapté aux sociétés de grande taille.

En 2006-2007, la division Certification a lancé « Vericert », une approche de certification innovante qui consiste à bâtir pour une entreprise un audit et une évaluation de performance sur mesure. Cette approche intègre les paramètres des normes ISO 9001 (Qualité) et 14001 (Environnement) ainsi que OHSAS 18001 (gestion de la santé et la sécurité dans le monde du travail) et s'appuie sur un outil d'audit qui permet d'adapter et de focaliser l'audit sur les risques propres au secteur d'activité de l'entreprise et à son organisation afin d'en évaluer la conformité et la performance avec une approche de scoring (système de notation).

L'offre de la division Certification permet donc au Groupe de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients avec une large gamme de référentiels dans les domaines de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité, de l'environnement et de la responsabilité sociale.

Au 1er janvier 2007, le Groupe a rattaché ses services de certification de navigabilité des avions opérant sous pavillon français, s'exerçant par délégation de la Direction Générale de l'Aviation Civile (représentant un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros en 2007) à la division Certification. Ces services étaient précédemment rattachés à la division Services aux Gouvernements et Commerce International.

En 2007, la répartition du chiffre d'affaires de la division Certification par type de mission est présentée par le graphique ci-dessous :



Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle de la division Certification, qui compte près de 100.000 clients, se divise en deux catégories :

- les grandes sociétés internationales comme Sony, IBM, Nestlé, Peugeot ou Audi recherchant une certification externe de leurs systèmes de gestion de la qualité, sécurité et environnement pour l'ensemble de leurs sites dans le monde. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards désignés par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ; et

- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique, pharmaceutique.

Une forte récurrence des revenus

Les revenus de la division Certification sont récurrents dans la mesure où environ 90% des contrats sont pluriannuels. Grâce au portefeuille de contrats long terme, en tenant compte des nouveaux contrats qu'il gagne chaque année et de la croissance de la division, le Groupe considère qu'il a une visibilité forte sur 70% du chiffre d'affaires qui sera réalisé l'année suivante dans la division Certification. Les services de certification sont en effet fournis sur la base d'un cycle correspondant généralement à trois ans, avec une première phase d'audit initial durant la première année, puis des audits renouvelés à travers des visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux d'attrition observé lors de ces re-certifications triennales est extrêmement faible. Il varie selon les pays de 1% à 5% maximum et correspond le plus souvent à des clients ayant cessé leur activité ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE PRESENTANT DE FORTES BARRIERES A L'ENTREE

Un marché en forte croissance globale

L'achat par un client d'un service de certification est effectué sur une base volontaire, dans la mesure où aucune réglementation n'impose de certification, mais il existe des facteurs incitatifs pour les entreprises :

- certains pays octroient des avantages aux entreprises qui initient des procédures de certification (subventions, réductions d'impôt) ; et
- l'obtention d'une certification est souvent requise pour participer à des appels d'offres publics et/ou pour être référencé par certains clients.

Pour les petites et moyennes entreprises, la certification représente un avantage concurrentiel, voire une exigence de leurs clients et donneurs d'ordre. Pour les grandes entreprises internationales disposant d'implantations réparties sur plusieurs pays et continents, elle est le moyen de rationaliser les processus et de généraliser les bonnes pratiques dans le monde entier.

Des profils de croissance différents selon les segments du marché

Le marché de la certification de systèmes au niveau mondial est estimé par la Société à plus de 3 milliards d'euros en 2007 et se répartit en trois principaux segments ayant des profils de croissance différents :

- le segment Qualité représente environ 55% du marché mondial de la certification de systèmes. Il devrait connaître une croissance relativement faible durant les prochaines années. Ce segment est principalement constitué des services de certification fondés sur la norme ISO 9001 ainsi que les normes spécifiques aux secteurs aéronautique (EN/AS/JISQ 9100) et automobile (ISO/TS 16949) ;
- le segment Sécurité, Santé, Environnement, Responsabilité sociale et sécurité alimentaire représente environ 35% du marché mondial de la certification de systèmes. La croissance rapide de ce segment est portée par l'utilisation accrue de la norme environnementale ISO 14001, des référentiels de la filière Forêt/Bois, des normes relatives à la sécurité au travail (OHSAS 18001) et à la responsabilité sociale (SA 8000) ainsi que des référentiels sur l'hygiène et la sécurité des filières agroalimentaires (HACCP, ISO 22000) ou encore les référentiels sur la sécurité de la gestion de l'information (ISO 27000) ; et
- aujourd'hui, selon le Groupe, le segment des services de certification adaptés aux besoins propres des grandes entreprises représente environ 10% du marché mondial de la certification de systèmes.

Ce segment connaît lui aussi une croissance rapide, qui devrait être soutenue par le souhait des grandes entreprises internationales d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement (fournisseurs) et de leur chaîne de distribution (distributeurs, agents, succursales ou franchisés) afin d'être moins vulnérables en termes économiques et financiers comme en termes de qualité et de réputation. Ces certifications se font à partir de référentiels et de méthodologies d'audits adaptés à chaque client, à ses priorités, ainsi qu'aux objectifs qu'il poursuit.

De fortes barrières à l'entrée prévenant l'émergence de nouveaux acteurs

L'émergence de nouveaux acteurs sur le marché de la Certification est rendue difficile par l'existence de fortes barrières à l'entrée :

- nécessité d'obtenir et de maintenir un dispositif d'accréditations mondiales, fondé sur des règles et procédures internes validées par les organismes accréditeurs. Le Groupe est ainsi accrédité par plus de 30 organismes nationaux de certification. Certaines de ces accréditations peuvent être utilisées sur une base mondiale, par exemple les accréditations UKAS (Royaume-Uni) et ANAB (Etats-Unis) ;
- nécessité de disposer d'un réseau d'auditeurs qualifiés dans les différents produits et disposant d'une expérience appropriée dans chaque secteur industriel couvert ; et
- nécessité d'atteindre une taille critique au niveau local, une part de marché minimale étant nécessaire afin d'être rentable dans les grands pays.

UNE POSITION DE LEADER MONDIAL DU MARCHE DE LA CERTIFICATION EN TERMES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Une offre adaptée aux besoins des clients

En 2007, le Groupe estime être le principal acteur aux côtés de quelques autres acteurs globaux (SGS, DNV, BSI et Lloyd's Register), d'un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité certification mondiale étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

En particulier, le Groupe estime être le premier acteur du marché au Brésil, aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne, en Belgique et en Thaïlande, et est la principale entreprise du secteur derrière les organismes nationaux de certification en France, au Japon, en Turquie, en Pologne et en Russie.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe dispose de solides atouts concurrentiels :

- une offre diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification ;
- de nombreuses synergies avec les autres pôles du Groupe offrant à la fois des opportunités de ventes croisées (cross-selling), des synergies entre les équipes commerciales sur les grands comptes (clients multi-sites et disposant d'un réseau international) et un partage des back-offices et des outils de marketing ; et
- un réseau mondial d'auditeurs qualifiés dans les principales zones géographiques qui assure au Groupe une taille critique sur les marchés locaux.

Une stratégie de croissance ciblée

Le Groupe entend mettre en œuvre une stratégie de croissance fondée sur les principaux axes suivants :

- concentrer les efforts commerciaux sur les grands comptes dans des secteurs industriels clés (aéronautique, automobile, électronique, transport, pétrole et gaz) et sur l'ensemble des opérateurs dans certaines filières (agroalimentaire, bois-papier-ameublement) ;

- poursuivre la pénétration du marché de masse (mass market) en exploitant l'activité liée à la norme ISO 9000 dans des zones où le potentiel de croissance demeure important et en développant l'activité sur des segments à forte croissance tels qu'ISO 14000 (management environnemental), OHSAS (gestion de la santé et la sécurité dans le monde du travail) ou ISO 27000 (système de management de la sécurité des Informations) ;
- mener une politique d'acquisitions ciblées dans certains pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, Japon) dès lors que ces acquisitions peuvent apporter un complément de couverture du marché local en termes de segments industriels ou de filières spécifiques ;
- maintenir la rentabilité de la division à un niveau élevé grâce aux mesures de réorganisation des unités sous-performantes et au déploiement continu dans l'ensemble des unités opérationnelles du Plan d'Amélioration de la Performance Opérationnelle propre à la division (« POP » ou « Process Optimization Project »). Ce plan vise à l'amélioration du taux d'utilisation des auditeurs salariés (niveau supérieur à 75%), l'optimisation de la répartition entre auditeurs salariés et auditeurs sous-traitants afin de mieux faire face à la saisonnalité de la production, l'optimisation des tâches de back-office et l'implantation d'outils informatiques performants pour la planification des auditeurs et la production des rapports d'audits.

Des opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend par ailleurs mettre à profit les opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de Consommation (audits des fournisseurs ou sites de productions des fabricants et distributeurs, audits des services clientèles des réseaux de constructeurs automobiles), Industrie et IVS (programmes d'audits interne pour le compte de clients internationaux cherchant à vérifier que leurs sites appliquent les systèmes internes de gestion souvent basés sur un mix de référentiels ISO et d'autres exigences QHSE) ainsi que Marine (certification ISO d'équipementiers à la demande des chantiers navals).

ORGANISATION OPERATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, la division repose sur une structure décentralisée d'environ 70 unités opérationnelles supportées par une direction Métier centrale basée à Londres. Cette direction Métier a quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits adaptés aux nouveaux standards ou à l'évolution des standards internationaux, la direction technique et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes dans le monde, le lancement et la supervision des plans d'amélioration de la performance opérationnelle (POP) dans les unités décentralisées.

1.5.7. Biens de consommation

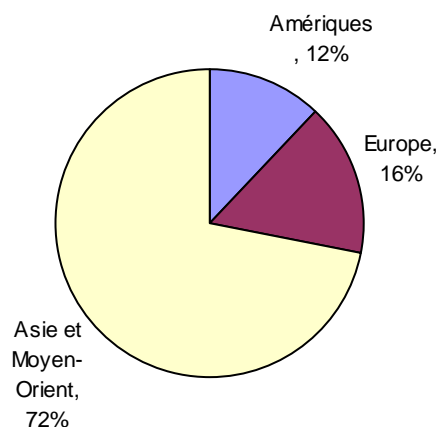
La division Biens de Consommation fournit des services d'inspection, de tests en laboratoires et de certification aux distributeurs et aux fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

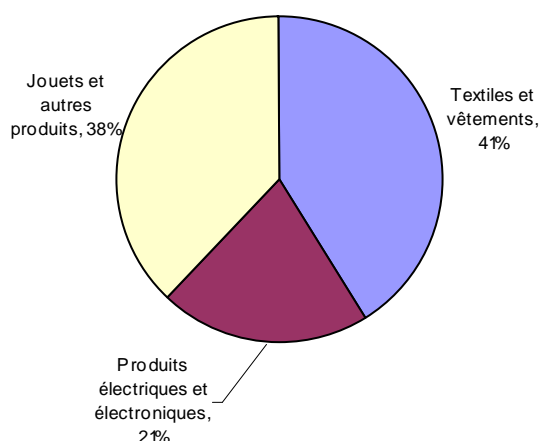
La division Biens de Consommation a généré un chiffre d'affaires de 259 millions d'euros (13% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 22,0% en 2007.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires de la division Biens de Consommation en 2007 par zones géographiques et par catégorie de biens de consommation.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (2007)



Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de biens de consommation (2007)



UNE OFFRE DE SERVICES COMPLETE ET COHERENTE COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

Une offre de services tout au long du cycle d'approvisionnement

Le Groupe fournit des services d'inspection, de test en laboratoires et de certification de produits ainsi que des prestations d'audit des sites de production et d'audit social.

Les principales catégories de produits concernées sont les jouets et autres produits pour enfants, le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures, l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs, les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public) et les produits de santé, de beauté et d'entretien.

Le Groupe fournit ses services tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution :

- au stade du design et du développement du produit : conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance pour la définition du programme d'assurance-qualité ;
- au stade du sourcing des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- au stade de la fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication centrés sur les systèmes qualité et les standards de responsabilité sociale ; et
- au stade de la distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée mais fidèle

Le principal segment de marché sur lequel le Groupe fournit ses services est celui de la grande distribution ou fabricants de marque, principalement aux Etats-Unis et également en Europe. L'activité du Groupe se développe également auprès des fabricants en Asie.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré en grande partie par quelques douzaines de grands comptes, essentiellement des grands groupes américains (grande distribution, textile, biens de grande consommation). Ces grands comptes incluent notamment les groupes américains Target, Gap, Toys R Us, Wal-Mart ainsi que le groupe Auchan en France et Lidl en Allemagne. Toutefois, la concentration du portefeuille client est moins marquée aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ainsi les 20 premiers clients représentent 38% du chiffre d'affaires de la division en 2007 contre 49% en 2004. Cette évolution témoigne du dynamisme commercial de la division qui a été capable d'acquérir un nombre significatif de nouveaux grands comptes au cours des trois dernières années.

Les relations contractuelles avec les clients sont de trois types :

- le Groupe peut être choisi par un client-distributeur comme fournisseur exclusif de services d'inspections et de tests. Dans ce cas, tous les fabricants qui veulent vendre leurs produits à ce distributeur doivent soumettre leurs produits au réseau d'inspecteurs et de laboratoires du Groupe ;
- le Groupe peut être accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspections et de tests (généralement ses deux grands concurrents SGS et Intertek). Dans ce cas, les fabricants auront le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits ; et
- le Groupe peut contracter directement avec un fabricant, celui-ci estimant que la réputation du Groupe lui assure que les inspections et les tests réalisés seront acceptés par l'ensemble de ses clients-distributeurs.

Aucun de ces trois types de relation n'est actuellement prépondérant. D'une manière générale, les clients existants sont très fidèles. Ainsi, 38 des 40 premiers clients de la division en 2001 sont toujours clients de la division à ce jour.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE CARACTERISE PAR DE FORTES BARRIERES A L'ENTREE

Un marché dynamique

Le Groupe estime que le marché de la division Biens de Consommation représente environ 3,5 milliards d'euros (hors tests de produits alimentaires) et devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;

- l'exigence des consommateurs pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- la diminution de la durée de vie des produits ;
- le nombre croissant de nouveaux produits ;
- le raccourcissement des temps de mise sur le marché des produits ;
- la migration continue des capacités de production en Asie ;
- le nombre croissant de labels de distributeurs ; et
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité des produits.

De fortes barrières à l'entrée

La division Biens de Consommation est présente sur un marché protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- nécessité de disposer d'un réseau de laboratoires et de centres d'inspections dans tous les pays exportateurs ;
- nécessité de disposer des licences d'exercer en Chine ; et
- nécessité de disposer d'un large réseau d'accréditations. A titre d'illustration, la division possède les principales accréditations suivantes : American Association for Laboratory Accreditation (A2LA), Comité Français d'Accréditation (COFRAC), Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS), IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE), National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP), Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS), United Kingdom Accreditation Services (UKAS) et Chinese National Laboratory Accreditation Council (CNLA).

DES POSITIONS CLES SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Une présence particulièrement solide aux Etats-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa forte présence aux Etats-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution héritées de l'intégration réussie de deux entreprises américaines : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acquis en 1998, et MTL, numéro un aux Etats-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

La solide implantation de départ du Groupe aux Etats-Unis résultant de ces deux acquisitions a été continuellement renforcée grâce à :

- une gestion performante des grands comptes incluant souvent la présence de responsables de programmes du Groupe, sur place, chez les principaux clients ;
- des experts techniques de réputation dans les différents segments de produits ; et
- des systèmes et des portails d'information dédiés pour chaque client important.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé rapidement sur les deux dernières années avec un taux de croissance supérieur à 30%. Cela résulte principalement de la forte croissance en Allemagne où le Groupe a pu nouer des relations avec les distributeurs et développer d'importants programmes de tests.

Des positions clés acquises récemment dans l'électrique/électronique.

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis-Straus aux Etats-Unis et de la société ADT à Taiwan, la division Biens de Consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et

électronique. Le Groupe estime être ainsi devenu le leader mondial dans les tests et la certification des produits incorporant les technologies Wifi et Wimax. En 2007, ADT a été élu meilleur laboratoire pour la technologie Wimax par le forum Wimax de Taïwan.

Sur le segment de l'électricité et de l'électronique, le Groupe figure parmi les 10 principaux acteurs mondiaux d'un marché dominé par Underwriters Laboratories (Etats-Unis) et Intertek (Royaume-Uni). Le Groupe estime être le principal acteur sur le segment des jouets et des produits hardlines (bricolage, équipement de la maison...) devant Intertek et SGS, et, le deuxième acteur sur le segment des produits softlines (textile, habillement), derrière Intertek.

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie du Groupe vise en premier lieu à générer une croissance organique forte :

- par accroissement du portefeuille clients dans le secteur de la grande distribution et de la distribution sélective au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Espagne ;
- par augmentation des ressources commerciales dédiées aux industriels et fabricants en Asie ;
- par expansion géographique du réseau de laboratoires en Asie du Sud : ouverture programmée de deux laboratoires supplémentaires en Inde et acquisition d'un laboratoire au Pakistan pour mieux répondre à la demande des importateurs et distributeurs européens ;
- par le développement de l'offre de nouveaux services de testing et de certification : produits « environmentally friendly » ou « energy efficient », produits conformes aux nouvelles directives REACH (Directive 2006/121/CE sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions relatifs aux substances chimiques) et EuP (Directive sur l'efficacité énergétique des produits) ; et
- en capitalisant sur les nouvelles compétences et les nouvelles expertises de la plate-forme de laboratoires électriques et électroniques récemment acquise aux Etats-Unis et à Taïwan. L'objectif est d'élargir aux produits électriques et électroniques, l'offre de services aux grands distributeurs américains qui sont déjà clients du Groupe dans le domaine des jouets et du textile-habillement.

La stratégie de la division repose également sur l'identification et la réalisation d'acquisitions complémentaires permettant soit un accès à de nouveaux segments du marché (bois-ameublement, agroalimentaire, cosmétiques, télécommunications), soit un accès à de nouveaux marchés géographiques (Allemagne, Japon).

Des leviers d'améliorations de la productivité

Le marché sur lequel est présente la division Biens de Consommation est très concurrentiel et les grands clients de la distribution réclament constamment une baisse de leurs coûts d'assurance-qualité, de tests de laboratoires, d'inspection et de certification. Face à cette pression sur les prix de vente, la division recherche en permanence des gains de productivité qui lui permettent de maintenir ses marges à leur niveau actuel, avec même l'objectif de les faire progresser modérément.

Deux initiatives majeures sont en cours :

- les transferts de certaines capacités de tests et d'analyses de Hong Kong vers de nouveaux sites à coûts opérationnels plus réduits en Chine du Sud (textile-habillement et jouets), à Shenzhen et à Panyu ; et
- le processus de reengineering en cours, pour améliorer la productivité et les délais.

Des opportunités de synergies avec les autres divisions du Groupe

Deux types de synergies seront privilégiés à l'avenir :

- des synergies de réseaux et de ressources avec la division Certification (partage du réseau mondial des auditeurs), notamment sur le segment des audits de responsabilité sociale et de développement durable, et avec la division Services aux Gouvernements et Commerce International (partage du réseau mondial de laboratoires) notamment sur le segment des contrats de vérification de conformité ; et

- des synergies de clientèle aux Etats-Unis avec les divisions IVS et Construction, les grands distributeurs ayant également besoin de services d'évaluation de conformité pour leurs actifs immobiliers (centres commerciaux et centres de stockage).

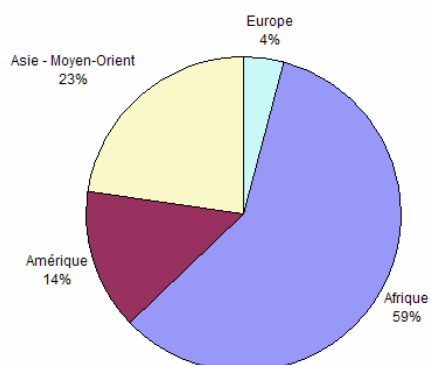
ORGANISATION OPERATIONNELLE

La division Biens de Consommation dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspections) dans 25 pays. Depuis le début de l'année 2008, l'organisation a été modifiée afin de s'adapter aux besoins des clients et d'assurer la mise en place des initiatives clés. Cinq directions ont été mises en place pour atteindre ces objectifs (direction des Opérations, direction du Business Développement et des Grands Comptes, direction des Marchés stratégiques et des Lignes de Produits, direction Produits Electriques et Electroniques et direction des Services Informatiques). Par ailleurs, l'activité électrique a été intégrée dans l'activité principale de tests en laboratoires et les opérations ont été réorganisées en sept régions : Chine, Asie du Sud-est, Asie du Sud, France/Espagne, Allemagne/Turquie, Royaume-Uni et Amériques.

1.5.8. Services aux Gouvernements et Commerce International

L'activité de la division Services aux Gouvernements et Commerce International (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union Européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

La division GSIT a généré un chiffre d'affaires de 152 millions d'euros (soit 7% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 14,3% en 2007. Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division en 2007.



UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINEE AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS EMERGENTS, NOTAMMENT A LEURS AUTORITES DOUANIERES

La division GSIT recouvre trois segments : les services aux gouvernements, les services au commerce de matières premières et de produits agricoles (« Commodities ») et les services liés aux réseaux de la chaîne de distribution du commerce international (Supply Chain) et de l'industrie automobile.

Services aux Gouvernements

La division GSIT offre aux gouvernements un ensemble de services visant à inspecter et vérifier l'ensemble de leurs opérations d'importations, qu'il s'agisse de systèmes d'inspection avant expédition et de vérification par scanners (ces deux activités représentant 70% du chiffre d'affaires de la division) ou de vérifications de conformité :

- Pre-Shipment Inspection (PSI) : les contrats d'inspections avant expédition visent à garantir le bon recouvrement des droits et taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce. Ces contrats ont une durée moyenne comprise entre un et trois ans ;
- Scanners : les contrats d'inspection à destination par scanners poursuivent les mêmes objectifs que les contrats PSI et permettent également de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, ministères des finances, ministères du commerce et des autorités portuaires ou aéroportuaires. Les contrats actuels de concession de scanners ont une durée maximale de 8 ans ; et
- Vérification de conformité (VOC) : les contrats de vérification de conformité des marchandises importées visent à protéger les consommateurs et l'industrie locale, à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes aux normes techniques, de qualité et de sécurité requises. Les clients sont des organismes de standardisation (par exemple la Saudi Arabia Standard Organization) et des ministères du Commerce et de l'Industrie. Les contrats de vérification de conformité ont généralement une durée d'un à trois ans renouvelables.

En 2007, la division gère 12 contrats de gouvernement en Afrique (Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, République Démocratique du Congo, Mali, Bénin, Liberia, Tchad et République Centrafricaine) ainsi qu'en Asie (Bangladesh, Cambodge) et en Amérique Latine (Equateur). A noter que le contrat avec l'Equateur sera arrêté au 1er trimestre 2008 (11,8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007). Plusieurs nouveaux contrats sont en négociation, notamment au Koweït, au Sénégal, au Burkina, au Yémen et en Guinée. Par ailleurs, le Groupe dispose de 4 accréditations de Vérification de Conformité (Jordanie, Liban, Arabie Saoudite et Koweït) ainsi que d'une accréditation pilote Chine USA pour le compte des Douanes Américaines.

Services au commerce de matières premières et produits agricoles

Il s'agit de services d'inspection et de tests en laboratoires visant à fournir des garanties sur la qualité et la quantité des cargaisons ainsi que sur les spécifications précises des produits.

Les clients sont des producteurs, des importateurs, des exportateurs et des traders de produits pétroliers, minerais et autres matières premières, céréales, riz, café, cacao et autres produits agricoles.

Services automobile

Ces services recouvrent principalement les domaines suivants :

- Services d'inspection des véhicules d'occasion importés ou en circulation (contrôle technique périodique sur la base de contrats de 5 à 10 ans). Les clients sont les autorités douanières et les ministères des transports ;
- Contrôle des dommages aux véhicules : cette activité recouvre la recherche des dommages aux véhicules par inspection visuelle des véhicules neufs le long de l'ensemble de la chaîne logistique pour identifier les responsabilités. Les clients sont des grands groupes automobiles ;
- Contrôle des stocks de véhicules : le Groupe assiste les groupes automobiles afin de mieux contrôler les stocks de véhicules chez leurs concessionnaires. Cette activité comprend la mise à jour des stocks en temps réel. Les clients sont les groupes automobiles et/ou les organismes qui financent les stocks des concessionnaires.

DES DYNAMIQUES DIFFERENTES EN FONCTION DES SEGMENTS DE MARCHÉ

Le marché est estimé par la Société à plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service), dont environ 500 millions d'euros pour les services aux gouvernements.

Services aux gouvernements : des profils de croissance différents selon le segment d'activité

L'augmentation du commerce international depuis 1980 génère un besoin important et croissant d'inspections et de vérifications.

A titre d'exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que 10% des médicaments sont des contrefaçons – ce chiffre pouvant atteindre jusqu'à 60% dans les pays en développement. Les attentats du 11 septembre 2001 et la création aux Etats-Unis du Department of Homeland Security, sont à l'origine de nouvelles réglementations telles que la Container Security Initiative et le Code ISPS (International Ship and Port Security - Code International pour la Sécurité des Navires et des Installations Portuaires) qui créent des besoins accrus de surveillance des échanges commerciaux.

L'activité traditionnelle en matière de services aux gouvernements consiste à inspecter avant expédition des marchandises (PSI). Du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les Etats concernés. Le Groupe estime que ce marché ne devrait pas progresser dans les années à venir.

En revanche, le marché de l'inspection des conteneurs à l'arrivée au moyen de scanners devrait connaître une croissance rapide, de même que les programmes de vérification de conformité (VOC). Ces deux types d'activité requièrent néanmoins des investissements importants : plusieurs millions d'euros pour un scanner ou pour un laboratoire VOC.

Matières premières et Produits agricoles : une présence encore relativement faible

Ce segment de services comprend trois principaux secteurs d'activité : agro-alimentaire, pétrole, minerais. La présence du Groupe sur ce marché demeure relativement faible par rapport à ses principaux concurrents mais le Groupe souhaite se développer sur le segment des minéraux. L'acquisition de la société australienne CCI en juin 2007, leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie est une première étape. En janvier 2008, Bureau Veritas a conclu un accord en vue de l'acquisition du groupe chilien Cesmec, détenant ainsi une position importante au Chili dans les services d'inspection et d'essais en laboratoires pour l'industrie minière.

Supply Chain et Automobile: un secteur en devenir

Ce segment de services comprend deux principaux secteurs d'activité : la sécurité de la chaîne de distribution et le contrôle technique des véhicules. Sur le premier, la division GSIT a déjà développé des services en tant qu'intégrateur de solutions et pour ce faire a signé des MOU avec divers partenaires tels que Soget (Port du Havre) et DCW (Dubai Port Autorités)

Sur le deuxième sous-segment (Contrôle des véhicules) la division GSIT a participé à des appels d'offres pour des marchés ciblés dans les pays émergents (Equateur) ou en développement (Mozambique), et travaille également avec des partenaires reconnus.

DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS A L'APPUI D'UNE STRATEGIE DE MARCHÉ ADAPTEE A UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose à l'appui de sa stratégie de croissance sont les suivants :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une forte capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment avec la division Industrie (synergies commerciales dans les secteurs du pétrole et des minerais). Les Divisions GSIT et Industrie offrent en effet aux mêmes clients (groupes pétroliers et miniers) des services de testing de leurs produits (pétrole, charbon) et des services d'inspection et de certification de leurs installations de production, de stockage et de distribution. Il existe également des synergies importantes avec la division Biens de Consommation au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses de cette division dans le cadre des contrats de vérification de conformité (VOC) ; et
- un réseau dense d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais).

En 2007, le Groupe figure parmi les quatre principaux acteurs mondiaux dans le secteur des services aux gouvernements et occupe une position de niche dans le secteur des matières premières et des produits agricoles.

Les principaux concurrents du Groupe sont les sociétés suisses SGS et Cotecna et la société britannique Intertek. Sur le marché des Services aux Gouvernements, les parts de marché au niveau mondial sont relativement équilibrées, SGS et le Groupe étant leaders sur le segment principal des contrats PSI. Sur le marché de l'inspection et du testing des matières premières, SGS et Intertek ont une position dominante, le Groupe n'ayant qu'une position très limitée. Sur le marché des services automobile, il existe de nombreux acteurs puissants tels que les TÜV allemands, l'espagnol Applus, le suisse SGS, le Groupe n'occupant qu'une position très marginale.

Une stratégie de croissance ciblée

Pour assurer la croissance future de la division GSIT et renforcer sa position dans un marché très concurrentiel, le Groupe a lancé plusieurs initiatives :

- mise en place d'une nouvelle organisation de la division depuis juillet 2007 et renforcement des équipes commerciales ;
- concentration des efforts commerciaux sur les services non gouvernementaux afin de réduire la dépendance à l'égard des services gouvernementaux ;
- création d'un département technique chargé du développement et de la mise au point de nouveaux produits et renforcement de l'expertise technique produits pétroliers et minéraux ;
- développement des présences de niches régionales sur les Commodities (riz, sucre, soja) et l'automobile en tirant profit du réseau existant (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Inde, Australie, Amérique Latine) ou des relations avec les gouvernements locaux ;
- développement de nouveaux services aux gouvernements en tirant partie des relations existantes (scanners, VOC, automobiles) ;
- politique d'acquisitions ciblée : l'acquisition de la société australienne CCI constitue une première étape dans la constitution progressive d'une plate-forme mondiale de laboratoires spécialisés dans les analyses et les tests du charbon. CCI apporte ainsi au Groupe un accès au marché du charbon en Australie, en Indonésie et en Ukraine. L'acquisition de la société Cesmec en 2008 permet au Groupe de prendre pied sur le segment des services d'inspection et d'analyses des minerais (notamment du cuivre) ; et

- recherche des synergies commerciales et opérationnelles avec le réseau du Groupe, plus particulièrement au Moyen-Orient, en Chine, en Inde, en Australie et Amérique Latine.

Des initiatives d'amélioration de la structure des coûts

Afin de compenser la tendance attendue de diminution des revenus liés à l'activité PSI, la division GSIT a constamment revu son organisation et ses processus au cours des cinq dernières années, lui permettant notamment de consolider son réseau de Centres de Relations avec les Exportateurs (CRE), dont le nombre est passé progressivement de 30 en 2002 à 6 en 2006 puis 4 en 2007. Les gains de productivité significatifs en ayant résulté ont permis à la division d'améliorer la marge opérationnelle ajustée à 14,3% (à comparer à 12,5% en 2006) malgré l'effet dilutif lié à l'intégration de CCI.

ORGANISATION OPERATIONNELLE

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux Gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison émettent localement l'ensemble des certificats d'importation. Pour l'activité inspections de matières premières, il s'agit de centres d'inspections dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de trois directions basées à Paris : une direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements, une direction des opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement, et une direction technique, responsable du développement des produits nouveaux et de la définition et de la révision périodique des méthodes d'inspection utilisées par le réseau des unités opérationnelles.

1.6. Accréditations, agréments et autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « licence to operate » (ci après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'Etats, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Division Marine

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 10 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre de la Directive européenne relative aux sociétés de classification. Enfin, Bureau Veritas est titulaire de plus de 130 délégations émanant d'autorités de pavillon nationales.

Pôle Industrie et Infrastructures

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume Uni, ANAB aux Etats-Unis, JASANZ en Australie et Nouvelle Zélande, INMETRO au Brésil, SINCERT en Italie, TGA en Allemagne, et RVA aux Pays Bas. Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (« notified body ») dans le cadre des directives européennes et est titulaire de plus

de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, au transport de marchandises dangereuses et aux mesures environnementales.

Division Service aux Gouvernements et Commerce International

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour ces activités, les Autorisations d'exercer prennent la forme d'accréditations ou de délégations consenties par les Etats dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Division Biens de Consommation

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : American Association for Laboratory Accreditation (A2LA), COFRAC Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS) IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE) National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP) Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS) United Kingdom Accreditation Services (UKAS) Chinese National Laboratory Accreditation Council (CNLA) Consumer Products. Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. Enfin le Groupe a été notifié dans le cadre des directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces Autorisations est subordonné à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces Autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telle que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.7. Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter et de déployer les applications intégrées « corporate » qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources Humaines) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, d'applicatifs et de télécommunications.

La direction est basée à Paris et possède trois centres continentaux (« Continental Shared Services Centers ») : à Nantes pour la zone Europe - Afrique - Moyen-Orient, à Hong-Kong pour la zone Asie - Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de support (« helpdesks ») aux pays de leurs continents respectifs.

Par ailleurs, les divisions et certaines grandes zones géographiques disposent de services informatiques propres qui gèrent le développement et le déploiement des applications opérationnelles spécifiques aux différents métiers ou à certains marchés (planification des interventions, qualification des inspecteurs, temps et frais relatifs aux interventions, facturations, matrices des rapports aux clients).

En 2007, le coût total des systèmes d'information du Groupe a représenté 3,2% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. 70% de ce coût total a été absorbé par les coûts d'infrastructures (serveurs, postes de travail et réseaux de télécommunication) et 30% de ce coût total a été constitué des coûts de maintenance et de développement des applications.

La politique du Groupe est de continuer dans l'avenir à consacrer un pourcentage au moins équivalent de son chiffre d'affaires à ses systèmes d'information en recherchant à diminuer la part consacrée aux coûts d'infrastructure et en augmentant la part consacrée aux coûts de maintenance et de développement des applications.

1.8. Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date d'enregistrement du présent document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.8.1 Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

RISQUES LIES AUX EVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le Groupe est présent dans plus de 140 pays à travers un réseau d'environ 850 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspections et Vérifications en Service ; Hygiène, Sécurité et Environnement ; Construction ; Certification ; Biens de Consommation ; Services aux Gouvernements et Commerce International) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle pourrait être sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales et plus particulièrement à celle du commerce mondial, du niveau de l'investissement et de la consommation ainsi qu'aux éventuels changements dans les politiques économiques, qui affectent ses clients. La demande de services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale ou de certaines zones géographiques peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les divisions Marine et Services aux Gouvernements et Commerce International), les investissements du secteur énergétique (pour la division Industrie), la consommation des ménages (pour la division Biens de Consommation) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions. De même, le Groupe a réalisé en 2007 55% de son chiffre d'affaires en Europe (notamment en France), 16% en Amériques et 29% en Asie, Afrique et Moyen-Orient ; son niveau d'activité est dès lors sensible à l'évolution de la conjoncture économique dans ces zones géographiques.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique, et notamment un ralentissement économique affectant un ou plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, et notamment les sociétés SGS (Suisse), Intertek (Royaume Uni), DNV (Norvège), et les TÜV (Allemagne), présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, du HSE, de la Construction et de la Certification), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. A terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et améliorer ses parts de marché.

RISQUES LIES A UNE AUGMENTATION DES COUTS DE PERSONNEL ET A UNE PENURIE DE MAIN D'ŒUVRE

Dans le secteur des services d'évaluation de conformité et de certification, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail dans leurs domaines de compétence respectifs (en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction). Le succès continu du Groupe dépend, pour une large part, de sa capacité à attirer, motiver et/ou à retenir du personnel qualifié possédant les compétences et l'expérience nécessaires. Le Groupe est en particulier exposé au risque de voir des clients, à l'issue d'une coopération particulièrement réussie, ou des concurrents offrir à ses employés des opportunités d'emploi intéressantes. L'incapacité à attirer, motiver et/ou retenir un personnel qualifié en nombre suffisant afin de satisfaire les demandes des clients, et à faire face aux changements de leurs besoins ainsi qu'aux évolutions technologiques, pourrait entraîner un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En 2007, les frais de personnel du Groupe ont représenté 50,8% du total de son chiffre d'affaires. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de répercuter, immédiatement ou à terme, les hausses salariales qu'il serait amené à consentir à ses salariés notamment dans le cas d'une modification substantielle des réglementations du travail ou dans un contexte de tensions sur les marchés du travail dans les principaux pays ou secteurs dans lesquels il est présent. Une augmentation des coûts salariaux du Groupe pourrait en conséquence affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIES AU DEPART DE COLLABORATEURS CLES

Les collaborateurs clés du Groupe, notamment les membres du Comité Exécutif, comptent en moyenne près de 12 ans d'ancienneté au sein du Groupe et disposent par conséquent d'une excellente connaissance des activités du Groupe et, plus généralement, de l'ensemble du secteur. Le départ de l'un de ces collaborateurs clés entraînerait la perte d'un savoir-faire et d'une connaissance de la Société et de ses secteurs d'activité ainsi que, le cas échéant, la possibilité pour les concurrents et clients du Groupe d'obtenir des informations sensibles. La perte de collaborateurs clés pourrait également affecter défavorablement la capacité du Groupe à conserver ses clients les plus importants, à poursuivre le développement de ses services ou à mettre en œuvre sa stratégie de croissance. La réussite du Groupe dépend donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

1.8.2. Risques relatifs aux activités du Groupe

RISQUES LIES AU NON RENOUVELLEMENT, A LA SUSPENSION OU A LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrément, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux Gouvernements et Commerce International) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre des ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs

systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIES A LA DEPENDANCE DU GROUPE A L'EGARD DE CLIENTS IMPORTANTS SUR CERTAINS MARCHES

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 300.000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant inférieur à 7 000 euros. Les 10 principaux clients du Groupe représentaient en 2007 un peu moins de 7% du chiffre d'affaires consolidé, le premier client en représentant lui-même moins de 2%.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de Consommation et Services aux Gouvernements et Commerce International ainsi que le segment de marché « Pétrole et Gaz » de la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. A titre illustratif, en 2007, le client principal de la division Biens de Consommation représente 6,4% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux Gouvernements représente 11,0% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

1.8.3. Risques réglementaires, sociaux, juridiques, politiques, économiques et financiers

RISQUES FINANCIERS, ECONOMIQUES ET POLITIQUES AFFECTANT LES MARCHES DU GROUPE

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, qui intervient dans plus de 140 pays, ses activités sont susceptibles d'être affectées par de nombreux facteurs externes de risques, incluant notamment :

- les fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar Hong Kong et la livre sterling) et les dévaluations monétaires ;
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux ;
- les modifications dans les régimes fiscaux y compris dans les réglementations relatives aux prix de transfert et aux retenues à la source sur les versements et autres paiements effectués par les entités du Groupe ;
- l'allongement des cycles de paiement des créances clients et les difficultés à recouvrer des créances clients ;
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers ;
- l'augmentation des taux d'intérêt ;
- les catastrophes naturelles qui pourraient interrompre l'activité du Groupe ou celle de ses clients ;
et
- l'instabilité politique et le risque de terrorisme et de guerre.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

RISQUES LIES AUX PROCEDURES CONTENTIEUSES OU PRE-CONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou pré-contentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie in solidum du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Les différents litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu (en particulier au titre des activités de la division Marine et de la division Construction en France) à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du chapitre VII- Informations complémentaires).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée in fine à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUES LIES A LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITES DU GROUPE

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, ainsi que les conditions de couverture, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou

beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ET A SON EVOLUTION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en causes ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES SPECIFIQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA DIVISION SERVICES AUX GOUVERNEMENTS ET COMMERCE INTERNATIONAL

L'activité de la division Services aux Gouvernements et Commerce International, en particulier les services visant à inspecter et vérifier les opérations d'importations, repose sur un nombre relativement limité de contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales. A la date d'enregistrement du présent document de référence, le Groupe est ainsi partie à 13 contrats de gouvernement, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des états africains. Ces contrats sont généralement d'une durée de un à trois ans, et la plupart d'entre eux sont résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée et avec un court préavis. Ils sont en outre soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en développement, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique. La résiliation ou le non renouvellement d'un nombre important de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ces contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales, le Groupe peut être également confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE D'IMAGE

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de sérieux, d'intégrité et d'indépendance. Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité de ses prestations, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que

pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou litige l'impliquant et qui ferait l'objet d'une couverture médiatique importante, notamment si cet événement devait mettre en évidence des manquements graves, réels ou allégués du Groupe à ses obligations. La survenance de tels événements, susceptibles de nuire gravement à la réputation du Groupe et d'affecter ainsi la capacité du Groupe à conserver la confiance de ses clients et à attirer de nouveaux clients, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE ETHIQUE

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes dans le cadre de ses activités, manifestée notamment par le Code d'éthique du Groupe (voir Chapitre II – Gouvernement d'entreprise), des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait affecter la réputation du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUES LIES A L'EXISTENCE DE LEGISLATIONS DU TRAVAIL RIGOUREUSES DANS CERTAINS PAYS OU LE GROUPE EXERCE SON ACTIVITE

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité, notamment en Europe et en Asie, est relativement rigoureuse. Dans de nombreux cas, cette législation assure une forte protection des intérêts des salariés. De plus, dans certains pays, les salariés du Groupe sont membres de syndicats ou, en vertu des réglementations applicables, représentés par un comité d'entreprise. Dans de nombreux cas, le Groupe est tenu de consulter et de solliciter le consentement ou l'avis des représentants de ces syndicats et/ou comités d'entreprises dans le cadre de la gestion de ses activités. Ces législations du travail et les procédures de consultation des syndicats ou des comités d'entreprise pourraient limiter la flexibilité du Groupe dans sa politique de l'emploi et sa réactivité face aux changements du marché.

Par ailleurs, ses salariés bénéficiant dans certains pays de conventions collectives ou d'accords de nature similaire (soit la totalité de ses salariés à plein temps à la date d'enregistrement du présent document de référence), le Groupe pourrait ne pas être en mesure de négocier des accords collectifs dans des termes satisfaisants et des actions engagées par les salariés pourraient perturber son activité. Dans le cas où des salariés déclencheraient une grève, un arrêt de travail ou imposeraient tout autre ralentissement d'activité, le Groupe pourrait être confronté à une perturbation significative de son activité, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

RISQUE LIE A L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Le principal actionnaire de la Société, Wendel détient toujours la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en assemblée générale ordinaire et en assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil de surveillance, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

RISQUE LIE A L'INTRODUCTION EN BOURSE DE LA SOCIETE

La plus grande exposition médiatique de la Société ainsi que l'ensemble des informations circulées dans le cadre de son processus d'introduction en bourse pourraient contribuer à accroître l'exposition aux risques décrits ci-dessus (risque d'atteinte à l'image, à la réputation, à l'éthique).

Par ailleurs l'opération d'appel public à l'épargne constitue pour la Société un risque nouveau pouvant conduire à une exposition nouvelle : la mise en jeu de la responsabilité civile de la personne morale ou de ses dirigeants dans le cadre de la communication financière des résultats et opérations de gestion.

Ces risques pourraient avoir des répercussions sur le cours de bourse et sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

1.8.4. Risques liés à l'endettement, aux sources de financement et aux engagements du Groupe

RISQUES LIES A L'ENDETTEMENT DU GROUPE

Au 31 décembre 2007, l'endettement brut consolidé du Groupe s'élevait à 810,2 millions d'euros et son endettement net consolidé à 667,3 millions d'euros. L'endettement du Groupe comprend principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (625,6 millions d'euros, l'« Emprunt Syndiqué 2006 »), les sommes tirées au titre d'un emprunt multilatéral (150 millions d'euros, le « Club Deal 2007 ») et les autres emprunts bancaires (34,6 millions d'euros). Une description détaillée de l'endettement du Groupe est incluse dans le paragraphe Financement du Chapitre III- Rapport de Gestion du Directoire.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'Emprunt Syndiqué 2006 ainsi que le club deal 2007 contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, à contracter ou à consentir des emprunts, et à réaliser certains investissements. En outre, l'Emprunt Syndiqué 2006 et le club deal 2007 font l'objet de covenants et comprennent des clauses encadrant les opérations de croissance externe, des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle (voir paragraphe Financement du Chapitre III- Rapport de gestion du document de référence 2007). Ces restrictions pourraient avoir un impact sur sa capacité à conduire une politique de croissance externe et à adapter les activités du Groupe aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ; et
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations

contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats (en particulier l'Emprunt Syndiqué 2006 et le Club Deal 2007), ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

1.8.5. Risques de marché

La gestion des risques financiers du Groupe concerne principalement les risques de marché et les risques de liquidité. L'objectif général est d'identifier, d'évaluer et éventuellement de couvrir ces risques. Cette politique prévoit des modes opératoires spécifiques concernant le risque de taux d'intérêt, le risque de change ainsi que l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités. La politique du Groupe consiste à ne pas s'engager dans des transactions impliquant des instruments de nature spéculative ou rendant la position nette du Groupe spéculative. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de la couverture des risques de taux d'intérêt et de change.

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de swaps, tunnels, caps ou floors permettant ainsi de garder la possibilité de bénéficier d'évolution de taux plus favorables.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60 % de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de swaps, collars ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2007, l'échéance des actifs et dettes financières :

<i>(en millions d'euros) - Actif / (Passif)</i>	<u>< 1 an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>> 5 ans</u>	<u>TOTAL</u>
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	(66,2)	(705,2)	(30,0)	(801,4)
Concours bancaires	(8,8)	-	-	(8,8)
TOTAL - Passif Financier	(75,0)	(705,2)	(30,0)	(810,2)
TOTAL - Actif Financier	142,9	-	-	142,9
Position Nette (Actif - Passif) avant gestion	67,9	(705,2)	(30,0)	(667,3)
Hors Bilan (couverture taux)	67,9	217,9	50	335,8
Position Nette (Actif - Passif) après gestion	135,8	(487,3)	20,0	(331,5)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt	1,4	(4,9)	0,2	(3,3)

Au 31 décembre 2007, le Groupe estime qu'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 3,3 million d'euros.

Le montant notionnel global des contrats de couverture de taux, au 31 décembre 2007, était de 335,8 millions d'euros. Ce montant comprend 4 opérations de 50 millions d'euros et quatre opérations de 50 millions de dollars américains.

En effet, pour couvrir sa dette en euros, le Groupe a conclu :

- un swap à taux fixe échéance mai 2011 où il reçoit Euribor (European Inter-Bank Offered Rate) 3 mois et paie 3,7385% sur un nominal de 50 millions d'euros ;
- un swap à taux fixe échéance juin 2010 où il reçoit Euribor (European Inter-Bank Offered Rate) 3 mois et paie 4,578% ;
- un tunnel échéance juin 2012 où le Groupe paie Euribor (European Inter-Bank Offered Rate) 3 mois entre un plancher de 4,49% et un plafond de 4,98%, reçoit Euribor 3 mois et paie 4,98% si l'Euribor 3 mois est supérieur à 4,98% et reçoit Euribor 3 mois et paie 4,49% si Euribor 3 mois est inférieur à 4,49% ; et
- un tunnel échéance juin 2013 où le Groupe paie Euribor (European Inter-Bank Offered Rate) 3 mois entre un plancher de 4,51% et un plafond de 4,95%, reçoit Euribor 3 mois et paie 4,95% si l'Euribor 3 mois est supérieur à 4,95% et reçoit Euribor 3 mois et paie 4,51% si Euribor 3 mois est inférieur à 4,51%.

Par ailleurs, pour couvrir sa dette en dollars américains, le Groupe a conclu :

- un swap de taux d'intérêts échéance décembre 2009 où il reçoit Libor (London Inter-Bank Offered Rate) 3 mois et paie 4% sur un nominal de 50 millions de dollars américains
- un tunnel échéance décembre 2009 où le Groupe reçoit Libor 3 mois et paie CMS 5 ans (Constant Maturity Swap) en bénéficiant d'un plafond à 4,43% et d'un plancher à 2,95% sur un nominal de 50 millions de dollars américains ;
- un tunnel échéance mars 2008 où le Groupe reçoit Libor 3 mois et paie CMS 3 ans en bénéficiant d'un plafond à 4,2244% et d'un plancher à 3,10% sur un nominal de 50 millions de dollars américains ; et

- un tunnel échéance mars 2008 où le Groupe reçoit Libor 3 mois et paie CMS 5 ans en bénéficiant d'un plafond à 5,18% et d'un plancher à 3,50% sur un nominal de 50 millions de dollars américains.

Après prise en compte de ces contrats, 42% de la dette brute consolidée du Groupe ressortait à taux fixe ou plafonnée.

RISQUE DE LIQUIDITE

Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme.

La tranche amortissable de l'Emprunt Syndiqué, libellée en dollars américains pour un montant de 485,6 millions de dollars américains, s'amortit au rythme annuel de 16,66% du montant initial déduction faite des éventuels remboursements anticipés (soit 88,2 millions de dollars américains par an), à l'exception de l'année 2007, pour laquelle l'amortissement s'est élevé à 8,33%, soit 44,1 millions de dollars américains.

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2007 s'élève à 295,7 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 254,3 millions d'euros.

Enfin, au 31 décembre 2007, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

RISQUE DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères.

En 2007, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 18% en dollars américains, 7% en Livre Sterling et 7% en dollars de Hong Kong. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées. De manière générale cependant, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1 % de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,18% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,15% sur le résultat d'exploitation 2007 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,11% sur le résultat d'exploitation 2007 ; et

- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2007.

Enfin, l'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

Le tableau ci-dessous présente les actifs (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts non courants) dans les principales devises du Groupe au 31 décembre 2007 :

(en millions d'euros)	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Passif financier	435,7	306,6	50,4	17,5	810,2
Actif financier	37,5	22,8	2,8	79,8	142,9
Position nette (actif – passif) avant gestion	(398,2)	(283,8)	(47,6)	62,3	(667,3)
Hors bilan	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	(398,2)	(283,8)	(47,6)	62,3	(667,3)
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change		(2,8)	(0,5)	0,6	

RISQUE DE CREDIT

Le Groupe fournit ses services et prestations à environ 300.000 clients dans 140 pays. Les 10 premiers clients du Groupe sont répartis entre les 8 divisions et représentent moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

1.9. Assurances

Le Groupe souscrit des programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, pour chacun des trois programmes décrits ci-dessous, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux, lorsque le marché de l'assurance le permet.

En raison de la segmentation du marché de l'assurance par type d'activité, le Groupe souscrit à trois programmes principaux qui font l'objet de couvertures différentes liées aux exigences particulières liées aux risques de ces activités. Ces trois programmes sont :

- le programme « Marine », qui couvre les activités de la division Marine. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apéríteur est Ace ;
- le programme « Aviation » est lié en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité. Cette assurance ne couvre pas l'activité réalisée pour le compte du GSAC en France car le GSAC a souscrit une assurance spécifique depuis le 1er janvier 2007. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apéríteur est Axa ; et
- le programme « Terre » qui couvre les autres activités du Groupe, à l'exception d'une partie de la division Construction. Cette police est placée auprès d'Axa pour les trois premières lignes et des couvertures supplémentaires sont fournies par AIG et Swiss Ré. La police Axa fait l'objet d'un accord triennal (2008-2010) qui permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité à moyen terme.

Les activités de la division Construction en France et aux Etats-Unis sont exclues du programme Terre et assurées localement en raison de la sinistralité importante du contrôle Spinetta en France

(responsabilité in solidum sur l'activité de garantie décennale construction - voir paragraphe Construction du chapitre I – Présentation du Groupe) et des spécificités du marché américain de l'assurance. Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes construction locaux en Espagne, Allemagne et au Royaume-Uni pour lesquels la police Axa intervient en complément de limites et de conditions.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité sur le long terme et réduire les coûts, le Groupe a constitué une captive de réassurance dédiée (Soprefira) au Luxembourg en 1990. Cette société, qui intervient sur les premières lignes des programmes Marine et Terre, a permis au Groupe de conserver la maîtrise de ses contentieux et de lisser les évolutions tarifaires du marché de l'assurance. Les activités couvertes par la société captive de réassurance du Groupe représentent environ 85% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le Groupe veille à ce que le montant des engagements annuels de la société captive de réassurance soit plafonné. Au titre de l'exercice 2007, le montant annuel d'engagement de la captive de réassurance, pour le programme Marine, était de 3 millions d'euros par sinistre et de 5 millions d'euros par an. Pour le programme Terre, il était de 3 millions d'euros par sinistre et 4 millions d'euros par an.

Le coût global de gestion des sinistres de responsabilité civile professionnelle et d'exploitation du Groupe, comprenant les primes d'assurance versées, les montants non supportés par les programmes d'assurance ainsi que les coûts associés au suivi des litiges, a représenté, sur la base des informations disponibles à ce jour, respectivement 2,4%, 2,0% et 1,7% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre des exercices 2005, 2006 et 2007. Ce montant ne prend pas en compte les litiges non significatifs et non déclarés aux assureurs.

D'autres risques courants nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurance (tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail dans les pays où ceux-ci relèvent de l'assurance privée) est conduite sur une base nationale en fonction des spécificités et besoins locaux.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur. Le Groupe a l'intention de poursuivre sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun.

II. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. Directoire et Conseil de surveillance

Bureau Veritas est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

2.1.1. Directoire

Conformément aux dispositions statutaires (article 14 des statuts), le Directoire peut être composé de deux membres au moins et de sept membres au plus.

Ses membres sont nommés par le Conseil de surveillance et la durée de leur mandat est de trois années. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membres du Directoire est de 65 ans.

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Directoire est composé de deux membres :

- **Frank Piedelièvre** : Président du Directoire et membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 16 septembre 1999 ; et

- **François Tardan** : membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 19 juin 2002.

Le mandat des membres du Directoire a été renouvelé lors du Conseil de surveillance réuni le 27 juin 2005 pour une durée de trois ans arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008 appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice 2007.

LISTE DES AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE (HORS GROUPE) AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Monsieur Frank Piedelièvre

Adresse professionnelle :

17 bis Place des Reflets, La Défense 2, 92400 Courbevoie

Mandats en cours :

- Président de SAS Financière Murat
- Membre du Conseil de surveillance de SAS groupe CM-EXEDRA

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices :

- Gérant de SAM CMR
- Président du Directoire de S.A. Poincaré Investissements
- Administrateur de S.A. SOFU

Monsieur François Tardan

Adresse professionnelle :

17 bis Place des Reflets, La Défense 2, 92400 Courbevoie

Mandats en cours :

- Président du Conseil d'administration de Financière Saint Geran – FSG

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur de Concept Group HK Ltd

BIOGRAPHIE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Frank Piedelièvre est Président et membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 16 septembre 1999. Il a commencé sa carrière en 1979 comme Secrétaire Général, puis Directeur Général Adjoint d'une PMI spécialisée dans la fabrication d'appareils médicaux. De 1982 à 1992, il occupa diverses fonctions dans le groupe Chantiers Modernes, entreprise de construction et de services techniques liés au bâtiment et à l'industrie, d'abord comme Chef de service des marchés extérieurs, Directeur du Développement puis Directeur Général. A cette occasion, il a assuré la direction opérationnelle de la division Services et Environnement et de la division Route. De 1993 à 1996, il a occupé le poste de Président Directeur Général de CMR, société de travaux routiers, de réseaux et d'assainissement et de Président du Directoire de Poincaré Investissements. En Juin 1996, Frank Piedelièvre devient Vice-Président Directeur Général de la Société et prend la direction de la Division Internationale du Groupe en 1997. Il a été nommé Président du Directoire en 1999. Frank Piedelièvre est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

François Tardan est membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 19 juin 2002. Il a commencé sa carrière en 1980 en tant qu'Administrateur Civil au Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire à la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI). De 1985 à 1994, il a exercé la fonction de Directeur du Développement au sein du groupe Chantiers Modernes où il était chargé de la croissance externe notamment dans le secteur de la gestion de l'énergie et de l'ingénierie de l'environnement en France et aux USA. De 1995 à 1998, il a été Président Directeur Général de Fondasol SA, société d'ingénierie et de conseil géotechnique. En 1998, il a rejoint la Société en qualité de Directeur Financier du Groupe. Il a été nommé membre du Directoire en 2002. La Direction juridique des risques et de l'éthique, la Direction de l'audit interne et support aux acquisitions et la Direction des systèmes d'information lui rapportent. François Tardan est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration.

2.1.2. Conseil de Surveillance

Conformément aux dispositions statutaires (article 19 des statuts), le Conseil de surveillance peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Ses membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de six années, sauf durée inférieure pour les besoins du roulement par tiers. Le nombre de membres du Conseil de surveillance, âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque Assemblée Générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil de surveillance en exercice.

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil de surveillance est composé des neuf personnes suivantes et d'un censeur :

- Jean-Bernard Lafonta : Président
- Pierre Hessler : Vice Président
- Patrick Buffet : Membre
- Jérôme Charruau : Membre
- Philippe Louis-Dreyfus : Membre
- Yves Moutran : Membre
- Bernard Renard : Membre
- Jean-Michel Ropert : Membre
- Ernest-Antoine Seillière : Membre
- Aldo Cardoso : Censeur

Le mandat des membres suivants du Conseil de Surveillance arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2007, tenue en 2008, leur renouvellement sera proposé à cette Assemblée :

- Monsieur Pierre Hessler
- Monsieur Jérôme Charruau
- Monsieur Jean-Michel Ropert.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nom, prénom, adresse professionnelle, âge	1 ^{ère} nomination Renouvellement Echéance mandat	Mandat au sein de la Société	Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années
<p>Jean Bernard Lafonta demeurant 89 rue Taitbout 75009 Paris</p> <p>né le 30 décembre 1961 47 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil de surveillance du 9 décembre 2004</p> <p>Renouvellement : Assemblée Générale du 2 mai 2006</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011</p> <p>Nommé Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 27 juin 2005</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Président du Directoire : - Wendel</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : - Editis Holding</p> <p>Président du Conseil d'Administration : - WINVEST INTERNATIONAL SA SICAR (Luxembourg)</p> <p>Président : - Compagnie de l'Audon</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : - Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas) - Altineis 2 (société civile)</p> <p>Administrateur: - Legrand</p> <p>Membre du Conseil de la Gérance : - Materis Parent SARL (Luxembourg)</p> <p>Gérant : - Granit SARL - JB Mac Nortance (Luxembourg) - Winvest Conseil (Luxembourg) - Société Civile HAUTMER - Société Civile ILBANO</p> <p>Mandats échus</p> <p>Administrateur et Directeur général délégué : - Wendel Investissement</p> <p>Administrateur : - Lumina Parent - Cap Gemini - Valeo - Legrand France</p> <p>Représentant permanent de SOFU au Conseil d'administration : - Bureau Veritas</p>

<p>Pierre Hessler demeurant 23 rue Oudinot 75007 Paris</p> <p>Né le 22 novembre 1943 65 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Assemblée Générale du 19 juin 2002</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007</p> <p>Nommé Vice Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 27 juin 2005</p>	<p>Vice – Président du Conseil de Surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Censeur : - Cap Gemini SA</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : - Software Design & Management A.G Allemagne</p> <p>Administrateur : - A Novo, Paris - Sociétés du groupe Cap Gemini aux Etats unis</p> <p>Gérant: - Actideas SARL - Médias holding SARL - Médias SARL</p> <p>Mandats échus</p> <p>Président Directeur Général : - Gemini Consulting</p> <p>Administrateur : - Diverses sociétés du Groupe Cap Gemini</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : - Bureau Veritas</p>
<p>Jérôme Charruau demeurant 28 rue Latesta 33200 Bordeaux</p> <p>Né 8 février 1956 53 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil d'administration du 16 septembre 1997</p> <p>Nomination au mandat actuel : Assemblée Générale du 16 septembre 1999</p> <p>Renouvellement : Assemblée Générale du 19 juin 2002</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Administrateur : - EADS Maroc Aviation - EADS Composites Atlantic - EADS Sogerma - EADS Composites Aquitaine</p> <p>Président : - EADS SECA</p> <p>Représentant permanent de SOGERMA au Conseil d'administration : - EADS Revima</p> <p>Mandats échus</p> <p>Administrateur : - EADS Sogerma Tunisie - EADS Sogerma Barfield</p> <p>Président : - SOGERMA SERVICES</p>

<p>Ernest-Antoine Seillière demeurant 89 rue Taitbout 75009 Paris</p> <p>Né le 20 décembre 1937 71 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil de surveillance du 25 mars 2005</p> <p>Renouvellement : Assemblée Générale du 2 mai 2006</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Président du Conseil d'Administration : - Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS (ex Wendel Participations)</p> <p>Administrateur : - Legrand - Sofisamc (Suisse)</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : - Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas) - Wendel</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : - Hermes International (S.C.A.) - Peugeot S.A. - Gras Savoye & Cie - Editis Holding</p> <p>Gérant : - DELSEL - ASEAS Participations - ODYSSAS</p> <p>Mandats échus</p> <p>Président du Conseil d'administration et Directeur Général : - Wendel Investissement (ex CGIP) - Société Lorraine de Participations Sidérurgiques</p> <p>Président du Conseil d'administration : - Legrand - Lumina Parent</p> <p>Président du Conseil de surveillance : - Trader Classified Media</p> <p>Vice-Président du Conseil de surveillance - BiomMerieux- Pierre-Fabre - Valeo</p> <p>Vice-Président du Conseil d'administration : - Cap Gemini</p> <p>Administrateur de : - Société Générale - Société Lorraine de Participations Sidérurgiques - Valeo</p> <p>Représentant permanent de Sofiservice, puis Orange-Nassau Groep au Conseil de Surveillance : - Bureau Veritas</p>
---	---	---	--

<p>Bernard Renard demeurant 59 boulevard de la Saussaye 92200 Neuilly</p> <p>Né le 2 décembre 1935 73 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil d'administration du 27 février 1996</p> <p>Nomination au mandat actuel : Assemblée Générale du 16 septembre 1999</p> <p>Renouvellement : Assemblée Générale du 30 juin 2004</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandat en cours Administrateur : - Cedest Engrais</p> <p>Mandats échus Président : - GIP Administrateur : - WA</p>
<p>Jean-Michel Ropert demeurant 89 rue Taitbout 75009 Paris</p> <p>Né le 15 décembre 1966 42 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil de surveillance du 21 décembre 2005</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandats en cours Président : - Compagnie de l'Audon Membre du Conseil de Surveillance : - Editis Holding Administrateur : - Coba Directeur Général et Administrateur : - Sofiservice Directeur Général Délégué et Administrateur - Poincaré Participations Représentant légal : - Sofiservice, Président de Sofe Membre du Conseil de la Gérance : - Materis Parent SARL (Luxembourg) Liquidateur : - Lormetal</p> <p>Mandats échus Président du Conseil d'administration - SOFU (1999-2005 en alternance un an sur deux) Administrateur - Solfur - GIP Directeur Général Délégué et Membre du Directoire - Poincaré Investissements</p>

<p>Philippe Louis-Dreyfus demeurant Les Ecluses 28 quai Gallieni 92158 Suresnes Cedex</p> <p>Né le 9 mars 1945 64 ans.</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil de surveillance du 27 juin 2005</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Membre du Conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grimaldi & Louis Dreyfus Lines - Louis Dreyfus & Co. Limited - Louis Dreyfus Marine Corporation - Orchard Maritime Services Pte Limited - UK Club (P&I) - MEDEF International - Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France <p>Membre du Conseil Stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Florentz <p>Directeur Général et Membre du Conseil de Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis Dreyfus S.A.S. <p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis Dreyfus Armateurs S.A.S. <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neuf Cegetel <p>Président Directeur Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saget S.A. <p>Représentant permanent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Gérant, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S., au sein de CETRAGPA S.N.C. - du Président, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S. au sein de France Euro Tramp S.A. - du Président, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S., au sein de Louis Dreyfus Cargo S.A.S. - du Président, la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Citrus S.A.S. - du Président, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Ferry S.A.S. - du Président, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Maritime S.A.S. - du Président, la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Louis Dreyfus Technologies S.A.S. - du Président, la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Materis S.A.S. - du Gérant, la société Louis Dreyfus Armateurs S.A.S. au sein de Methane Transport S.N.C. - du Président, la société Louis Dreyfus S.A.S. au sein de Société d'Etudes Et De Commerce S.A.S. <p><u>Mandats échus</u></p> <p>Membre du Conseil d'Administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis Dreyfus Asia Pte - Louis Dreyfus Comunicaciones Espana - Banque Chabrieres (Groupe Intermarché)
---	---	---	---

<p>Yves Moutran 89 rue Taibout 75009 Paris</p> <p>Né le 14 octobre 1970 38 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Cooptation lors du Conseil de surveillance du 27 juin 2005</p> <p>Renouvellement : Assemblée Générale du 2 mai 2006</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011</p>	<p>Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Membre du Conseil de la Gérance : - Materis Parent SARL (Luxembourg)</p> <p>Gérant : - Moutran Patrimoine - Moutran Saint Elias</p> <p>Mandats échus</p> <p>Administrateur : - Louis Dreyfus Communications - MAT SA SICAR - Poincaré Participations</p> <p>Gérant de : - 2MWIN</p>
<p>Patrick Buffet Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris cedex</p> <p>Né le 19 octobre 1953 55 ans</p>	<p>1^{ère} nomination : Assemblée Générale du 18 juin 2007</p> <p>Echéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance</p>	<p>Mandats en cours</p> <p>Président du Conseil d'administration et Directeur Général : - Eramet</p> <p>Président Directeur Général : - Société Le Nickel (Groupe Eramet)</p> <p>Membre du conseil de surveillance : - Arcole Industries</p> <p>Administrateur : - Banimmo (Belgique) - Comilog (Groupe Eramet)</p> <p>Censeur : - Caravelle</p> <p>Mandats échus</p> <p>Membre du Conseil de surveillance : - Areva - Astorg-partners</p> <p>Administrateur : - CDC Ixis - Suez Energy Services - Tractebel (Belgique) - Electrabel (Belgique) - Société Générale de Belgique (Belgique) - Fluxys (Belgique)</p>

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Jean-Bernard Lafonta est Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis juin 2005. Jean-Bernard Lafonta a commencé sa carrière comme ingénieur de production et occupé différentes fonctions dans l'Administration entre 1986 et 1992, notamment au sein de Cabinets ministériels. En 1993, il rejoint les équipes de Fusions-Acquisitions de la banque Lazard en tant que Directeur Adjoint. En 1996, il devient Directeur de la stratégie de la BNP, avant de devenir Directeur des marchés de capitaux, puis Président de la Banque Directe et membre du comité de direction générale de BNP Paribas. Il a rejoint le Groupe Wendel en septembre 2001 comme Directeur Général et est Président du Directoire depuis le 31 mai 2005. Jean-Bernard Lafonta est ingénieur du Corps des Mines de Paris et ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

Pierre Hessler, Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005, est aujourd'hui Vice président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, fonctions qu'il occupe depuis juin 2005. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de directeur des opérations, directeur du marketing et des services, directeur général de région, président d'IBM France et directeur général des opérations, du marketing et des services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été directeur « corporate marketing » de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-président ». En 1993 il a intégré Cap Gemini où il a occupé diverses fonctions de direction générale, dont celle de président et directeur général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de directeur général délégué, puis d'administrateur en 2002. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas, membre du collège des censeurs du conseil d'administration de Cap Gemini, conseiller de Cap Gemini, outre divers mandats qu'il occupe dans d'autres sociétés. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Jérôme Charruau est membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis septembre 1997. Il a effectué toute sa carrière chez EADS. Il débute en 1982 chez Airbus au contrôle de gestion puis comme responsable du service de gestion générale. Il rejoint le GIE ATR en 1988 comme responsable du contrôle de gestion. En 1994, il devient directeur financier de American Eurocopter Corporation à Dallas, puis au Directeur du contrôle de gestion du groupe Eurocopter en 1998. Depuis 2005, il occupe le poste de directeur financier du groupe Sogerma (EADS Sogerma). Il est également administrateur au sein de plusieurs sociétés du groupe EADS Sogerma. Jérôme Charruau est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Ernest-Antoine Seillière est membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis mars 2005. Ernest-Antoine Seillière a été conseiller au Cabinet de Jacques Chaban-Delmas en 1969, puis successivement de Pierre Messmer, Maurice Schumann et Robert Galley. Après une année au Centre for International Affairs de Harvard, il a rejoint le Groupe en 1976. Il en est devenu le Président Directeur Général en 1987. Administrateur de Wendel Investissement de 1985 à 2005, il est Président du Conseil de surveillance de Wendel depuis le 31 mai 2005. Ernest-Antoine Seillière est ancien élève de l'ENA et diplomate.

Bernard Renard, Président Directeur Général de juin 1996 à septembre 1999, puis Président du Conseil de Surveillance de septembre 1999 à juin 2002, il est aujourd'hui membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas. Il débute sa carrière chez Wendel en 1960 comme ingénieur puis directeur de l'usine de Sorcy. Par la suite, il est nommé successivement aux fonctions de directeur général des Sociétés Cimentières puis du groupe CEDEST, où il détient aujourd'hui un mandat d'administrateur. Bernard Renard est ingénieur civil des Mines et ancien élève de l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Jean-Michel Ropert est membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis décembre 2005. Il est entré dans le Groupe Wendel Investissement en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie. Depuis 2002, il exerce les fonctions de directeur financier de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un diplôme d'Etudes Comptables et Financières.

Philippe Louis Dreyfus est membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis juin 2005. Il est Directeur Général de Louis Dreyfus SAS, maison mère du Groupe Louis Dreyfus, depuis 2003. M. Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité Exécutif de la Banque Louis Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président Directeur Général du Crédit Naval. M.

Louis-Dreyfus a rejoint le Groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, M. Louis Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Monsieur Louis-Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris. Par ailleurs, il est Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens), Vice-président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis Dreyfus est Officier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national et Officier de l'Empire Britannique (OBE).

Yves Moutran est membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis juin 2005. Il a acquis son expérience des études stratégiques et des projets de développement comme consultant au Boston Consulting Group, puis comme adjoint du Directeur de la Stratégie de Cegetel Entreprises. Il a rejoint le groupe Wendel comme manager en 2000 puis directeur de participation ; depuis 2006, il occupe le poste de Managing Director. Yves Moutran est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et diplômé de la Harvard Business School (MBA).

Patrick Buffet est membre du conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au Ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il devient Président Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il est Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il rejoint le Groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations Industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité Exécutif du Groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Aldo Cardoso est membre du conseil de surveillance, censeur de la Société depuis le 27 juin 2005. De 1979 à 2003 il exerce plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et directeur général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003 il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'école supérieure de commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

2.1.3. Comité exécutif

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Présidé par Frank Piedelièvre, Président du Directoire, il comprend :

- le Directeur financier, le Directeur des ressources humaines ainsi que le Directeur Juridique des Risques et de l'Éthique ;
- les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine, Services aux Gouvernements et Commerce International, Biens de Consommation) ;
- les responsables des grandes zones géographiques et des cinq divisions composant le pôle Industrie et Infrastructures.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des trois divisions verticalisées ainsi que le pôle Industrie et Infrastructures sont dotés de leurs Comités Exécutifs propres.

Outre les membres du Directoire, le Comité exécutif est composé de 13 membres :

- Arnaud André, en charge des Ressources Humaines, de la Qualité et de l'Organisation ;
- Andrew Hibbert, en charge du juridique, des risques et de la compliance ;
- Patrick Aubry, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Sud et de la division Construction ;
- Laurent Bermejo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Nord et de l'Est ;
- Pedro Paulo Guimaraes, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique du Nord et Amérique Latine ;

- Laurent Clavel, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Asie Pacifique ;
- Jacques Lubetzki, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone France ;
- Philippe Lanternier, responsable des divisions HSE et Certification ;
- Olivier Guize, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour les grands comptes ;
- Eduardo Camargo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique Latine ;
- Kevin O'Brien, responsable de la division Biens de Consommation ;
- Bernard Anne, responsable de la division Marine ; et
- Tony Mouawad, responsable de la division GSIT et du pôle Industrie et Infrastructures pour les zones Moyen Orient, Inde, Russie et Afrique.

2.1.4. Déclarations concernant le Directoire et le Conseil de surveillance

Conformément aux déclarations reçues par la Société des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance :

- il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire et ceux du Conseil de surveillance de la Société ;
- aucun des membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société n'a été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années ;
- aucun des membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives au cours des cinq dernières années, à l'exception de Monsieur Frank Piedelièvre qui a été condamné en janvier 2007 à une amende avec sursis pour entrave portée au fonctionnement régulier du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Société en 2002 et en 2003 ; et
- aucun des membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

2.1.5. Conflits d'intérêts au niveau du Directoire et du Conseil de surveillance

Monsieur Frank Piedelièvre et Monsieur François Tardan sont membres du Directoire, mandataires sociaux de la Société.

Conformément aux déclarations reçues par la Société des membres du Directoire, Monsieur Frank Piedelièvre et Monsieur François Tardan ne sont pas en situation de conflit d'intérêt relativement à l'exercice de ces mandats.

Monsieur Jean-Bernard Lafonta et Monsieur Ernest-Antoine Seillière sont mandataires sociaux de la Société et de Wendel, l'actionnaire majoritaire de la Société.

Conformément aux déclarations reçues par la Société des membres du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Bernard Lafonta et Monsieur Ernest-Antoine Seillière ne sont pas en situation de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de ces mandats.

Monsieur Jean-Michel Ropert et Monsieur Yves Moutran sont mandataires sociaux de la Société et salariés de Wendel, l'actionnaire majoritaire de la Société.

Conformément aux déclarations reçues par la Société des membres du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Michel Ropert et Monsieur Yves Moutran ne sont pas en situation de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de ces mandats ou de ces contrats de travail.

2.2. Fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance

Le fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société tel que décrit ci-dessous résulte des statuts de la Société.

2.2.1. Directoire

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU DIRECTOIRE

Le Directoire assure la direction collégiale de la société sous le contrôle du Conseil de surveillance, conformément à la loi et aux statuts de la Société.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou par les statuts au Conseil de surveillance et à l'Assemblée Générale.

Le président et, le cas échéant, le ou les membres du Directoire désignés comme directeurs généraux par le Conseil de surveillance, représentent la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du président ou d'un des directeurs généraux qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Directoire convoque toutes les Assemblées Générales des actionnaires, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions.

REPARTITION DES RESPONSABILITES ENTRE LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Les membres du Directoire avec l'autorisation du Conseil de surveillance ont réparti entre eux les tâches de direction. En aucun cas cependant cette répartition ne dispense le Directoire de se réunir et de délibérer sur les questions les plus importantes pour la gestion de la Société, ni ne peut être invoquée comme une cause d'exonération de la responsabilité solidaire du Directoire et de chacun de ses membres.

FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE

Les membres du Directoire se réunissent aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son président ou de la moitié de ses membres, soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Cette convocation est effectuée par tout moyen, même verbalement. L'ordre du jour peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le président du Directoire, ou, en cas d'empêchement de ce dernier par le plus âgé des directeurs généraux présents ou à défaut par le plus âgé des membres présents.

Le Directoire ne délibère valablement que si la moitié de ses membres est présent. Les délibérations du Directoire sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents, chaque membre disposant d'une voix. En cas de partage des voix, la voix du Président de séance est prépondérante.

Le vote par procuration est admis au sein du Directoire.

Les membres du Directoire peuvent établir un règlement intérieur réglant toutes les questions relatives au fonctionnement du Directoire non prévues par les statuts. Ce règlement intérieur du Directoire peut déterminer notamment les modalités de participation et de vote aux séances du Directoire réunis par visioconférence ou par autres moyens de télécommunications. Sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Directoire qui participeront à des réunions du Directoire par des moyens de visioconférence ou par autres moyens de télécommunications conformément au règlement intérieur.

2.2.2. Conseil de surveillance

COMPETENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société effectuée par le Directoire, en opérant les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

REUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins une fois par trimestre, sur la convocation de son Président ou de son vice-Président.

Les membres sont convoqués aux séances du Conseil de surveillance par tous moyens, même verbalement, et sans délai, s'il y a lieu.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Toutefois, le Président du Conseil de surveillance doit convoquer le Conseil de surveillance à une date qui ne peut être postérieure de plus de quinze jours à celle de la réception d'une demande motivée d'un membre au moins du Directoire ou de deux au moins des membres du Conseil de surveillance. Si la demande est restée sans suite, ses auteurs peuvent procéder eux-mêmes à la convocation en indiquant l'ordre du jour de la séance. Hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et doit en tout état de cause être mentionné dans l'avis de convocation.

Le Conseil de surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre du Conseil de surveillance disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un autre membre du Conseil.

Conformément à la réglementation applicable, un règlement intérieur du Conseil de surveillance a été établi pour déterminer les participations et le vote aux séances du Conseil de surveillance réunis par visioconférence ou par tous autres moyens de télécommunications.

A la condition que le règlement intérieur du Conseil de surveillance le prévoie, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participeront à des réunions du Conseil de surveillance par des moyens de visioconférence ou par autres moyens de télécommunications conformément au règlement intérieur.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante, si et seulement si le Conseil de surveillance est composé d'un nombre pair de membres du Conseil de surveillance en fonctions et uniquement lors des réunions présidées par le Président du Conseil de surveillance.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du Conseil de surveillance participant à la séance du Conseil de surveillance, et qui, le cas échéant, doit mentionner le nom des membres ayant participé aux délibérations par visioconférence ou par autres moyens de télécommunications.

Les délibérations du Conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés par le Président de la séance et au moins par un membre du Conseil de surveillance ou, en cas d'empêchement du Président, par deux membres du Conseil de surveillance.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil de surveillance, le vice-Président du Conseil de surveillance, un membre du Directoire ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance est composé de 3 membres au moins et de 18 membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les membres du Conseil de surveillance peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encoure les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente. Il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission, ou d'empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, sauf la faculté pour le conseil, en cas de vacance d'un ou plusieurs postes, de procéder par cooptation à la nomination de leurs remplaçants, chacun pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés pour six ans, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social au cours duquel expire la durée de six ans susvisée. Ils sont rééligibles.

Toutefois, par exception, et afin que le Conseil de surveillance puisse être renouvelé par tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) :

- les premiers membres du Conseil de surveillance ont été nommés pour un an ;
- lors du premier renouvellement, un tiers des membres du Conseil de surveillance a été nommé pour deux ans, un tiers des membres a été nommé pour quatre ans, et un tiers pour six ans.

En cas de nomination de membres supplémentaires au sein du Conseil de surveillance, l'assemblée générale ordinaire aura la possibilité de réduire en deçà de six ans la durée des fonctions des nouveaux membres afin que soit toujours respectée la règle du renouvellement par tiers des membres du Conseil de surveillance.

Le nombre de membres du Conseil de surveillance, âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des membres du Conseil de surveillance en exercice.

Lorsque cette proportion se trouve dépassée, le plus âgé des membres du Conseil de surveillance, le Président excepté, cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Aucune personne ne peut être nommée membre du Conseil de surveillance si elle ne respecte pas les règles de cumul, d'incompatibilités, de déchéances ou d'interdictions prévues par la loi.

Le nombre des membres du Conseil de surveillance liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil de surveillance en fonction.

Les membres du Conseil de surveillance doivent être chacun propriétaire de 100 actions au moins.

Si, au jour de leur nomination, les membres du Conseil de surveillance ne sont pas propriétaires des dites actions ou si, en cours de mandat, ils cessent d'en être propriétaires, ils sont réputés démissionnaires d'office, s'ils n'ont pas régularisé leur situation dans un délai de trois mois.

DEONTOLOGIE

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le code d'éthique de Bureau Veritas et la charte de déontologie s'applique aux membres du Conseil de Surveillance.

REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de surveillance sont rémunérés par des jetons de présence répartis de façon égalitaire entre les membres.

Le détail des jetons de présence alloués figure au paragraphe Rémunérations des dirigeants du chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

MEMBRES INDEPENDANTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A la date de l'enregistrement du présent document de référence le Conseil de surveillance comprend quatre membres indépendants :

- Monsieur Patrick Buffet ;
- Monsieur Jérôme Charruau ;
- Monsieur Philippe Louis-Dreyfus ; et
- Monsieur Bernard Renard.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer, sur proposition du Conseil de surveillance, des censeurs dont le nombre ne peut excéder quatre. Les censeurs sont choisis parmi les actionnaires ou en dehors d'eux.

Ils sont nommés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social au cours duquel expire la durée de six ans susvisée.

La limite d'âge pour exercer les fonctions de censeur est fixée à 70 ans. Tout censeur qui atteint cet âge est réputé démissionnaire d'office.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs postes de censeurs, le Conseil de surveillance peut procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

Les censeurs assistent aux séances du Conseil de surveillance, lequel peut leur demander des avis quand il le juge utile, sans qu'ils aient à s'immiscer dans la gestion de la Société. Ils prennent part aux délibérations avec voix consultative, sans toutefois que leur absence puisse nuire à la validité de ces délibérations.

Le Conseil de surveillance peut rémunérer les censeurs par prélèvement sur le montant des jetons de présence alloué par l'assemblée générale à ses membres.

Le Conseil de surveillance de la Société compte actuellement un censeur, M. Aldo Cardoso.

2.2.3. Comités du conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance a créé en son sein en 2005 trois comités spécialisés qui ont pour mission de l'aider à préparer ses délibérations : un comité d'audit, un comité des rémunérations et un comité des risques.

COMITE D'AUDIT

Composition du Comité d'audit

Le Président du Comité d'audit est nommé par le Conseil de surveillance. Les autres membres du Comité d'audit sont nommés par le Conseil de surveillance sur proposition du Président du Comité d'audit. Le mandat des membres du Comité d'audit choisis au sein du Conseil de surveillance a la même échéance que celle de leur mandat de membre du Conseil de surveillance ; pour les membres du Comité d'audit qui ne sont pas membre du Conseil de surveillance, l'échéance de leur mandat est la même que celle du mandat du Président du Comité d'audit.

Les membres du Comité d'audit doivent avoir une compétence financière ou comptable.

A la date d'enregistrement du présent document, le Comité d'audit est composé des membres suivants :

- Jérôme Charruau : Président
- Jean-Michel Ropert : Membre
- Patrick Buffet : Membre
- Aldo Cardoso : Membre

Mission du Comité d'audit

Le Comité d'audit prépare et facilite le travail du Conseil de surveillance sur le contrôle de gestion et la vérification de la fiabilité et de la clarté des informations qui sont fournies aux actionnaires et au marché. Dans ce cadre il a pour mission :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable ;
- l'examen de la permanence des méthodes comptables appliquées ;
- l'examen des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives ;
- l'examen du périmètre de consolidation ;
- l'examen et l'évaluation des procédures de contrôle interne et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen, avant qu'ils soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société ;
- l'examen des risques et des engagements hors bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil de surveillance pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ;
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes, le contrôle de leur indépendance, et l'approbation de la réalisation par les Commissaires aux comptes de travaux annexes (audits d'acquisition,...). Dans le cadre du contrôle de leur indépendance, le Comité se fait communiquer les honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les sociétés du Groupe dont elle a le contrôle aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité doit rendre compte de ses travaux au Conseil de surveillance et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil de surveillance sur les points ci-dessus.

Organisation et modalités de fonctionnement

Le Comité d'audit se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins deux fois par an (une réunion avant l'examen par le Conseil de surveillance des comptes annuels et une réunion avant l'examen par le Conseil de surveillance des comptes semestriels).

Le Comité d'audit peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction comptable et financière et les Commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité d'audit peut auditionner, s'il le juge nécessaire, les membres de la Direction comptable et financière, l'audit interne ainsi que les Commissaires aux comptes en dehors de la présence de la Direction de la Société, mais après l'en avoir informée. Il peut solliciter la délivrance de leur part de toute pièce ou information nécessaire à la conduite de sa mission.

Le Comité d'audit peut avoir recours à un expert externe aux frais de la société pour mener à bien sa mission, après en avoir informé le Président du Conseil de surveillance.

Le secrétariat du Comité d'audit est assuré par un membre désigné par le Comité d'audit parmi ses membres ou non.

Un compte-rendu est établi à chaque réunion du Comité d'audit, et est communiqué au Conseil de surveillance.

COMITE DES NOMINATIONS ET DES REMUNERATIONS

Composition du Comité des nominations et des rémunérations

A la date du présent document de référence, le Comité des nominations et des rémunérations est composé des membres suivants :

- Jean-Bernard Lafonta : Président
- Pierre Hessler : Membre
- Philippe Louis-Dreyfus : Membre

Les membres du Comité des nominations et des rémunérations sont choisis au sein des membres du Conseil de surveillance. Le Président du Comité des rémunérations est nommé par le Conseil de surveillance. Le mandat des membres du Comité des nominations et des rémunérations a la même échéance que celle de leur mandat de membres du Conseil de surveillance. Les membres du Comité des nominations et des rémunérations sont nommés par le Conseil de surveillance.

Le Comité des nominations et des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil de surveillance sur la rémunération des membres du Directoire ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Le Comité des nominations et des rémunérations se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire.

COMITE DES RISQUES

Composition du Comité des risques

Les membres du Comité des risques sont choisis au sein des membres du Conseil de surveillance. Le Président du Comité des risques est nommé par le Conseil de surveillance. Les autres membres du Comité des risques sont nommés par le Conseil de surveillance sur proposition du Président du Comité des risques. Le mandat des membres du comité des risques a la même échéance que celle de leur mandat de membre du Conseil de surveillance.

A la date du présent document de référence, le Comité des risques est composé des membres suivants :

- Pierre Hessler : Président
- Yves Moutran : Membre
- Bernard Renard : Membre

Rôle et Attributions du Comité des risques

Le Comité des risques a pour fonction d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance du « risk management » au sein du Groupe. Ce rôle est centré sur le risque de mise en jeu de la responsabilité professionnelle du Groupe.

Pour mener à bien cette fonction le Comité des risques a les attributions suivantes :

- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur la stratégie de risk management mise en œuvre au sein du Groupe (politique, organisation et outils) ;
- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur les résultats des cartographies des risques et des plans d'actions en résultant ;
- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur la structure et les couvertures d'assurance responsabilité civile professionnelle, exploitation et responsabilité des mandataires sociaux ainsi que les niveaux et mécanismes de rétention ;
- suivre l'évolution des contentieux majeurs en cours et en tenir informé le conseil de surveillance.

Dans ce cadre, il procède à l'examen de toute question que lui poserait le Conseil de surveillance y compris le cas échéant en faisant appel à des ressources extérieures.

Le Comité des risques examine au moins une fois par an son fonctionnement.

Réunions

Le Comité des risques se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins deux fois par an au siège de la Société.

Le Comité des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire un ou plusieurs membres de la direction de la Société ou des directions concernées par ses travaux.

Le secrétariat du Comité est assuré par une personne désignée par le Président du Comité qui établira un compte rendu après chaque réunion.

Le Comité des risques ne se réunit valablement que si la moitié de ses membres sont présents (physiquement ou par téléphone).

Les réunions du Comité des risques sont convoquées à l'initiative du Président du Comité qui adresse par tout moyen y compris par voie électronique à chaque membre au moins quarante huit heures à l'avance une convocation comprenant l'ordre du jour de la réunion.

Moyens

Le Comité des risques peut dans l'exercice de ses attributions, après accord du Conseil de surveillance avoir recours à un expert ou faire procéder aux frais de la société à toutes études susceptibles d'éclairer ses travaux. Il doit dans ce cadre rendre compte au Conseil de surveillance des avis ainsi obtenus.

Le Comité des risques peut dans l'exercice de ses attributions auditionner si besoin des cadres du Groupe après en avoir informé le Président du directoire de la société.

Le Président du Comité des risques rend compte au Conseil de surveillance de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porter à la connaissance du Conseil de surveillance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Droits et obligations des membres du Comité des risques.

Chaque membre doit adhérer au règlement intérieur et en outre respecter les obligations suivantes :

Conflit d'intérêt

Le membre du Comité des risques doit informer le Comité des risques, dès qu'il en a connaissance, de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer aux travaux et débats correspondants. Il doit présenter sa démission en cas de conflit d'intérêt permanent.

Information

Chaque membre doit s'assurer qu'il reçoit en temps utile toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il doit demander et réclamer dans les délais appropriés au Président du Comité des risques les informations qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission et pour intervenir sur les points inscrits à l'ordre du jour du Comité des risques.

Confidentialité et secret professionnel

S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, le membre du Comité des risques est astreint à un véritable secret professionnel et doit en protéger personnellement la confidentialité. Les informations qui lui sont communiquées sont pour son usage exclusif et ne doivent pas être communiquées.

Assiduité

Le membre du Comité des risques doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires et doit s'interroger lorsqu'il accepte un nouveau mandat si celui-ci lui permettra de satisfaire ce devoir. Il doit participer, sauf impossibilité réelle, à toutes les réunions du Comité des risques, ainsi qu'aux réunions du Conseil de surveillance.

Abstention d'intervention

Chaque membre s'abstient d'effectuer des opérations sur les titres des sociétés sur lesquelles il dispose, en raison de ses fonctions, d'informations non encore rendues publique. Il s'engage en outre à se conformer aux règles internes à la société concernant l'utilisation ou la communication d'informations privilégiées et à toute disposition législative ou réglementaire applicable. Il porte à la connaissance du Président du Comité toute difficulté d'application qu'il pourrait rencontrer.

2.3. RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007.

En application de l'article L. 225-68, alinéa 7, du Code de Commerce, le Président du Conseil de Surveillance de la Société Bureau Veritas Registre international de navires et d'aéronefs, rend compte dans le cadre du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

2.3.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

A l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant de suivre notamment les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 ».

La Société considère que l'ensemble de ces mesures, détaillées ci-après, lui permet de suivre les principes de gouvernement d'entreprise tel qu'ils résultent des recommandations applicables, dans la mesure où ces principes sont compatibles avec l'organisation, la taille, les moyens et la structure actionnariale de la Société.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance de la Société est composé de neuf membres et d'un censeur nommés par l'Assemblée générale des actionnaires : Monsieur Jean-Bernard Lafonta, Président, Monsieur Pierre Hessler, Vice-Président, Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus, Yves Moutran, Bernard Renard, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière, Membres et Monsieur Aldo Cardoso, Censeur.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil de surveillance comporte quatre membres indépendants au regard des critères d'indépendance fixés par le règlement intérieur du Conseil de surveillance : Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus et Bernard Renard).

Ces critères d'indépendance sont conformes aux principes et bonnes pratiques du gouvernement d'entreprise de la place.

Un tableau de synthèse comprenant des informations détaillées relatives à chacun des membres du Conseil du Conseil de surveillance en fonction (Ages, dates de prise d'effet et d'expiration de leurs

mandats, fonctions exercées par eux dans la Société ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés) figure dans le présent chapitre du document de référence, au paragraphe Conseil de surveillance.

Chacun des membres du Conseil de surveillance a déclaré remplir les conditions légales réglementaires et statutaires d'exercice de son mandat, notamment être propriétaire du nombre minimum d'actions exigé par les statuts de la Société et ne pas être frappé par une mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de membre du Conseil de surveillance d'une société anonyme, et satisfaire à la limitation requise par la loi en ce qui concerne le nombre de sièges de membres de Conseil de surveillance d'une société anonyme.

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Organisation et préparation des réunions du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins une fois par trimestre, sur la convocation de son Président ou de son vice-président.

L'agenda annuel des dates de réunions des conseils de surveillance (hors séance extraordinaire) est communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires (rapports trimestriels du directoire, projets d'acquisitions, cautions avals et garantie) ou les autorisations à donner au directoire en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 23 des statuts de la Société.

Le Président du Conseil de Surveillance est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du Président, cette tâche incombe au Vice-président. Les convocations sont envoyées, dans la mesure du possible, par lettre envoyée au moins cinq jours à l'avance. Pour des cas d'urgence, le Conseil de Surveillance peut être convoqué sans délai et se tenir par téléphone ou autres moyens de télécommunication.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil de surveillance qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Pour la préparation des réunions le Président :

- revoit les documents préparés par les services internes de l'entreprise sous l'autorité du Directoire ;
- organise et dirige les travaux du Conseil de surveillance ;
- s'assure que les membres du Conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Au moyen du rapport trimestriel, le Conseil est informé trimestriellement de la situation financière de la Société, de la trésorerie et de l'engagement de la Société.

Séances du Conseil de surveillance

Les délibérations du Conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux, arrêtés par le Président, qui les soumet à l'approbation du Conseil suivant.

En 2007 le Conseil de surveillance s'est réuni 14 fois. Ce nombre important de réunions a été justifié par les opérations liées à l'introduction en bourse de la Société.

Toutes les séances du Conseil de surveillance ont été présidées par le Président du Conseil.

Les représentants du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil.

Règlement intérieur du Conseil de Surveillance et charte de déontologie boursière

Chaque membre du Conseil de surveillance en fonction adhère au règlement intérieur du Conseil de surveillance, adopté lors de sa séance du 18 juin 2007 et à la charte de déontologie boursière entrée en vigueur le 23 octobre 2007.

Règlement intérieur du Conseil de surveillance :

Le Règlement intérieur du Conseil de surveillance constitue également la charte de gouvernance des membres du Conseil de Surveillance et régit les relations entre ceux-ci et les membres du Directoire dans un esprit de coopération visant notamment à assurer la fluidité des échanges entre les organes sociaux dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Le Règlement intérieur du Conseil a pour objet de contribuer à la qualité du travail des membres du Conseil de surveillance en favorisant l'application des principes et bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise que commandent l'éthique et l'efficacité.

Les points essentiels détaillés dans ce Règlement intérieur sont les suivants :

- Règles de fonctionnement du Conseil de surveillance (notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication) ;
- Règles de déontologie s'appliquant à tout membre du Conseil de surveillance (loyauté et bonne foi, professionnalisme et implication, indépendance et conflits d'intérêt, respect du code d'éthique du Groupe) ;
- Critères retenus pour qualifier l'indépendance des membres ; et
- Rôle des comités et des censeurs.

En application de l'article 5.4 de ce Règlement, le Conseil de surveillance, à compter de l'exercice 2008, inscrira une fois par an, un point de son ordre du jour consacré à l'évaluation du fonctionnement du Conseil de surveillance dont il sera rendu compte dans le rapport relatif aux procédures de contrôle interne présenté à l'assemblée générale des actionnaires par le président du Conseil de surveillance conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Charte de déontologie boursière :

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'Informations Privilégiées.

Dans ce contexte, le Directoire de Bureau Veritas a souhaité mettre en place des mesures lui permettant de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans ce domaine et a, dans ce cadre, publié une Charte de déontologie boursière, charte qui est entrée en vigueur le 23 octobre 2007 et désigné un Compliance Officer.

Cette charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux Mandataires Sociaux, Personnes Assimilées et Cadres Informés ainsi qu'aux Initiés Occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres BUREAU VERITAS tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

Comités constitués au sein du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance s'est doté depuis 2005 de trois comités spécialisés permanents dont le rôle est de nourrir la réflexion des membres du Conseil et de les aider à préparer leurs délibérations : un Comité d'audit, un Comité des nominations et rémunérations et un Comité des risques.

Les détails concernant l'organisation, le fonctionnement et les attributions de chacun de ces comités figurent dans les Règlements intérieurs du Conseil de Surveillance, du Comité d'audit et du comité des risques sont détaillés au paragraphe Fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance du présent chapitre.

Comité d'audit

Le Comité d'audit prépare et facilite le travail du Conseil de Surveillance sur le contrôle de la gestion et la vérification de la fiabilité et la clarté des informations qui sont fournies aux actionnaires et au marché.

Le Comité d'audit est composé de quatre membres dont une majorité, dont son Président, sont des membres indépendants : Monsieur Jérôme Charruau, Président, Messieurs Jean-Michel Ropert, Patrick Buffet et Aldo Cardoso.

Chacun des membres du Comité d'audit a la compétence financière et comptable requise pour être membre du comité.

Le Comité d'audit s'est doté d'un règlement intérieur qui décrit ses missions ses moyens et son fonctionnement.

Le Comité d'audit s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2007.

Après chaque réunion un compte rendu est établi et approuvé lors de la réunion suivante.

Le Président du Comité d'audit expose les conclusions ou observations du Comité d'audit sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil de surveillance au cours de laquelle lesdits comptes sont vérifiés et contrôlés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil de surveillance au Comité d'audit.

Comité des risques

Le Comité des risques est chargé d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance de la prévention et de la gestion des risques au sein du Groupe.

La direction de la Société lui fait régulièrement à ce titre un exposé sur les schémas d'assurance du Groupe, les contentieux significatifs, et un point sur le « Risk Management » au sein du Groupe. Le Comité des risques est consulté lors des renouvellements des schémas d'assurances en place.

Le Comité est composé de trois membres : Monsieur Pierre Hessler, Président, et Messieurs Yves Moutran et Bernard Renard.

Le Comité des risques s'est doté d'un règlement intérieur qui décrit ses missions ses moyens et son fonctionnement.

Après chaque réunion un compte rendu est établi et approuvé lors de la réunion suivante.

Le Président du Comité des risques expose les conclusions ou observations du Comité sur les sujets soumis à la demande du Conseil de surveillance à son examen.

Le Comité des risques s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2007.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil de Surveillance sur la sélection des membres du directoire, la sélection des membres indépendants du Conseil de surveillance, la succession des mandataires sociaux et la rémunération des membres du Directoire ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Après chaque réunion un compte rendu est établi et approuvé lors de la réunion suivante.

Le Comité est composé de trois membres : Monsieur Jean-Bernard Lafonta, Président, Messieurs Pierre Hessler et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2007.

REPARTITION DES POUVOIRS ENTRE LE DIRECTOIRE ET LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société effectuée par le Directoire, en opérant les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Conformément aux obligations légales, le Conseil de surveillance accorde au Directoire les autorisations préalables à l'octroi de cautions, avals et garanties (y compris pour les sociétés du groupe), aux cessions d'immeubles par nature, aux cessions totales ou partielles de participations et aux constitutions de sûretés.

Par ailleurs les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance :

1. toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe ;
2. toute mise en œuvre d'une délégation de l'assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social, annuler des titres ou à procéder à l'attribution gratuite d'actions ;
3. toute mise en place de plans d'options et toute attribution aux dirigeants clés de la Société d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ou d'actions gratuites ;
4. l'affectation du résultat et la distribution de dividende ainsi que toute distribution d'acompte sur dividende au sein de la Société ;
5. toute opération de fusion ou de scission à laquelle la Société serait partie ;
6. tout accord d'endettement, financement ou tout engagement hors bilan de la Société, supérieur à un montant global annuel ou par opération de 40 millions d'euros ;
7. toute opération d'acquisition d'actifs notamment de participations ou d'investissement dans le cadre d'un partenariat, pour un montant d'investissement par la Société supérieur à 5 millions d'euros par opération ;
8. toute cession d'actifs dès lors que le montant de l'opération dépasse 5 millions d'euros ;
9. tout changement ou première désignation des commissaires aux comptes dans toutes sociétés françaises ou étrangères, dans laquelle la Société détient une participation d'une valeur en fonds propres au moins égale à 20 millions d'euros ;
10. ainsi que toute autorisation ou instruction à des sociétés ou entités contrôlées directement ou indirectement par la Société de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes 6, 7 et 8 ci-dessus.

Pour certaines de ces opérations, le Conseil de surveillance a fixé des montants excédant les montants ci-dessus et en deçà desquels son autorisation n'est pas nécessaire.

Enfin les conventions visées à l'article L225-86 du Code de commerce sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance.

2.3.2. Modalités de fixation des rémunérations des dirigeants

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au titre de l'exercice 2007, l'Assemblée Générale a décidé d'allouer aux membres du Conseil de surveillance à titre de jetons de présence, un montant global inchangé de 180 000 euros. Ce montant a été réparti par le Conseil de surveillance entre ses membres de manière égalitaire.

Le détail individuel perçu par chacun des membres figure au paragraphe Rémunérations des dirigeants du présent chapitre.

Aucune autre rémunération n'a été perçue par le Président et le Vice Président du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2007.

DIRECTOIRE

Les principes et règles arrêtées par le Conseil de Surveillance pour déterminer la rémunération des membres du Directoire, dont le détail figure au Rémunérations des dirigeants du présent chapitre sont les suivants :

La rémunération des membres du directoire comprend deux parties : une partie fixe et une partie variable.

En 2006, la partie variable de la rémunération de Monsieur Frank Piedelièvre correspondait à un pourcentage du résultat net part du Groupe ajusté tandis que la partie variable de Monsieur François Tardan était basée à la fois sur l'atteinte de résultats financiers et d'objectifs individuels.

En 2007, la partie variable de la rémunération de Monsieur Frank Piedelièvre et de Monsieur François Tardan a deux composantes :

- une composante quantitative liée à l'achèvement d'un objectif budgétaire de « Résultat Opérationnel Ajusté » (ROA),
- et une composante qualitative liée à des objectifs qualitatifs tels que : l'intégration des acquisitions, le redressement d'activités sous-performantes, l'évolution de l'organisation etc.

Cette rémunération est complétée par une attribution d'actions gratuites, intervenue le 13 décembre 2007 et dont le détail figure au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas au chapitre III – Rapport de gestion.

2.3.3. Procédures de contrôle interne

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne est présenté en application de l'article 225-68 du code de commerce. Il présente de manière synthétique les procédures de contrôle interne mise en place par la Société au sein du Groupe.

DEFINITION ET OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE / LE CADRE DE CONTROLE

La Société a décidé d'utiliser le référentiel relatif au dispositif de contrôle interne proposé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en janvier 2007. Le cadre de référence été mis en application : principes généraux et cadre du contrôle interne comptable et financier, analyse et maîtrise des risques opérationnels.

Le déploiement du guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière sera mis en place au cours de l'exercice 2008.

En ligne avec le cadre de référence, les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société et le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines

comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

APPROCHE GENERALE DES RISQUES ET DU CONTROLE INTERNE

Le Directoire de la Société a défini des principes et une organisation afin de mettre en œuvre ces objectifs, notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe.

Le contrôle interne en place au sein de chaque Société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des Sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier régulier ; et
- une revue régulière et une revue ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'inscrit dans le cadre ainsi décrit.

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité de chacune des directions centrales dans leurs domaines respectifs (Juridique Risques et Compliance, Ressources Humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, Technique) :

- La Direction Juridique, Risques et Compliance gère le risque de responsabilité civile professionnelle au travers d'un réseau de Risk Managers en charge de la revue des offres et des contrats, de la gestion des litiges et des assurances. Elle gère également le risque de réputation au travers d'un réseau d'Ethic Managers en charge de l'application du code d'éthique.
- La Direction des Ressources Humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe et elle s'assure que l'ensemble des salariés du groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction Financière gère l'ensemble des informations financières consolidées produites par le Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe. Elle gère les risques de couverture de taux et de change. Elle supervise les risques de crédit.
- La Direction Qualité gère, au travers d'un réseau de Quality Managers, le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle contrôle l'application des procédures et mesure la satisfaction des clients.
- La Direction Technique a pour objet de contrôler la qualification technique des organisations et l'application des méthodologies et des guides techniques définis par le Groupe. En fonction de ses activités, Bureau Veritas a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée, le rôle des Directions Techniques est différent selon les cas :
 - dans les métiers qui sont gérés de manière globale (marine, certification, biens de consommation, contrats de gouvernement) et qui fournissent des prestations homogènes partout dans le monde, les directions techniques sont centralisées et fournissent des méthodologies et des règles applicables partout dans le monde ;
 - dans les autres métiers qui sont gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, le contrôle des risques opérationnels est opéré par des centres techniques régionaux placés sous la supervision d'une Direction Technique Centrale.

Chacune de ces directions s'appuie sur des réseaux mis en place localement qui diffusent et contrôlent la mise en œuvre des procédures au niveau des entités opérationnelles. Ces directions centrales ont aussi pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir (éventuellement) des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre de ces actions.

LA MAITRISE DES RISQUES ET LE SUIVI DES LITIGES

La politique de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de sa responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre survenant sur un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une inspection par une entité du Groupe.

Cette gestion des risques opérationnels s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques. Cette organisation s'appuie sur deux structures transversales : une direction technique, qui détermine et contrôle les procédures appliquées par le personnel technique du Groupe pour réaliser leurs prestations, et une direction qualité, en charge du respect du système et des procédures Qualité au sein du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale formalisée dans des manuels de prévention des risques (*Legal and Risk management handbooks*) établis sous la responsabilité des « *risk managers* » au sein des divisions et des zones et consistant en des procédures spécifiques d'application relatives à l'organisation des délégations de pouvoirs, les revues d'offres et de contrats, la gestion des contentieux et des assurances.

La conduite de cette politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation du réseau des *risk managers* et des directions Technique et Qualité afin qu'elles concourent ensemble à la réduction du risque de mise en jeu de la responsabilité professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Directoire. Le Groupe a également mis en place des procédures afin de permettre une évaluation semestrielle des contentieux par les *risk managers*, en collaboration avec les unités opérationnelles, la direction juridique des risques et de l'éthique et la direction financière.

La procédure de suivi des litiges figure dans cette politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les directeurs d'unités opérationnelles, les divisions, les *risk managers* et la direction juridique des risques et de l'éthique. Chaque division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs définis au sein du Groupe, consistant notamment à :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la direction juridique, des risques et de l'éthique.

Les règles internes applicables à la comptabilisation de provisions pour litiges sont présentées dans les notes aux états financiers consolidés figurant au Chapitre IV – Etats financiers consolidés 2007.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables. La direction générale du Groupe a défini des principes afin de mettre en œuvre ces objectifs, notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe. En outre, dans le cadre du processus de reporting de gestion et de préparation des états financiers, la direction finance a défini un ensemble de procédures, outils et références qui visent à la qualité et à la cohérence des informations transmises.

Enfin, le Comité des risques mis en place au sein du Conseil de surveillance a pour fonction d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance du « *risk management* » au sein du Groupe. Le Comité des risques fait notamment des recommandations au

Conseil de surveillance sur la stratégie de *risk management* mise en œuvre au sein du Groupe (politique, organisation et outils), sur les résultats des cartographies des risques et des plans d'actions en résultant, ainsi que sur la structure et les couvertures d'assurance responsabilité civile professionnelle, exploitation et responsabilité des mandataires sociaux ainsi que les niveaux et mécanismes de rétention.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE EN PLACE

Les procédures de contrôle interne relatives à l'information financière et comptable

La direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

La direction financière centrale a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie, de piloter la politique fiscale et d'être un élément moteur dans les initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (« *Shared services centers* ») ou de globalisation des achats.

La direction financière s'appuie sur un réseau structuré de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont la tâche de mettre en œuvre les politiques, normes, procédures définies par le Groupe.

Le référentiel de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes au Groupe. Les référentiels externes ou internes de l'entreprise sont les suivants :
 - le référentiel interne comporte les valeurs du Groupe partagées par l'ensemble des collaborateurs, le Code d'éthique et les procédures internes s'y rapportant, le manuel d'organisation et procédures générales qualité pour le Groupe et le Manuel de Gestion (MAG), regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales ;
 - le référentiel externe intègre l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005.
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Directoire et Conseil de surveillance de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, de prévenir et de détecter les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, et l'exhaustivité des enregistrements comptables. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent à la direction financière du Groupe un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.

La Direction de l'Audit Interne et du support aux Acquisitions

Audit Interne

La direction de l'audit interne a pour mission d'effectuer des audits internes, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Ces audits sont réalisés en fonction d'un planning annuel validé par le Directoire. Les principaux critères de choix sont liés à l'absence d'audits récents, à des variations par rapport aux budgets ou par rapport aux résultats des entités comparables ou à des changements de management.

Les audits ont pour objectifs d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de reporting, ainsi que l'optimisation et l'efficacité des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures qui font l'objet des audits sont :

- l'organisation interne ;
- la trésorerie ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ventes et les clients ;
- les ressources humaines ; et
- les procédures de clôture et le reporting.

Les rapports d'audit sont émis à l'attention du management des unités opérationnelles, de sa hiérarchie, ainsi qu'à l'attention des Directions Centrales Fonctionnelles et de la Direction Générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent des engagements de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Support aux acquisitions

L'audit interne a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions et des intégrations. Depuis 2004, une procédure spécifique a été mise en place pour améliorer le processus d'intégration des acquisitions. Le PMIP (*Post Merger Integration Plan*) a pour but de définir pour chaque domaine (Finance, Ressources Humaines, Communication, Informatique, Systèmes d'information, Juridique, Assurance et Qualité) les actions d'intégration à effectuer et les plannings de réalisation, tenant compte notamment des informations collectées lors des phases d'audit.

Les intégrations sont conduites par les responsables de zones ou d'activités concernées, appuyés par l'ensemble des fonctions supports du siège. Le planning de l'intégration, en particulier, est revu avant l'acquisition. A l'issue du PMIP, une revue critique du processus permet d'évaluer les forces et les faiblesses et d'améliorer les procédures.

Les autres procédures de contrôle interne

Qualité / certification ISO

La direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 depuis 11 ans par un organisme indépendant (BSI France).

La direction de la Qualité a pour objectif de développer les ventes, en renforçant la réputation du Groupe auprès des autorités réglementaires, en développant une culture de la qualité chez les managers du réseau et en mesurant constamment la satisfaction des clients.

La direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans toutes les zones géographiques (couvrant les divisions Construction, IVS, Industrie et HSE) et au niveau central pour les divisions verticalisées (Marine, Biens de consommation, GSIT) ainsi que pour l'activité Certification. Sa responsabilité est de produire une définition claire des objectifs de chacun et de s'assurer que les outils de mesure de la performance sont en place.

Code d'éthique

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés.

Bureau Veritas, membre fondateur de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a ainsi formalisé et publié en octobre 2003 son Code d'éthique. Ce code, qui reflète l'ensemble des exigences du code de conformité de l'IFIA, est basé sur 3 principes fondamentaux :

- l'intégrité (incluant les notions de conflit d'intérêt, de confidentialité et de sécurité) ;
- la lutte anti-corruption ; et
- le respect de pratiques commerciales équitables.

Ce code a été révisé début 2008 pour inclure de nouvelles obligations liées à l'introduction en bourse de Bureau Veritas en octobre dernier. Cette nouvelle version va faire l'objet de présentations et de diffusion auprès de l'ensemble des salariés du Groupe ainsi qu'auprès de ses principaux fournisseurs et sous-traitants. Le respect des principes et des valeurs inscrites dans ce code est assuré au sein de chaque division, zone et région par un responsable de l'éthique. Au niveau du Groupe, le responsable de la conformité (*compliance officer*) reporte directement au Directoire.

Lorsqu'un responsable de l'éthique est informé d'un possible manquement grave au Code d'éthique, le *compliance officer* en est informé en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vue des conclusions du Comité d'Ethique (composé des membres du Directoire et du *compliance officer*), des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers) à l'intention du « *compliance committee* » de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe. Bien que la Société apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif est, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

EVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Au cours de l'année 2008 et 2009 le référentiel de l'AMF sera complété du guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière.

Le choix des entités qui feront l'objet de cette mise en application sera défini selon des règles de priorité prenant en compte un ensemble de caractéristiques dont celles relatives à leur exposition aux risques.

Sur la même période 2008-2009, la maîtrise des risques opérationnels va être renforcée par la densification et la spécialisation des centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » qui puissent être utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

Une autre évolution que le Groupe entend promouvoir dans les années à venir, consiste à avoir une approche beaucoup plus coordonnée et intégrée des audits du réseau (audit interne, audit financier externe, audit qualité, audit ISO externe, audit technique).

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE**

2.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE BUREAU VERITAS SA, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Aux actionnaires
BUREAU VERITAS SA
17 bis, place des Reflets
92400 Courbevoie

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés
Pascal de Rocquigny

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-François Châtel

2.4. Rémunération des dirigeants

2.4.1. Rémunérations des mandataires sociaux

JETONS DE PRESENCE VERSES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance a été fixé par l'assemblée générale à 180.000 euros au titre des exercices 2006 et 2007.

Dans le cadre de l'introduction en bourse de la société la composition du conseil de surveillance a été portée à dix membres par l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2007.

Le tableau ci-dessous présente les jetons de présence effectivement versés en 2007 à chacun des membres du conseil de surveillance ainsi que le montant total à percevoir au titre de l'exercice 2007 :

Membres du Conseil de surveillance	Montant réglé en janvier 2007 au titre du solde de l'exercice 2006 (en euros)	Montant réglé en juillet 2007 au titre du premier semestre 2007 (en euros)	Montant versé en janvier 2008 au titre du second semestre 2007(en euros)
Jean Bernard Lafonta	10 000	9.926,47	9 000
Pierre Hessler	10 000	9.926,47	9 000
Jérôme Charruau	10 000	9.926,47	9 000
Ernest-Antoine Seillière	10 000	9.926,47	9 000
Bernard Renard	10 000	9.926,47	9 000
Jean-Michel Ropert	10 000	9.926,47	9 000
Philippe Louis-Dreyfus	10 000	9.926,47	9 000
Yves Moutran	10 000	9.926,47	9 000
Patrick Buffet (1)	0	661,76	9 000
Aldo Cardoso	10 000	9.926,47	9 000
TOTAL	90 000	90 000	90 000

(1) M. Patrick Buffet a été nommé membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007.

Le tableau ci-dessous présente les jetons de présence réglés en 2006.

Membres du Conseil de surveillance	Montant réglé en 2006 au titre du premier semestre de l'exercice 2006 (en euros)	Montant réglé en 2006 au titre du solde de l'exercice 2005 (en euros)
Jean Bernard Lafonta	10.000	21.121
Pierre Hessler	10.000	21.121
Jérôme Charruau	10.000	21.121
Ernest-Antoine Seillière (1)	10.000	16.192
Bernard Renard	10.000	21.121
Jean-Michel Ropert (3)	10.000	587
Philippe Louis-Dreyfus (2)	10.000	10.795
Yves Moutran (2)	10.000	10.795
Aldo Cardoso (2)	10.000	10.795

- (1) M. Ernest-Antoine Seillière a été nommé membre du Conseil de surveillance le 25 mars 2005.
- (2) MM. Philippe Louis-Dreyfus, Yves Moutran et Alain Cardoso ont été nommés membres du Conseil de surveillance le 27 juin 2005.
- (3) M. Jean-Michel Ropert a été nommé membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DANS LA SOCIETE

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé a reçu durant l'exercice de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société qui la contrôle, (ainsi que le montant rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) est indiqué ci-dessous.

Les rémunérations perçues au cours de l'exercice 2007, y compris celles reçues des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 et de la société contrôlant WENDEL sont détaillées ci-dessous.

En euros	2007				2006	
	Rémunération fixe	brute variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
J-B. LAFONTA	1 208 247	750 000	93 734*	22 712	2 074 693	1 563 790
E.A.SEILLIERE	170 910		150 751*	5 031	326 692	507 694

* y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions de membres du conseil de surveillance dont le détail figure au paragraphe Directoire et Conseil de surveillance du présent chapitre.

Ces rémunérations sont arrêtées chaque année par le Conseil de surveillance du mois de décembre de l'année précédente, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées et à la moyenne des sociétés de « private equity » européennes ; le montant du bonus est fixé en fonction de la progression de Wendel au regard de ses objectifs à moyen terme. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

Exercice 2007

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire, a perçu une rémunération brute totale de 1.275.550 euros, composée d'une partie fixe de 910 000 euros, d'une partie variable de 365 550 euros, d'un intéressement brut de 15 510 euros, d'un abondement de 1525 euros, d'un supplément d'intéressement de 431,57 euros et d'un avantage en nature (voiture de fonction) de 2880 euros. Cette rémunération comprend toutes les fonctions exercées au sein de la Société et de ses filiales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, Monsieur François Tardan, membre du Directoire, a perçu une rémunération brute totale de 507 500 euros, composée d'une partie fixe de 380 000 euros, d'une partie variable de 127 500 euros, d'un intéressement brut de 6 651,44 euros, d'un abondement de 1525 euros, d'un supplément d'intéressement de 431,57 euros et d'un avantage en nature (voiture de fonction) de 2880 euros. Cette rémunération comprend toutes les fonctions exercées au sein de la Société et de ses filiales.

Les informations concernant les options de souscription d'actions, les attributions d'actions gratuites figurent au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas au chapitre III – Rapport de gestion.

Exercice 2006

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire, a perçu une rémunération brute totale de 1.023.492 euros, composée d'une partie fixe de 702.450 euros, d'une partie variable de 307.500 euros et d'un intéressement de 13.542 euros. Cette rémunération comprend toutes les fonctions exercées au sein de la Société et de ses filiales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, Monsieur François Tardan, membre du Directoire, a perçu une rémunération brute totale de 530.107 euros, composée d'une partie fixe de 380.671 euros, d'une partie variable de 140.000 euros, d'un intéressement de 6.556 euros et d'un avantage en nature (voiture de fonction) de 2.880 euros. Cette rémunération comprend toutes les fonctions exercées au sein de la Société et de ses filiales.

Les éléments de détermination de la partie variable de la rémunération des membres du Directoire figurent au paragraphe Modalités de fixation des rémunérations des dirigeants du Chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

Eléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social

Aucun dirigeant ne bénéficie d'éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cession ou du changement des fonctions de mandataire social de la Société

Autres avantages

La Société n'a accordé aucun prêt, avance ou garantie à ses mandataires sociaux.

Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'avantages spécifiques supplémentaires au profit des mandataires sociaux de la Société.

2.4.2. Contrats de service entre les membres du Directoire et du Conseil de surveillance et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales

A la date d'enregistrement du présent document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les membres du Directoire ou du Conseil de surveillance et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

III. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés 2007.

3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2007) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de l'hygiène, de l'environnement et de la responsabilité sociale (QHSE), et le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires...) et des systèmes de management (normes ISO, etc.) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine, 12% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- les services à l'industrie (Industrie, 14% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (IVS, 13% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE, 10% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- les services à la construction (Construction, 19% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification, 12% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de Consommation, 13% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe) ;
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux Gouvernements et Commerce International, 7% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 2.066,9 millions d'euros en 2007 et le résultat net consolidé part du Groupe à 158,4 millions d'euros.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 850 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 33 000 personnes et dispose d'une base de près de 300 000 clients. En 2007, la répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était la suivante : France (32%), Europe – hors France (23%), Amériques (16%), Asie-Pacifique et Moyen-Orient (24%) et Afrique (5%).

3.1.1. Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe

FACTEURS MACRO-ECONOMIQUES ET LIES A CERTAINS MARCHES

Du fait de la diversité de ses activités et de sa présence mondiale, l'évolution du chiffre d'affaires et la rentabilité globale du Groupe sont relativement indépendants de l'évolution de facteurs macro-économiques particuliers ou de marchés spécifiques. Toutefois, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale ou de certaines zones géographiques peuvent avoir une influence significative sur le chiffre d'affaires et les résultats de certaines des huit divisions globales du Groupe et notamment :

- le commerce international : l'évolution des échanges internationaux peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Marine en faisant varier le rythme des commandes mondiales de navires neufs. Elle pourrait également avoir une influence sur le niveau de croissance attendu de la division Services aux Gouvernements et Commerce International en modifiant la croissance de la valeur FOB (*Franco à bord*) des importations inspectées par le Groupe dans certains pays émergents ;
- les investissements du secteur énergétique : la croissance des investissements du secteur énergétique dans le monde (et plus particulièrement du secteur pétrole et gaz et du secteur électrique) peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Industrie dans les pays producteurs d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique Latine, ainsi qu'en Russie, et dans les pays consommateurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie ;
- la consommation des ménages dans les pays industrialisés : l'évolution de la consommation des ménages aux États-Unis et en Europe de l'Ouest notamment peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Biens de Consommation, en faisant varier la croissance de la demande d'inspections et de tests en laboratoires provenant des grandes sociétés américaines et européennes du secteur de la distribution de biens de consommation ;
- la construction de bâtiments neufs en France, en Europe du Sud, aux États-Unis et au Japon : l'évolution de la croissance de l'investissement en construction de bâtiments neufs sur les marchés visés ci-dessus peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Construction, en affectant la demande de contrôles techniques de bâtiments neufs.

EFFET DES ACQUISITIONS

Chaque année, le Groupe acquiert plus d'une dizaine de sociétés de petite et moyenne taille. La croissance externe a ainsi représenté, au cours des trois derniers exercices, entre 5% à 9% de la croissance annuelle du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

L'intégration de ces acquisitions s'opère à travers des processus-clés regroupés dans un Plan d'Intégration Post Acquisition (« PMIP », ou « *Post Merger Integration Plan* »). Ces plans d'intégration requièrent des efforts significatifs de la part des dirigeants des sociétés acquises pouvant se traduire par une moindre attention portée au développement des ventes. Historiquement, le Groupe a constaté que le chiffre d'affaires des sociétés acquises est généralement en repli de 0 à 5 % pendant les dix-huit mois qui suivent la date d'acquisition et que ce chiffre d'affaires se redresse par la suite, la croissance enregistrée par les sociétés acquises devenant sensiblement égale à la croissance

organique propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe à partir de la troisième année suivant la date d'acquisition.

La marge opérationnelle moyenne de ces acquisitions est généralement inférieure à la marge opérationnelle de la division dont elles relèvent au sein du Groupe. La consolidation de ces acquisitions dans les comptes consolidés du Groupe se traduit donc, toutes choses égales par ailleurs, par une dégradation de la marge opérationnelle du Groupe. Les plans d'intégration ont cependant pour objectif de réaliser les synergies de coûts identifiées lors des phases de *due diligence* (audit) et contribuent ainsi à une amélioration progressive de la marge opérationnelle des sociétés acquises.

Ainsi, la marge opérationnelle des sociétés acquises s'améliore au fur et à mesure de leur intégration, en convergeant progressivement vers la marge opérationnelle propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe.

EFFET DE TAILLE

L'accroissement de la taille du Groupe sur ses marchés a un effet positif sur la marge opérationnelle du Groupe.

D'une part, l'accroissement de la taille globale du Groupe entraîne un effet d'échelle qui lui permet de mieux absorber le coût des fonctions centrales : direction générale et fonctions financière, juridique, assurances et gestion des risques, ressources humaines, qualité, communication, systèmes et réseaux d'information. L'ensemble des coûts liés à ces fonctions centrales a représenté un montant de :

- 34,6 millions d'euros en 2004, soit 2,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- 35,3 millions d'euros en 2005, soit 2,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ; et
- 33,4 millions d'euros en 2006, soit 1,8% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et
- 39,8 millions d'Euros en 2007, soit 1,9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les coûts liés aux fonctions centrales ont légèrement augmenté en 2007 du fait du renforcement de certaines fonctions, dans le cadre de l'introduction en bourse de la société : création d'un Département Communication Financière et Relations Investisseurs, renforcement de la Direction Juridique et du Management des Risques, professionnalisation accrue de la Direction des Ressources Humaines.

D'autre part, le Groupe estime que l'accroissement de sa taille sur certains marchés nationaux devrait entraîner une densification du réseau d'inspections permettant une meilleure optimisation et une meilleure utilisation des inspecteurs, grâce à la diminution des temps de transport et à la spécialisation d'inspecteurs dans certaines missions. Ceci devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue des processus d'inspection, sources de gains de productivité.

SAISONNALITE

Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles enregistrent une certaine saisonnalité, en particulier pour le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets, avec un premier semestre traditionnellement moins élevé que le second semestre :

- le chiffre d'affaires du premier semestre retraité des acquisitions a ainsi représenté 48,3% du chiffre d'affaires total hors acquisitions de l'exercice 2007. Cette proportion a été de 48,5% en 2006. Les activités du Groupe qui sont à l'origine de cette saisonnalité sont en premier lieu les activités Biens de Consommation IVS et Certification. Pour la division Biens de Consommation, cette tendance est liée à la saisonnalité de la consommation finale (concentration en fin d'année civile). Pour les divisions IVS et Certification, ce phénomène résulte de la volonté des clients d'obtenir leurs certifications avant la fin de l'exercice fiscal et social (généralement au 31 décembre de chaque année) ;

- le résultat opérationnel hors acquisitions du premier semestre a représenté 45,9% du résultat opérationnel total de l'exercice 2007. Cette proportion a été de 43,8% en 2006. Les divisions Biens de Consommation, IVS et Certification sont également à l'origine de cette saisonnalité. La saisonnalité du résultat est toutefois plus prononcée que celle du chiffre d'affaires du fait d'une moins bonne absorption des coûts fixes des activités au cours du premier semestre ;
- les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générés au premier semestre ont représenté 34% du total des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générées sur l'ensemble de l'exercice 2007, contre 22,0% en 2006. Indépendamment de l'impact de la saisonnalité du résultat opérationnel sur ces flux, cette disparité semestrielle provient principalement d'une saisonnalité très importante du besoin en fonds de roulement, dans la mesure où trois catégories de dépenses se concentrent en totalité sur les premiers mois de l'année :
 - les primes d'assurances payables en janvier ;
 - les bonus et primes d'intéressement ainsi que les charges sociales y afférant, payables en avril ; et
 - les soldes d'impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice précédent, payables selon les pays à une date variable au cours du premier semestre.

EFFET DE LA FLUCTUATION DES TAUX DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères. Ainsi, en 2007, près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 18% en dollars américains, 7% en Livre Sterling et 7% en dollars de Hong Kong. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Toutefois, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Ainsi, une variation de 1 % de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,18% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,15% sur le résultat d'exploitation 2007 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,11% sur le résultat d'exploitation 2007 ;
- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2007.

Une description détaillée de l'exposition du Groupe au risque de change figure au paragraphe Facteurs de risques du Chapitre I – Présentation du Groupe du présent document de référence.

3.1.2. Éléments du compte de résultat consolidé

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée mais pluriannuels ou ayant une forte récurrence (notamment par reconduction tacite ou en raison d'un renouvellement élevé des contrats). Au titre de ces contrats (notamment dans les divisions Industrie, IVS, HSE, Certification et Biens de consommation), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les divisions Marine, Construction et Industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont immédiatement constituées pour la totalité du contrat. Une description détaillée des méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires par le Groupe figure à la note 2.23 annexée aux états financiers consolidés au Chapitre - IV Comptes consolidés.

CHARGES OPERATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont constituées de trois catégories principales : les frais de personnels, les charges et achats externes, et les autres charges. Une présentation détaillée des charges opérationnelles figure dans la note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au Chapitre IV – Comptes consolidés.

Frais de personnel

Les frais de personnel ont représenté 1 050,7 millions d'euros en 2007, constituant ainsi le poste de charges le plus important. La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires a diminué et représente 50,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2007 contre 51,3% en 2006.

Les frais de personnel correspondent à l'ensemble des éléments fixes et variables des rémunérations versées aux employés, ainsi qu'aux charges sociales qui s'y rapportent. La rémunération variable est déterminée conformément à la politique de bonus du Groupe (voir paragraphe Salariés du chapitre III- Rapport de gestion du Directoire).

Achats et charges externes

Les achats et charges externes ont représenté 619,8 millions d'euros en 2007. La part des achats et charges externes dans le chiffre d'affaires est restée stable au cours des deux derniers exercices, ce poste ayant représenté 30,0% du chiffre d'affaires consolidé en 2007 comme en 2006. Ce poste intègre la sous-traitance nécessitée par les activités ainsi que tous les autres achats de biens ou de services.

Les éléments les plus significatifs du poste achats et charges externes sont pour l'exercice 2007 : la sous-traitance opérationnelle (142,1 millions d'euros), les transports et déplacements (181,8 millions d'euros) et les autres services extérieurs incluant principalement les honoraires divers, les entretiens de locaux, les assurances, les frais de télécommunications et de poste (244,1 millions d'euros).

Autres Charges

Ce poste regroupe les impôts et taxes, les dotations aux provisions et aux amortissements ainsi que les autres produits et charges d'exploitation.

RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel, qui est un agrégat largement utilisé dans la communication financière des entreprises, défini par différence comme l'ensemble des

charges et produits ne résultant pas des activités financières et ne résultant pas des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

Cependant le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction du Groupe juge plus représentative de la performance opérationnelle du Groupe dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Spécifiquement, le résultat opérationnel ajusté exclut les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions, les pertes de valeur des écarts d'acquisitions et les gains et pertes relatifs aux cessions d'activité mises en œuvre afin de rationaliser les activités des entités acquises.

Le résultat opérationnel ajusté exclut également les produits et charges jugés non-récurrents. En 2007, ces éléments non-récurrents sont constitués des coûts d'introduction en bourse (pour un montant de 35,1 millions d'euros) et des honoraires de gestion de l'actionnaire Wendel (pour un montant de 1,6 millions d'euros), honoraires qui ont cessé d'être versés depuis la date de l'introduction en bourse.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les intérêts et autres produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins values sur titres de placement ainsi que les pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés.

3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 233–16 du Code de Commerce, la Société a établi des comptes consolidés selon les méthodes prévues à l'article 233–18 dudit Code. La liste des sociétés retenues pour la consolidation du 31 décembre 2007 figure dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés figurant au Chapitre IV – Comptes consolidés.

Les états financiers consolidés du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables. Le Directoire est également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les méthodes comptables exposées ci-dessous sont celles qui nécessitent le plus grand recours aux estimations et jugements du management. Le détail des méthodes comptables du Groupe est décrit dans la note 2 des états financiers consolidés présentés au chapitre IV – Comptes consolidés.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.2.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client. Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de

comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture de l'exercice, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.2.2. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée par le Groupe comprend les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) en vigueur à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

3.2.4. Dépréciation des écarts d'acquisition

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

Une présentation détaillée des méthodes de dépréciation des écarts d'acquisition figure à la note 9 annexée aux comptes consolidés inclus au chapitre IV – Comptes consolidés.

3.2.5. Paiements fondés sur les actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres, notamment des options de souscription d'actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse le Groupe a mis en place d'autres plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de stock options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

SOUSCRIPTION D' ACTIONS A DES CONDITIONS PREFERENTIELLES

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

DROITS A L' APPRECIATION D' ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. A chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.2.7. Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres dans l'état des produits et des charges comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.3. Faits marquants de l'exercice

3.3.1. Poursuite des acquisitions

Sur l'ensemble de l'exercice 2007, Bureau Veritas a acquis 16 sociétés représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 260 millions d'euros. Bureau Veritas, a poursuivi sa stratégie d'acquisitions de sociétés venant renforcer ses positions en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie, dans presque toutes ses divisions opérationnelles. Les principales acquisitions ont été les suivantes :

ACQUISITION DE CCI HOLDINGS LE 29 JUIN 2007

CCI Holdings est le deuxième groupe de services d'inspection et le leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie (chiffre d'affaires 2007 d'environ 47 millions d'euros). Cette acquisition permet à Bureau Veritas de doubler sa taille en Australie, en renforçant sa position dans les services d'inspection et de tests pour l'industrie minière.

PRISE DE CONTROLE A 100% DE LA SOCIETE ECA GLOBAL LE 15 OCTOBRE 2007

Bureau Veritas, qui détenait déjà 43% du capital de la société espagnole ECA Global, a acquis le solde du capital de cette société, portant ainsi sa participation à 100%. Le groupe ECA a réalisé un chiffre d'affaires de 191 millions d'euros en 2007 sur le périmètre conservé par Bureau Veritas (hors activités cédées ou en cours de cession). Suite à cette acquisition, Bureau Veritas a plus que triplé de taille en Espagne, avec une position de leader dans le domaine des services à l'industrie, des inspections d'équipements en service, de la certification et du contrôle technique de construction. L'Espagne est désormais le second pays d'implantation pour le Groupe (après la France et devant la Chine).

3.3.2. Financement complémentaire de 150 millions d'euros

Le Groupe a signé le 8 octobre 2007 une convention de crédit, dont la durée est de 5 ans et qui porte sur un montant de 150 millions d'euros, remboursable in fine. Cet emprunt a pour objet de financer les besoins généraux du Groupe et de soutenir la stratégie de développement.

Les montants tirés portent intérêts à un taux déterminé par la somme du taux de marché et de la marge applicable. Le taux de marché est le taux Euribor (European Inter-bank offered rate). Les marges varient de 0,325 % à 0,575 % en fonction du Leverage Ratio, défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois.

3.3.3. Introduction en bourse

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. La grande qualité de la demande et le taux élevé de souscription institutionnelle, supérieur à 10 fois la taille de l'offre initiale, a permis de fixer le prix de l'introduction en bourse en haut de la fourchette, à 37,75 euros par action.

L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le Groupe Wendel, s'est élevée à 1.240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, à l'issue de l'introduction en bourse, Wendel détenait 63,6% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues et avant offres réservées aux salariés).

3.3.4. Offres réservées aux salariés

Dans le cadre de son introduction en bourse, Bureau Veritas a proposé à plus de 18 000 salariés dans le monde de participer à un plan d'actionnariat salarié « BV2007 ».

Trois offres ont permis aux salariés éligibles de souscrire à BV2007 dans des conditions particulières, notamment une décote de 20% sur le prix de l'offre au public (soit à un prix de 30,20 euros par action). Près de 10 000 salariés du groupe Bureau Veritas ont participé à ces offres.

Ces opérations ont entraîné une augmentation de capital de 34 millions d'euros.

3.4. Analyse des comptes consolidés en 2007

3.4.1. Evolution de l'activité et des résultats en 2007

Le Groupe est organisé selon huit divisions globales : Marine, Biens de Consommation, Services aux Gouvernements et Commerce International, ainsi que les cinq divisions qui constituent le pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, Inspections et vérifications en Service, Hygiène, Sécurité et Environnement, Construction et Certification). La comparaison des exercices 2007 et 2006 est donc réalisée en analysant l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats des huit divisions globales.

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires	2 066,9	1 846,2	+ 12,0%
Achats et charges externes	(619,8)	(554,0)	
Frais de personnel	(1 050,7)	(947,1)	
Autres charges	(130,9)	(88,0)	
Résultat opérationnel	265,5	257,1	+ 3,3%
Résultat financier	(47,7)	(37,9)	+ 25,9%
Résultat avant impôts	217,8	219,2	- 6,4%
Impôts sur les résultats	(54,9)	(62,1)	
Résultat net	163,5	157,1	+ 4,1%
Intérêts minoritaires	5,1	3,1	
Résultat net part du Groupe	158,4	154,0	+ 2,9%

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 12% à 2 066.9 millions d'euros en 2007 contre 1 846,2 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 9,6% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation constant,
- d'une diminution de 2,8% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change et,
- d'une augmentation de 5,2% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec la consolidation des sociétés : ECA en Espagne, CCI Holdings, Intico, IRC et Alert Solutions en Australie, NEIS, AQSR et Guardian Inspection aux Etats-Unis et Innova en Allemagne. Au total, la contribution des changements du périmètre de consolidation au chiffre d'affaires 2007 est de 96 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2007 après déduction des changements du périmètre de consolidation s'établit à 1 971 millions d'euros.

La progression du chiffre d'affaires du Groupe provient d'une augmentation du chiffre d'affaires de toutes les divisions.

L'évolution du chiffre d'affaires par division entre 2007 et 2006 a été la suivante :

en millions d'euros	2007	2006	Croissance totale	Croissance organique
Marine	247,2	208,9	18,3%	21,2%
Industrie	299,1	231,5	29,2%	18,1%
Inspections et Vérifications en Service (IVS)	268,4	242,9	10,5%	4,8%
Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE)	201,2	188,9	6,5%	0,1%
Construction	393,1	375,4	4,7%	3,1%
Certification	247,1	230,4	7,3%	6,9%
Biens de Consommation	259,1	248,3	4,4%	11,8%
Services aux Gouvernements et Commerce International (GSIT)	151,7	119,9	26,5%	18,6%
Total	2 066,9	1 846,2	12,0%	9,6%

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 3,3% à 265,5 millions d'euros en 2007 contre 257,1 millions d'euros en 2006. Cette faible augmentation de 8,4 millions d'euros est la résultante :

- d'une forte augmentation du résultat opérationnel ajusté (+ 43,8 millions d'euros) qui passe de 268,3 millions d'euros en 2006 à 312,1 millions d'euros en 2007 ;
- et d'une charge non récurrente de 35,1 millions d'euros liée aux frais de l'introduction en bourse de la société.

Le tableau ci-dessous présente le détail des frais encourus en 2007 et liés à l'introduction en bourse de la société :

	en milliers d'euros
Banques Offre institutionnelle	19 213,3
Banques Offre retail	1 569,6
Avocats	1 440,0
Commissaires aux comptes	990,0
Dépenses de communication	1 617,1
Impressions	250,8
Commissions Euronext et frais réglementaires	811,8
Offre aux salariés : participation employeur	9 239,7
TOTAL	35 132,3

RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE

Le résultat opérationnel « ajusté » est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2006 et 2007.

(en millions d'euros)	2007	2006
Résultat opérationnel	265,5	257,1
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisitions	9,6	5,0
Perte de valeur des écarts d'acquisitions	0,3	-
Résultat de cession d'activité	-	1,9
Coûts de réorganisation	-	2,3
Honoraires de gestion versés à l'actionnaire	1,6	2,0
Coûts d'introduction en bourse	35,1	-
Résultat opérationnel ajusté	312,1	268,3

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 16,3% à 312,1 millions d'euros en 2007 contre 268,3 millions d'euros en 2006. Cette augmentation de 43,8 millions d'euros provient de l'amélioration du résultat opérationnel ajusté des six divisions suivantes :

- Marine : + 20,0 millions d'euros,
- Construction : + 9,9 millions d'euros,
- Industrie : + 8,3 millions d'euros,
- Services aux Gouvernements et Commerce International : + 6,7 millions d'euros,
- Certification : + 3,3 millions d'euros,
- Biens de Consommation : + 2,3 millions d'euros.

A l'inverse, deux divisions ont enregistré un recul de leur résultat opérationnel ajusté :

- Hygiène, Sécurité et Environnement : - 5,3 millions d'euros,
- Inspections et Vérifications en Service : - 1,4 millions d'euros.

Le résultat opérationnel ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a progressé d'un exercice à l'autre pour représenter 15,1% en 2007 contre 14,5% en 2006.

La contribution des changements du périmètre de consolidation, en 2007 par rapport à 2006, au résultat opérationnel ajusté est de 10,0 millions d'euros. Le résultat opérationnel ajusté après déduction des changements du périmètre de consolidation est égal à 302,1 millions d'euros. Le résultat opérationnel ajusté après déduction des changements du périmètre de consolidation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires après déduction des changements du périmètre de consolidation s'est établi à 15,4%.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe a représenté en 2007 une charge nette de 47,7 millions d'euros contre une charge nette de 37,9 millions d'euros en 2006, ce qui représente une charge additionnelle de 9,8 millions d'euros.

(en millions d'euros)	2007	2006
Coût de l'endettement financier net	(34,5)	(28,8)
Autres produits et charges financiers	(13,2)	(9,1)
Résultat financier	(47,7)	(37,9)

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net a augmenté de 5,7 millions d'euros, passant de 28,8 millions d'euros en 2006 à 34,5 millions d'euros en 2007. Ceci est dû à une augmentation du volume de la dette et à une hausse des taux d'intérêt.

Autres produits et charges financières

La charge nette des autres produits et charges financiers a augmenté de 4,1 millions d'euros, passant de 9,1 millions d'euros en 2006 à 13,2 millions d'euros en 2007.

(en millions d'euros)	2007	2006
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(2,9)	0,7
Ecarts de change	(8,3)	(9,7)
Coût financier des régimes de retraite	(3,2)	(3,0)
Autres	1,2	2,9
Autres produits et charges financiers	(13,2)	(9,1)

La variation négative de juste valeur des instruments financiers est liée principalement à la perte de valeur des couvertures de taux d'intérêt sur la dette libellée en dollars américains.

Les écarts de change ont représenté une charge de 8,3 millions d'euros en 2007 liée essentiellement à l'impact des financements intra-groupes sur l'ensemble des entités du Groupe (cas où la devise de financement interne est différente de la devise fonctionnelle de l'une des parties) et à des pertes de change sur détention d'actifs en devises (principalement dollar américain).

Le coût financier des régimes de retraite est resté stable à 3,2 millions d'euros.

La réduction du poste « autres » est principalement due à la réduction des dividendes liée à l'intégration d'ECA au cours de l'année 2007.

IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 54,9 millions d'euros en 2007 contre 62,1 millions d'euros en 2006, en baisse de 11,6%. Le taux effectif d'impôt, représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, s'est réduit d'un exercice à l'autre pour représenter 25,2% en 2007 contre 28,3% en 2006. Pour l'essentiel, cette réduction résulte de la progression des résultats dans les pays où les taux d'imposition sont plus faibles ainsi que l'effet favorable d'opérations de rationalisation des structures juridiques du groupe.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net consolidé part du Groupe s'est élevé à 158,4 millions d'euros en 2007 par rapport à 154,0 millions d'euros en 2006 (soit une hausse de 2,9%) et résulte principalement :

- d'une augmentation du résultat opérationnel de 8,4 millions d'euros,
- d'une augmentation de 9,8 millions d'euros des charges financières nettes et,
- d'une diminution de 7,2 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

RESULTAT NET AJUSTE PART DU GROUPE

Le résultat net ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté, diminué du résultat financier et de l'impôt sur les résultats calculé par application du taux effectif d'imposition du Groupe.

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation
Résultat opérationnel ajusté	312,1	268,3	16,3%
Résultat Financier	(47,7)	(37,9)	-25,9%
Impôt (1)	(66,7)	(65,3)	-2,1%
Résultat net des activités destinées à être cédées	0,6	-	
Résultat net ajusté	198,3	165,1	20,1%
Résultat net ajusté part du Groupe	193,2	162,0	19,3%

(1) par application du taux effectif d'imposition de 25,2% en 2007 et de 28,3% en 2006

Le résultat net ajusté s'est élevé à 198,3 millions d'euros en 2007 par rapport à 165,1 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 20,1%.

Le résultat net ajusté part du Groupe s'est élevé à 193,2 millions d'euros en 2007 par rapport à 162,0 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 19,3%.

RESULTATS PAR ACTIVITE

Marine

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	247,2	208,9	+ 18,3%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	71,0	51,0	+ 39,2%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	28,7%	24,4%	

Le chiffre d'affaires de la division Marine a augmenté de 18,3% à 247,2 millions d'euros en 2007 contre 208,9 millions d'euros en 2006, en raison :

- d'une augmentation de 21,2% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants et,

- d'une diminution de 2,9% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change.

La progression du chiffre d'affaires est due en premier lieu à la forte croissance de l'activité de classification et de surveillance de nouveaux navires en construction. Cette croissance soutenue concerne toutes les catégories de navires : pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, transporteurs de gaz liquéfiés, navires de croisière et ferries.

Géographiquement, la croissance a été particulièrement forte en Chine (+ 60,6%).

Le carnet de commandes au 31 décembre 2007 représentait un total de 30,2 millions de tonnes contre 17,4 millions de tonnes au 31 décembre 2006.

La progression du chiffre d'affaires de la division Marine est également due à la croissance de l'activité de surveillance des navires en service. Au 31 décembre 2007, la flotte classée par Bureau Veritas représentait un total de 7 919 navires pour un tonnage de 58,3 millions de tonnes contre une flotte de 7 482 navires pour un tonnage de 54,6 millions de tonnes au 31 décembre 2006.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Marine a augmenté de 39,2% à 71,0 millions d'euros en 2007 contre 51,0 millions d'euros en 2006, en raison de la progression de 18,3% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 28,7% en 2007 contre 24,4% en 2006.

L'amélioration de la marge opérationnelle ajustée est due à un meilleur amortissement des coûts centraux de la division (recherche-développement et systèmes d'information), à une baisse des coûts d'assurance et de contentieux et au poids accru de la Chine où la Division réalise des marges plus élevées.

Industrie

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	299,1	231,5	+ 29,2%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	35,0	26,7	+ 31,1%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	11,7%	11,5%	

Le chiffre d'affaires de la division Industrie a augmenté de 29,2% à 299,1 millions d'euros en 2007 contre 231,5 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 18,1% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants,
- d'une diminution de 3,0% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change et,
- d'une augmentation de 14,1% du chiffre d'affaires due aux changements de périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec en particulier la consolidation de la société CCI en Australie et la consolidation en année pleine de la société Intico également en Australie.

La croissance organique de 18,1% du chiffre d'affaires de la division Industrie est due à une forte croissance en Amérique Latine (notamment au Brésil), en Asie (notamment en Chine et en Inde), dans la zone Moyen-Orient et Mer Caspienne (notamment aux Emirats Arabes Unis, au Koweït et au Kazakhstan) ainsi qu'au Royaume-Uni et en Russie. Dans tous ces pays, la demande a été soutenue par les investissements pétroliers et gaziers.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Industrie a augmenté de 31,1% à 35,0 millions d'euros en 2007 contre 26,7 millions d'euros en 2006, en raison de la progression de 29,2% du chiffre

d'affaires et d'une légère amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 11,7% en 2007 contre 11,5% en 2006.

La relative stabilisation de la marge opérationnelle ajustée est la résultante d'une progression de la marge sur l'ensemble du périmètre organique (et notamment en France) compensée par l'effet défavorable des acquisitions (et notamment de la société Intico) en Australie.

Inspection et Vérification en Service (IVS)

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	268,4	242,9	+ 10,5%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	24,1	25,5	- 5,5%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	9,0%	10,5%	

Le chiffre d'affaires de la division Inspections et Vérifications en Service a augmenté de 10,5% à 268,4 millions d'euros en 2007 contre 242,9 millions d'euros en 2006, en raison :

- d'une augmentation de 4,8% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants,
- d'une diminution de 0,3% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change et,
- d'une augmentation de 6,0% du chiffre d'affaires due aux changements de périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec en particulier la consolidation de ECA en Espagne depuis le 15 octobre 2007.

Le chiffre d'affaires 2007 de la division Inspections et Vérifications en Service se répartit principalement entre la France (66% du total), le Royaume-Uni (17% du total), l'Espagne (6% du total) et le Benelux (5% du total), ces pays représentant à eux seuls 94% du total de la division.

En France (66% du chiffre d'affaires de la Division), l'activité est en hausse de 5,2% sur l'ensemble de l'exercice, avec l'obtention et le renouvellement de contrats multi-sites avec des grands comptes industriels et de la distribution.

Au Royaume-Uni (17% du chiffre d'affaires), dans un environnement qui demeure concurrentiel, l'activité est en baisse de 3,4% à taux de changes constants.

En Espagne (6% du chiffre d'affaires), l'activité a été multipliée par quatre, avec l'intégration du leader national ECA depuis le 15 octobre 2007.

Aux Pays-Bas (4% du chiffre d'affaires), l'activité est en progression de 8,1% dont 1,7% à périmètre comparable, le solde provenant de la consolidation sur l'ensemble de l'exercice de Nagtglas.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Inspection et Vérification en Service a diminué de 1,4 millions d'euros à 24,1 millions d'euros en 2007 contre 25,5 millions d'euros en 2006, en raison de la baisse de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 9,0% en 2007 contre 10,5% en 2006.

La baisse de la marge opérationnelle ajustée est le résultat des évolutions suivantes :

- une stabilisation de la marge en France autour de 11%. Le plan d'amélioration de la performance mis en œuvre fin 2006 pour compenser la baisse des prix devra produire ses effets en 2008 avec le déploiement complet des nouveaux outils informatisés de production ;
- une forte réduction de la marge au Royaume-Uni qui passe de 8% en 2006 à 3% en 2007. Le plan d'amélioration de la performance sera effectif sur la seconde moitié de l'exercice 2008 avec notamment le déploiement des nouveaux outils informatisés de production en juin 2008 ;

- un impact négatif généré par les coûts de démarrage de l'activité Inspections en Service en Italie (perte de 1,0 million d'euros) et en Allemagne (même perte de 1,0 millions d'euros). L'objectif pour ces deux pays reste d'atteindre le point mort au milieu de l'exercice 2008.

Par ailleurs, la division bénéficiera en 2008 de l'intégration en année pleine de l'activité Inspections en Service de la société ECA en Espagne : environ 60 millions d'euros de chiffre d'affaires avec une rentabilité escomptée proche de la rentabilité constatée en France.

Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	201,2	188,9	+ 6,5%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	11,6	16,9	- 31,4%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	5,8%	9,0%	

Le chiffre d'affaires de la division Hygiène, Sécurité et Environnement a augmenté de 6,5% à 201,2 millions d'euros en 2007 contre 188,9 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 0,1% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants,
- d'une diminution de 3,2% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change et,
- d'une augmentation de 9,6% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec en particulier, la consolidation en année pleine des trois sociétés australiennes Kilpatrick, Alert et IRC acquises dans le courant de l'année 2006, ainsi que la première consolidation de Trotters au Danemark et d'ECA en Espagne.

Le chiffre d'affaires 2007 de la division HSE se répartit principalement entre les Etats-Unis (33% du total), la France (33% du total), le Royaume-Uni (18% du total) et l'Australie (6% du total), ces quatre pays représentant 90% du total de l'activité de la division en 2007.

La croissance organique faible du chiffre d'affaires de la division en 2007 est la résultante des évolutions suivantes :

- une croissance solide en France (+ 6,7%) générée par un portefeuille de produits dynamiques (risques à l'occupant, responsabilité sociale, efficacité énergétique et environnementale) et l'obtention de contrats avec des comptes clés pour la mesure des émissions de rejets polluants,
- une réduction de l'activité dans l'ensemble des sociétés acquises récemment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Ceci correspond à la volonté de rationaliser le portefeuille d'activités acquises en arrêtant certains services tels que la décontamination des sols avec obligation de résultat aux Etats-Unis ou le contrôle des nuisances sonores au Royaume-Uni pour se repositionner sur des services en croissance (stratégie carbone et gaz à effet de serre, efficacité énergétique des actifs et des process industriels, hygiène et sécurité au travail).

Le résultat opérationnel ajusté de la division HSE a baissé de 5,3 millions d'euros à 11,6 millions d'euros en 2007 contre 16,9 millions d'euros en 2006 en raison d'une baisse de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 5,8% contre 9,0% en 2006. Cette réduction de la marge s'est concentrée aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Australie où les réductions de coûts et les ajustements d'organisation ne se sont pas opérés au même rythme que la rationalisation du portefeuille d'activités et de services.

Construction

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	393,1	375,4	+ 4,7%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	45,6	35,7	+ 27,7%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	11,6%	9,5%	

Le chiffre d'affaire de la division Construction a augmenté de 4,7% à 393,1 millions d'euros en 2007 contre 375,4 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 3,1% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 2,2% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et,
- d'une augmentation de 3,8% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation 2007 par rapport à 2006, avec en particulier la consolidation de la société Guardian aux Etats-Unis et de la société ECA en Espagne.

Le chiffre d'affaires 2007 de la division Construction se répartit principalement entre la France (53% du total), les Etats-Unis (17% du total), l'Espagne (11% du total), le Royaume-Uni (6% du total) et le Japon (4% du total), ces cinq pays représentant 91% du total de l'activité de la division. La croissance organique modérée de 3,1% du chiffre d'affaires de la division Construction, hors acquisitions, est due à la combinaison d'évolutions différentes entre ces quatre marchés :

- en France, le chiffre d'affaires de la division Construction a augmenté de 9,1%. Cette croissance est due pour l'essentiel à la croissance des mises en chantier de logements collectifs et de bâtiments tertiaires. Elle est également due au développement de services d'inspections et d'audits nouveaux tels que les audits techniques de patrimoine, les audits de transactions immobilières et les certifications de bâtiments HQE,
- aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires de la division Construction a diminué de 20,1% à périmètre et taux de change constants. Le point bas de cette décroissance a été atteint en juin 2007. Le premier semestre de l'année 2007 enregistre une réduction de l'activité de 23,8% par rapport au premier semestre 2006 alors que le second semestre de l'année 2007 est en recul de 16,1% par rapport au second semestre 2006. L'activité d'approbation des plans (« Code Compliance ») continue à souffrir de la baisse des volumes de permis de construire mais elle commence à bénéficier de l'obtention de nouveaux contrats d'outsourcing d'approbation des plans notamment en Californie, au Texas et en Pennsylvanie,
- en Espagne, la croissance organique a été de 6,2% avec un certain ralentissement pendant la seconde partie de l'année de l'activité contrôle technique de bâtiments. A l'inverse, l'activité Inspection et contrôle de travaux d'infrastructures reste bien orientée. A noter que l'exposition de la Division Construction d'ECA au marché résidentiel est limitée à 22% de l'activité de cette Division, les 78% restant étant liés à l'inspection de projets d'infrastructures (trains à grande vitesse, aéroports, ouvrages d'art),
- au Japon, la croissance organique a été de 25,3%, en deçà de ce qui était attendu du fait d'une révision du Code de la Construction qui a temporairement ralenti le volume des permis de construire. Cette révision se traduit par un renforcement de la mission de contrôle technique, d'où une très forte croissance attendue en 2008.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Construction a augmenté de 27,7% à 45,6 millions d'euros en 2007 contre 35,7 millions d'euros en 2006, en raison de la progression modérée de 4,7% du chiffre d'affaires et de l'amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 11,6% en

2007 contre 9,5% en 2006. Cette amélioration significative est due à la restauration des marges en Espagne où le plan d'amélioration de la performance opérationnelle (« Performance Optimisation Process » ou « POP ») conduit en 2006, a produit tous ses effets. En France, la marge opérationnelle ajustée s'est maintenue à un niveau élevé (17%). Aux Etats-Unis, dans un contexte de forte réduction du volume d'activité, les marges se sont réduites à 1% malgré l'adaptation de la structure de coûts. Au Japon, la marge opérationnelle ajustée continue de progresser, année après année, en ligne avec le plan d'affaires réalisé en 2003 au moment où le Groupe a décidé de rentrer sur le marché de la privatisation de l'approbation de plans liée à la délivrance de permis de construire. Cette marge est aujourd'hui de 10%.

Certification

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	247,1	230,4	+ 7,3%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	46,0	42,7	+ 7,7%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	18,6%	18,5%	

Le chiffre d'affaires de la division Certification a augmenté de 7,3% à 247,1 millions d'euros en 2007 contre 230,4 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 6,9% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 1,6% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 2,0% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006 avec la première consolidation des sociétés Zertifizierung Bau en Autriche, AQSR en Amérique du Nord et ECA en Espagne.

La croissance organique de 6,9% du chiffre d'affaires de la division Certification en 2007 est une performance solide compte tenu du fait que l'année 2006 correspondait à une année de recertification ISO 9000-2000 qui avait généré un surplus d'activité. Cette bonne performance est due à :

- un bon dynamisme des activités de certification liées à l'environnement, à la responsabilité sociale, à l'hygiène et à la sécurité (ISO 14001, OHSAS 18001, SA 8000, ISO 22 000 et HACCP),
- un développement continu des activités de certification et d'audit sur mesures adaptées aux besoins des grandes entreprises (audits de réseaux, audits de fournisseurs, « solutions orienté » audits),
- une progression plus rapide des grands contrats mondiaux signés avec des comptes clés,
- une croissance à deux chiffres dans les pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Russie).

Le résultat opérationnel ajusté de la division Certification a augmenté de 3,3 millions d'euros à 46,0 millions d'euros en 2007 contre 42,7 millions d'euros en 2006, en raison de la progression de 7,3% du chiffre d'affaires et d'une légère amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 18,6% en 2007 contre 18,5% en 2006.

Biens de Consommation

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	259,1	248,3	+ 4,4%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	57,1	54,8	+ 4,1%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	22,0%	22,1%	

Le chiffre d'affaires de la division Biens de Consommation a augmenté de 4,4% à 259,1 millions d'euros en 2007 contre 248,3 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une augmentation de 11,8% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants,
- d'une réduction de 7,3% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change en 2007 par rapport à 2006 et,
- d'une diminution de 0,1% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec la cession du Laboratoire MTL en Italie et l'acquisition de la société Innova en Allemagne.

La croissance organique du chiffre d'affaire est due à une croissance de tous les segments d'activité (jouets, textiles, produits électriques et électroniques). Le quatrième trimestre a été particulièrement dynamique pour le testing des jouets (recherche de peintures au plomb) à la suite des différentes mesures de rappel décidées par plusieurs fabricants et distributeurs. Sur le plan géographique, la demande en provenance d'Europe, notamment d'Allemagne, a cru plus rapidement que la demande en provenance des Etats-Unis.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Groupe a transféré le siège de la Division Biens de Consommation de Boston à Hong Kong.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Biens de Consommation a augmenté de 4,1% à 57,1 millions d'euros en 2007 contre 54,8 millions d'euros en 2006, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Services aux Gouvernements et Commerce International

	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	151,7	119,9	+ 26,5%
Résultat opérationnel ajusté (en millions d'euros)	21,7	15,0	+ 44,7%
<i>Marge opérationnelle ajustée</i>	14,3%	12,5%	

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'activité de certification Aéronautique a été reclassée de la division Services aux Gouvernements et Commerce International au profit de la division Certification et les chiffres 2006 ont été retraités en conséquence. Le chiffre d'affaires de la division Services aux Gouvernements et Commerce International a progressé de 26,5% à 151,7 millions d'euros en 2007 contre 119,9 millions d'euros en 2006 en raison :

- d'une croissance de 18,6% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'un impact négatif des variations de change représentant 1,8% du chiffre d'affaires ;

- d'une augmentation de 9,7% due aux changements de périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006 avec la consolidation de la société CCI en Australie.

Après deux années de baisse liée à l'arrêt de deux contrats de gouvernement significatifs (Kenya en juin 2005 et Venezuela en août 2005), le chiffre d'affaires de la division est de nouveau en croissance sous l'effet :

- de l'activité générée en année pleine par les deux contrats PSI (« pre-shipment inspections ») signés dans le courant de l'année 2006 : Cambodge (mai 2006) et Mali (décembre 2006) ;
- d'une forte croissance des importations inspectées en Angola et République Démocratique du Congo ;
- de la progression des contrats de vérification de conformité au Moyen-Orient et notamment en Arabie Saoudite.

L'année 2008 sera marquée par l'arrêt du contrat PSI en Equateur qui a représenté 11,8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007. Plusieurs nouveaux contrats sont en négociation.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Services aux Gouvernements et Commerce International a augmenté de 44,7% à 21,7 millions d'euros en 2007 contre 15,0 millions d'euros en 2006, en raison de la croissance de 26,5% du chiffre d'affaires et de l'amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 14,3% en 2007 contre 12,5% en 2006.

L'amélioration de la marge opérationnelle est la résultante de deux évolutions différentes :

- une forte progression de la marge de l'activité Services aux Gouvernements due à la combinaison de l'augmentation du volume d'activité et du plein effet des mesures de restructuration du réseau mondial des centres de relations avec les exportateurs (CRE) entrepris depuis plus de deux ans. Fin 2007, il ne reste plus que quatre centres continentaux (Shanghai, Dubaï, Houston et Paris) appuyé par un back office global à Mumbai,
- une baisse de la marge de l'activité Commerce International due à l'intégration de l'activité d'analyses et de tests du charbon de CCI en Australie dont la rentabilité est à ce jour inférieure à la rentabilité moyenne de la division.

3.4.2. Investissements et financement

INVESTISSEMENTS

Investissements réalisés au cours des exercices 2006 et 2007

De manière générale, les activités d'inspection et de certification de Bureau Veritas sont des activités de services peu intensives en capital. Seules les activités d'analyses et de tests en laboratoires de la division Biens de Consommation ainsi que, dans une moindre mesure, certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières par scanners de la division Services aux Gouvernements et Commerce International impliquent un niveau d'investissements plus important.

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe est de 51,0 millions d'euros en 2007. Il était de 44,4 millions d'euros en 2006.

Ceci représente un taux d'investissement égal à 2,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2007, contre 2,4% en 2006.

Acquisitions de sociétés

Sur la période 2007, le Groupe a effectué des acquisitions pour un montant total de 237,5 millions d'euros. En 2006, le montant total des acquisitions était de 56,4 millions d'euros.

En 2007, le Groupe a acquis les sociétés ECA (Espagne), CCI (Australie), AQSR (Canada) et une douzaine d'autres entités de taille moins importante.

Une description détaillée des acquisitions figure au paragraphe Filiales et participations du chapitre VI- Informations sur la Société et le capital.

Le tableau ci-dessous présente les investissements en immobilisations corporelles, incorporelles et financières réalisés par la Société au cours des exercices 2006 et 2007 :

(en millions d'euros)	2006	2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	44,4	51,0
Immobilisations financières (1)	-	0,4

(1) Les immobilisations financières correspondent aux acquisitions de participations minoritaires (voir note 15 aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – Comptes consolidés).

Principaux investissements en cours de réalisation

La division Services aux Gouvernements et Commerce International a, au Mali, un projet d'acquisition de quatre scanners en cours pour un montant de 7,1 millions d'euros dans le cadre du contrat de gouvernement récemment signé. Cet investissement a débuté en 2007 et s'achèvera en 2008.

La division Biens de Consommation avait prévu en 2007 un investissement de 2,1 millions de dollars américains pour l'acquisition d'une nouvelle chambre acoustique de 10 mètres chez ADT (Société de testing de produits et d'équipements électriques et électroniques) à Taïwan. Cet investissement a été décalé et s'effectuera en totalité sur l'année 2008 pour un montant de 3,2 millions de dollars américains, compte tenu de l'adjonction de chambres acoustiques supplémentaires. De plus, suite à l'obtention de l'accréditation Wimax au cours de l'année 2007, ADT a investi dans des équipements en 2007 pour un montant de 1,6 millions de dollars américains et prévoit de continuer ces investissements au cours de l'année 2008 pour un montant de 2,4 millions de dollars américains.

Par ailleurs, la division Biens de Consommation a réalisé un investissement de 2,3 millions de dollars américains au cours de l'année 2007 pour la création d'un laboratoire de testing de biens de consommation à Panyu dans le Sud de la Chine. Il est prévu l'extension des équipements de ce laboratoire pour 1,1 million de dollars américains, ainsi que l'extension du laboratoire de testing de biens de consommation à Shanghai pour 3,4 millions de dollars américains et l'extension du laboratoire de testing de biens de consommation au Vietnam pour 1,3 million de dollars américains. Ces trois investissements seront effectués en totalité durant l'exercice 2008.

Principaux investissements envisagés

Le tableau ci-dessous présente les investissements prévus dans le cours normal de l'exercice des activités du Groupe en 2008 comparés à ceux réalisés en 2007. Certains projets très significatifs ont été mentionnés dans le paragraphe précédent. Les autres devraient se répartir tout au long de l'année en fonction des besoins des unités.

(En millions d'euros)	2007	Budget 2008	Variation en %
Systèmes d'informations et logiciels et autres immobilisations incorporelles	11,2	12,8	14%
Agencements et aménagements	7,7	12,2	58%
Equipements opérationnels	24,2	30,1	24%
Matériel, mobilier et transport	7,9	8,9	13%
Total	51,0	64,0	25%

Au total les investissements hors acquisitions devraient progresser de 25% en 2008.

Le budget des agencements et des aménagements est en forte progression principalement du fait du déménagement du siège social prévu au mois de mai 2008. Ce déménagement est imposé par la dénonciation du bail par le propriétaire du Siège actuel de La Défense. L'essentiel des coûts de relocalisation est compensé par l'indemnité en cours de négociation avec le propriétaire.

Le budget des équipements opérationnels augmente également du fait ;

- des acquisitions de nouveaux laboratoires en Asie et de nouveaux logiciels opérationnels par la division Biens de consommation en Asie ;
- des nouveaux investissements prévus pour l'achat de scanners au Mali par la division GSIT.

FINANCEMENT

Flux de trésorerie du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	2007	2006
Résultat avant impôts	217,8	219,2
Elimination des flux des opérations de financement et d'investissement	36,0	29,7
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	5,2	2,8
Amortissements et dépréciations nets	42,3	32,8
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-10,1	- 17,5
Impôts payés	-73,9	- 64,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	217,3	203,0
Acquisitions de filiales	-209,6	- 50,2
Cessions de filiales	-	2,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-51,0	- 44,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	4,9
Acquisitions d'actifs financiers non courants	-4,4	- 7,8
Cessions d'actifs financiers non courants	3,3	2,7
Dividendes reçus	1,3	2,8
Autres	-4,8	0,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-263,7	- 89,4
Augmentation de capital	383,2	5,8
Réduction de capital	-152,6	- 152,5
Acquisition d'actions propres	-337,9	-
Dividendes versés	-107,5	- 2,0
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	695,1	504,0
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-360,5	- 431,9
Intérêts payés	-35,5	- 28,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	84,3	- 105,4
Incidence des écarts de change	-3,3	- 8,7
Variation de la Trésorerie nette	34,6	- 0,5
Trésorerie nette au début de la période	99,5	100,0
Trésorerie nette à la fin de la période	134,1	99,5
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	142,9	106,8
Dont concours bancaires courants	-8,8	- 7,3

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Le tableau ci-dessous présente la trésorerie nette des activités opérationnelles du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006.

(en millions d'euros)	2007	2006
Résultat avant impôts	217,8	219,2
Elimination des flux des opérations de financement et d'investissement	36,0	29,7
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	5,2	2,8
Amortissements et dépréciations nets	42,3	32,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10,1	-17,5
Impôts payés	-73,9	-64,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	217,3	203,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-51,0	-44,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	4,9
Dividendes reçus	1,3	2,8
Intérêts payés	-35,5	-28,8
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	133,6	137,5

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité du Groupe se sont élevés à 217,3 millions d'euros en 2007, à comparer à 203,0 millions d'euros en 2006. Avant prise en compte de l'impact des coûts décaissés pour l'introduction en bourse en 2007 (18 millions d'euros), le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 235,3 millions d'euros, en progression de 16% par rapport à 2006.

Au 31 décembre 2007, le besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élève à 149,7 millions d'euros. Il se compose :

- du besoin en fonds de roulement du Groupe Bureau Veritas (hors ECA) qui s'élève à 99,6 millions d'euros soit 4,9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (hors ECA). Au 31 décembre 2006, le besoin en fonds de roulement du Groupe s'élevait à 103,2 millions d'euros soit 5,6% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe
- du besoin en fonds de roulement d'ECA (acquis en octobre 2007) qui s'élève à 50,1 millions d'euros

Les flux nets de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers se sont élevés à 133,6 millions d'euros en 2007 et à 137,5 millions d'euros en 2006.

La variation de la charge d'intérêts nette entre l'exercice 2007 et l'exercice 2006 s'explique essentiellement par les éléments suivants impactant le coût de l'endettement financier brut:

- augmentation du niveau de la dette (effet volume de l'ordre de 8,1 millions d'euros) : impact combiné d'une deuxième opération de rachat d'actions à hauteur de 152,6 millions d'euros en février 2007, de la distribution d'un dividende de 107,5 millions d'euros en juin 2007 et des opérations de croissance externe sur l'exercice
- augmentation du niveau des taux d'intérêts (effet prix hors marge mais y compris les couvertures de taux de l'ordre de 1,4 millions d'euros) sur l'exercice 2007
- baisse de la marge sur les financements du Groupe (effet marge générant un gain de l'ordre de 1,7 millions d'euros)

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

(en millions d'euros)	2007	2006
Acquisitions de filiales	-209,6	-50,2
Cessions de filiales	-	2,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-51	-44,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	4,9
Acquisitions d'actifs financiers non courants	-4,4	-7,8
Cessions d'actifs financiers non courants	3,3	2,7
Dividendes reçus	1,3	2,8
Autres	-4,8	0,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-263,7	-89,4

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe au cours des deux derniers exercices. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2007 et 2006 peut être présenté de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2007	2006
Coût des activités acquises	-238	-62,4
Trésorerie des sociétés acquises	-1,6	3,8
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	7,4	7,5
Décaissements sur acquisitions antérieures	-5,5	-
Coût d'acquisition payé sur les exercices précédents	28,1	0,9
Impact sur la trésorerie des activités acquises	-209,6	-50,2

Le tableau ci-dessous présente les principales acquisitions, toutes acquises à 100%, réalisées en 2007 et 2006 :

Entité acquise	Pays	Division	Nature de l'activité
2007			
ECA	Espagne	Construction IVS/HSE/ Industrie/certification	Inspection et vérification en service, industrie, certification, construction
CCI	Australie/ Ukraine	Industrie/ Commerce International	Essais en laboratoire, certification et assistance technique
AQSR	Etats-Unis /Canada	Certification	Certification pour l'automobile, l'industrie, la distribution
2006			
Kilpatrick	Australie	HSE	Analyses et contrôles hygiène, sécurité et environnement
Intico	Australie	Industrie	Inspections équipements industriels et tests non-destructifs
IRC	Australie	HSE	Contrôles hygiène, sécurité et environnement
NEIS	Etats-Unis	Construction	Inspections ascenseurs
Nagtglas	Pays-Bas	IVS	Inspections sécurité incendie et installations électriques

En 2007, aucune cession significative n'a eu lieu. En 2006, le Groupe a procédé à des cessions d'activités marginales issues d'acquisitions d'activités antérieures et ce pour un impact global sur la trésorerie de 2,4 millions d'euros.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont en ligne avec le développement de l'activité du Groupe sur les deux derniers exercices.

Les investissements industriels représentent un montant relativement faible au niveau du Groupe. Les divisions du Groupe présentent une intensité capitalistique généralement peu élevée, à l'exception des divisions Services aux Gouvernements et Commerce International (acquisition de scanners) et Biens de Consommation (acquisition de laboratoires). Les investissements industriels ont ainsi représenté respectivement 2,5% et 2,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2007 et 2006.

Enfin, le poste acquisition d'actifs financiers reflète principalement l'acquisition de titres non consolidés.

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

(en millions d'euros)	2007	2006
Augmentation de Capital	382,3	5,8
Réduction de capital	-152,6	-152,5
Achat d'actions propres	-337,9	0
Dividendes versés	-107,5	-2,0
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	695,1	504,0
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-360,5	-431,9
Intérêts payés	-35,5	-28,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	84,3	-105,4

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2006, les opérations sur le capital sont liées :

- à l'exercice de stock options par les salariés bénéficiaires du Groupe ;
- à une réduction de capital par rachat de ses propres actions pour 152,5 millions d'euros en mai 2006.

En 2007, les opérations suivantes ont été réalisées :

Augmentations de capital

- Les salariés bénéficiaires de stock-options ont exercé leurs droits à hauteur de 11 millions d'euros
- Le 23 octobre 2007, dans le cadre de l'introduction en bourse, la société a procédé à deux augmentations de capital :
 - une de 1,1 million d'euros en capital et 143,6 millions d'euros en prime d'émission à la suite de l'exercice de 895 100 bons de souscriptions d'actions ;
 - une de 0,6 millions d'euros en capital et 192,5 millions d'euros en prime d'émission en échange de titres Winvest 7.
- Le 13 décembre 2007, dans le cadre des offres réservées aux salariés et à certains managers lors de l'introduction en bourse, la société a procédé à une augmentation de capital de 0,1 million d'euros en capital et 34,4 millions d'euros en prime d'émission.

Réduction du capital

Le 5 mars 2007, la société mère Bureau Veritas SA a procédé à une réduction de capital par rachat de ses propres actions pour 152,6 millions d'euros dont 1,1 millions de valeur nominale ont été déduits du capital social et 151,5 millions des autres réserves. Elle a été financée par un tirage additionnel sur le crédit syndiqué.

Pour mémoire, le 2 mai 2006, le Groupe avait procédé à une opération similaire. Le Groupe avait racheté 881 300 de ses propres actions qui ont été annulées par la suite. Le montant global du rachat a été de 152,5 millions d'euros dont 1,1 millions de valeur nominale ont été déduits du capital social et 151,4 millions des autres réserves.

Achat d'actions propres

A la suite de l'acquisition de 100% de la société Winvest 7, initialement détenue par Wendel et les principaux dirigeants de Bureau Veritas, le groupe a procédé à la dissolution de Winvest 7 et a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine, 8 951 000 actions propres Bureau Veritas, qui constituaient le seul actif de Winvest 7. L'intention du Groupe est d'annuler l'essentiel de ces actions lors de la prochaine Assemblée Générale du 2 juin 2008.

Dividendes

En 2007, la Société a versé des dividendes pour un montant de 107,5 millions d'euros dont 100 millions d'euros versés à l'actionnaire Wendel au titre de l'exercice 2006.

Dettes financières

Les augmentations et remboursements d'emprunts et dettes financières mettent en évidence une augmentation nette de 335 millions d'euros au cours de l'exercice 2007. Cette augmentation est liée au rachat d'actions de février 2007 à hauteur de 152,6 millions d'euros, au versement du dividende à

hauteur de 107,5 millions d'euros et au programme d'acquisitions, notamment ECA Global (Espagne) et CCI (Australie).

Intérêts payés

Les intérêts payés correspondent notamment aux intérêts payés sur les emprunts du crédit syndiqué et sur le club deal mis en place en octobre 2007.

Sources de financement du Groupe

Hormis l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de l'Emprunt Syndiqué 2006 et du Club Deal 2007. La quasi-totalité de la dette financière du Groupe au 31 décembre 2007, soit 96%, est représentée par l'Emprunt Syndiqué 2006 conclu le 22 Mai 2006 et le Club Deal 2007 conclu en octobre 2007.

Au 31 décembre 2007, l'endettement brut du Groupe s'élève à 810,2 millions d'euros et comprend donc principalement les emprunts du crédit syndiqué (625,6 millions d'euros), le Club Deal d'octobre 2007 (150 millions d'euros) et les autres emprunts bancaires (34,6 millions d'euros).

L'endettement brut du Groupe au titre des exercices 2007 et 2006 se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2007	2006
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	735,2	444,7
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	66,2	42,4
Concours bancaires	8,8	7,3
Endettement brut total	810,2	494,4

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur les exercices 2007 et 2006 ainsi que l'endettement net du Groupe sur ces deux exercices :

(en millions d'euros)	2007	2006
Valeurs mobilières et créances assimilées	20,6	12,4
Disponibilités	122,3	94,4
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	142,9	106,8
Endettement brut total	810,2	494,4
Endettement net total	667,3	387,6

Les disponibilités du Groupe sont réparties entre plus de 250 entités implantées dans plus de 140 pays. Dans certains pays (notamment le Brésil, la Chine et le Corée du Sud), les entités du Groupe sont soumises à des contrôles de change stricts qui rendent la mise en place de prêts intra-groupe difficile voire impossible.

Principales caractéristiques de l'Emprunt syndiqué 2006

L'Emprunt Syndiqué 2006, remboursable par anticipation partiellement ou totalement et sans clause de pénalité à l'issue du terme de chaque tirage effectué par les sociétés emprunteuses du Groupe (soit 1, 3 ou 6 mois), est composé de deux tranches :

- la Facilité de crédit A, amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains. La Facilité A est complètement utilisée. Un remboursement anticipé de 18 millions de dollars américains a été effectué en 2006. Les montants remboursés ne pouvant pas être réempruntés, le montant de la Facilité A s'élève désormais à 542 millions de dollars américains. Elle a une durée de 7 ans avec une échéance en mai 2013.

- la Facilité de crédit B ou « Revolving », d'un montant de 550 millions d'euros. La Facilité B permet de faire des tirages en plusieurs devises. Elle a une durée de 5 ans et est remboursable à terme, c'est-à-dire en mai 2012, avec une possibilité d'extension d'une année supplémentaire.

Au 31 décembre 2007, les principales caractéristiques des montants tirés au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006 figurent dans le tableau ci-dessous :

Facilité	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement
A (amortissable)	306,3	USD	Semestriel
	-	EUR	
B (Revolving)	273,1	EUR	In fine
	46,4	GBP	

Un remboursement anticipé obligatoire total des emprunts est prévu en cas de :

- changement de contrôle, notamment si à la suite de l'introduction en bourse de la Société, l'actionnaire principal, le groupe Wendel, venait à détenir directement ou indirectement moins de 33 1/3 % du capital et des droits de vote ;
- cession de l'intégralité ou d'une partie substantielle des actifs du Groupe ;
- manquement aux obligations imposées par le contrat d'Emprunt, notamment celles relatives au respect de certains ratios décrits ci-dessous.

L'Emprunt Syndiqué 2006 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2007, tous ces engagements étaient respectés par le Groupe. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le ratio « Interest Cover » doit être supérieur à 5,5. Le ratio Interest Cover représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financière nettes du Groupe. Au 31 décembre 2007, ce ratio s'élevait à 9,35 ;
- le « Leverage Ratio » doit être inférieur à 3. Le leverage ratio est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois. Au 31 décembre 2007, ce ratio s'élevait à 2,07.

L'Emprunt Syndiqué 2006 comprend également des clauses de défaut. Les principales clauses de défaut sont des clauses usuelles pour un financement de type crédit syndiqué, à savoir des clauses restreignant la capacité du Groupe à consentir des sûretés sur ses actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration et à contracter des emprunts en dehors du crédit syndiqué.

Le contrat contient des clauses d'exigibilité anticipée, totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement des montants dus au titre de l'Emprunt, de non-respect des ratios financiers décrits précédemment ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des entités emprunteuses du Groupe.

L'Emprunt Syndiqué 2006 prévoit par ailleurs que les sommes mises à disposition dans le cadre de la Facilité B ne pourront être utilisées pour le financement d'opérations de croissance externe qu'à certaines conditions. Ainsi, la Facilité B ne pourra être utilisée dans le cadre d'une acquisition par la Société ou l'une de ses filiales :

- qu'après accord des membres du syndicat bancaire, ou
- à condition que l'acquisition envisagée constitue une « Permitted Acquisition » (définie notamment par la convention de crédit comme toute société dont l'activité est similaire ou complémentaire à celle de la Société, qui ne fait pas l'objet d'une procédure collective et qui, lorsque l'acquisition envisagée représente un coût supérieur à 50 millions d'euros, n'est pas susceptible d'entraîner un non-respect des ratios financiers décrits précédemment).

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'était pas en défaut au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006.

Les montants tirés portent intérêts à un taux déterminé par la somme du taux de marché et de la marge applicable. Le taux de marché est le Libor (London Inter-Bank offered rate) de la devise correspondante, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro ou le taux Euribor (European Inter-bank offered rate), lorsque les fonds sont mis à disposition en euros.

Les marges de l'Emprunt Syndiqué 2006 varient de 0,25 % à 0,50 % en fonction du Leverage Ratio précédemment défini. Jusqu'au 31 décembre 2006, la marge appliquée était de 0,50%. La marge applicable sur 2007 a varié selon la grille de marge suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L \leq 3$	50
$2,0 \leq L \leq 2,5$	40
$1,5 \leq L \leq 2$	32,5
$L < 1,5$	25

Principales caractéristiques du Club Deal 2007

Le Club Deal 2007 est tiré à 100% pour 150 millions d'euros et est à échéance octobre 2013. Les caractéristiques du Club Deal 2007 sont identiques en tous points à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006, exception faite de la grille de marge qui est la suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L \leq 3$	57,5
$2,0 \leq L \leq 2,5$	47,5
$1,5 \leq L \leq 2$	40
$L < 1,5$	32,5

Autres dettes

Les principales dettes en dehors du crédit syndiqué sont :

- un emprunt de Bureau Veritas Italie S.p.A, filiale à 100% de la Société, contracté en juillet 2006 auprès de Banca Intesa pour un montant de 10 millions d'euros. Cette dette est amortissable à raison de deux remboursements de 1 million d'euros par an et prend fin le 24 juillet 2011 ;
- un emprunt de l'entité Bivac Scan Côte d'Ivoire, contracté en juin 2004 auprès d'un pool de banques locales afin de financer l'acquisition d'un matériel de scanner, pour un montant équivalent à 5,5 millions d'euros
- un emprunt de l'entité Bureau Veritas Mali, contracté en août 2007 auprès d'une banque locale afin de financer l'acquisition de matériel (scanners) pour un montant équivalent à 5,1 millions d'euros

Engagements donnés

Les engagements hors-bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées. Le tableau ci-après présente la synthèse des garanties, cautions et locations simples pour les exercices 2007 et 2006 :

(en millions d'euros)	2007	2006
Garanties et cautions octroyées	77,7	46,1
Locations simples	123,2	128,2

L'augmentation du montant des garanties et cautions octroyées est liée à l'acquisition d'ECA. Le montant des locations simples est stable entre l'exercice 2007 et l'exercice 2006.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

A la date d'enregistrement du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à La Défense), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comporte selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables :

(en millions d'euros)	2007	2006
A moins d'un an	33,1	34,2
Entre 1 et 5 ans	72,4	74,6
A plus de 5 ans	17,7	19,4
Paiements minimaux futurs	123,2	128,2

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2007 et 2006 sont résumées ci-dessous :

(en millions d'euros)	2007	2006
A moins d'un an	35,5	24,9
Entre 1 et 5 ans	31,5	13,8
A plus de 5 ans	10,7	7,4
Total	77,7	46,1

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- Garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de soumission (« bid bond ») ainsi que de garanties de bonne exécution (« performance bond »), dont aucune n'a été appelée à la date d'enregistrement du présent document de référence. Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10 %) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent principalement des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties

de paiement de loyers. Par la délivrance des garanties de paiement de loyers, la société-mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Au 31 décembre 2007, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(en millions d'euros)	2007
Garanties bancaires	56,2
Garanties parentales	21,5
Total	77,7

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation. Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose de ressources de financement significatives provenant essentiellement de l'Emprunt Syndiqué 2006, dont les caractéristiques sont résumées dans le présent document. Ces ressources peuvent être mobilisées rapidement.

3.5. Perspectives

Les tendances et les objectifs présentés dans ce paragraphe ont été établis sur la base de données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date d'enregistrement du présent document de référence. En outre, la réalisation de certains risques décrits dans le paragraphe Facteurs de risque du chapitre I - Présentation du Groupe pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs, y compris en matière d'acquisitions.

3.5.1. Perspectives

A l'horizon 2011 et hors effet des cycles économiques, le Groupe se donne pour objectif un doublement du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2006 reposant sur une croissance organique annuelle moyenne du chiffre d'affaires d'environ 8%, et sur la poursuite de sa stratégie de croissance externe, représentant une contribution moyenne annuelle d'environ 7% de croissance du chiffre d'affaires.

En considération de ce qui précède et en l'absence de dégradation conjoncturelle, le Groupe se fixe en outre comme objectif:

- une croissance de la marge opérationnelle ajustée d'environ 150 points de base sur la période, hors impact des acquisitions (à périmètre constant) ;
- une croissance annuelle moyenne sur la période du résultat net ajusté part du Groupe (hors éléments non récurrents) de 15 à 20% ;

- le maintien du niveau de dépenses d'investissement brutes à environ 2,5% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, en ligne avec les performances historiques du Groupe ; et
- une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ un tiers du résultat net consolidé part du Groupe.

3.5.2. Prévisions pour l'exercice 2008

HYPOTHESES

Le Groupe a construit ses prévisions sur la base des états financiers 2007, du budget 2008, des derniers comptes de gestion mensuels et des hypothèses suivantes :

- une croissance organique du chiffre d'affaires d'au moins 8% ;
- la consolidation en année pleine des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2007 et notamment celle de la société espagnole ECA, acquise le 15 octobre 2007 et de la société CCI Holdings acquise le 29 juin 2007 ;
- une stabilité des parités monétaires en 2008, à comparer à 2007.

Les prévisions présentées ci-dessous ont été établies en application des dispositions du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 et des recommandations du CESR relatives aux informations prévisionnelles. Elles sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date d'enregistrement du présent document de référence. En outre, la réalisation de certains risques décrits dans le paragraphe Facteurs de risque du chapitre I - Présentation du Groupe pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie quant à la réalisation effective des prévisions figurant à la présente section.

Ces prévisions ont été établies sur la base des principes comptables adoptés par le Groupe pour l'élaboration de ses états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

PREVISIONS DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2008

Sur la base des hypothèses ci-dessus (et compte tenu des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2007), le Groupe anticipe pour 2008 :

- un chiffre d'affaires en croissance de plus de 15%; et
- un résultat opérationnel ajusté également en croissance de plus de 15%.

3.5.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultats

Monsieur le Président du Directoire

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat du groupe Bureau Veritas incluses dans le chapitre 3.5 de son document de référence dont l'enregistrement est prévu en date du 21 avril 2008.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations du CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions, ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques du groupe Bureau Veritas. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par le groupe Bureau Veritas.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Pascal de Rocquigny

Jean-François Châtel

3.6. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)

3.6.1. Politique générale et objectifs

Bureau Veritas fournit aux clients des prestations de service leur permettant de concevoir et de mettre en place des systèmes de management de la qualité, de l'hygiène-santé, de la sécurité, de l'environnement ainsi que de la responsabilité sociale (QHSE&SR) en conformité avec les référentiels internationaux reconnus (SA 8000, ISO9000, ISO14001 et OHSAS18001). Par ailleurs, Bureau Veritas audite et vérifie les informations figurant dans les rapports de nombreuses sociétés qui ont trait au développement durable. Bureau Veritas propose également des services d'accompagnement aux sociétés souhaitant réduire leur empreinte écologique grâce à des programmes de réduction de la consommation énergétique et des déchets ainsi qu'à des services d'ordre général en matière d'environnement. Par conséquent, « protection de l'environnement » et « développement durable » font partie intégrante de la culture des employés de Bureau Veritas.

De façon générale, le « Business Model » de Bureau Veritas guide les managers et responsables dans le développement et la mise en œuvre des programmes internes QHSE.

La direction générale de Bureau Veritas a l'ambition d'aboutir à un bilan exemplaire en matière de QHSE. L'engagement QHSE du Groupe s'applique à tous les niveaux et est partagé par tous, avec le soutien du réseau de professionnels interne QHSE. Des objectifs et indicateurs de performances clés relatifs aux questions QHSE sont fixés et leur progression est suivie à travers l'ensemble du Groupe.

Conscient d'être responsable des aspects d'Hygiène-Santé et de Sécurité envers ses employés, Bureau Veritas est bien déterminé à arriver, à terme, à atteindre son ambition du « zéro accident » en développant les programmes adéquates pour y parvenir.

3.6.2. Organisation

Bureau Veritas est certifié ISO 9001 (management de la qualité) depuis 1996.

En 2007, Bureau Veritas s'est engagé à améliorer ses programmes internes de gestion de l'HSE et de la Responsabilité sociale en se dotant d'un Directeur HSE - SR à plein temps. Suite à cette création de poste de direction, la Déclaration du Groupe relative aux aspects HSE a de nouveau été publiée, un plan d'action stratégique à 5 ans concernant HSE et SR à l'échelle du Groupe a été mis au point et les structures internes de management HSE ont été redéfinies.

En 2007, Bureau Veritas a développé et amélioré son réseau HSE interne. La mission principale de ce dernier est de prodiguer des conseils et donner l'orientation en ce qui concerne les initiatives et programmes HSE du Groupe. Ce réseau qui soutient la mise en œuvre des programmes et activités écologiques internes, compte 25 membres (fin 2007).

Bureau Veritas publiera en 2008 une politique identifiant les systèmes de management HSE internes minimums nécessaires. Cette Politique respecte les exigences d'ISO14001 et d'OHSAS 18001.

La direction générale passe en revue les systèmes de management QHSE de Bureau Veritas tous les ans.

3.6.3. Qualité

POLITIQUE QUALITE

Priorité absolue de Bureau Veritas, la Qualité incombe à la direction. Le processus Qualité est aligné sur le modèle opératoire global de Bureau Veritas. Il s'articule autour de quatre grandes étapes :

- . Aligner l'organisation en fixant les priorités et en mettant en place un plan d'action

- . Renforcer les compétences des réseaux en formant et soutenant nos employés
- . Utiliser des indicateurs pour surveiller nos progrès tout en identifiant et comblant nos retards
- . Veiller à ce que les progrès soient durables en ayant recours à des audits internes et externes

Le Groupe dispose d'un manuel Qualité qui viennent renforcer des déclarations relatives à la Qualité, l'Hygiène-Santé, la Sécurité et l'Environnement approuvées par le Président du Directoire.

La mise en œuvre de la politique Qualité reste sous la responsabilité des directeurs opérationnels. Un réseau Qualité est défini au niveau des divisions, régions et pays pour aider la direction à donner forme à la politique Qualité de Bureau Veritas. Le réseau Qualité est composé du Directeur Qualité de la division, ainsi que des Directeurs Qualité régionaux et nationaux.

Un Groupe de direction de la Qualité (QLG - Quality Leadership Group) est dirigé et animé par le Directeur central de la qualité. Ce Groupe est composé des Directeurs Qualité des divisions ainsi que des représentants des Directeurs Qualité régionaux. Son but est de définir et réviser la politique Qualité, de surveiller l'évolution des plans d'action et de partager les bonnes pratiques.

Au sein de cette structure, des objectifs et indicateurs de performances clés sont fixés et répercutés en aval depuis le niveau du Groupe jusqu'au niveau des divisions, régions et pays. Le processus Qualité, qui reçoit un suivi attentif de la part de toute la direction de Bureau Veritas, est le garant de la cohérence et de la durabilité des progrès vers l'excellence et la satisfaction des clients.

REALISATIONS 2007 ET OBJECTIFS 2008

En 2007, Bureau Veritas a renforcé ses processus dans les domaines suivants :

- Gestion des réclamations grâce à une meilleure intégration avec les outils de gestion de la relation clients (CRM- customer relationship management)
- Supervision interne des employés Bureau Veritas
- Formation des nouveaux employés quant à l'importance de la qualité dans leur travail et pour la société
- Audit interne des opérations – réalisé par les entités locales et le service Qualité Groupe.

Afin de surveiller de près la mise en œuvre de ces priorités, des rapports internes sont publiés chaque trimestre. Ils sont consolidés au niveau du Groupe et communiqués à la direction générale.

Bureau Veritas se consacrera à des initiatives complémentaires en 2008 en se concentrant notamment sur les aspects suivants :

- Pilotage de la satisfaction des clients. Grâce à des enquêtes de satisfaction communes et régulières, et un suivi des résultats des enquêtes dans le cadre de nos activités de gestion, nous générerons des avantages durables en termes de fidélisation de nos clients.
- Suivi de l'évaluation du coût de la non-qualité. L'efficacité des opérations sera évalué à l'aide d'un modèle s'appliquant à l'ensemble du Groupe dans le but d'identifier des sources d'économies potentielles. Des mesures d'amélioration seront proposées et suivies afin de contribuer à la réalisation de ces gains potentiels.

3.6.4. Hygiène-Santé et Sécurité au travail

POLITIQUE EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Au niveau global, le Groupe encourage activement son réseau à rechercher volontairement la certification ISO 14001 (systèmes de management de l'environnement) et OHSAS 18001 (système de management de la santé et de la sécurité). En 2008, Bureau Veritas publiera les standards du système de gestion de l'HSE interne, conformes aux standards ISO 14001 et OHSAS 18001, qui seront appliquées de façon systématique à travers le Groupe.

En 2007, BV Colombia est devenu le premier pays (5 sites) de Bureau Veritas à obtenir la certification OHSAS 18001. BV France poursuit ses initiatives visant à obtenir la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) pour tous ses sites. BV Brésil s'est engagé à obtenir la certification OHSAS en 2008.

STATISTIQUES

Bureau Veritas a toujours mesuré les statistiques relatives à ses performances de sécurité dans les pays où il est légalement tenu de le faire. Toutefois, dans le cadre de ses initiatives d'amélioration continue, Bureau Veritas surveille depuis le 4^{ème} trimestre 2006 tous les accidents de travail avec arrêt de travail, que la loi locale l'exige ou non. Ces statistiques relatives aux accidents sont désormais remontées jusqu'au niveau du Groupe où elles sont consolidées afin d'être communiquées chaque trimestre à la direction générale.

De plus, des analyses des risques ont été réalisées dans l'ensemble du Groupe afin d'identifier les types d'accident à haut risque et haute fréquence. Sur la base de cette évaluation entreprise à l'échelle du Groupe, Bureau Veritas définira les politiques HSE 2008 du Groupe qui devront être mises en œuvre au sein de toutes les entités afin de veiller à une amélioration et harmonisation du contrôle de ces activités.

Bureau Veritas propose de développer sur la base de cette analyse des mesures correctives appropriées afin d'améliorer les performances HSE de sorte que les programmes en place d'hygiène-santé et de sécurité soient à même de permettre d'atteindre, à terme, l'ambition d'un « zéro accident ». Dans le cadre de ce processus, nous totalisons pour la première fois les journées de travail perdues. Bureau Veritas a redéfini ses règles de signalement des accidents. Aussi, depuis janvier 2008, celles-ci portent sur tous les accidents signalés à travers le Groupe. Les accidents graves doivent être signalés au Groupe dans les 24 heures.

Les accidents de la route restant un sujet de préoccupation, la société a décidé de sensibiliser ses employés à l'importance de conduire prudemment. Le service HSE Groupe a décidé d'organiser des formations de sensibilisation des conducteurs aux risques auxquels ils sont confrontés. Cette initiative, financée par le Groupe, est proposée aux employés dans plusieurs pays.

En 2007, les statistiques sécuritaires de fin d'année faisaient état d'un taux d'arrêt de travail¹ de 0,89 et d'un taux de gravité² de 0,08. Ces chiffres représentent un total de 239 accidents du travail avec arrêt de travail³ et de 4112 journées de travail perdues.

3.6.5. Environnement

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale de Bureau Veritas fait partie intégrante de la nouvelle déclaration HSE qui vient d'être republiée. Elle stipule clairement que les collaborateurs du groupe doivent :

- Contribuer à la protection de l'environnement.
- Respecter les exigences du Groupe et la législation locale HSE.

¹ **Taux d'arrêt de travail** = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt de plus de 3 jours) * 200000 / Nombre d'heures travaillées. Cela équivaut au nombre d'accidents sur 100 employés.

² **Taux de gravité** = Nombre de journées de travail perdues * 1000 / nombre d'heures travaillées. Cela équivaut au nombre de journées perdues pendant une période de référence de 6 mois.

³ **Accident du travail avec arrêt de travail** = accidents du travail entraînant une absence de plus de 3 jours.

- Réduire leur impact sur l'environnement grâce aux initiatives de développement durable qui minimisent la quantité de ressources consommées ainsi que le volume de déchets générés.
- Veiller à ce que tous nos processus et programmes de gestion HSE soient proactifs.

L'importance de l'impact environnemental en termes de développement durable est au cœur des prestations de services que nous proposons à nos clients et fait partie intégrante des projets en cours pilotés par le Groupe QHSE et de notre culture d'entreprise.

Le groupe Bureau Veritas est décidé à se fixer des objectifs proactifs et concrets visant à réduire son empreinte écologique. Dans cette optique, un certain nombre d'initiatives ont été développées au niveau national, parmi lesquelles :

- La gestion et l'élimination des déchets générés par les activités de laboratoires et de tests non destructifs.
- L'analyse des émissions de carbone issues des activités, y compris les déplacements avec notamment le développement d'un outil de surveillance des émissions de carbone s'adressant aux sites Bureau Veritas
- La réduction de la consommation de matières premières.
- La distribution des bulletins d'information du Groupe par voie électronique ou l'impression de ceux-ci sur papier recyclé/portant le label FSC (Forestry Stewardship Council), c'est-à-dire provenant de forêts gérées de façon responsable.
- Des initiatives visant à produire des rapports électroniques pour les clients et à stocker électroniquement nos archives internes.

MESURES MISES EN PLACE

Politique achats

En 2007, le service Achats de Bureau Veritas a lancé une initiative pilote en France, en Espagne, au Royaume-Uni, en Italie, à Hong Kong et au Japon afin d'analyser et d'augmenter le budget consacré aux articles de papeterie écologiques provenant de nos fournisseurs d'entreprise. Fin 2007, quelque 28 % de la totalité des articles de papeterie que nous achetions dans ces pays étaient considérés comme produits « écologiques » par les fournisseurs.

Cette initiative pilote servira de référence afin d'élaborer une politique achats écologique à l'échelle du Groupe.

Projets environnementaux

BV Royaume-Uni et BV Brésil ont lancé les travaux préparatoires à l'obtention, d'ici fin 2008, de la certification ISO14001. (Le Royaume-Uni a déjà obtenu une certification ISO14001 pour l'un de ses sites). BV France a récemment mis au point un plan d'action environnemental à 3 ans qui culminera avec la certification ISO14001 de tous les sites français d'ici fin 2010.

Ces initiatives, ainsi que les initiatives OHSAS et MASE (voir ci-dessus), déboucheront à travers le monde sur la certification de plus de 100 sites selon des référentiels reconnus de système de management HSE.

Suite aux mesures relatives aux audits énergétiques qui ont généré des économies d'énergie et de papier en France, le Groupe Bureau Veritas a lancé une initiative pilote dans 10 sites à travers le monde afin de réduire au maximum notre consommation énergétique et le volume de déchets que nous générerons. Ce projet pilote, qui regroupe des bureaux allant de la Chine à l'Angola en passant par les Etats-Unis, mobilise quelque 5700 employés. Pour 2008, les objectifs consistent à réduire d'au moins 10 % la consommation énergétique et d'au moins 15 % celle de papier. Parmi les sites concernés, mentionnons le nouveau siège social dans lequel Bureau Veritas emménagera en mai 2008 à Neuilly-sur-Seine.

Dans le cadre d'un partenariat avec Bureau Veritas UK, le service QHSE Groupe a également parrainé le développement d'un outil de mesure de l'« empreinte carbone » qui permettra aux sites Bureau Veritas de déterminer l'ampleur des émissions de carbone qu'ils génèrent du fait de leurs activités. Cet outil sera testé au Royaume-Uni en 2008 avant d'être mis à la disposition des autres sites à l'horizon 2009.

La division Biens de consommation a créé en 2007 un comité environnemental de division qui s'attache actuellement à identifier les opportunités d'amélioration d'ordre écologique et propose de développer des initiatives couvrant l'énergie et les déchets sur tous les sites au cours de 2008.

3.7. Salariés

3.7.1. Nombre et répartition des salariés

Au 31 décembre 2007, le Groupe employait 33 018 salariés dans 140 pays, contre 26 207 salariés au 31 décembre 2006. Cette augmentation de 26% des effectifs est due pour 15% à l'intégration des effectifs des sociétés acquises (environ 3 300 employés chez ECA et 650 employés chez CCI) et pour 11% à la croissance du groupe.

L'effectif au niveau mondial, composé à hauteur d'environ deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, se répartit entre fonctions opérationnelles (inspecteurs, auditeurs, experts, commerciaux...) et fonctions support (technique, finance, informatique, ressources humaines...).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs employés par le Groupe aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005, par zone géographique et par type de fonctions.

	Effectifs en nombre de personnes au 31 décembre		
	2007	2006	2005
Effectif total	33 018	26 207	23 683
Par zone géographique			
Afrique	987	974	1 026
Amériques	5 673	4 694	4 578
Asie, Pacifique et Moyen-Orient	10 547	8 715	7 279
Europe (hors France)	8 639	5 457	4 673
France	7 172	6 367	6 127
Par fonctions			
Fonctions opérationnelles	22 889	18 341	18 781
Fonctions support	10 129	7 866	4 902

Au niveau du Groupe, le taux de départ volontaire (démissions) est de l'ordre de 15% sur l'année 2007. Les taux les plus élevés sont constatés sur la zone Asie et Moyen-Orient en raison d'une très forte demande de salariés qualifiés. En France, le Groupe bénéficie de l'image et de la notoriété de la

marque Bureau Veritas, ce qui facilite la stabilité des effectifs (le taux de départ volontaire est de l'ordre de 4%).

Informations concernant les effectifs de la société-mère Bureau Veritas SA

Au 31 décembre 2007, la Société employait 6.419 salariés (dont 4117 hommes et 2302 femmes), à comparer à 6.045 salariés au 31 décembre 2006, soit une augmentation de plus de 6% entre 2006 et 2007.

En 2007, le nombre d'embauches a été de 993 salariés dont 313 contrats à durée déterminée et 680 contrats à durée indéterminée. Le nombre de licenciement s'est élevé à 52.

En 2007, le taux de départ volontaire (démissions) a été de l'ordre de 3,72%. Par ailleurs, 5787 heures supplémentaires ont été comptabilisées en 2007, représentant un montant de 57 083 euros. La main d'œuvre extérieure à la Société s'élève à 120 salariés.

Le Bilan social de la Société est disponible sur simple demande au siège social.

3.7.2. Une politique de Ressources Humaines au service de la stratégie du Groupe

La politique de ressources humaines du Groupe est élaborée et menée par la direction des Ressources Humaines. Le Groupe s'est doté en 2007 d'un système d'information spécifique aux ressources humaines (PeopleSoft), aujourd'hui déployé pour l'ensemble des 1 500 managers du Groupe et pour Bureau Veritas France. Cette dernière entité a profité de l'arrivée de ce nouvel outil pour changer son système de gestion de la paie. A court terme, PeopleSoft RH sera déployé dans tous les pays gérant plus de 1 000 salariés.

Compte tenu de la forte évolution des effectifs et de la stratégie de développement du groupe Bureau Veritas, la fonction ressources humaines se renforce autour de trois pôles : la gestion et le développement des carrières, la professionnalisation de la fonction RH, l'audit et le support aux opérationnels. Elle a pour finalité de répondre aux grands enjeux RH de Bureau Veritas : rationaliser la fonction, développer, attirer et retenir les talents, gérer les compétences sur les offres et les métiers de demain.

DES EXPERTS ORIENTES CLIENTS ET SERVICES

L'activité du Groupe relève historiquement d'une mission de service public (loi Spinetta, vérifications réglementaires, classification de navires...). Pour autant, le Groupe a su développer ses activités au bénéfice du client : inspirer une culture d'entreprise orientée vers le client, construire et vendre une offre de services plus riche, passant d'un développement réactif à proactif. Aujourd'hui, le Groupe s'affirme autant comme un expert technique qu'une société de services avec une offre de produits et services Business to Business. Dans son secteur d'activité, le Groupe est l'un des premiers acteurs à avoir mis en place des forces de vente dédiées et un service marketing développé.

UNE CULTURE DE LA RENTABILITE ET DE CONTROLE DES DEPENSES

La croissance du Groupe au cours des 10 dernières années tient aussi bien à l'importance de la fonction finance (comptabilité, contrôle de gestion, audit...) qu'au fait que tous les dirigeants opérationnels sont pleinement responsables de leur centre de profit. Le processus budgétaire est la clé de voûte de l'organisation. Les managers, y compris fonctionnels, ont une part de leur rémunération basée sur le résultat d'exploitation du Groupe. Par ailleurs, le Groupe exerce un contrôle strict de la comptabilité et des dépenses de fonctionnement.

UNE ORGANISATION FONDEE SUR LA FORMATION ET LA GESTION DES CONNAISSANCES

Le Groupe se préoccupe en permanence du maintien et de l'évolution des connaissances de ses experts (outils de formation, processus de qualification, outils de partage des connaissances...). Le processus de gestion des connaissances (*Knowledge management*) au sein du Groupe s'est traduit par la mise en place de communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Cela permet de partager les meilleures pratiques et répondre dans chaque entité avec le même niveau de qualité aux besoins des clients globaux. Une centaine de communautés de pratiques existe afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et experts. Un espace collaboratif hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un puissant moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

Au sein du Groupe, le programme d'intégration est systématique pour tout nouvel embauché, quel que soit son niveau ou sa famille professionnelle. Organisé en sessions favorisant la mixité des profils, il facilite le partage des connaissances et la compréhension de l'organisation et des métiers.

Pour les opérationnels, le Groupe met l'accent sur la formation sur le terrain. Les formations techniques sont qualifiantes pour la plupart d'entre elles, les qualifications étant contrôlées par les départements techniques du Groupe (Industrie et Infrastructures et Marine) et auditées par des autorités indépendantes (COFRAC, IACS).

Par ailleurs, le Groupe a créé une université d'entreprise en juillet 2005, Bureau Veritas Academy, qui propose en permanence des formations à l'ensemble des managers du Groupe. Cette initiative se compose de programmes de mobilisation des managers sur les grands challenges de Bureau Veritas et de programmes de développement des compétences managériales et de leadership. Un premier programme visant à mobiliser les principaux managers du Groupe autour de la « croissance organique » a eu lieu en 2006 : trois cents managers ont ainsi été formés au cours de six sessions. Ce programme a ensuite été relayé localement dans une logique de diffusion de la formation à tous les niveaux de l'organisation (par exemple avec des sessions locales Europe du Nord et de l'Est en janvier 2007). Un second programme basé sur « la croissance » et « le développement de l'organisation et des hommes » se développe désormais pour se mettre en place en 2008.

UNE STRATEGIE ADAPTEE AUX CONTRAINTES DU RECRUTEMENT ET DE LA FIDELISATION DES COLLABORATEURS

En tant qu'entreprise de services, l'un des principaux défis auxquels doit faire face le Groupe, en terme de ressources humaines, consiste à développer sa capacité à recruter des profils experts sur des marchés de l'emploi de plus en plus tendus. Pour mener à bien cette mission, le Groupe a lancé plusieurs initiatives globales visant l'excellence en matière de recrutement au niveau mondial : développement des relations avec la presse, les grandes écoles et les universités, participation à des forums de recrutement, campagnes de recrutement par cooptation, formations des managers au recrutement, campagne media presse unique au niveau mondial.

Par ailleurs, la politique de bonus appliquée par le Groupe constitue un élément de fidélisation et de motivation de l'effectif. Ainsi, en complément de leur salaire annuel de base, environ 1 500 managers peuvent percevoir chaque année un bonus dont l'obtention est liée à la réalisation d'objectifs financiers et individuels. Le pourcentage de bonus varie de 15% à 50% du salaire annuel de base, en fonction du niveau de responsabilité (« bande ») des managers :

- pour la bande 1 (15 managers), le bonus représente de 40% à 50% du salaire de base annuel
- pour la bande 2 (environ 60 managers), le bonus représente de 30% à 40% du salaire de base annuel
- pour la bande 3 (environ 260 managers), le bonus représente de 20% à 30% du salaire de base annuel
- pour la bande 4 (environ 1 160 managers), le bonus représente de 15% à 20% du salaire de base annuel

A ce bonus individuel s'applique, depuis 2007, un coefficient correcteur, à la hausse ou à la baisse, en fonction des résultats opérationnels du Groupe.

Comme décrit dans les sections suivantes, la rémunération se complète d'accords d'intéressement et de participation, et d'un plan d'actionnariat salariés lancé en 2007 (« BV 2007 »).

En terme de représentation des salariés, la Société dispose d'institutions représentatives usuelles du personnel, notamment en France (délégués syndicaux, délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, comité de groupe).

3.7.3. Accords de participation et d'intéressement

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les succursales étrangères de Bureau Veritas S.A.

PARTICIPATION

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne aux salariés accès à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise. Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté au sein de Bureau Veritas ont, au titre de la participation, un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 442-2 du Code du travail.

A la date du présent document de référence, en l'absence de conclusion d'un accord de participation, Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 442-12 du Code du travail. Le montant de participation relatif à l'exercice 2004 est de 115.623 euros. Pour les années 2005, 2006 et 2007, il n'y a pas de versement, du fait de l'absence de réserve de participation (augmentation des capitaux propres de la Société et déduction supplémentaire pour provisions pour risques).

INTERESSEMENT

Le 30 juin 2005, Bureau Veritas a conclu un accord d'intéressement avec son Comité d'Entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2005, 2006 et 2007. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur salaire et à leur présence au sein de la Société.

La formule retenue est basée sur le résultat d'exploitation de gestion (REG). La masse d'intéressement global s'élève à 10,75 % du REG (résultat d'exploitation) des unités opérationnelles françaises de Bureau Veritas France (CRE France, Aero France, Marine France, Zone France hors filiales).

Au titre de cet accord, 6 364 bénéficiaires se sont partagé 6 290 067 euros en 2006. Par ailleurs, par une décision du Directoire du 28 août 2007, un supplément d'intéressement représentant 4,25 % du REG des unités opérationnelles françaises au titre de l'exercice 2006 a été versé en octobre 2007 pour une somme totale de 2 486 771 euros. En 2005, 5 981 bénéficiaires se sont partagé 5 779 000 euros.

Au titre de cet accord pour l'exercice 2007, il sera versé aux 6 786 collaborateurs la somme de 6 883 309 euros. Un projet de versement de supplément au titre de l'exercice clos en 2007 est à l'étude.

Une négociation concernant le renouvellement de l'accord d'intéressement doit intervenir avant le 30 juin 2008.

PLAN D'EPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne groupe a été signé avec le comité d'entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 444-3 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne groupe.

Un plan d'épargne groupe est un système d'épargne collectif offrant aux salariés des entreprises adhérentes la faculté de se constituer, avec l'aide de leur employeur, un portefeuille de valeurs mobilières. Il peut permettre de recevoir notamment les sommes issues d'un accord d'intéressement ou de participation. Les sommes investies dans un plan d'épargne groupe sont indisponibles pendant cinq ans, à compter du 1^{er} juillet de l'année de l'acquisition, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation. Un plan d'épargne groupe peut proposer divers supports d'investissements permettant à ses adhérents de choisir le placement le plus adapté à leur choix d'épargne.

Le plan d'épargne groupe comporte deux fonds communs de placement :

- Un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments multiples « FCPE BV VALEURS » sur lequel les salariés peuvent faire des versements à titre individuel ou au titre de l'intéressement.

Les sommes versées par les salariés sont abondées dans les conditions suivantes :

- pour les 500 premiers euros, l'abondement est fixé au taux de 60% du versement du salarié ;
- au-delà de 500 euros, le taux est fixé à 30% du versement du salarié.

L'abondement annuel est plafonné à 1.525 euros par année civile et par bénéficiaire.

Au 31 décembre 2007, le montant investi dans ce FCPE est de 85,46 millions d'euros détaillé comme suit:

- Compartiment BV VALEUR : 67,42 millions d'euros
- Compartiment BV DYNAMIQUE : 11,35 millions d'euros
- Compartiment BV EQUILIBRE : 6,69 millions d'euros

- Un fonds commun de placement d'entreprise «BV next » investi en titres de l'entreprise et dédié aux augmentations de capital réservées aux salariés de l'entreprise.

Ce fonds a été ouvert dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2007. Il pourra être ré ouvert à l'occasion d'autres opérations d'augmentations de capital décidées par le Conseil de Surveillance.

Les salariés bénéficient lors de leur versement volontaire d'un abondement à hauteur de 100% dans la limite de 600 euros.

Au 31 décembre 2007, le montant investi dans le FCPE « BV next » est de 38,62 millions d'euros.

PLANS D'ACTIONNARIAT ET PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

A l'occasion de son introduction en bourse, Bureau Veritas a proposé à certains salariés du groupe de souscrire des actions Bureau Veritas à un prix de 30,20 euros par action (prix de l'offre au public moins une décote de 20 %).

8 092 salariés ont souscrit 1 100 826 actions lors de l'offre d'actions proposée dans le cadre d'un Plan d'Epargne Groupe et d'un Plan d'Epargne Groupe International aux salariés du groupe en France et dans neuf autres pays et territoires (Allemagne, Espagne, Etats-Unis, Italie, Japon, Hong Kong, Pays-Bas, Royaume-Uni et Taiwan).

Le taux de participation global à cette offre a été de 51,99 % dans le monde et de 73,85 % en France. Le prospectus relatif à cette offre a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa numéro 07-349 en date du 8 octobre 2007.

43 079 actions ont été émises au profit de 197 Managers dans le cadre d'une offre d'actions Bureau Veritas proposées à certains Managers dans 54 pays dans le monde. Le taux de participation global à cette offre a été de plus de 67%.

Enfin en Chine, il a été proposé aux salariés de participer à un plan spécifique. Au total 1 605 salariés ont effectivement participé à ce plan (représentant 71,97 % des salariés en Chine). Des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués aux salariés de filiales du Groupe en Chine. Ils donnent droit à un paiement futur en trésorerie fondé sur l'augmentation du cours de l'action par rapport à 80% du cours d'introduction, soit 30,20 euros, sur une période de cinq ans, suivie d'une période d'une année au cours de laquelle les salariés choisissent la date de mise en paiement de leurs droits. Les salariés ne sont pas soumis à une condition de présence et ils exercent leurs droits au cours de l'année suivant leur départ, les droits étant calculés à cette date. Les droits à l'appréciation d'actions sont une rémunération versée par les filiales employant les salariés bénéficiaires et sont fiscalement déductibles.

En France, les souscriptions des salariés dans le Plan d'Epargne Groupe ont été abondées à hauteur de 100 % des souscriptions dans la limite de 600 euros. A l'international, des actions ont été

attribuées gratuitement aux salariés qui ont participé aux offres d'actions précitées. 88 890 actions ont été attribuées gratuitement à l'ensemble des salariés dans le monde.

3.8. Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

3.8.1. Intérêts des membres du Directoire et du Conseil de surveillance dans le capital de Bureau Veritas

A la date du 29 février 2008, les intérêts des membres du Directoire et du Conseil de surveillance dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Membre du Directoire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
Frank Piedelièvre (*)	613 190	0,53%
François Tardan	438 240	0,38 %

(*) dont 612 990 au travers de la société Piedelièvre et Associés à qui les actions ont été apportées en février 2008.

Membres du Conseil de surveillance	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
Jean Bernard Lafonta	100	NS
Pierre Hessler	100	NS
Jérôme Charruau	1 100	NS
Ernest-Antoine Seillière	200	NS
Bernard Renard	4 500	NS
Jean-Michel Ropert	100	NS
Philippe Louis-Dreyfus	100	NS
Yves Moutran	100	NS
Patrick Buffet	100	NS
Aldo Cardoso	3 000	NS

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire, ne détient plus d'options de souscription d'actions.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire, détient 170.000 options de souscription d'actions (retraité) attribuées dans le cadre des plans du 11 décembre 2001 et du 25 juillet 2003 (voir tableau ci-après).

ACTIONS GRATUITES

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire, s'est vu attribuer en date du 13 décembre 2007, 100 000 actions gratuites de la Société.

Cette attribution présente les principales caractéristiques suivantes :

Ces actions seront acquises ou non en fonction du niveau de réalisation d'objectifs de performance pour les années 2007 et 2008 : si le taux de croissance annuel du Résultat Net Part du Groupe (hors éléments non récurrents) est supérieur ou égal à 20%, le nombre d'actions gratuites effectivement acquises est égal à 100 000. Si ce taux de croissance annuel est inférieur ou égal à 15%, le nombre d'actions gratuites effectivement acquises est diminué de moitié.

Monsieur François Tardan, Membre du Directoire, a bénéficié en date du 13 décembre 2007, d'une attribution de 50 000 actions gratuites de la Société, dont les caractéristiques et les objectifs de performance sont les mêmes que ceux du plan ci-dessus.

3.8.2. Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2007 :

Date de l'Assemblée Générale	Date d'attribution	Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité) (1)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité) (1)	Nombre d'options de souscription attribuées et en vigueur (actions pouvant encore être souscrites) (1)	Nombre d'options levées (1)	Nombre d'options annulées (1)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux (1) (6)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés (1)	Date de départ de la période d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription retraité à la date d'enregistrement du présent document de référence (en euros) (1)
16/09/1999	Plan du 12/04/2000 (5)	1.630.000	1.630.000	20.000	1.060.800	549.200		0	12/04/2003	12/04/2008	4,084
11/12/2001	Plan du 11/12/2001	1.392.600	1.392.600	230.000	1.067.600	95.000	80.000	120.000	11/12/2004	11/12/2009	6,190
11/12/2001	Plan du 17/12/2002	1.159.000	1.159.000	311.600	641.890	205.510		30.000	17/12/2005	17/12/2010	7,487
11/12/2001	Plan du 25/07/2003	1.549.000	1.549.000	572.000	791.000	186.000	90.000	240.000	25/07/2006	25/07/2011	9,582
30/06/2004	Plan du 15/11/2004	117.500	117.500	58.000	5.000	54.500		0	15/11/2007	15/11/2012	12,094
27/06/2005	Plan du 01/02/2006 (2)	1.711.000	1.711.000	1.546.000	0	165.000		0	01/02/2011	01/02/2014	15,165 (3)
27/06/2005	Plan du 12/07/2006	142.000	142.000	137.000	0	5.000		0	12/07/2011	12/07/2014	17,304 (4)
18/01/2007	Plan du 31/01/2007	700.000	700.000	678.500	0	21.500		0	31/01/2012	31/01/2015	17,304
	TOTAUX	8.401.100	8.401.100	3.553.100	3.566.290	1.281.710	170.000	390.000			

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

(2) Le nombre d'options initialement attribué était de 1.711.000 (retraité) ; 2 renoncations pour un total de 27.500 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 1.683.500 (retraité).

(3) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euros (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le Bénéficiaire.

(4) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euros (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le Bénéficiaire.

(5) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par vingt de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'AGE du 14 juin 2001.

(6) Les deux mandataires sociaux attributaires de plans d'options de souscription d'actions sont MM. Piedelièvre et Tardan, respectivement Président et membre du Directoire de la Société.

Options attribuées au cours de l'exercice 2007

Information globale

Nombre d'options attribuées (1)	Plan	Prix d'exercice (1) (euros)
700 000	31/01/07	17,304
Total : 700 000		

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Information concernant les dix premiers attributaires salariés ayant bénéficié du plus grand nombre d'options en 2007

Nombre d'options reçues (1)	Plan	Prix d'exercice (1) (euros)
95 000	31/01/07	17,304
Total : 95 000		

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Information concernant les mandataires sociaux ayant bénéficié d'options en 2007

Frank Piedelièvre

néant

François Tardan

néant

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2007

Information globale

Nombre d'options exercées (1)	Plan	Prix d'exercice (1) (euros)
334 600	11/12/01	6,19
30 000	07/03/02	6,19
342 750	17/12/02	7,487
636 000	25/07/03	9,582
5 000	15/11/04	12,094
Total : 1 348 350		

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Information concernant les dix premiers attributaires salariés ayant souscrit le plus grand nombre d'actions du fait de leurs levées d'options en 2007

Nombre d'options exercées (1)	Plan	Prix d'exercice (1) (euros)
153 000	17/12/02	7,487
34 660	25/07/03	9,582
Total : 187 660		

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Information concernant les mandataires sociaux ayant souscrit à des actions de la Sociétés du fait de leurs levées d'options en 2007

Frank Piedelièvre

Nombre d'options exercées (1)	Plan	Prix d'exercice (1) (euros)
186 600	11/12/01	6,19
150 000	25/07/03	9,582
Total : 336 600		

(1) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

François Tardan

Néant.

Au 31 décembre 2007, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 3.553.100 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 3.553.100 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 Décembre 2007, soit 116 159 775 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 3,06 % du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2007, l'émission de l'intégralité des 238 890 actions gratuites attribuées entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 0,21%, portant ainsi la dilution totale (stock options et actions gratuites) à 3 791 990 actions, soit 3,26% du capital de Bureau Veritas.

La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2008, ainsi que l'y autorisent les 24^{ème} et 25^{ème} résolutions adoptées par l'assemblée générale mixte de la Société en date du 18 juin 2007.

3.9. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2007

3.9.1. Activité et résultats de la Société-mère

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 770 697 659 euros contre 726 693 054 euros en 2006.

Le résultat d'exploitation 2007 ressort à 95 065 150 euros contre 93 349 506 euros en 2006.

En 2007, le résultat exceptionnel s'élève à (85 414 631) euros contre (29 252 915) euros en 2006.

Le résultat net 2007 de Bureau Veritas S.A. s'élève à 119 934 475,16 euros contre 102 807 345,50 euros en 2006.

Les capitaux propres s'élèvent à 915 150 371 euros contre 665 409 980 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

3.9.2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2007

Le Directoire indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2007 :

- la réserve légale s'élève à 1 711 097,00 euros pour un capital social de 13 939 173,00 euros et atteint donc le dixième du capital social au 31 décembre 2007 ;
- les 116 159 775 actions composant le capital social sont toutes intégralement libérées ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2007 fait apparaître un bénéfice de 119 934 475,16 euros ;
- le compte report à nouveau est égal à 76 280 295,30 euros ;
- et qu'en conséquence, le bénéfice distribuable de la société s'élève à 196 214 770,46 euros ;

Le Directoire proposera à l'Assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 0,60 euro par action, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2007 soit 116 159 775 actions (dont 8 951 000 étaient auto-détenues à cette date), un montant global de 69 695 865 euros,
- le solde, soit la somme de 126 518 905,46 euros au compte « Report à nouveau » .

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code Général des Impôts, les actionnaires personnes physiques peuvent bénéficier d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire personne physique aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 2008. Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Distributions effectuées au titre des trois derniers exercices

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts dispositions légales, le Directoire rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, des dividendes ont été distribués uniquement au titre de l'exercice 2006 ainsi qu'il suit :

Exercice	Total distribué	Nombre d'actions concernées	Revenu global par action ⁽²⁾
2006	99 998 189,16 euros	99 599 790 ⁽¹⁾	1,004 ⁽¹⁾

(1) Nombre d'actions et dividende retraités pour tenir compte de la division par dix de la valeur nominale des actions le 23 octobre 2007

(2) Ces revenus ont été mis en paiement au cours de l'année 2007. Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à abattement de 40% mentionné à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe Politique de distribution de dividendes du chapitre VI – Informations sur la Société et le capital.

3.9.3. Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2007, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts à hauteur d'un montant global de 444 803,43 euros qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

3.9.4. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au Chapitre V – Comptes sociaux.

Bureau Veritas SA a pris le contrôle des sociétés françaises suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

- Qualista

En octobre 2007, Bureau Veritas a repris deux fonds de commerce de sociétés françaises, SARL Qualista et EURL Qualista Audits, spécialisées dans la certification, l'audit et la formation chez divers acteurs de la filière AgroIndustrie (distribution alimentaire, restauration collective et hospitalière).

L'activité combinée de ces deux sociétés a représenté un chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros en 2007. Cette acquisition permet à Bureau Veritas de renforcer sa position dans la certification pour l'industrie et la distribution agroalimentaire en France.

- Serma

En décembre 2007, Bureau Veritas a acquis l'activité de deux laboratoires en France (Belfort et Pessac) spécialisés dans l'analyse des matériaux pour les secteurs aéronautique et énergie. Serma a réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros en 2007. Avec cette acquisition, Bureau Veritas renforce son réseau de laboratoires en France pour les secteurs aéronautique et énergie.

3.9.5. Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices

	2 007	2006	2005	2004	2003
I - Situation financière					
a) Capital social en K.Euro	13 939	13 010	13 973	13 820	17 111
b) Nombre d'actions émises	116 159 775	10 841 857	11 644 538	11 516 403	14 259 145
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	3 791 990	1 638 596	1 561 115	499 250	625 200
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	770 698	726 693	664 661	634 057	617 031
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	108 241	133 610	110 594	660 726	129 836
c) Impôt sur les bénéfices	18 121	22 093	11 997	28 887	18 512
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	3 289	3 516
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	119 935	102 807	72 576	589 233	80 873
f) Montant des bénéfices distribués (1)	99 998	-	-	-	33 081
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	0,78	10,29	8,47	54,86	7,56
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,03	9,48	6,23	51,16	5,67
c) Dividende net versé à chaque action (2)	10,04	-	-	-	2,27
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	8 395	7 641	7 351	7 139	7 913
b) Montant de la masse salariale	319 327	298 070	272 229	255 559	251 404
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	131 477	118 382	111 355	102 377	99 244
(1) Y compris précomptes versés à l'Etat					
Dividendes hors précomptes et avant avoir fiscal	99 998	-	-	-	32 368

(2) sur le nombre d'actions avant division par 10 du nominal

3.9.6. Table de renvoi des informations du rapport de gestion figurant ailleurs dans le document de référence

RISQUES ET INCERTITUDES

Une description détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels Bureau Veritas est confronté figure au paragraphe Facteurs de risques du Chapitre I – Présentation du Groupe.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les informations relatives à l'activité de recherche et développement figurent au paragraphe Recherche et développement, brevet et licences du chapitre VII- Informations complémentaires.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Ces informations figurent dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés figurant dans le Chapitre IV – Comptes consolidés.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Les informations concernant l'évolution et la répartition du capital social, les opérations d'achat d'actions propres et le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs figurent au paragraphe Capital social du Chapitre VI- Informations sur la société et le capital.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les informations concernant la rémunération des mandataires sociaux figurent au chapitre II- Gouvernement d'entreprise.

MANDATS

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires au cours des **cinq derniers** exercices ainsi que la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance et du Directoire figurent au chapitre II- Gouvernement d'entreprise.

La situation des mandats des commissaires aux comptes figure dans le paragraphe Contrôleurs légaux des comptes dans le Chapitre VII- Informations complémentaires.

JETONS DE PRESENCE

Le montant des jetons de présence proposé au titre de l'exercice 2008 figure au Chapitre II- Gouvernement d'entreprise.

EVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

L'évolution et les volumes échangés concernant le titre Bureau Veritas sont présentés dans le paragraphe Bureau Veritas et ses actionnaires du Chapitre VII- Informations complémentaires.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le rapport du Président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne figure au Chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

IV. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2007

4.1. Etats financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En millions d'euros sauf les résultats par action)

	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires	5	2 066,9	1 846,2
Achats et charges externes	6	(619,8)	(554,0)
Frais de personnel	6	(1 050,7)	(947,1)
Impôts et taxes		(46,2)	(43,1)
(Dotations) / reprises de provisions	6	(9,4)	(10,9)
Dotations aux amortissements		(42,0)	(32,7)
Autres produits d'exploitation	6	5,9	6,3
Autres charges d'exploitation	6	(39,2)	(7,6)
Résultat opérationnel		265,5	257,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,8	1,6
Coût de l'endettement financier brut		(36,3)	(30,4)
Coût de l'endettement financier net		(34,5)	(28,8)
Autres produits financiers	7	3,7	6,0
Autres charges financières	7	(16,9)	(15,1)
Résultat financier		(47,7)	(37,9)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	-	-
Résultat avant impôts		217,8	219,2
Charge d'impôt	8	(54,9)	(62,1)
Résultat net des activités poursuivies		162,9	157,1
Résultat net des activités destinées à être cédées	26	0,6	-
Résultat net		163,5	157,1
revenant:			
aux actionnaires de la société		158,4	154,0
aux intérêts minoritaires		5,1	3,1
Résultat par action (en euros):			
Résultat net	27	1,51	1,39
Résultat net dilué	27	1,50	1,37

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE

	Notes	2007	2006
Ecarts d'acquisition	9	569,4	459,8
Immobilisations incorporelles	11	108,5	50,3
Immobilisations corporelles	12	134,0	106,3
Participations mises en équivalence	13	2,2	2,1
Impôts différés	14	61,8	51,4
Titres de participation non consolidés	15	1,2	28,9
Autres actifs financiers non courants	16	21,8	20,1
Total actif non courant		898,9	718,9
Clients et autres débiteurs	18	686,8	523,2
Impôt sur le résultat - actif		56,7	48,4
Actifs financiers courants	16	23,9	19,9
Instruments financiers dérivés	17	-	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	142,9	106,8
Total actif courant		910,3	701,1
Actifs destinés à être cédés	26	28,4	-
TOTAL ACTIF		1 837,6	1 420,0
Capital	20	13,9	13,0
Réserves et résultat consolidés		141,7	207,7
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société		155,6	220,7
Intérêts minoritaires		9,9	7,4
Total Capitaux propres		165,5	228,1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	735,2	444,7
Autres passifs financiers non courants	22	7,0	5,1
Impôts différés	14	38,8	23,1
Avantages au personnel à long terme	23	78,0	85,1
Provisions pour risques et charges	24	73,5	69,7
Total passif non courant		932,5	627,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	25	537,1	420,0
Impôt sur le résultat exigible		85,7	81,6
Instruments financiers dérivés	17	0,2	-
Passifs financiers courants	22	93,7	62,6
Total passif courant		716,7	564,2
Passifs destinés à être cédés	26	22,9	-
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 837,6	1 420,0

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISES

	Gains / pertes actuariels nets d'impôts	Ecart de conversion	Profit net comptabilisé en capitaux propres	Bénéfice de l'exercice	Total des produits comptabilisés durant l'exercice	revenant aux actionnaires de la Société	revenant aux intérêts minoritaires
Exercice 2006	(1,5)	16,5	15,0	157,1	172,1	169,4	2,7
Exercice 2007	4,6	(24,4)	(19,8)	163,5	143,7	138,7	5,0

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total Capitaux propres	revenant aux actionnaires de la Société	revenant aux Intérêts Minoritaires
1er janvier 2006	14,0	22,7	(21,4)	189,0	204,3	197,1	7,2
Réduction de capital	(1,1)	-	-	(151,4)	(152,5)	(152,5)	-
Levées de stock-options	0,1	5,7	-	-	5,8	5,8	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	0,9	0,9	0,9	-
Dividendes versés	-	-	-	(2,0)	(2,0)	-	(2,0)
Autres mouvements	-	-	-	(0,5)	(0,5)	-	(0,5)
Total des opérations avec les actionnaires	(1,0)	5,7	-	(153,0)	(148,3)	(145,8)	(2,5)
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	16,5	155,6	172,1	169,4	2,7
31 décembre 2006	13,0	28,4	(4,9)	191,6	228,1	220,7	7,4
Réduction de capital	(1,1)	-	-	(151,5)	(152,6)	(152,6)	-
Augmentation de capital	1,8	370,5	-	-	372,3	372,3	-
Levées de stock-options	0,2	10,8	-	-	11,0	11,0	-
Juste valeur des paiements en actions	-	-	-	5,0	5,0	5,0	-
Dividendes versés	-	-	-	(102,5)	(102,5)	(100,0)	(2,5)
Ecart de réévaluation	-	-	-	(0,3)	(0,3)	(0,3)	-
Achat d'actions propres	-	-	-	(337,9)	(337,9)	(337,9)	-
Autres mouvements	-	-	-	(1,3)	(1,3)	(1,3)	-
Total des opérations avec les actionnaires	0,9	381,3	-	(588,5)	(206,3)	(203,8)	(2,5)
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	(24,4)	168,1	143,7	138,7	5,0
31 décembre 2007	13,9	409,7	(29,3)	(228,8)	165,5	155,6	9,9

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	2007	2006
Résultat avant impôts		217,8	219,2
Elimination des flux des opérations de financement et d'investissement		36,0	29,7
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		5,2	2,8
Amortissements et dépréciations nets		42,3	32,8
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		(10,1)	(17,5)
Impôts payés		(73,9)	(64,0)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		217,3	203,0
Acquisitions de filiales	10	(209,6)	(50,2)
Cessions de filiales	10	-	2,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(51,0)	(44,4)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		1,5	4,9
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(4,4)	(7,8)
Cessions d'actifs financiers non courants		3,3	2,7
Dividendes reçus		1,3	2,8
Autres		(4,8)	0,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(263,7)	(89,4)
Augmentation du capital	20	383,2	5,8
Réduction de capital	20	(152,6)	(152,5)
Achat d'actions propres	20	(337,9)	-
Dividendes versés		(107,5)	(2,0)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		695,1	504,0
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(360,5)	(431,9)
Intérêts payés		(35,5)	(28,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		84,3	(105,4)
Incidence des écarts de change		(3,3)	(8,7)
Variation de la Trésorerie nette		34,6	(0,5)
Trésorerie nette au début de la période		99,5	100,0
Trésorerie nette à la fin de la période		134,1	99,5
Dont disponibilités et équivalents de trésorerie	19	142,9	106,8
Dont concours bancaires courants	22	(8,8)	(7,3)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Informations générales

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels règlementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas S.A. (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas S.A. est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à 17 bis, place des Reflets, La Défense 2, 92400 Courbevoie, France. Depuis 2004 jusqu'en octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, les titres de Bureau Veritas S.A. ont été admis sur le marché Euronext-Paris. Au 31 décembre 2007, Wendel détient 62,8% de Bureau Veritas (hors actions auto détenues).

Ces états financiers consolidés ont été établis le 17 mars 2008 par le Directoire.

2. Principes et méthodes comptables

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union Européenne (cf. règlements de la Commission Européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis en retenant le principe de la continuité d'exploitation et selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. Le directoire est également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la note 4.

- **Nouvelles normes / amendements aux normes IFRS**

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007, le Groupe applique les normes et interprétations décrites ci-après.

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2007).

IFRS 7 introduit des informations complémentaires permettant aux utilisateurs de juger l'importance des instruments financiers pour la situation financière et la performance du Groupe. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché.

Amendement complémentaire à IAS 1, Présentation des états financiers – informations sur le capital (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2007).

L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital.

Après avoir évalué l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement à IAS 1, le Groupe a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir porteront sur l'analyse de la sensibilité au risque de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1.

Les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 10 n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

- *IFRIC 8, Entrée dans le champ d'application d'IFRS 2 de transactions donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006)*

IFRIC 8 précise que rentre dans le champ d'application d'IFRS 2, toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à un paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité, même lorsque tout ou partie des biens ou services reçus en contrepartie ne peuvent pas être identifiés par l'entité et dès lors que ces biens ou services ont été reçus.

- *IFRIC 10, Information financière et perte de valeur (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2006)*

Selon IFRIC 10, les pertes de valeur comptabilisées au cours d'une période intermédiaire au titre des écarts d'acquisition, des investissements en titres de capitaux propres et des investissements en actifs financiers comptabilisés à leur coût, ne peuvent pas être reprises lors d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes non encore entrées en vigueur et qui ne sont pas appliquées par anticipation sont :

- *IFRS 8, Segments opérationnels (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009)*

IFRS 8 est une norme de convergence avec la norme américaine SFAS 131, Disclosures about Segments of an Enterprise and Related Information, elle remplace la norme IAS 14, Information sectorielle, actuellement en vigueur. IFRS 8 impose à une entité de publier des informations financières et descriptives sur les segments présentés. Les segments à présenter sont définis comme les segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management. La présentation d'information sectorielle par secteur géographique et secteur d'activité n'est plus requise. Le Groupe appliquera IFRS 8 à compter du 1er janvier 2009.

- *IFRIC 14 Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008).*

Le Groupe appliquera IFRIC 14 à compter du 1er janvier 2008 et estime que cette interprétation ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2007 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables pour l'activité du Groupe sont :

- IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006).
- IAS 39 (Amendement), Option juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006).
- IFRS 1 (Amendement), Première adoption des IFRS et IFRS 6 (Amendement), Prospection et évaluation de ressources minérales ;
- IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006).
- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006).
- IFRIC 5, Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006).
- IFRIC 6, Passifs résultant de la participation à un marché spécifique : déchets d'équipements électriques et électroniques (entrée en vigueur à compter du 1er décembre 2005).
- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes (entrée en vigueur à compter du 1er mars 2006),
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2006)
- IFRIC 11, IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1er mars 2007)
- IFRIC 12, Accords de concession de services (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008)
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008)

2.2 Méthodes de consolidation

• Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. note 9 - Ecarts d'acquisition). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois depuis la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du

groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

- **Intérêts minoritaires**

Le Groupe traite les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition supplémentaire, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

- **Entreprises mises en équivalence**

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

- **Coentreprises**

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

2.3 Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

2.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

- **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

- **Filiales étrangères**

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2006 et 2007.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

2.5 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

2.6 Ecarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition des filiales est présenté séparément au Bilan. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition des entreprises mises en équivalence est inclus dans le poste «Participations mises en équivalence».

Le processus d'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Ces UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité de chaque pays dans lequel il exerce ses activités, à l'exception du secteur d'activité Biens de consommation où les écarts d'acquisition sont traités tous pays confondus compte tenu de la gestion centralisée de cette activité.

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsqu'apparaissent des indications de perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- Les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises
- Les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

• Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées par des experts indépendants à la date d'acquisition et ajustée le cas échéant dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. A la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 12 ans
Marques	10 ans
Concession	7 ans
Accords de non concurrence	2 à 3 ans

• Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou construction des actifs concernés. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 2.9 - Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

2.9 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- Une perte de contrats significatifs pour l'entité ;
- Des résultats de l'entité sensiblement inférieurs aux prévisions ;
- Des changements défavorables à l'entité dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

La note 9 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation.

2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises ou qu'un écart actuariel constaté en capitaux propres, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

2.11 Titres de participation non consolidés

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

A la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. A la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une provision pour dépréciation est enregistrée au poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements et d'autres actifs financiers.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

2.12 Actifs et passifs destinés à la vente

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

2.13 Actifs financiers courants

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et des frais de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. A la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les postes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.14 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise les instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux et des collars afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture sur ces contrats, car les critères respectifs d'IAS 39 ne sont pas remplis. Par conséquent, ces instruments financiers dérivés sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les postes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.15 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'âge de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est présenté dans le poste « dotation aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits d'exploitation ».

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste «Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

2.17 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat en charges financières selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.18 Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

- **Régimes à prestations définies**

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans l'état des produits et des charges comptabilisés, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

2.19 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

2.20 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

2.21 Paiements fondés sur les actions

Le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse.

- **Options de souscription d'actions**

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de stock-options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en note 21.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

- **Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse**

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. A chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

2.22 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. note 5 - Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

2.23 Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au

titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts à long ou à court terme.

2.24 Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

3. *Gestion des risques financiers*

Le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les opérations de couverture sont réalisées exclusivement avec les partenaires financiers du Groupe participant aux différents programmes de financement du Groupe. Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autre que des opérations « spot » pour le change et ne sont pas autorisées à traiter d'autres opérations de marché (taux d'intérêt ou autres).

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des calculs de simulation permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

a. **Risque de fluctuations des cours des devises étrangères**

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque transactionnel sur les opérations), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque transactionnel, les entités du Groupe opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle : le chiffre d'affaires et les coûts, principalement des coûts de personnel et les charges afférentes, sont libellés dans la même devise qui est également la devise fonctionnelle de l'entité considérée. C'est pourquoi le risque transactionnel sur les activités

opérationnelles du Groupe est faible et ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de reporting du Groupe, aucune couverture n'est mise en place. En effet, les couvertures qui pourraient éventuellement être mises en place auraient pour objectif de couvrir le risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères dans la mesure où cette fluctuation impacte le compte du résultat ou le cash flow généré, ce qui n'est pas le cas s'agissant du risque de conversion. Cela étant, le Groupe ne s'interdit pas de mettre en place, si le besoin s'en faisait sentir, des programmes de couverture cherchant à limiter le risque de conversion.

Enfin, le financement du Groupe est multi-devises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et les cash flow dans les devises concernées.

b. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette libellée en taux variable c'est-à-dire sur la quasi-totalité de sa dette. Ce risque est localisé essentiellement dans la zone euro, aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni et à Hong-Kong. Le Groupe évalue et suit ce risque par zone et monnaie sous-jacente. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de produits de couverture de taux (swap, collars, cap, floors).

Après prise en compte de ces contrats de couverture, au 31 décembre 2007, 41% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe ou plafonnée.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie continuellement le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. La politique générale consiste à couvrir le Groupe contre le risque d'augmentation des taux d'intérêts à hauteur de 40% à 60% de la dette consolidée. Ce niveau est suivi mensuellement par la Direction des Financements et de la Trésorerie qui propose les ajustements nécessaires compte tenu de la structure de la dette et des évolutions anticipées du niveau de la dette consolidée du Groupe.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la note 17.

c. Risque de crédit

Le Groupe considère qu'il n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Les clients du groupe interviennent sur des secteurs d'activité diversifiés. Le Groupe fournit ses services et prestations à environ 300.000 clients dans 140 pays. Les 10 premiers clients du Groupe sont répartis entre les 8 divisions et représentent moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Ainsi, le portefeuille de clientèle est très large et aucun client ne représente une part matérielle du chiffre d'affaires du groupe. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses services ont un historique de risque de crédit approprié.

d. Risque de liquidité

Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme.

La tranche amortissable de l'Emprunt Syndiqué, libellée en dollars américains pour un montant de 485,6 millions de dollars américains, s'amortit au rythme annuel de 16,66% du montant initial déduction faite des éventuels remboursements anticipés (soit 88,2 millions de dollars américains par an), à l'exception de l'année 2007, pour laquelle l'amortissement s'est élevé à 8,33%, soit 44,1 millions de dollars américains.

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2007 s'élève à 295,7 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 254,3 millions d'euros.

Enfin, au 31 décembre 2007, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données en Annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après:

- **Valorisation des provisions pour litiges et des dépréciations de comptes clients**

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 2.20 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

- **Valorisation des actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises**

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain

nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 10 présente le détail des acquisitions réalisées.

- **Dépréciation des écarts d'acquisition**

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.9. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 9.

- **Impôts sur le résultat**

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation in fine de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. note 14 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

- **Reconnaissance du chiffre d'affaire**

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. note 2.23 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

- **Calcul des avantages au personnel à long terme**

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 23. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

- **Juste valeur des paiements fondés sur des actions**

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 21.

5. Information sectorielle

Le Groupe a choisi de présenter l'analyse du secteur primaire par activité et celle du secteur secondaire par zone géographique. L'analyse par activité est présentée en fonction des secteurs de spécialisation des clients et des natures d'intervention.

Les actifs et passifs des holdings non affectés aux secteurs sont classés en actifs et passifs non opérationnels. Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les actifs sectoriels sont des actifs opérationnels qui comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition, des créances clients, des participations dans des entreprises mises en équivalence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les actifs non-affectés sont des actifs non-opérationnels qui comprennent principalement des actifs d'impôts différés, les actifs financiers non courants ainsi que des actifs financiers courants.

Les passifs sectoriels sont des passifs opérationnels qui comprennent pour l'essentiel les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les engagements de retraites et les provisions pour risques. Les passifs non affectés sont des passifs non-opérationnels qui incluent pour l'essentiel les emprunts et dettes financières, les autres passifs financiers, ainsi que les passifs d'impôts différés et les impôts exigibles.

Les transferts ou les transactions entre les secteurs sont réalisés à des conditions de marché, identiques à celles de transactions avec des parties non liées.

Depuis 2006 la performance du groupe est suivie en 8 domaines d'activité, par nature de prestation effectuée. Par conséquent, afin de se conformer à cette évolution de la gestion interne et d'améliorer la lisibilité de la situation financière de la division Industrie et Infrastructures, l'analyse de présentation d'information sectorielle a été affinée. Les données sectorielles ont été donc ventilées entre cinq domaines d'activité de la division Industrie et Infrastructures.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

	Marine	Industrie	Inspection, Vérification en service	Hygiène Sécurité & Environnement	Construction	Certification	Biens de consommation	Services aux gouvernements et commerce international	Total
Exercice 2007									
Chiffre d'affaires	247,2	299,1	268,4	201,2	393,1	247,1	259,1	151,7	2 066,9
Résultat opérationnel	66,6	28,0	17,2	5,5	36,5	41,4	51,6	18,7	265,5
Dont charges d'amortissement et de dépréciation	(3,1)	(7,0)	(3,4)	(5,1)	(7,2)	(2,7)	(11,7)	(1,8)	(42,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres informations au 31/12/2007									
Actifs opérationnels	99,8	228,7	224,6	240,8	298,1	132,9	287,5	61,5	1 573,9
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	263,7
Total actif du bilan	99,8	228,7	224,6	240,8	298,1	132,9	287,5	61,5	1 837,6
Passifs opérationnels	77,4	78,8	108,2	57,6	169,2	54,1	47,8	31,1	624,2
Passifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	1 047,9
Total passif du bilan	77,4	78,8	108,2	57,6	169,2	54,1	47,8	31,1	1 672,1
Dépenses d'investissement de l'exercice	2,8	6,7	3,0	3,5	6,1	3,5	16,8	7,9	50,3
Ecarts d'acquisition net	-	68,0	76,0	125,5	92,7	23,0	167,2	17,0	569,4
Valeur brute	-	68,0	76,4	125,5	106,5	23,0	167,2	17,0	583,6
Perte de valeur	-	-	(0,4)	-	(13,8)	-	-	-	(14,2)
Exercice 2006									
Chiffre d'affaires	208,9	231,5	242,9	188,9	375,4	230,4	248,3	119,9	1 846,2
Résultat opérationnel	50,6	25,5	24,2	14,4	32,9	42,2	52,6	14,7	257,1
Dont charges d'amortissement et de dépréciation	(3,1)	(4,0)	(2,7)	(3,4)	(6,9)	(2,3)	(9,4)	(0,9)	(32,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres informations au 31/12/2006									
Actifs opérationnels	86,2	155,3	129,3	177,6	228,6	92,6	302,1	33,1	1 204,8
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	215,2
Total actif du bilan	86,2	155,3	129,3	177,6	228,6	92,6	302,1	33,1	1 420,0
Passifs opérationnels	79,1	65,6	88,7	38,9	150,2	46,8	38,6	16,5	524,4
Passifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	667,5
Total passif du bilan	79,1	65,6	88,7	38,9	150,2	46,8	38,6	16,5	1 191,9
Dépenses d'investissement de l'exercice	4,6	4,2	3,6	3,2	6,4	2,0	17,4	2,3	43,7
Ecarts d'acquisition net	-	47,8	40,3	98,3	81,7	2,3	189,4	-	459,8
Valeur brute	-	47,8	40,4	98,3	95,4	2,3	189,4	-	473,6
Perte de valeur	-	-	(0,1)	-	(13,7)	-	-	-	(13,8)

En 2007, le Groupe a procédé à une réorganisation interne de ses activités. L'effet principal a consisté à réallouer l'activité aéronautique de la division « Services aux gouvernements et commerce international » à la division « Certification ». L'analyse sectorielle 2006 a été retraitée pour être comparable avec celle de 2007.

L'analyse sectorielle par zone géographique est présentée ci-dessous. Les données sont présentées en fonction des zones dans lesquelles les prestations sont réalisées.

	France	Europe hors France	Amériques	Asie Pacifique et Moyen-orient	Afrique	Total
Exercice 2007						
Chiffre d'affaires	654,2	480,3	328,3	493,2	110,9	2 066,9
Résultat opérationnel	32,6	56,0	24,8	136,5	15,6	265,5
Autres informations au 31/12/2007						
Actifs opérationnels	250,8	544,2	304,6	420,0	54,3	1 573,9
Actifs non opérationnels						263,7
Total actif du bilan	250,8	544,2	304,6	420,0	54,3	1 837,6
Dépenses d'investissement de l'exercice	10,3	8,6	5,9	17,2	8,3	50,3
Exercice 2006						
Chiffre d'affaires	606,7	402,9	342,2	405,4	89,0	1 846,2
Résultat opérationnel	62,7	41,5	32,2	106,8	13,9	257,1
Autres informations au 31/12/2006						
Actifs opérationnels	226,4	267,4	328,7	346,8	35,5	1 204,8
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	-	215,2
Total actif du bilan	226,4	267,4	328,7	346,8	35,5	1 420,0
Dépenses d'investissement de l'exercice	11,4	7,8	7,4	15,2	1,9	43,7

La zone géographique France contient également le résultat et les actifs du siège du Groupe et des activités centrales. En 2007, le résultat opérationnel de la zone géographique « France » inclut en particulier les coûts d'introduction en bourse.

6. Eléments du résultat opérationnel

	2007	2006
Achats de matières	(13,0)	(10,3)
Sous-traitance opérationnelle	(142,1)	(129,2)
Locations immobilières et mobilières	(78,7)	(68,9)
Transports et déplacements	(181,8)	(166,3)
Frais de mission refacturés aux clients	39,9	38,3
Autres services extérieurs	(244,1)	(217,6)
Total achats et charges externes	(619,8)	(554,0)
Salaires et primes	(831,8)	(746,8)
Charges sociales	(203,1)	(179,1)
Autres charges liées au personnel	(15,8)	(21,2)
Total frais de personnel	(1 050,7)	(947,1)
Provisions sur créances	(8,2)	(12,6)
Provisions pour risques et charges	(1,2)	1,7
Total (dotations) / reprises de provisions	(9,4)	(10,9)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(0,3)	-
Résultat de cessions d'activités	-	(1,9)
Coûts de réorganisation	-	(2,3)
Frais de gestion de l'actionnaire principal	(1,6)	(2,0)
Coûts de l'introduction en bourse	(35,1)	-
Autres charges opérationnelles	(2,2)	(1,4)
Total autres charges d'exploitation	(39,2)	(7,6)

Les coûts de l'introduction en bourse comprennent les coûts externes de conseil, la rémunération des intermédiaires bancaires, les coûts externes de communication et les coûts concernant l'offre réservée aux salariés. Ces derniers incluent des coûts de personnel pour 6,4 millions d'euros.

Les « autres produits d'exploitation » du compte de résultat (5,9 millions d'euros en 2007 contre 6,3 millions d'euros en 2006) contiennent une liste d'éléments dont aucun n'est significatif individuellement.

7. Autres produits et charges financiers

	2007	2006
Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	-	0,1
Revenus d'actifs financiers non courants	1,2	2,8
Rendement attendu des actifs de régimes de retraite financés	1,8	1,5
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat	-	0,7
Autres	0,7	0,9
Autres produits financiers	3,7	6,0
Coût financier des régimes de retraite	(5,0)	(4,5)
Résultat de change	(8,3)	(9,7)
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat	(2,9)	-
Autres	(0,7)	(0,9)
Autres charges financières	(16,9)	(15,1)
Total	(13,2)	(9,1)

Les revenus d'actifs financiers non courants sont composés principalement des dividendes reçus sur les titres de participation non consolidés.

8. Impôt sur le résultat

	2007	2006
Impôts courants	(68,8)	(65,1)
Impôts différés	13,9	3,0
Total	(54,9)	(62,1)

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

	2007	2006
Résultat avant impôt	217,8	219,2
Taux de la société mère	34,4%	34,4%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(75,0)	(75,5)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	0,7	0,6
Différentiel de taux des pays étrangers	18,4	11,7
Non activation de déficits reportables	(2,7)	(0,9)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	0,6	0,6
Différences permanentes	5,3	2,0
Changements d'estimation	(1,5)	0,8
Autres	(0,7)	(1,4)
Impôt effectif constaté	(54,9)	(62,1)
Taux d'impôt effectif	25,2%	28,3%

L'amélioration du TEI constatée en 2007 s'analyse principalement par la progression des résultats dans les pays dont les taux d'imposition sont plus faibles ainsi que l'effet favorable d'opérations de rationalisation des structures juridiques du groupe.

9. Ecarts d'acquisition

	2007	2006
Valeur brute	473,7	434,0
Pertes de valeur	(13,9)	(13,9)
Solde au début de la période	459,8	420,1
Complément sur acquisitions d'années antérieures	0,5	6,0
Acquisitions de l'exercice	161,0	45,3
Cessions d'activités consolidées	-	(2,9)
Allocation aux (actifs) / passifs identifiés	(4,4)	3,1
Pertes de valeur de la période	(0,3)	-
Ecart de change	(47,2)	(11,8)
Valeur brute	583,6	473,7
Pertes de valeur	(14,2)	(13,9)
Solde à la fin de la période	569,4	459,8

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre se répartissent de manière suivante :

	Industrie	Inspection, Vérification en service	Hygiène Sécurité & Environnement	Construction	Certification	Total Industrie et Infrastructures	Biens de consommation	Services aux gouvernements et commerce international	Total
2007	68,0	76,0	125,5	92,7	23,0	385,2	167,2	17,0	569,4
USA	18,8	-	55,0	64,3	6,0	144,1	-	-	-
Espagne	6,9	33,3	31,4	13,6	8,3	93,5	-	-	-
Royaume-Uni	10,1	24,4	20,0	7,8	-	62,3	-	-	-
Australie	26,8	-	12,8	-	-	39,6	-	17,0	-
Autres pays	5,4	18,3	6,3	7,0	8,7	45,7	-	-	-
2006	47,8	40,3	98,3	81,7	2,3	270,4	189,4	-	459,8
USA	28,9	-	62,0	64,7	-	155,6	-	-	-
Royaume-Uni	10,6	25,6	20,9	8,1	-	65,2	-	-	-
Autres pays	8,3	14,7	15,4	8,9	2,3	49,6	-	-	-

L'activité Marine n'a pas d'écarts d'acquisition.

- Tests de dépréciation**

Au 31 décembre 2007 et 2006, les écarts d'acquisition affectés aux UGT ci-dessus ont fait l'objet de tests de dépréciation.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT consiste à estimer sa valeur d'utilité sur la base des flux futurs de trésorerie et la valeur résiduelle de l'UGT d'après les résultats 2007 et 2006 respectivement, les prévisions de performance à l'horizon de 5 ans et au-delà de cette période, sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation de l'UGT.

Le taux d'actualisation retenu s'appuie sur le coût moyen du capital déterminé par UGT. Il est de 8 % sur toutes les UGT, sauf l'Australie pour laquelle le taux retenu est de 10%. Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôt appliqués aux flux futurs de trésorerie nets d'impôt.

Au 31 décembre 2007, la valeur recouvrable des UGT est significativement supérieure à leur valeur comptable. L'UGT « Biens de consommation » présente un surplus de 64% de la valeur recouvrable alors que les UGT « Construction », « Hygiène, Sécurité & Environnement » de la zone Amérique du Nord présentent un surplus proche de 18 % de la valeur recouvrable.

Une analyse de la sensibilité des hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable des UGT « Construction », « Hygiène, Sécurité & Environnement » de la zone Amérique du Nord donne les résultats suivants :

- Si le taux de marge opérationnelle utilisé pour les prévisions à 5 ans avait été inférieur de 1,9% pour « Construction » et 2,2 % pour « Hygiène Sécurité & Environnement » par rapport aux estimations retenues, la valeur recouvrable aurait été proche de la valeur nette comptable.

- Si le taux d'actualisation avait été supérieur de 1,2 % par rapport à celui spécifiquement retenu pour l'Amérique du Nord, la valeur recouvrable aurait été proche de la valeur nette comptable.

A fin 2006, la perte de valeur enregistrée porte sur la filiale allemande IPM à la suite de l'arrêt de contrats significatifs dans la division Industrie et Infrastructures. Au cours de l'exercice 2007, une perte de valeur de 0,3 million d'euros a été constatée en Autriche dans l'activité Inspection et vérification en service.

10. Acquisitions et cessions

Le tableau ci-dessous présente les principales acquisitions, toutes acquises à 100%, réalisées en 2007 et 2006 :

Entité acquise	Pays	Division	Nature de l'activité
2007			
ECA	Espagne	Construction IVS/HSE/ Industrie/Certification	Inspection et vérification en service, industrie, certification, construction
CCI	Australie	Industrie/ Commerce International	Essais en laboratoire, certification et assistance technique
AQSR	Etats-Unis/Canada	Certification	Certification pour l'automobile, l'industrie, la distribution
2006			
Kilpatrick	Australie	HSE	Analyses et contrôles hygiène, sécurité et environnement

Entité acquise	Pays	Division	Nature de l'activité
Intico	Australie	Industrie	Inspections équipements industriels et tests non-destructifs
IRC	Australie	HSE	Contrôles hygiène, sécurité et environnement
NEIS	Etats-Unis	Construction	Inspections ascenseurs
Nagtglas	Pays-Bas	IVS	Inspections sécurité incendie et installations électriques

En 2007, l'affectation du prix des acquisitions 2007 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations disponibles à cette date.

En 2006, l'affectation du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis en fonction de leurs justes valeurs n'était pas terminée à la clôture, à cause notamment de l'absence de juste valeur disponible sur les immobilisations incorporelles telles que les relations clients. Le prix d'acquisition a été définitivement affecté courant 2007, 12 mois après la date d'acquisition. Ceci concerne essentiellement des actifs incorporels pour une juste valeur de 3,7 millions d'euros à la date d'acquisition (cf. note 11). Les données comparatives 2006 n'ont pas été retraitées compte tenu de leur montant non significatif.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2007.

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

	2007		2006	
Coût des activités acquises		230,2		52,0
Frais d'acquisition		7,3		4,4
Coût sur acquisitions des années antérieures		0,5		6,0
Coût total des activités acquises		238,0		62,4
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif non courant	71,9	93,5	8,4	8,0
Actif courant hors trésorerie	101,0	101,4	5,9	6,1
Actifs destinés à la vente	-	28,4	-	-
Passif courant hors endettement	(86,7)	(86,0)	(4,9)	(5,2)
Passifs destinés à la vente	-	(22,9)	-	-
Passif non courant hors endettement	(7,4)	(22,4)	(1,6)	(2,0)
Endettement	(33,3)	(13,9)	-	-
Intérêts minoritaires acquis	-	-	0,5	0,5
Trésorerie des sociétés acquises	(1,6)	(1,6)	3,7	3,7
Total des actifs et passifs acquis	43,9	76,5	12,0	11,1
Ecarts d'acquisition		161,5		51,3

En 2007, le Groupe n'a pas ajusté les données comparatives 2006, car le montant de complément de prix n'a pas été jugé significatif par rapport à la valeur globale de l'écart d'acquisition.

En 2006, le coût sur les acquisitions des années antérieures, principalement lié à l'acquisition des sociétés LP2A et Curtis Strauss en 2005, soit 6 millions d'euros, est constitué de compléments de prix liés à la levée de conditions suspensives.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire. L'impact sur la trésorerie de l'exercice des acquisitions est le suivant:

	2007	2006
Coût des activités acquises	(238,0)	(62,4)
Trésorerie des sociétés acquises	(1,6)	3,8
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	7,4	7,5
Décassements sur acquisitions antérieures	(5,5)	-
Coût d'acquisition payé sur les exercices précédents	28,1	0,9
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(209,6)	(50,2)

Le montant du coût d'acquisition payé sur les exercices précédents reporté en 2007 correspond intégralement aux titres ECA acquis antérieurement au 1^{er} Janvier 2007 et comptabilisés en titres de participation non consolidés.

En 2007, aucune cession d'activité significative n'a eu lieu. En 2006, Bureau Veritas a procédé à la cession d'activités marginales issues d'acquisitions d'années antérieures.

	2007	2006
Ecart d'acquisition	-	(2,9)
Actif non courant	-	(0,6)
Actif courant	-	(1,9)
Passif courant hors endettement	-	0,1
Passif non courant hors endettement	-	0,1
Valeur nette comptable des actifs cédés	-	(5,2)
Résultat de cession d'activités consolidées	-	(1,9)
Produits de cession d'activités consolidées	-	3,3
dont		
Cash reçu	-	2,4
Paiement différé	-	0,9

• Données pro forma

Au cours de l'exercice 2007, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2007 est de 257,6 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est de 25,4 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2006, Bureau Veritas avait acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2006 était de 56,6 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise était de 4,3 millions d'euros.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les acquisitions significatives d'ECA et CCI réalisées en 2007, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2007. Aucune acquisition significative de taille comparable n'a été réalisée en 2006. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

	2007	2006
Chiffre d'affaires:		
des états financiers	2 066,9	1 846,2
Proforma	2 234,7	1 846,2
Résultat opérationnel:		
des états financiers	265,5	257,1
Proforma	274,2	257,1
Résultat net :		
des états financiers	163,5	157,1
Proforma	167,2	157,1

11. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Relations Clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2006				
Valeur brute	24,0	48,5	2,0	74,5
Amortissements et provisions	(20,3)	(0,9)	(1,6)	(22,8)
Valeur nette	3,7	47,6	0,4	51,7
Mouvements sur la période				
Augmentations	3,4	0,8	-	4,2
Cessions	(1,4)	-	-	(1,4)
Dotations aux amortissements et provisions	(1,8)	(5,0)	-	(6,8)
Acquisitions de filiales	1,3	4,0	-	5,3
Ecart de change	(0,5)	(1,8)	(0,4)	(2,7)
Total mouvements (valeur nette)	1,0	(2,0)	(0,4)	(1,4)
Au 31 décembre 2006				
Valeur brute	25,9	51,2	1,6	78,7
Amortissements et provisions	(21,2)	(5,6)	(1,6)	(28,4)
Valeur nette	4,7	45,6	-	50,3
Mouvements sur la période				
Augmentations	2,2	4,0	0,2	6,4
Dotations aux amortissements et provisions	(2,3)	(9,0)	(0,4)	(11,7)
Acquisitions de filiales	3,5	57,3	6,6	67,4
Ecart de change	(0,1)	(3,8)	-	(3,9)
Total mouvements (valeur nette)	3,3	48,5	6,4	58,2
Au 31 décembre 2007				
Valeur brute	34,0	107,7	8,4	150,1
Amortissements et provisions	(26,0)	(13,6)	(2,0)	(41,6)
Valeur nette	8,0	94,1	6,4	108,5

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2007 et 2006.

12. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Immobilisations en-cours	Total
Au 31 décembre 2005						
Valeur brute	1,3	54,2	92,3	121,0	6,4	275,2
Amortissements et provisions	-	(29,8)	(57,5)	(87,1)	-	(174,4)
Valeur nette	1,3	24,4	34,8	33,9	6,4	100,8
Coûts						
Acquisitions	-	6,5	16,3	14,7	2,7	40,2
Cessions	(0,1)	(1,8)	(2,9)	(20,4)	-	(25,2)
Acquisitions et cessions des filiales	-	0,2	4,7	4,6	-	9,5
Ecart de change et autres mouvements	(0,1)	(1,8)	(4,2)	(3,8)	(1,1)	(11,0)
Total	(0,2)	3,1	13,9	(4,9)	1,6	13,5
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(3,8)	(9,1)	(13,0)	-	(25,9)
Cessions et mises au rebut	-	0,7	1,2	16,8	-	18,7
Acquisitions et cessions des filiales	-	(0,1)	(3,1)	(3,0)	-	(6,2)
Ecart de change et autres mouvements	-	1,0	1,7	2,7	-	5,4
Total	-	(2,2)	(9,3)	3,5	-	(8,0)
Au 31 décembre 2006						
Valeur brute	1,1	57,3	106,2	116,1	8,0	288,7
Amortissements et provisions	-	(32,0)	(66,8)	(83,6)	-	(182,4)
Valeur nette	1,1	25,3	39,4	32,5	8,0	106,3
Coûts						
Acquisitions	-	7,7	13,4	16,5	10,6	48,2
Cessions	-	(3,0)	(8,1)	(10,3)	-	(21,4)
Acquisitions et cessions des filiales	0,1	11,9	22,2	14,9	-	49,1
Ecart de change et autres mouvements	(0,1)	(0,8)	(0,5)	(5,9)	(8,7)	(16,0)
Total	-	15,8	27,0	15,2	1,9	59,9
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(5,8)	(10,5)	(14,0)	-	(30,3)
Cessions et mises au rebut	-	2,0	7,7	9,4	-	19,1
Acquisitions et cessions des filiales	-	(7,7)	(12,8)	(10,0)	-	(30,5)
Ecart de change et autres mouvements	-	0,9	4,0	4,6	-	9,5
Total	-	(10,6)	(11,6)	(10,0)	-	(32,2)
Au 31 décembre 2007						
Valeur brute	1,1	73,1	133,2	131,3	9,9	348,6
Amortissements et provisions	-	(42,6)	(78,4)	(93,6)	-	(214,6)
Valeur nette	1,1	30,5	54,8	37,7	9,9	134,0

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2007 et 2006.

La valeur des cessions d'immobilisations corporelles dans le cadre de cessions d'activités en 2007 et 2006 est non significative.

13. Participations mises en équivalence

	2007	2006
Participations au début de la période	2,1	2,0
Dividendes et résultat distribué	-	0,1
Gains au cours de l'exercice	0,1	-
Participations à la fin de la période	2,2	2,1

Participations mises en équivalence	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Interêt
2006						
ATSI	France	1,9	1,2	3,3	-	49,9%
GIE Sécurité Aviation Civile	France	14,3	10,1	24,1	0,1	45,0%
BV EM & LTD	Royaume-Uni	3,3	7,7	7,6	(0,1)	50,0%
2007						
ATSI	France	2,5	1,1	3,0	-	49,9%
GIE Sécurité Aviation Civile	France	17,1	10,9	21,5	-	45,0%
BV EM & LTD	Royaume-Uni	4,9	4,7	9,0	-	50,0%

14. Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même juridiction fiscale.

Les impôts différés au bilan, après compensation le cas échéant, se présentent comme suit:

	déc-07	déc-06
Impôts différés à l'actif		
A échéance à plus d'un an	24,0	27,6
A échéance à moins d'un an	37,8	23,8
Total	61,8	51,4
Impôts différés au passif		
A échéance à plus d'un an	(33,6)	(17,4)
A échéance à moins d'un an	(5,2)	(5,7)
Total	(38,8)	(23,1)
Actif net d'impôt différé	23,0	28,3

Variation de la période de l'impôt différé :

	2007	2006
Actif net d'impôt différé au début de la période	28,3	26,6
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	14,1	3,0
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	(2,6)	0,9
Acquisitions de filiales	(17,1)	(2,2)
Ecart de change	0,3	-
Actif net d'impôt différé à la fin de période	23,0	28,3

Au 31 décembre 2007 les déficits reportables non activés s'élèvent à 10,0 millions d'euros (31 décembre 2006 : 2,7 millions d'euros). Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élèvent à 2,8 millions d'euros (31 décembre 2006 : 0,9 million d'euros).

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice est détaillée ci-après :

Passifs d'impôts différés	Profits			
	temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 1er janvier 2006	4,5	13,5	10,0	28,0
Charge /(produit) au compte de résultat	1,4	(1,2)	(5,5)	(5,3)
Acquisitions de filiales	-	0,6	0,5	1,1
Ecart de change	-	(0,4)	(0,3)	(0,7)
Au 31 décembre 2006	5,9	12,5	4,7	23,1
Charge /(produit) au compte de résultat	1,1	(2,1)	(0,6)	(1,6)
Acquisitions de filiales	-	18	0,6	18,6
Ecart de change	-	(0,7)	(0,6)	(1,3)
Au 31 décembre 2007	7,0	27,7	4,1	38,8

Actifs d'impôts différés	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Autres	
				Autres	Total
Au 1er janvier 2006	22,6	6,6	2,1	23,3	54,6
Produit /(charge) au compte de résultat	3,0	(2,4)	0,2	(3,7)	(2,9)
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	0,9	-	-	-	0,9
Acquisitions de filiales	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Ecart de change	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Au 31 décembre 2006	26,5	4,2	2,3	18,4	51,4
Produit /(charge) au compte de résultat	0,8	(0,2)	7,6	4,3	12,5
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(2,6)	-	-	-	(2,6)
Acquisitions de filiales	(2,3)	-	0,8	2,9	1,4
Ecart de change	(0,1)	-	(0,5)	(0,3)	(0,9)
Au 31 décembre 2007	22,3	4,0	10,2	25,3	61,8

Les autres actifs et passifs d'impôts différés portent surtout sur les différences temporaires des passifs et actifs courants. La colonne « Autres » relative à l'impôt différé actif comprend essentiellement l'effet de provisions ou de charges à payer non déductibles fiscalement.

15. Titres de participation non consolidés

	2007	2006
Titres ECA	28,1	28,1
Autres titres de participation non consolidés	0,8	2,0
Solde au début de la période	28,9	30,1

Mouvements de la période

Acquisitions – Titres ECA	-	-
Acquisitions	0,4	-
Cessions	-	(0,3)
Acquisitions de filiales	(28,1)	(0,9)
Titres ECA	-	28,1
Autres titres de participation non consolidés	1,2	0,8
Solde à la fin de la période	1,2	28,9

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres libellés en euros et non cotés.

Au cours de l'année 2007, Bureau Veritas a acquis 100% des titres de la société Inversiones y patrimonios de ECA Global SA (ECA), alors qu'elle n'en détenait que 42,9% fin 2006. ECA est consolidée par intégration globale en 2007. En 2006 cette participation était présentée en titres non consolidés car Bureau Veritas n'exerçait pas une influence notable sur la direction et les politiques de

cette société à travers l'analyse des critères d'IAS 28.7. En l'absence d'une évaluation fiable de la juste valeur, le Groupe avait retenu en 2006 la comptabilisation de ces titres à leur coût historique.

16. *Autres actifs financiers non courants et courants*

	déc-07	déc-06
Autres actifs financiers non courants		
Dépôts et cautionnements	16,4	15,3
Autres	5,4	4,8
Total	21,8	20,1
Actifs financiers courants		
SICAV non monétaires	21,7	18,5
Autres	2,2	1,4
Total	23,9	19,9

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2007 et 2006.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2007 (31 décembre 2006 : 7,9 millions d'euros).

17. *Instruments financiers dérivés*

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1er semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de swap payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de collar) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au premier semestre 2007 par des contrats de swap payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de collar pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euro.

Ces contrats sont comptabilisés en tant qu'instruments financiers dérivés de transaction car ils ne satisfont pas aux critères d'IAS 39 de comptabilité de couverture. Par conséquent, ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
SWAP	30/12/2009	50 millions USD	1,1
Collar	30/12/2009	50 millions USD	0,7
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,3
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,1
SWAP	30/05/2011	50 millions EUR	0,6
Total au 31 décembre 2006			2,8
SWAP	30/12/2009	50 millions USD	(0,2)
Collar	30/12/2009	50 millions USD	-
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,1
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,1
SWAP	30/05/2011	50 millions EUR	1,1
Collar	15/06/2012	50 millions EUR	(0,4)
Collar	14/06/2013	50 millions EUR	(0,6)
SWAP	28/06/2010	50 millions EUR	(0,3)
Total au 31 décembre 2007			(0,2)

18. Clients et autres débiteurs

	déc-07	déc-06
Créances à plus d'un an	-	-
Créances à moins d'un an	731,0	570,4
Créances clients et comptes rattachés	669,1	522,8
Stock de produits	1,3	0,9
Autres créances	60,6	46,7
Total valeur brute	731,0	570,4
Provisions au début de la période	(47,2)	(43,7)
Variation nette de la période	(1,9)	(6,7)
Acquisitions de filiales	(4,1)	(0,2)
Ecart de change	2,7	2,9
Autres	6,3	0,5
Provisions à la fin de la période	(44,2)	(47,2)
Créances nettes	686,8	523,2

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de l'ordre de 17 millions d'euros entièrement provisionnée depuis plusieurs années.

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

	déc-07	déc-06
Créances clients et comptes rattachés	669,1	522,8
dont		
non provisionnés et non échus	416,6	299,1
non provisionnés et échus:		
depuis moins d'un mois	106,9	93,2
entre 1 et 3 mois	63,2	54,9
entre 3 et 6 mois	29,4	24,2
depuis plus de 6 mois	9,4	5,7

19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	déc-07	déc-06
Valeurs mobilières et créances assimilées	20,6	12,4
Disponibilités	122,3	94,4
Total	142,9	106,8

Les valeurs mobilières et créances assimilées correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

20. Capital souscrit

- **Capital social**

Le nombre total autorisé d'actions est de 116 159 775 (2006 : 10 841 857 avant la division par 10 du nominal en 2007) d'une valeur nominale de 0,12 euro par action (2006 : 1,20 euro par action). Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

- **Augmentations de capital**

Le 23 octobre 2007, dans le cadre de l'introduction en bourse, la société a procédé à deux augmentations de capital :

- une de 1,1 millions d'euros en capital et 143,6 millions d'euros en prime d'émission à la suite de l'exercice de 895 100 bons de souscriptions d'actions.

- une de 0,6 million d'euros en capital et 192,5 millions d'euros en prime d'émission en échange de titres Winvest 7.

Le 13 décembre 2007, dans le cadre des offres réservées aux salariés et à certains managers lors de l'introduction en bourse, la société a procédé à une augmentation de capital de 0,1 million d'euros en capital et 34,4 millions d'euros en prime d'émission.

A la suite de l'exercice de 134 835 stock-options, le groupe a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 0,2 million d'euros en capital et de 10,8 millions d'euros en prime d'émission.

- **Réduction du capital**

Le 05 Mars 2007, la société mère Bureau Veritas SA a procédé à une réduction de capital par rachat de ses propres actions pour 152,6 millions d'euros dont 1,1 millions de valeur nominale ont été déduits du capital social et 151,5 millions des autres réserves. Elle a été financée par un tirage additionnel sur le crédit syndiqué (cf. note 22 - Passifs financiers).

Le 2 mai 2006, le Groupe avait procédé à une opération similaire. Le Groupe avait racheté 881 300 de ses propres actions qui ont été annulées par la suite. Le montant global du rachat a été de 152,5 millions d'euros dont 1,1 millions de valeur nominale ont été déduits du capital social et 151,4 millions des autres réserves.

- **Division du nominal**

L'Assemblée Générale des actionnaires du 18 juin 2007 a décidé, sous condition suspensive de l'introduction en bourse, la division par 10 de la valeur nominale des actions qui s'établit à 0,12 euros à la date de l'introduction en bourse le 23 octobre 2007.

- **Actions propres**

A la suite de l'acquisition de 100% de la société Winvest 7, initialement détenue par Wendel et les principaux dirigeants de Bureau Veritas, le groupe a procédé à la dissolution de Winvest 7 et a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine, 8 951 000 actions propres Bureau Veritas, qui constituaient le seul actif de Winvest 7. Au 31 décembre 2007, ces actions auto détenues sont inscrites en diminution des capitaux propres à hauteur de 337,9 millions d'euros. L'intention du groupe est d'annuler la plupart de ces actions lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2008.

21. Paiements en actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options de souscription d'actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse, le Groupe a attribué le 13 décembre 2007 des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Enfin, les bons de souscription d'actions (BSA) émis en 2005 ont tous été soit exercés soit annulés en 2007.

- **Plans de stock-options**

Des stock-options ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les plans de stock options sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Pour les plans antérieurs à décembre 2001, les options donnent droit à la souscription de 200 actions. Pour tous les plans postérieurs, une option donne droit à 10 actions. Pour faciliter la comparaison, les tableaux ci-dessous présentent les nombres d'options pour tous les plans en équivalent d'actions.

- Tableau de mouvement des options (en équivalent d'actions) :

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 1er janvier 2006	81,00	361 115	5,0 ans
Options accordées pendant la période	153,31	185 300	7,1 ans
Options annulées pendant la période	104,69	(26 450)	5,0 ans
Options exercées pendant la période	72,86	(78 619)	3,6 ans
Options au 31 décembre 2006 avant division du nominal de l'action par 10	111,43	441 346	5,3 ans
Options au 31 décembre 2006 après division du nominal de l'action par 10	11,14	4 413 460	5,3 ans
Options accordées pendant la période	17,30	700 000	9,2 ans
Options annulées pendant la période	12,91	(212 010)	5,4 ans
Options exercées pendant la période	8,14	(1 348 350)	4,1 ans
Options au 31 décembre 2007	14,36	3 553 100	5,9 ans

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 1 191 600 options à fin 2007 (fin 2006 : 251 646 options avant la division du nominal de l'action par 10) étaient exerçables.

- Situation des plans d'options en fin de période :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice – en euros par action	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2007	2006
Plan du 12/04/2000	11/04/2008	4,08	20 000	20 000
Plan du 11/12/2001	11/12/2009	6,19	230 000	564 600
Plan du 07/03/2002	07/03/2010	6,19	-	30 000
Plan du 17/12/2002	17/12/2010	7,49	311 600	694 860
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	572 000	1 226 000
Plan du 15/11/2004	15/11/2012	12,09	58 000	99 500
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	1 546 000	1 641 500
Plan du 12/07/2006	12/07/2016	17,30	137 000	137 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2017	17,30	678 500	-
Nombre d'options au 31 décembre			3 553 100	4 413 460

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées durant l'exercice ressort à 14,36 euros par option (2006 : 12,54 euros).

Les principales hypothèses des modèles de valorisation pour les plans mis en place en 2007 sont les suivantes :

- prix d'exercice tel qu'indiqué dans le tableau précédent,
- volatilité attendue de l'action de 20% (2006 : 20%), déterminée à partir de la volatilité constatée sur les titres cotés de sociétés du même secteur d'activité.
- rendement du dividende de 2,2 % (2006 : 2,2%),
- durée anticipée de l'option de 5 ans (2006 : 8 ans),
- taux d'intérêt annuel sans risque de 4,0% (2006 : 3,3%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

En 2007, la charge relative aux stock-options comptabilisée par le Groupe s'élève à 0,8 million d'euros (2006 : 0,9 million d'euros).

Sur les options en circulation au 31 décembre 2007, 1 191 600 options étaient exerçables.

- **Souscription d'actions à des conditions préférentielles**

Par autorisation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2007 et décision du Directoire du 13 décembre 2007, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont inaccessibles pendant 5 ans.

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la note 2.22.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros
- prix de souscription de 30,20 euros
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05%

En 2007, la charge relative aux actions souscrites à un prix décoté comptabilisée par le Groupe s'élève à 2,1 millions d'euros.

- **Attribution d'actions gratuites**

Par autorisation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2007 et décision du Directoire du 13 décembre 2007, le Groupe a attribué des actions gratuites :

- à certains salariés du Groupe, subordonnées à l'accomplissement de 2 ou 4 années de service selon les plans,
- aux dirigeants, subordonnées à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à 4 ou 5 ans après la date d'attribution, selon les plans.

Situation des plans d'actions gratuites en fin de période :

		2007
Date d'attribution	Date d'expiration	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007 (salariés)	12/12/2012	9 811
Plan du 13/12/2007 (salariés)	12/12/2011	79 079
Plan du 13/12/2007 (dirigeants)	12/12/2011	150 000
Nombre d'actions au 31 décembre		238 890

La juste valeur moyenne pondérée des actions gratuites attribuées en 2007 ressort à 33,83 euros par action.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution,
- rendement du dividende de 1,5%,
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15%.

En 2007, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par le Groupe s'élève à 1,2 millions d'euros.

- **Droits à l'appréciation d'actions**

Par autorisation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2007 et décision du Directoire du 13 décembre 2007, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

Situation du plan de droits à l'appréciation d'actions en fin de période :

			2007
Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	30,20	78 311

La juste valeur a été déterminée à l'aide d'un modèle de valorisation d'option. Elle ressort à 20,85 euros par droit.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution,
- rendement du dividende de 1,5%

En 2007, la charge et la dette relatives aux droits à appréciation d'actions comptabilisées par le Groupe s'élèvent à 1,6 millions d'euros.

22. Passifs financiers

	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Au 31 décembre 2006					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	444,7	-	73,1	268,8	102,8
Autres passifs financiers non courants	5,1	-	1,4	3,7	-
Passifs financiers non courants	449,8	-	74,5	272,5	102,8
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	42,4	42,4			
Concours bancaires	7,3	7,3			
Autres passifs financiers courants	12,9	12,9			
Passifs financiers courants	62,6	62,6			
Au 31 décembre 2007					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	735,2	-	66,1	639,1	30,0
Autres passifs financiers non courants	7,0	-	1,0	6,0	-
Passifs financiers non courants	742,2	-	67,1	645,1	30,0
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	66,2	66,2			
Concours bancaires	8,8	8,8			
Autres passifs financiers courants	18,7	18,7			
Passifs financiers courants	93,7	93,7			

L'augmentation de la dette entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 est principalement due à des opérations de rachat d'actions en février 2007, au versement du dividende en juin 2007 et à des opérations d'acquisitions, en particulier à l'acquisition d'ECA Global au cours du second semestre 2007.

- **Accord du Crédit Syndiqué**

Le financement du groupe est essentiellement composé d'un crédit syndiqué négocié en mai 2006, lui-même constitué d'une tranche amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains à échéance mai 2013 et d'une tranche revolving de 550 millions d'euros dont l'échéance a été portée à mai 2012.

Au 31 décembre 2007, le montant utilisé sur le crédit syndiqué s'élève à 625,6 millions d'euros (répartis entre tranche amortissable et revolving). La tranche amortissable est complètement tirée. En novembre 2007, la première échéance de remboursement du capital a été payée après une période de grâce de remboursement du capital de 18 mois. Le montant non tiré s'élève à 254,3 millions d'euros, soit la partie non tirée de la tranche revolving.

- **Emprunt 'Club Deal 2007'**

En octobre 2007, Un nouvel emprunt de 5 ans et de 150 millions d'euros été mis en place. Les caractéristiques du Club Deal 2007 sont similaires à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006 à l'exception de la grille de marge.

- **Covenants**

Le contrat de crédit syndiqué ainsi que l'emprunt Club Deal 2007 prévoient le respect des ratios suivants :

- le rapport entre l'EBITDA (excédent brut d'exploitation sur les 12 derniers mois) et le montant des intérêts financiers nets doit être supérieur à 5,5. Ce ratio est calculé sur douze mois glissants ;

- le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA (excédent brut d'exploitation des douze derniers mois) doit être inférieur à 3.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2007 ainsi qu'au 31 décembre 2007.

- **Risque de change**

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

	2007	2006
Dollar US (USD)	304,5	381,2
Euros (EUR)	434,2	47,3
Livre Sterling (GBP)	46,4	50,6
Autres Devises	16,3	8,0
Total	801,4	487,1

- **Risque de taux**

Les dettes financières auprès des établissements de crédit sont contractées pour l'essentiel à taux variable et sont indexées sur les taux de référence en fonction de la devise du tirage (Euribor, Libor USD et Libor GBP, respectivement pour les tirages en Euro, en USD et en GBP).

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la quasi-totalité de la dette, inférieures à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture:

Devise d'emprunt	2007	2006
Euro	5,04%	4,22%
US Dollar	5,22%	5,86%
Livre sterling	6,29%	5,83%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour toutes les tranches, à l'exception de la tranche en dollars américains du Crédit Syndiqué pour laquelle le TIE est de 4,75% au 31 décembre 2007 (5.78% au 31 décembre 2006).

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en note 30 – informations complémentaires sur les instruments financiers.

23. Avantages au personnel à long terme

Les avantages au personnel concernent les régimes suivants :

- Les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques.
- Les indemnités de fin de carrière ;
- Les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants

	2007	2006
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	107,6	118,3
dont prestations de retraite (1)	66,0	73,5
dont indemnités de fin de carrière (1)	31,0	34,3
dont médailles du travail	10,6	10,5
Juste valeur des actifs de régime	(29,6)	(33,2)
Déficit / (excédent)	78,0	85,1

(1) la répartition des obligations à fin 2006 entre prestations de retraite et indemnités de fin de carrière, a été modifiée à la suite d'une analyse complémentaire. Cela est sans aucun impact sur le total des obligations à long terme.

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantages sont les suivants :

	2007	2006
Prestations de retraite	(3,9)	(5,8)
Indemnités de fin de carrière	(5,5)	(4,5)
Médailles du travail	0,3	(1,3)
Total	(9,1)	(11,6)

• Prestations de retraite

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2007	2006
Valeur actualisée des obligations financées	37,2	42,1
Juste valeur des actifs des régimes	(29,6)	(33,2)
Déficit / (surplus) des obligations financées	7,6	8,9
Valeur actualisée des obligations non financées	28,9	31,4
Pertes actuarielles non comptabilisées	-	-
Passif inscrit au bilan	36,5	40,3

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2007	2006
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(2,5)	(4,5)
Coût financier	(3,2)	(2,8)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	1,8	1,5
Total inclus dans le résultat financier	(1,4)	(1,3)

En 2007, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à (5,4) millions d'euros (2006 : +1,5 millions d'euros).

Les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2007	2006
Obligation au début de la période	73,5	58,4
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,5	4,5
Coût financier	3,3	2,8
Pertes / (gains) actuariels	(10,3)	7,2
Différences de conversion	(1,2)	(0,2)
Prestations servies	(2,7)	(2,8)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	0,9	3,6
Obligation à la fin de la période	66,0	73,5

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	2007	2006
Actifs de régime au début de la période	33,2	29,9
Rendement attendu des actifs des régimes	1,8	1,5
(Pertes) / gains actuariels	(7,2)	-
Différences de conversion	(0,8)	(0,2)
Cotisations patronales	2,3	2,0
Prestations servies	-	-
Autres mouvements	0,3	-
Actifs de régime à la fin de la période	29,6	33,2

Dans les exercices futurs, les contributions aux plans financés devraient être proches de celles versées en 2007.

La répartition des actifs de retraites par type d'instruments financiers se présente comme suit:

	2007		2006	
Instruments de capitaux propres	6,4	24%	5,9	18%
Instruments de dette	20,3	76%	26,9	81%
Autres	-	-	0,4	1%
Total	26,7	100%	33,2	100%

Le rendement attendu des actifs du régime a été calculé compte tenu des rendements attendus des actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Les rendements attendus sur les investissements à taux fixe sont basés sur les rendements bruts à échéance à la date de clôture. Les rendements attendus sur les actions et les biens immobiliers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2007	2006
Taux d'actualisation	5,4%	4,5%
Rendement attendu des actifs de régime	5,8%	5,0%
Taux d'augmentation future des salaires	3,0%	2,6%
Taux d'augmentation future des retraites	2,2%	1,9%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France qui représentent 71% de l'engagement net total de retraites, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

- **Indemnités de départ**

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2007	2006
Obligation au début de la période	34,3	37,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,9	3,5
Coût financier	1,3	1,3
Pertes / (gains) actuariels	(4,1)	(4,8)
Différences de conversion	(0,3)	(0,3)
Prestations servies	(5,1)	(2,3)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	0,7	0,2
Réductions et liquidations	(0,7)	(0,3)
Obligation à la fin de la période	31,0	34,3

La répartition des obligations à fin 2006 entre prestations de retraite et indemnités de fin de carrière, a été modifiée à la suite d'une analyse complémentaire. Cela est sans aucun impact sur le total des obligations à long terme.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2007	2006
Taux d'actualisation	5,3%	4,3%
Taux d'augmentation future des salaires	3,0%	2,3%

- **Médailles du travail**

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

	2007	2006
Obligation au début de la période	10,5	12,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,9	1,0
Coût financier	0,4	0,4
Différences de conversion	(0,1)	(0,1)
Prestations servies	(0,5)	(0,8)
Autres mouvements	(0,6)	(2,5)
Obligation à la fin de la période	10,6	10,5

- **Information sur les écarts actuariels**

	2007	2006
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres	2,3	9,5
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(7,2)	2,4
dont:		
(Gains) / Pertes d'expérience	(0,9)	4,6
(Gains) / Pertes liées aux changements d'hypothèses	(13,5)	(2,2)
(Gains) / Pertes sur rendement des actifs	7,2	-

- **Régimes à contributions définies**

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2007 s'élèvent à 45,7 millions d'euros (2006 : 39,6 millions d'euros).

24. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour litiges sur contrats	Autres provisions pour risques	Total
Provision au 1er janvier 2006	59,3	10,6	69,9
Dotation de la période	3,4	7,6	11,0
Reprise de montants inutilisés de la période	(0,8)	(1,1)	(1,9)
Montants utilisés de la période	(5,3)	(5,6)	(10,9)
Acquisitions de filiales	0,5	0,6	1,1
Effet d'actualisation de la période	0,8	-	0,8
Ecart de change	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Provision au 31 décembre 2006	57,8	11,9	69,7
Dotation de la période	5,9	8,7	14,6
Reprise de montants inutilisés de la période	(4,4)	(3,9)	(8,3)
Montants utilisés de la période	(2,6)	(2,8)	(5,4)
Acquisitions de filiales	0,5	2,8	3,3
Effet d'actualisation de la période	(0,2)	-	(0,2)
Ecart de change	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Provision au 31 décembre 2007	56,9	16,6	73,5

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. Le Groupe estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Passifs éventuels

En l'état des informations connues à ce jour, le Groupe estime qu'il est peu probable que les procédures actuellement en cours puissent avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

25. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	déc-07	déc-06
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	537,1	420,0
Fournisseurs	86,9	47,8
Factures non parvenues	81,9	62,1
Produits constatés d'avance	69,6	59,9
Dettes fiscales et sociales	298,7	250,2
Total	537,1	420,0

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

26. Actifs et passifs destinés à être cédés

Les actifs et les passifs destinés à être cédés sont regroupés dans une filiale du groupe ECA acquise en 2007 exclusivement en vue de la revente et exerçant une activité de location de véhicules. Bureau Veritas a l'intention de céder cette filiale dans les 12 prochains mois et a commencé à mettre en œuvre les actions nécessaires à la réalisation de cette opération.

Les actifs et les passifs destinés à être cédés se répartissent comme suit :

	déc-07	déc-06
Actifs destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	23,6	-
Clients et autres débiteurs	4,8	-
Total	28,4	-
Passifs destinés à être cédés		
Provision pour risques et charges	0,3	-
Passifs financiers non courants	17,8	-
Passifs financiers courants	2,6	-
Dette fournisseurs et autres créditeurs	2,1	-
Total	22,9	-

27. Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2007	2006
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	158 343	154 062
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	104 900	111 130
Nombre d'actions propres (en milliers)		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
Résultat de base par action (en euros par action) (a)	1,51	1,39

Le résultat des activités en cours de cession est non significatif et ne modifie pas le résultat par action.

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites. Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises à la juste valeur sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites qui auraient pu être émises si le 31 décembre 2007 était la fin de la période d'éventualité sont prises en compte.

Les 1 200 000 bons de souscription d'actions en circulation en 2006, exercés ou annulés en 2007 (cf. note 21 sur les paiements en actions) sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est conditionnelle à la survenance d'un évènement de liquidité. Les conditions d'exercice de ces BSA, qui donneraient lieu à la remise d'actions ordinaires n'étant pas remplies au 31 décembre 2006, les BSA n'ont donc pas été inclus dans le calcul de résultat dilué pour cette exercice. L'effet de l'exercice des BSA en 2007 est pris en compte dans le nombre d'actions en circulation en 2007.

	2007	2006
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	158 343	154 062
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	104 900	111 130
Ajustements :		
– options de souscription d'actions (en milliers)	778	1 760
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	105 678	112 890
Résultat dilué par action (en euros par action)	1,50	1,37

28. Dividendes par action

Au titre de l'exercice 2006, le dividende hors avoir fiscal et hors précompte a été versé en 2007 pour un montant de 100,0 millions d'euros soit un dividende net hors avoir fiscal et hors précompte par action existante au 31 décembre de 10,04 euros. Ce dividende par action a été versé avant la division par 10 du nominal et la multiplication par 10 du nombre d'actions.

Aucun dividende n'a été versé en 2006.

29. Engagements donnés et reçus

Les engagements donnés par le Groupe incluent principalement les garanties et cautions, ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

- **Garanties et cautions données**

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
au 31 décembre 2006	46,1	24,9	13,8	7,4
au 31 décembre 2007	77,7	35,5	31,5	10,7

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- Garanties bancaires : il s'agit notamment de garanties de soumission (« bid bond ») et de garanties de bonne exécution (« performance bond »). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10 %) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent principalement des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyer. Par la délivrance de garanties de paiement de loyers, la société-mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de sa filiale.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

- **Garanties et cautions reçues**

Dans le cadre de l'acquisition d'ECA, Bureau Veritas International a reçu des garanties pour un montant de 7 millions d'euros et dont les échéances sont inférieures à 5 ans.

- **Locations simples : montants comptabilisés et engagements**

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

	2007	2006
Charges de location simple	78,8	68,9
dont locations immobilières	62,2	55,1
dont locations d'équipement	16,6	13,8

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

	2007	2006
Paiements minimaux futurs	123,2	128,2
A moins d'un an	33,1	34,2
Entre 1 et 5 ans	72,4	74,6
A plus de 5 ans	17,7	19,4

30. Information complémentaire sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Categorie IAS 39	Valeur au bilan	mode de valorisation au bilan selon IAS 39				Juste valeur
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	
Au 31 décembre 2007							
ACTIFS FINANCIERS							
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,2	-	-	-	1,2	1,2
Autres actifs financiers non courants	ADE	21,8	21,8	-	-	-	21,8
Clients et autres débiteurs	PC	663,5	663,5	-	-	-	663,5
Actifs financiers courants	PC	2,2	2,2	-	-	-	2,2
Actifs financiers courants	JVCR	21,7	-	-	-	21,7	21,7
Instruments financiers dérivés	JVCR	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	142,9	-	-	-	142,9	142,9
PASSIFS FINANCIERS							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	810,2	810,2	-	-	-	810,2
Autres passifs financiers non courants	CA	7,0	7,0	-	-	-	7,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	537,1	537,1	-	-	-	537,1
Passifs financiers courants	CA	18,7	18,7	-	-	-	18,7
Instruments financiers dérivés	JVCR	0,2	-	-	-	0,2	0,2
Au 31 décembre 2006							
ACTIFS FINANCIERS							
Titres de participation non consolidés	JVCR	28,9	-	-	-	28,9	28,9
Autres actifs financiers non courants	ADE	20,1	20,1	-	-	-	20,1
Clients et autres débiteurs	PC	505,6	505,6	-	-	-	505,6
Actifs financiers courants	PC	1,4	1,4	-	-	-	1,4
Actifs financiers courants	JVCR	18,5	-	-	-	18,5	18,5
Instruments financiers dérivés	JVCR	2,8	-	-	-	2,8	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	106,8	-	-	-	106,8	106,8
PASSIFS FINANCIERS							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	494,4	494,4	-	-	-	494,4
Autres passifs financiers non courants	CA	5,1	5,1	-	-	-	5,1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	419,9	419,9	-	-	-	419,9
Passifs financiers courants	CA	7,4	7,4	-	-	-	7,4
Instruments financiers dérivés	JVCR	-	-	-	-	-	-

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes : JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat, ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance, PC pour les prêts et créances, CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

Le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers est proche de la juste valeur.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instruments financiers, se décomposent comme suit :

		Intérêt	Ajustements			Gains / (pertes) nets 2007	Gains / (pertes) nets 2006
			de juste valeur	Ecart de change	Pertes de valeur		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	
Prêts et créances	PC	-	-	(1,4)	(1,9)	(3,3)	
Actifs financiers à la juste valeur par compte de résultat	JVCR	-	(2,9)	(4,5)	-	(7,4)	
Dettes financières au coût amorti	CA	(37,4)	1,0	(2,5)	-	(38,9)	
Total		(37,4)	(1,9)	(8,4)	(1,9)	(46,5)	

- **Analyses de sensibilité**

Risque de change

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères.

En 2007, près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 17,72% en dollars américains, 6,79% en Livre Sterling et 6,92% en dollars de Hong Kong. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 3,0% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées. De manière générale cependant, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1 % de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,18% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,15% sur le résultat d'exploitation 2007 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,11% sur le résultat d'exploitation 2007 ;
- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2007.

Enfin, l'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro et du dollar américain sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

L'analyse de sensibilité au 31 décembre 2007 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du groupe (soit l'euro et le dollar américain) donne les effets suivants :

(en millions d'euros)	Devise non fonctionnelle	
	en USD	en Euro
Solde net des instruments financiers exposés en:	11,6	10,0
Hypothèse de variation du taux de change au 31 décembre	10%	10%
Effet sur le compte de résultat (variation à la hausse de la devise)	1,2	1,0
Effet sur le compte de résultat (variation à la baisse de la devise)	(1,2)	(1,0)

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de swaps, tunnels, caps ou floors permettant ainsi de garder la possibilité de bénéficier d'évolution de taux plus favorables.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60 % de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de swaps, collars ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le Groupe compare le montant des emprunts et dettes et des concours bancaires déduction faite des actifs financiers (trésorerie et équivalent de trésorerie) et des opérations de couverture de taux d'intérêts pour évaluer sa position nette d'exposition au risque de taux d'intérêt, c'est-à-dire le montant de sa dette portant intérêts à taux variable ou non plafonné. A ce montant d'exposition, le Groupe applique une variation potentielle de 1% en valeur absolue (augmentation ou baisse des taux d'intérêt de 1%). Ainsi, au 31 décembre 2007, le Groupe estime qu'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 3,3 millions d'euros.

31. Transactions avec les parties liées

Les transactions entre les filiales du Groupe étant éliminées en consolidation, elles ne sont donc pas incluses dans cette note. Les parties liées sont l'actionnaire principal Wendel et les dirigeants clés définis comme les membres du Directoire.

Les rémunérations des dirigeants clés versées par le Groupe se décomposent comme suit :

	2007	2006
Salaires	1,3	1,2
Stock-options	-	0,1
Attribution d'actions gratuites	1,4	
Total comptabilisé en charges de l'exercice	2,7	1,3

Le nombre de stock options détenues par les dirigeants clés s'élève à 170 000 au 31 décembre 2007 (31 décembre 2006 : 506 600), à un prix d'exercice moyen de 7,99 euros (31 décembre 2006 : 7,79 euros).

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants clés s'élève à 150 000 au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2006, les parties liées avaient également souscrit indirectement à l'émission de bons de souscription d'actions qui figuraient dans les capitaux propres au 31 décembre 2006 pour 16,0 millions d'euros. Ces bons ont été exercés ou annulés en 2007.

La société Wendel a reçu au titre de frais de gestion 1,6 millions d'euros en 2007 (2006 : 2,0 millions d'euros).

32. Evènements postérieurs à la clôture

La proposition de résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2007 de 0,60 euro par action.

En janvier 2008, Bureau Veritas a conclu un accord en vue de l'acquisition du groupe chilien Cesmec. Le groupe Cesmec, présent au Chili, au Pérou et en Argentine, fournit une vaste gamme de services d'évaluation de conformité. En 2007, le groupe Cesmec a réalisé un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'euros et un EBITA de 2,1 millions d'euros. Cette acquisition va significativement renforcer la présence du groupe Bureau Veritas en Amérique du Sud, où il emploiera désormais 3.700 collaborateurs avec une position de leader pour les services d'inspection et d'essais en laboratoires au Chili. Elle lui permettra aussi d'étendre ses activités pour l'industrie minière, venant renforcer et compléter le portefeuille de services de CCI Holdings, société australienne acquise en juin 2007.

33. Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS

L'information financière IFRS 2004 est établie à partir du bilan d'ouverture aux normes IFRS préparé selon les dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption du référentiel IFRS » au 1^{er} janvier 2004, la date de transition aux IFRS du Groupe.

La norme IFRS 1 prévoit des règles d'exemptions au principe d'application rétrospective des normes IFRS par un premier adoptant. Parmi ces règles, le Groupe a effectué les choix suivants pour la préparation de son bilan au 1^{er} janvier 2004 :

- ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux normes IFRS,
- avantages au personnel : les écarts actuariels non amortis liés aux avantages au personnel ont été comptabilisés intégralement en contrepartie des réserves à la date de transition aux normes IFRS,
- écarts de conversion : à la date de transition aux normes IFRS le Groupe a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères,
- paiements basés sur des actions : la norme IFRS 2 a été appliquée aux plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas totalement acquis au 1er janvier 2005.

Le Groupe a choisi d'appliquer IAS 32 et IAS 39 dès le 1er janvier 2004.

34. Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2007

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2007		2006	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Afrique du Sud					
BV sa – Afrique du sud	S	100	100	100	100
BV South Africa	F	100	100	100	100
Algérie					
BV Algérie	F	100	100		
Allemagne					
BV sa – Allemagne	S	100	100	100	100
BV Certification Germany	F	100	100	100	100
PKB Hambourg	F	100	100	100	100
IPM	F	100	100	100	100
BV German Holding Gmbh	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Industry Services	F	100	100	100	100
BVCPS Germany	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Rail	F	100	100	100	100
One Tüv	F	67,00	67,00	67,00	67,00
Innova	F	100	100		
Andorre					
ECA Andorra	F	100	100		
Pirineu Payma	F	100	100		
ECA OCT Andorra	F	100	100		
Angola					
BV Angola	F	100	100	100	100

Arabie Saoudite					
BV sa - Arabie Saoudite	S	100	100	100	100
BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Argentine					
BIVAC Argentina	F	100	100	100	100
BV Argentine	F	100	100	100	100
BVQI Argentine	F	100	100	100	100
Australie					
BV sa - Australie	S	100	100	100	100
Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100	100	100	100
Bureau Veritas HSE	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100	100	100	100
IRC	F	100	100	100	100
CCI Holdings	F	100	100		
Bureau Veritas International Trade	F	100	100		
Carbon Consulting International	F	100	100		
Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100	100		
Autriche					
BV sa - Autriche	S	100	100	100	100
BV Austria	F	100	100	100	100
BVQI Autriche	F	100	100	100	100
Zertifizierung Bau	f	100	100		
Azerbaidjan					
BV Azeri	F	100	100	100	100
Bahrein					
BV sa – Bahrein	S	100	100	100	100
Bangladesh					
BIVAC Bangladesh	F	100	100	100	100
BVCPS Bangladesh	F	96,00	96,00	96,00	96,00

BV Bangladesh Private Ltd	F	100	100	100	100
Belarus					
BV Belarus Ltd	F	100	100	100	100
Belgique					
BV sa - Belgique	S	100	100	100	100
BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100	100	100	100
BV Certification Belgium	F	100	100	100	100
AIBV	F	100	100	100	100
Bénin					
BV Bénin	F	100	100	100	100
Brésil					
BV do Brasil	F	96,40	96,40	96,40	96,40
BVQI do Brasil	F	100	100	100	100
Tecnitas do Brasil	F	99,99	96,40	99,99	96,40
MTL Engenharia	F	100	100		
Brunei					
BV sa - Brunei	S	100	100	100	100
Bulgarie					
BV Varna	F	100	100	100	100
Cameroun					
BV Douala	F	100	100	100	100
Canada					
BV Canada	F	100	100	100	100
ECA Vérification de Qualité	F	100	100		
AQSR Canada Inc	F	100	100		
Chili					
BV Chile	F	100	100	100	100
BVQI Chile	F	100	100	100	100

BV Chile Capacitacion Ltda	F	100	100	100	100
ECA Chile Formacion	F	99,90	99,90		
ECA Chile	F	99,97	99,97		
Chine					
BV Consulting China	F	100	100	100	100
BVCPS Hong Kong	F	100	100	100	100
MTL Shangai	F	60,00	60,00	60,00	60,00
LCIE China	F	100	100	100	100
BV sa - Hong Kong	S	100	100	100	100
Falide International Quality Assessment	F	100	100	100	100
BV Certification Hong Kong	F	100	100	100	100
Tecnitas far East	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Hong Kong	F	100	100	100	100
Colombie					
BV Colombia	F	100	100	100	100
BVQI Colombia	F	100	100	100	100
ECA Colombie	F	99,80	99,80		
Congo					
BV Congo	F	100	100	100	100
Bivac Congo	F	100	100	100	100
Corée					
BV sa - Corée	S	100	100	100	100
BVQI Korea	F	100	100	100	100
Côte d'Ivoire					
BV Côte d'Ivoire	F	100	100	100	100
Bivac Côte d'Ivoire	F	100	100	100	100
Bivac Scan CI	F	100	99,99	100	62,00
Croatie					
BV Croatia	F	100	100	100	100
Cuba					

BV sa - Cuba	S	100	100	100	100
Danemark					
BV sa - Danemark	S	100	100	100	100
BV Certification Denmark	F	100	100	100	100
Trotters	F	100	100		
Chemtox	F	100	100		
Egypte					
BV sa - Egypte	S	100	100	100	100
BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Emirats Arabes					
BV sa - Abu Dhabi	S	100	100	100	100
BV sa – Dubai	S	100	100	100	100
Equateur					
BV Ecuador	F	100	100	100	100
BVQI Ecuador	F	100	100	100	100
Espagne					
BV sa – Espagne	S	100	100	100	100
IPM Espagne	F	100	100	100	100
BV Espanol	F	99,32	99,32	99,32	99,32
BV Certification Espagne	F	100	100	100	100
Surveycan	F	100	100		
ECA Entidad Colaborada De La Administración, S.A.U	F	100	100		
ECA Cert, Certificación S.A.U	F	100	100		
ECA Preven S.A.U.	F	100	100		
Activa, Innovación Y Servicios, S.A.U.	F	100	100		
Idt Docuteca, S.A.	F	100	100		
Servi Control S.L.	F	100	100		
Geopayma S.A.U.	F	100	100		
Payject Xxi S.A.	F	49,50	49,50		
Payma Cotas S.A.U.	F	100	100		
ECA Control Engineering International S.A.	F	100	100		

Instituto De La Calidad, S.A.U.	F	100	100		
ECA Instituto De Tecnología Y Formación, S.A.	F	95,00	95,00		
ECA, Control Y Gestión De Servicios, S.L.	F	55,00	55,00		
Prevenout	F	65,00	65,00		
A77 Servicios Y Contratas, S.L.	F	100	100		
Aceplus, Servicios Integrales, S.A.U.	F	100	100		
ECA Global'S Investments,Heritage And Assets,S.L.U	F	100	100		
Gimnot Innovación Y Servicios, S.A.U.	F	100	100		
Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, S.A.	F	100	100		
Estonie					
BV Estonia	F	100	100	100	100
Etats Unis					
BVHI – USA	F	100	100	100	100
BV Certification North America	F	100	100	100	100
ISI / UNICON	F	100	100	100	100
BVCPS Inc.	F	100	100	100	100
BV Marine Inc	F	100	100	100	100
Terra Mar	F	100	100	100	100
Testing Engineers San Diego	F	100	100	100	100
Unitek Technical Services	F	100	100	100	100
Testing Engineers Los Angeles	F	100	100	100	100
BTC Laboratories	F	100	100	100	100
Earth Consultant Inc	F	100	100	100	100
US Engineering Laboratories	F	100	100	100	100
US Laboratories Inc	F	100	100	100	100
Professional Eng Inspections Co	F			100	100
RW Hunt	F	100	100	100	100
Testing Engineers Nevada	F	100	100	100	100
Bureau Veritas North America	F	100	100	100	100
Berryman & Henigar Enterprises	F	100	100	100	100
Berryman & Henigar West California	F			100	100
Berryman & Henigar East Florida	F	100	100	100	100
Graham Marcus	F	100	100	100	100

Bivac North America	F	100	100	100	100
One Cis Insurance	F	100	100	100	100
LP2A	F			100	100
Clayton Engineering	F	100	100	100	100
Curtis Strauss	F	100	100	100	100
Natlsco Risk & Safety	F	100	100	100	100
NEIS	F	100	100	100	100
AQSR International Inc	F	100	100		
Finlande					
BV sa – Finlande	S	100	100	100	100
France					
BV sa – France	S	100	100	100	100
BV International	F	100	100	100	100
BV France	F	100	100	100	100
BVCPS France (ex ACTS France)	F	100	100	100	100
Bivac International	F	100	100	100	100
BV Monaco	F	99,96	99,96	99,96	99,96
BV Certification France	F	100	100	100	100
BV Certification Holding	F	100	100	100	100
CEP Industrie	F	100	100	100	100
Sedhyca	F	100	100	100	100
Tecnitas SA	F	100	100	100	100
LCIE France	F	100	100	100	100
Qualité France SA	F	98,85	98,85	95,02	95,02
Transcable	F	100	100	100	100
BV sa Mayotte	S	100	100	100	100
BV sa Antilles	S	100	100	100	100
BV sa La Réunion	S	100	100	100	100
SSICOOR	F	100	100	100	100
ECS	F	100	100	100	100
Haztec	F	100	100	100	100
Operendi	F	100	100	100	100
Arcalia	F	50,33	50,33		
Aprob	F	95,96	95,96		
Coreste	F	99,60	99,60		

ECA Cert Certification	F	100	100		
Ecalis	F	100	100		
Bureau Veritas Laboratoires	F	100	100		
Gabon					
BV Gabon	F	100	100	100	100
Ghana					
BIVAC Ghana	F	100	100	100	100
Grèce					
BV sa - Grèce	S	100	100	100	100
BV Certification Hellas	F	100	100	100	100
Guatemala					
BVCPS Guatemala	F	100	100	100	100
Guinée					
BV Guinée	F	100	100	100	100
Guinée Equatoriale					
BV Guinée Equatoriale	S	100	100	100	100
Hongrie					
BV Hongrie	F	100	100	100	100
Inde					
BV sa – Inde	S	100	100	100	100
BVIS – India	F	96,90	96,90	96,90	96,90
BV Certification India	F	100	100	100	100
BVCPS India Ltd	F	100	100	100	100
Bureau Veritas India	F	100	100	100	100
Indonésie					
BV Indonésie	F	100	100	100	100
BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00

Irlande					
BV sa - Irlande	S	100	100	100	100
BV Ireland Ltd	F	100	100	100	100
Iran					
BV sa - Iran	S	100	100	100	100
Italie					
BV Italia	F	100	100	100	100
BVQI Italie	F	100	100	100	100
ECA Certificazione	F	60,00	60,00		
PMI CERT	F	60,00	60,00		
Japon					
BV sa – Japon	S	100	100	100	100
BV Japan Compagny Ltd	F	100	100	100	100
Nihon Testing	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Human Tech	F	100	100		
Kazakhstan					
BVI Ltd Kazakhstan	S	100	100	100	100
BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
BV Kazakhstan	F	100	100	100	100
Kenya					
BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweit					
BV sa – Koweit	S	100	100	100	100
Liban					
BV Lebanon	F	100	100	100	100
Lettonie					
Bureau Veritas Latvia	F	100	100	100	100
Jadzis	F	100	100		
BV Moravia	F	100	100		

Lituanie					
Bureau Veritas Lit	F	100	100	100	100
Luxembourg					
Soprefira	F	100	100	100	100
BV Luxembourg	F	100	100	100	100
Madagascar					
BV Madagascar	F	100	100	100	100
Mali					
BV Mali	F	100	100	100	100
Malaisie					
BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BVQI Malaysia	F	100	100	100	100
Malte					
BV sa – Malte	S	100	100	100	100
Maroc					
BV sa – Maroc	S	100	100	100	100
BV Certification Maroc	F	100	100	100	100
Mauritanie					
BV sa - Mauritanie	S	100	100	100	100
Ile Maurice					
BV sa - Ile Maurice	S	100	100	100	100
Mexique					
BV Mexicana	F	100	100	100	100
BVCPS Mexico	F	100	100	100	100
BVQI Mexique	F	100	100	100	100
AQSR de R.L. de C.V.	F	100	100		
ECA Mexico	F	99,85	99,85		

Mozambique					
BV sa – Mozambique	S	100	100	100	100
Nigeria					
BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Norvège					
BV sa – Norvège	S	100	100	100	100
Chemtox -Norge AS	F	100	100		
Nouvelle Calédonie					
BV sa - Nouvelle Calédonie	S	100	100	100	100
Nouvelle Zélande					
BV Nouvelle Zélande	F	100	100	100	100
Oman					
BV sa - Oman	S	100	100	100	100
Pakistan					
BV sa - Pakistan	S	100	100	100	100
BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00		
BV Pakistan	F	100	100		
Panama					
BV Panama	F	100	100	100	100
Paraguay					
BIVAC Paraguay	F	100	100	100	100
Pays-Bas					
BV sa - Pays-Bas	S	100	100	100	100
BIVAC Rotterdam	F	100	100	100	100
BIVAC World market	F	100	100	100	100
BV Certification Netherlands	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Metingen, Inspecties & Validities BV	F	100	100	100	100

Nagtglas Versteeg Inspecties B.V.	F	100	100	100	100
Risk Control BV	F	100	100	100	100
DASS B.V.	F	100	100	100	100
Inspecties Beheer B.V	F	100	100	100	100
BV Marine Netherlands	F	100	100		
Pérou					
BV Pérou	F	100	100	100	100
BIVAC Peru	F	100	100	100	100
Philippines					
BV sa - Philippines	S	100	100	100	100
BVCPS Philippines	F	100	100	100	100
Pologne					
BV Poland	F	100	100	100	100
BV Certification Pologne	F	100	100	100	100
Portugal					
BV sa - Portugal	S	100	100	100	100
BV Certification Portugal	F	100	100	100	100
Rinave Registro Int'l Naval	F	100	100	100	100
Rinave Consultadorio y Servicios	F	100	100	100	100
Rinave Qualidade y Seguranca	F	100	100	100	100
Rinave Certificacao e Auditoria	F	90,00	90,00	90,00	90,00
ECA Totalinspe	F	60,00	60,00		
ECA Certificacao	F	99,82	99,82		
Infoloures	F	55,00	33,00		
EIFC	F	100	60,00		
Qatar					
BV sa - Qatar	S	100	100	100	100
République Dominicaine					
BVCPS Dominican Republic	F	100	100	100	100
République tchèque					

BV Czech Republic	F	100	100	100	100
BV Certification Rép.Tchèque	F	100	100	100	100
Analab	F	100	100		
Roumanie					
BV Romania CTRL	F	100	100	100	100
Royaume Uni					
BV sa – Royaume Uni	S	100	100	100	100
BV Certification LTD – UK	F	100	100	100	100
BV Certification Holding	S	100	100	100	100
TT Neptunus London	F	50,00	50,00	50,00	50,00
BV Inspection UK	F	100	100	100	100
BV UK Ltd	F	100	100	100	100
Weeks Technical Services	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Consulting	F	100	100	100	100
Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100	100	100	100
Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100	100	100	100
LJ Church Ltd	F			100	100
Technicare	F	100	100	100	100
Tenpleth UK	F	100	100	100	100
Casella consulting ltd	F	100	100	100	100
BV HS&E	F	100	100	100	100
Winton	F			100	100
Casella Science & Environment	F			100	100
Casella Analytic	F			100	100
BV B&I Ltd	F	100	100	100	100
Winton Holding	F			100	100
Merchandise Testing Laboratories Ltd	F			100	100
X Reference Ltd	F			100	100
Bureau Veritas Consumer Products Services Holding UK Ltd	F	100	100	100	100
BV UK Holding Ltd	F	100	100	100	100
Russie					
BV Rus	F	100	100	100	100

Bureau Veritas Certification Rus	F	100	100	100	100
Sénégal					
BV – Sénégal	F	100	100	100	100
Serbie					
Bureau Veritas D.O.O.	F	100	100	100	100
Singapour					
BV sa – Singapour	S	100	100	100	100
BVCPS Singapour	F	100	100	100	100
BVQI Singapour	F	100	100	100	100
Tecnitas	S	100	100	100	100
Sri Lanka					
BVCPS Lanka	F	100	100	100	100
BV Lanka ltd	F	100	100	100	100
Slovaquie					
BV Slovakia	F	100	100	100	100
BV Certification Slovakia	F	100	100	100	100
Slovénie					
BV sa - Slovénie	S	100	100	100	100
Bureau Veritas D.O.O.	F	100	100	100	100
Suède					
BV sa - Suède	S	100	100	100	100
BV Certification Sverige	F	100	100	100	100
Chemtox Sverige	F	100	100		
Suisse					
BV Bivac Switzerland	F	100	100	100	100
BV Certification Switzerland	F	100	100	100	100
Tahiti					
BV sa - Tahiti	S	100	100	100	100

Taiwan					
BV sa - Taiwan	S	100	100	100	100
BVQI Taiwan	F	100	100	100	100
BV Taiwan	F	100	100	100	100
Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
AQSR Taiwan	F	100	100		
Tchad					
BV Tchad	F	100	100	100	100
Thailande					
BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BVCPS Thailand	F	100	100	100	100
Togo					
BV Togo	F	100	100	100	100
Tunisie					
BV sa - Tunisie	S	100	100	100	100
BV sa -MST- Tunisie	S	100	100	100	100
STCV - Tunisia	F	49,98	49,98	49,98	49,98
Turquie					
BV Gozetim Hizmetleri	F	100	100	100	100
BVCPS Turkey	F	100	100	100	100
BVQI Turkey	F	100	100	100	100
Ukraine					
BV Ukraine	F	100	100	100	100
BV Certification Ukraine	F	100	100	100	100
CCI Ukraine	F	100	100		
Venezuela					
BV Venezuela	F	100	100	100	100
BVQI Venezuela	F	100	100	100	100

AQSR de Sudamericca	F	100	100		
Vietnam					
BV Vietnam	F	100	100	100	100
BVQI Vietnam	F	100	100	100	100
BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100	100	100	100

Sociétés consolidées par mise en équivalence au 31 décembre 2007

Pays	Entreprises	2007		2006	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
	ATSI- France	49,92	49,92	49,92	49,92
	BV EM & I Ltd- Royaume Uni	50,00	50,00	50,00	50,00
	GIE Sécurité Aviation Civile- France	45,00	45,00	45,00	45,00

4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Aux actionnaires

BUREAU VERITAS SA

17 bis, place des Reflets

92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BUREAU VERITAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Écarts d'acquisition

La société procède, pour chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, ou lorsqu'apparaissent des indications de perte de valeur, selon les modalités décrites dans les notes 2.6, 2.9 et 9 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés
Pascal de Rocquigny

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-François Châtel

V. COMPTES SOCIAUX

5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Bilan au 31 décembre

ACTIF		Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2007	Valeurs nettes 2006
Immobilisations incorporelles	1	222 347	(14 868)	207 479	24 989
Immobilisations corporelles	1	72 537	(48 984)	23 553	24 652
Immobilisations financières	2	948 004	(52 018)	895 985	859 566
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 242 888	(115 870)	1 127 018	909 207
En-cours de production de services		33 262	-	33 262	25 359
Clients et comptes rattachés	4	214 792	(3 907)	210 885	192 205
Autres créances	4	465 747	(2 769)	462 978	130 044
Valeurs mobilières de placement		12 763	-	12 763	176
Disponibilités		47 093	-	47 093	31 328
TOTAL ACTIF CIRCULANT		773 656	(6 676)	766 980	379 111
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		10 784	-	10 784	8 670
Ecart de conversion actif		448	-	448	278
TOTAL ACTIF		2 027 776	(122 545)	1 905 230	1 297 267
PASSIF					
Capital				13 939	13 010
Primes d'émission				409 591	28 335
Réserves				369 649	519 831
Résultat				119 935	102 807
Provisions réglementées				2 036	1 427
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3			915 150	665 410
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5			108 668	114 331
DETTES					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			364 672	40 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				84 434	61 012
Autres dettes	4			383 481	371 451
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance				48 774	44 973
Ecart de conversion passif				51	53
TOTAL PASSIF				1 905 230	1 297 267

Compte de résultat

	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires	8	770 698	726 693
Autres produits		117 505	97 826
TOTAL Produits d'exploitation		888 203	824 519
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(781)	(644)
Autres achats et charges externes		(298 074)	(250 972)
Impôts et taxes		(23 259)	(23 755)
Salaires et traitements		(319 327)	(298 070)
Charges sociales		(131 477)	(118 382)
Dotation aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations : amortissements		(7 573)	(7 646)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		7 027	(9 094)
Autres charges		(19 673)	(22 606)
Résultat d'exploitation		95 066	93 350
Résultat financier	9	128 405	60 804
Résultat courant avant impôts		223 471	154 154
Résultat exceptionnel	10	(85 415)	(29 253)
Impôts sur les sociétés	11	(18 121)	(22 093)
Résultat net		119 935	102 807

Tableau de financement

	2007	2006
Marge brute d'autofinancement	178 080	145 391
Variation du besoin de fonds de roulement	(5 060)	(6 415)
Fonds provenant des opérations	173 020	138 976
Investissements	(9 416)	(11 666)
Acquisitions de titres de sociétés	(13 663)	(71 835)
Cessions de titres de sociétés	80 286	52 137
Cessions d'immobilisations	127	4 047
Variation des prêts et autres actifs financiers	(369)	(58)
Fonds affectés aux investissements	56 966	(27 375)
Augmentation de capital	383 244	5 728
Rachat d'actions propres	(337 898)	(151 443)
Réduction de capital	(152 600)	(1 058)
Dividendes versés	(99 998)	-
Fonds propres	(207 253)	(146 771)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	22 733	(35 170)
Diminution (augmentation) de la dette brute	(9 393)	(28 451)
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	32 126	(6 720)
Trésorerie à l'ouverture	26 814	33 534
Trésorerie à la clôture	58 940	26 814

NOTE SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis conformément au Code du Commerce, au Plan Comptable Général, et aux pratiques comptables généralement admises en France, pour les sociétés non cotées, tels que décrits dans le règlement 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La structure de la société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

METHODES D'EVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisée comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

- Constructions	20 à 25 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	
. installations.....	10 ans
. matériels et outillage.....	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	
. matériel de transport.....	4 à 5 ans
. matériel de bureau.....	5 à 10 ans
. matériel informatique.....	3 à 5 ans
. mobilier.....	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique non inscrits en comptabilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La provision est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées pour les affaires déficitaires.

En 2007, afin d'améliorer la présentation des travaux en cours et en conformité avec les dispositions du PCG, le Groupe Bureau Veritas a décidé de présenter en déduction de la valeur brute et non plus en provision pour dépréciation, la revalorisation à la baisse du coût standard des unités d'œuvre utilisées pour la détermination des travaux en cours.

Au 31 décembre 2007, le montant reclassé en déduction de la valeur brute des travaux en cours s'élève à 7,6 millions d'euros.

Créances et comptes rattachés

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrécouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas des nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

En 2007, le Groupe Bureau Veritas a modifié le calcul de la provision pour créances douteuses dans un souci d'amélioration de l'information présentée, ceci conformément au PCG. L'impact de cette modification est un produit de 2,2 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, la provision a été constituée selon les critères suivants:

- clients en liquidation 100%
- poursuite judiciaire 50%

Comptes de régularisation

Les « comptes de régularisation actif » comprennent des charges d'exploitation comptabilisées en 2007 qui concernent les exercices ultérieurs ainsi que des opérations en cours de route entre les différents établissements de la société.

Ecart de conversion - actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises. Il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Passif - Réserve d'écart de conversion

La monnaie de fonctionnement de l'établissement étranger autonome est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) : sont convertis au taux de clôture,
- les comptes de résultat : sont convertis au taux moyen,
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements retraites et assimilés

La société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Comptes de régularisation

Ecarts de conversion - Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires ci-dessous).

COMPTE DE RESULTAT

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par le classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats : d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les sociétés intégrées globalement dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intragroupe.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations de frais aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation et autres produits

Toutes les charges et les autres produits de la société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupés sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des Etats dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations

destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Produits et charges financiers

Sont inscrits dans ce poste :

- Les « dotations aux amortissements et aux provisions » représentant des dotations sur titres de participation de certaines de nos filiales
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de BVSA, ainsi que les produits des placements financiers
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et de ventes d'immobilisations.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses et des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut.

Consolidation

Bureau Veritas S.A. est la société mère du groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce groupe.

NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 5 mars 2007, la société a procédé à une réduction de capital de 1,1 millions d'euros en capital et 151,5 millions d'euros en réserves.
- Le 22 juin 2007, conformément aux résolutions de l'assemblée générale du 18 juin 2007, la société a distribué un dividende de 99,9 millions d'euros.
- Le 23 octobre 2007, dans le cadre de l'introduction en bourse, la société a procédé à deux augmentations de capital :
 - une de 1,1 millions d'euros en capital et 143,7 millions d'euros en prime d'émission à la suite de l'exercice de 895 100 bons de souscriptions d'actions.
 - une de 0,6 millions d'euros en capital et 192,5 millions d'euros en prime d'émission en échange de titres Winvest 7 (voir note 1).
- Le 23 octobre 2007, les actions de la société ont fait l'objet d'une division par 10 du nominal et d'une multiplication par 10 du nombre d'actions.
- Le 24 octobre 2007, les titres de Bureau Veritas S.A. ont été admis aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.
- Le 13 décembre 2007, dans le cadre des offres réservées aux salariés et à certains managers lors de l'introduction en bourse, la société a procédé à une augmentation de capital de 0,1 millions d'euros en capital et 34,4 millions d'euros en prime d'émission.

NOTES SUR LES COMPTES

NOTE 1 - Immobilisations

Immobilisations - valeurs brutes

	01/01/2007	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Ecart conversion	31/12/2007
Fonds commercial	-	-	-	181 257	-	181 257
Autres immobilisations incorporelles	38 643	1 972	(81)	587	(32)	41 090
Immobilisations incorporelles	38 643	1 972	(81)	181 844	(32)	222 347
Terrains	17	-	-	-	-	17
Constructions	262	-	-	-	-	262
Installations Générales	16 948	1 654	(502)	(675)	(56)	17 369
Matériel et outillage	19 286	2 503	(224)	56	(26)	21 596
Matériel de transport	2 696	498	(357)	2	(132)	2 706
Mobilier et matériel de bureau	14 167	1 118	(445)	(948)	(172)	13 721
Matériel informatique	16 671	1 609	(620)	(612)	(238)	16 811
Immobilisations en cours	703	62	-	(708)	(2)	55
Immobilisations corporelles	70 750	7 444	(2 148)	(2 884)	(625)	72 537
Titres de participations	907 972	3 180	(164 940)	38 716	-	784 928
Titres non consolidés	28 464	2	(249)	(28 100)	-	116
Dépôts, cautionnement et créances	6 279	1 316	(948)	(24)	(305)	6 317
Actions propres	-	156 642	-	-	-	156 642
Immobilisations financières	942 714	161 140	(166 137)	10 592	(305)	948 004
TOTAL	1 052 108	170 556	(168 366)	189 552	(962)	1 242 888

Lors de l'introduction en bourse, la société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas S.A.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas S.A. a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

Amortissements et provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées

	01/01/2007	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Ecart conversion	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	(13 654)	(1 354)	78	39	23	(14 868)
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(117)	(1)	-	-	-	(118)
Installations Générales	(7 592)	(1 506)	299	222	24	(8 553)
Matériel et outillage	(13 091)	(1 893)	159	5	17	(14 802)
Matériel de transport	(1 773)	(431)	347	-	95	(1 762)
Mobilier et matériel de bureau	(9 277)	(953)	376	461	102	(9 291)
Matériel informatique	(14 248)	(1 436)	575	456	195	(14 458)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(46 098)	(6 219)	1 757	1 144	433	(48 984)
Titres de participations	(82 676)	(2 427)	33 188	-	-	(51 915)
Titres non consolidés	(472)	-	369	-	-	(103)
Dépôts, cautionnement et créances	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	(83 148)	(2 427)	33 557	1 182	457	(52 018)
TOTAL	(142 901)	(10 000)	35 392	1 182	457	(115 870)

NOTE 2 – Titres des filiales et participations

A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises 2007	Quote part Capital détenu	Brut	Net	Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
BVHI – USA	1	55,539	USD 0.730	100.00%	74,346	44,988	35,303	-	-	7,261	-
BV France	14,797	52,243	EUR 1.000	100.00%	73,971	73,971	-	-	-	3,446	-
BVCPS Singapour	100	362	SGD 0.485	100.00%	13,408	2,897	-	-	7,713	2,679	2,496
Bureau Veritas D.O.O.	122	1,902	EUR 1.000	100.00%	4,086	3,896	-	67	5,387	209	254
BV Metingen, Inspecties & Validities BV	45	3,552	EUR 1.000	100.00%	3,000	2,341	12,597	-	5,302	(1,256)	-
BV Côte d'Ivoire	1,482,140	266,954	XOF 0.002	100.00%	2,260	2,260	-	53	5,740	1,155	496
ECS	262	1,149	EUR 1.000	100.00%	2,065	2,065	-	-	1,960	277	824
Rinave Registro Int'l Naval	250	(155)	EUR 1.000	100.00%	1,578	124	1,550	28	1,187	29	-
BVCPS France	143	2	EUR 1.000	100.00%	1,496	487	291	-	2,817	342	-
BV Gabon	919,280	87,728	XAF 0.002	100.00%	1,376	1,376	-	-	2,582	515	-
BV Sénégal	840,400	(87,879)	XOF 0.002	100.00%	1,281	1,281	-	-	2,464	698	-
BV Czech Republic	5,482	19,101	CZK 0.036	100.00%	1,170	1,170	-	-	4,089	297	155
Analab	102	26,930	CZK 0.036	100.00%	952	952	-	-	156	(10)	-
Zertifizierung Bau	73	877	EUR 1.000	100.00%	900	900	-	10	629	38	-
QA Testing centre Ltd	-	-	HKD 0.094	100.00%	870	-	-	-	-	-	-
BV Consulting Shanghai	6,673	11,233	CNY 0.096	100.00%	867	867	-	-	20,615	5,150	3,703
BVCPS Dominican Republic	849	4,649	DOP 0.022	100.00%	844	65	-	-	402	(47)	145
BV Venezuela	389,400	254,455	VEB 0.000	100.00%	782	402	-	-	3,785	198	393
BV Guinée	803,590	(445,056)	GNF 0.000	100.00%	763	-	188	-	138	(212)	-
BV Austria	35	580	EUR 1.000	100.00%	700	129	459	5	211	(486)	-
BV Douala	431,050	(95,233)	XAF 0.002	100.00%	657	534	-	81	778	345	18
BV Moravia	628	14,510	CZK 0.036	100.00%	472	472	25	-	286	(5)	-
Operendi	38	538	EUR 1.000	100.00%	466	466	-	-	-	127	213
BV Slovakia	12,537	(7,904)	SKK 0.030	100.00%	326	211	-	-	508	74	47
BV Vietnam	4,025	517	VND 0.045	100.00%	273	273	-	-	2,127	317	749
BV Bivac Switzerland	200	100	CHF 0.609	100.00%	198	197	-	15	564	16	4
BV Poland	248	3,581	PLN 0.264	100.00%	152	152	-	39	5,033	787	1,045
BV Mali	10,000	165,733	XOF 0.002	100.00%	149	149	-	-	5,510	(37)	-
BVCPS Thailand	4,000	2,222	THB 0.023	99.99%	169	169	50	-	764	76	55
BV International	108,099	400,977	EUR 1.000	99.99%	534,993	534,993	272,458	-	-	56,586	-
BVCPS India Ltd	10,844	77,587	INR 0.018	99.99%	4,652	3,376	-	-	6,570	1,542	863
BV Chile	665,120	209,476	CLP 0.001	99.98%	1,109	1,109	293	299	5,798	309	362
Soprefira	1,262	13,547	EUR 1.000	99.98%	1,262	1,262	-	-	-	3,323	-
BV Mexicana	25,785	1,516	MXN 0.067	99.96%	2,061	1,843	451	2,199	9,103	142	-
BV Colombia	1,542,236	1,550,624	COP 0.000	99.96%	809	809	-	-	3,733	278	151
BVCPS Turkey	975	(311)	TRY 0.560	99.90%	642	528	270	-	1,865	(144)	-
BV Espanol	8,094	(1,373)	EUR 1.000	99.88%	8,722	7,872	-	1,921	42,258	1,160	-
BV Lebanon	752,000	714,873	LBP 0.000	99.84%	446	446	-	298	1,144	194	-
BV Argentine	3,200	2,080	ARS 0.232	98.00%	3,426	1,853	-	808	9,176	760	553
BVCPS Bangladesh	10	58,776	BDT 0.011	98.00%	675	675	-	-	3,822	1,979	1,591
BVIS – India	1,933	32,415	INR 0.018	96.90%	219	219	-	72	2,526	(291)	-
BV do Brasil	1,042	2,488	BRL 0.376	96.39%	841	841	-	690	48,465	5,152	4,781
BV Gozetim Hizmetleri	2,241	3,899	TRY 0.560	94.16%	185	185	-	364	18,512	3,368	3,061
BVCPS Indonésie	2,665	71	IDR 0.080	85.00%	1,901	1,288	-	-	2,391	703	-
BV Japan Compagny Ltd	150,000	(37,835)	JPY 0.006	74.51%	1,013	1,013	694	-	31,823	2,821	-
BV Nigeria	40,000	261,970	NGN 0.006	60.00%	507	507	-	-	2,957	570	84
BV SATS	2,000	(7,117)	SAR 0.195	60.00%	266	-	6,811	-	1,210	(1,748)	-
STCV - Tunisia	1,200	1,261	TND 0.571	49.86%	230	230	-	2	2,541	355	87
PARTICIPATIONS (10% à 50% DU CAPITAL DETENUS PAR LA SOCIETE)											
ECA GLOBAL	5,703	31,705	EUR 1.000	46.74%	28,907	28,907	34,581	1,385	42,353	3,479	858
Merchandise Testing Laboratories Ltd	0	259	GBP 1.461	40.00%	453	354	-	-	-	-	-
One Tüv	54	(152)	EUR 1.000	33.33%	143	143	-	-	5,747	661	100

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises 2007	Quote part Capital détenu	Brut	Net	Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
BV CPS Vietnam Ltd	2,388	4,116	VND 0.045	100.00%	127	127	240	-	1,452	270	-
Bureau Veritas Latvia	175	8	LVL 1.428	100.00%	111	111	-	-	1,603	226	-
BV Congo	69,980	1,330,637	XAF 0.002	100.00%	107	107	-	-	2,911	456	-
BV Hongrie	8,600	89,258	HUF 0.004	100.00%	92	92	-	-	1,464	159	-
IPM Espagne	61	44	EUR 1.000	100.00%	61	-	-	-	1,535	(300)	117
BV Azeri	74	43	AZN 0.848	100.00%	60	51	-	-	223	(42)	-
BV Kazakhstan	11,100	40,697	KZT 0.006	100.00%	59	59	1,659	-	6,730	718	401
BV Rus	465	(7,352)	RUB 0.029	100.00%	47	47	-	-	9,336	918	985
BV Panama	50	332	PAB 0.730	100.00%	47	47	-	-	727	205	154
BV Varna	85	158	BGN 0.511	100.00%	45	45	-	-	1,887	593	276
Bureau Veritas Lit	150	30	LTL 0.290	100.00%	30	30	-	1	2,488	326	377
BV Romania CTRL	48	1,487	RON 0.300	100.00%	28	28	-	2	3,244	800	800
BV Inspection (Malaysia)	-	-	MYR 0.212	100.00%	23	23	-	-	-	-	-
BV Marine Nederland	-	-	EUR 1.000	100.00%	18	18	-	-	-	-	-
BV Tchad	10,000	(180,488)	XAF 0.002	100.00%	15	-	256	-	14	(84)	-
BV Estonia	233	297	EEK 0.064	100.00%	15	15	-	-	1,268	194	166
BV Nouvelle Zélande	1	(480)	NZD 0.537	100.00%	8	-	301	-	1,930	161	-
BV Croatie	54	1,777	HRK 0.136	100.00%	8	8	-	1	3,285	748	469
Bureau Veritas D.O.O.	315	6,308	RSD 0.013	100.00%	4	4	-	-	535	274	66
BV Togo	1,000	(164,372)	XOF 0.002	100.00%	2	-	259	-	-	(20)	-
BV Bénin	1,000	77,471	XOF 0.002	100.00%	2	2	63	-	369	60	-
BV Ecuador	2	143	USD 0.730	100.00%	55	55	-	116	1,384	50	21
BV Bangladesh Private Ltd	5,500	3,180	BDT 0.011	99.99%	88	88	-	3	321	59	63
BV Lanka Ltd	5,000	5,396	LKR 0.007	99.99%	47	47	-	-	120	31	-
BV Monaco	150	32	EUR 1.000	99.94%	79	79	-	-	797	175	38
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	294	EUR 1.000	99.92%	61	61	96	40	4,616	568	450
BV Luxembourg	31	36	EUR 1.000	99.90%	31	31	-	14	1,063	310	146
BV Kenya	2,000	5,396	KES 0.011	99.90%	19	19	50	-	1,019	161	117
BV Algérie	500	-	DZD 0.010	99.80%	5	5	419	-	699	(218)	-
BVCPS Mexico	6,100	3,417	MXN 0.067	99.34%	68	68	-	-	1,200	10	154
BV Pérou	237	394	PEN 0.233	99.05%	64	64	-	507	4,660	442	286
BV Ukraine	45	771	UAH 0.144	99.00%	21	21	-	-	4,404	467	216
BV Indonésie	943	1,912	IDR 0.080	99.00%	100	100	303	-	3,710	273	36
BV Angola	1,980	108,584	AOA 0.010	99.00%	73	73	-	-	38,375	3,486	-
Bureau Veritas India	500	(16,446)	INR 0.018	99.00%	49	49	-	90	6,174	1,580	258
BV Pakistan (Private) Ltd	2,000	(7,558)	PKR 0.012	99.00%	25	25	-	3	568	92	-
BV Belarus Ltd	43,060	29,294	BYR 0.000	99.00%	15	15	-	-	199	17	9
BV Chile Capacitacion Ltda	954	92	CLP 0.001	99.00%	1	1	-	-	923	303	73
BV Madagascar	14,800	(71,344)	MGA 0.000	98.65%	30	-	-	-	-	(17)	-
BV Egypt	100	16,136	EGP 0.129	90.00%	22	22	-	51	2,892	671	-
BV Italia	776	(8,682)	EUR 1.000	67.02%	9	9	1,587	550	36,685	1,142	-

PARTICIPATIONS (10% à 50% DU CAPITAL DETENUS PAR LA SOCIETE)

ATSI - France	80	538	EUR 1.000	49.92%	38	38	-	-	2,988	47	30
BV Thailand	4,000	18,510	THB 0.023	49.00%	63	63	-	-	4,781	843	286
BV Malaysia	200	15,029	MYR 0.212	39.00%	18	18	-	16	6,172	1,089	-
BV Certification Belgium	125	196	EUR 1.000	0.01%	-	-	-	-	3,797	265	0
Bivac International	5,337	853	EUR 1.000	0.01%	-	-	-	-	-	20,350	1
Autres			EUR 1.000		116	13	-	-	-	-	-

TOTAL					785,044	733,026	371,256	9,730	491,282	141,043	29,086
--------------	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	--------------	----------------	----------------	---------------

Capital

Au 31 décembre 2007, le capital social est composé de 116 159 775 actions au nominal de 0,12 euros.

Le capital a évolué de la manière suivante :

En nombre d'actions	2007	2006
Au début de l'exercice	10 841 857	11 644 538
Réduction de capital	(881 878)	(881 300)
Augmentation de capital	1 406 773	-
Levées de stock-options	115 544	78 619
Division du nominal par 10	114 822 960	
Augmentation de capital	1 143 905	
Levées de stock-options	192 910	
A la fin de l'exercice	116 159 775	10 841 857

La prime d'émission correspondante aux levées d'options a été de 10 816 milliers d'euros.

Mouvements des capitaux propres en 2007

Mouvements des Capitaux propres en 2007

Capital au 1 ^{er} Janvier 2007	13 010
Réduction de capital du 16/02/2007	(1 058)
Augmentation de capital du 23/10/2007	1 688
Augmentation de capital du 13/12/2007	137
Capital sur levée d'option	162
Capital au 31 Décembre 2007	13 939
Primes d'émission au 1er Janvier 2007	28 335
Augmentation de capital du 23/10/2007	336 204
Augmentation de capital du 13/12/2007	34 409
Frais d' augmentation de capital	(173)
Prime d'émission sur levée d'option	10 816
Primes d'émission au 31 Décembre 2007	409 591
Réserves au 1er Janvier 2007	519 831
Report à nouveau (Résultat 2006)	102 807
Distribution de dividendes (A. G. au 18/06/2007)	(99 998)
Réduction de capital du 16/02/2007	(151 542)
Ecart de conversion	(1 449)
Réserves au 31 Décembre 2007	369 649
Résultat 2007	119 935
Provisions réglementées 2007 (amortissements dérogatoires)	2 036
Total des Capitaux propres au 31 Décembre 2007	915 150

Les 1 200 000 bons de souscription d'actions émis en 2005 ont tous été annulés ou exercés en 2007.

La prime de souscription des bons a été reclassée en prime d'émission.

Décomposition des capitaux propres en 2007

Capital	13 939
Primes d'émission	409 591
Report à nouveau	76 280
Réserve légale	1 711
Autres réserves	291 658
Résultat de l'exercice	119 934
Provisions réglementées	2 036
Total des Capitaux propres au 31 Décembre 2007	915 150

NOTE 4 – Etat des créances et des dettes

Etat des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts, cautionnements et autres créances immobilisées	6 317	-	6 317
Créances clients	214 792	214 792	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	621	621	-
Impôts sur les bénéfices	13 069	13 069	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 605	10 605	-
Opérations faites en commun et en GIE	4 137	4 137	-
Groupe et associés	434 715	434 715	-
Débiteurs divers	2 600	2 600	-
Valeurs mobilières de placement	12 763	12 763	-
Charges constatées d'avance	10 784	10 784	-
Total créances	710 403	704 085	6 317

Etat des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	360 375	3 675	354 538
Emprunts et dettes financières diverses	4 297	4 287	10
Fournisseurs et comptes rattachés	84 434	84 434	-
Personnel et comptes rattachés	94 337	94 337	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 215	25 215	-
Taxe sur la valeur ajoutée	37 710	37 710	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 974	12 974	-
Groupe et associés	208 317	208 317	-
Autres dettes	4 928	4 928	-
Produits constatés d'avance	48 774	48 774	-
Total dettes	881 361	524 652	354 548

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an comprennent 2 161 milliers d'euros à une échéance de plus de cinq ans.

NOTE 5 - Provisions

a- Provisions pour dépréciation d'actifs

	2007	2006
Sur immobilisations financières	52 018	83 148
Sur stocks et travaux en cours	-	5 707
Sur créances clients	3 907	4 390
Sur autres créances	2 769	2 432
Provisions pour dépréciation d'actifs	58 694	95 677

b- Provisions réglementées inscrites au passif du bilan

	2007	2006
Provisions réglementées	2 036	1 427

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition de titres depuis 2007.

c- Provisions pour risques et charges

	2007	2006
Retraites et assimilés	61 570	70 534
Litiges sur contrats	39 519	34 146
Autres risques	6 045	7 729
Pertes à terminaison	1 534	1 922
Provisions pour risques et charges	108 668	114 331

Tableau des mouvements de l'exercice :

	2007	2006
Provision au 1er janvier	114 331	102 082
Dotation de la période	23 940	27 922
Reprise pour utilisation	(15 012)	(16 356)
Reprise sans objet	(13 090)	-
Autres mouvements	(1 501)	683
Provision au 31 décembre	108 668	114 331

NOTE 6 – Engagements

	2007
Engagements donnés	671 261
Cautions et garanties bancaires sur marchés	9 624
Cautions et garanties bancaires diverses	5 792
Cautions parentales	29 476
Caution solidaire sur emprunt groupe	626 369
Engagements reçus	(7 000)
Garanties bancaires	(7 000)

NOTE 7 – Opérations de crédit-bail

	Installations et équipements	Autres	Total
Valeurs d'origine	85	10	95
Amortissements : Cumul exercices antérieurs	47	10	57
Amortissements : dotation de l'exercice	4	-	4
Amortissements cumulés à date	51	10	61
Redevances payées : Cumul exercices antérieurs	86	5	91
Redevances payées : dotation de l'exercice	8	0	8
Total des redevances payées	94	5	99
Redevances restant à payer : à moins d'un an	-	-	-
Redevances restant à payer : de un à cinq ans	-	-	-
Redevances restant à payer : à plus de cinq ans	-	-	-
Total des redevances à payer	1	-	1
Valeur résiduelle	1	-	1

NOTE 8 – Analyse sectorielle et géographique du Chiffre d'affaires

Analyse sectorielle

	2 0 0 7	2 0 0 6
Marine	169 172	147 576
Industrie	74 816	74 422
Inspection, Vérification en service	192 484	190 668
Hygiène Sécurité & Environnement	67 610	67 332
Construction	219 846	204 046
Certification	40 902	12 482
Biens de consommation	16	105
Services aux gouvernements et commerce international	5 851	30 062
TOTAL	770 698	726 693

Analyse géographique

	2 0 0 7	2 0 0 6
France	580 739	554 848
Europe hors France	89 366	81 366
Amériques	396	404
Asie Pacifique et Moyen orient	90 715	79 831
Afrique	9 483	10 244
TOTAL	770 698	726 693

NOTE 9 – Résultat financier

Produits financiers	2007	2006
Produits de participation	116 088	62 604
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 649	9 324
Autres intérêts et produits assimilés	1 559	1 276
Reprises sur provisions	35 212	19 682
Différences positives de change	14 113	22 951
Total	174 621	115 837
Charges financières		
Dotations aux provisions	(4 419)	(11 445)
Intérêts et charges assimilés	(25 004)	(18 988)
Différences négatives de change	(16 793)	(24 600)
Total	(46 216)	(55 033)
Résultat financier	128 405	60 804

NOTE 10 – Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	2007	2006
Sur opérations de gestion	204	111
Sur opérations de capital	80 413	119 286
Reprises sur provisions	3 618	3 792
Total	84 235	123 189
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(17)	(7)
Sur opérations de capital	(165 583)	(148 437)
Dotations aux provisions	(4 050)	(3 998)
Total	(169 650)	(152 442)
Résultat exceptionnel	(85 415)	(29 253)

NOTE 11 – Impôts sur les sociétés

Ventilation de l'impôt courant et exceptionnel

	2007		2006	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	223 470	(18 294)	154 154	(26 211)
Résultat exceptionnel	(85 415)	173	(29 253)	4 118

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

	2007	2006
Impôt différé - Actif	39 850	37 149
Impôt différé - Passif	(938)	(959)
Actif d'impôt différé - Net	38 912	36 190

En 2006 et 2007 l'actif d'impôt différé est constitué essentiellement des impôts différés sur les provisions pour retraites et les provisions pour litiges sur contrats.
En 2007 le passif d'impôt différé est constitué principalement sur les créances groupe et associés.

**NOTE 12 – Rémunérations allouées aux membres des organes de la Direction de la Société
(en millions d'euros)**

	2007	2006
Rémunération	4,7	4,5

Cette rémunération inclut celle des membres et organes de Direction (Conseil de Surveillance et Comité Exécutif) au titre de leurs différentes activités au sein de la Société, ainsi que les jetons de présence et les rémunérations pour missions autorisées par le Conseil de Surveillance.

NOTE 13 - Effectif

	2007	2006
Effectif	8 395	7 641

NOTE 14 – Information sur les entreprises liées

Bureau Veritas S.A. est la société mère consolidante du groupe Bureau Veritas. A ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du groupe se présentent comme suit :

5.2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Aux actionnaires
BUREAU VERITAS SA
17 bis, place des Reflets
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BUREAU VERITAS SA., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note « immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Celle intitulée « travaux en cours » expose les règles et méthodes relatives aux travaux en cours.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables indiquées ci-dessus et des informations fournies dans les Notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés
Pascal de Rocquigny

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-François Châtel

VI. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET LE CAPITAL

6.1. Renseignements de caractère général

Dénomination sociale

La Société a pour dénomination sociale « Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs ».

Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre.

Date de constitution et durée

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

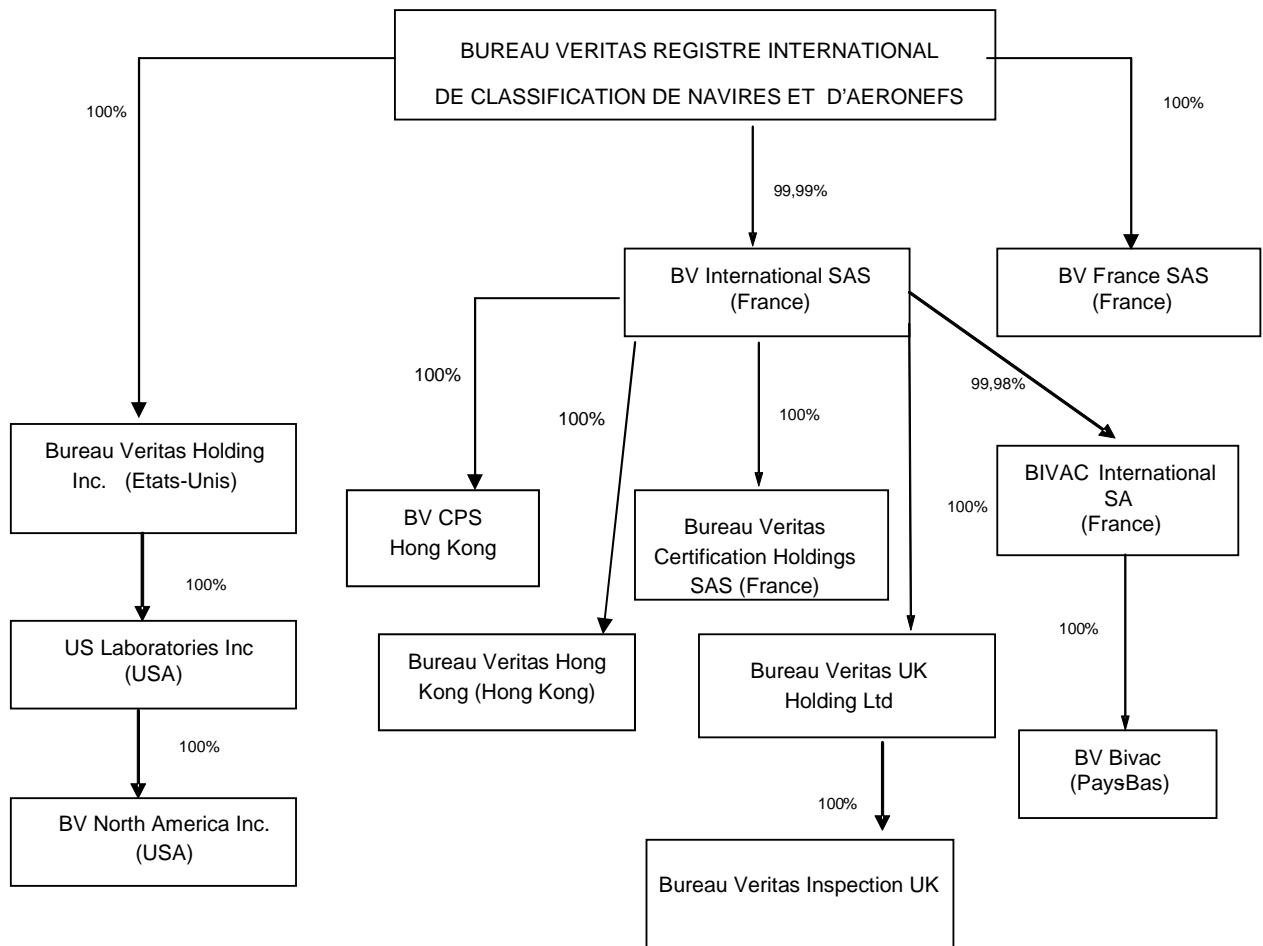
Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social de Bureau Veritas est situé au 17 bis, Place des Reflets – La Défense 2 – 92400 Courbevoie, France (téléphone : 01 42 91 52 91).

La Société est une société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, régie notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce.

6.2. Organigramme

Organigramme du groupe au 31 décembre 2007



6.3. Filiales et participations

6.3.1. Principales filiales

Le Groupe comprend Bureau Veritas S.A., ses succursales et ses filiales. Bureau Veritas S.A. n'est pas une société holding simple mais détient une activité économique propre. Bureau Veritas S.A. regroupe en effet les activités en France de toutes les divisions du Groupe à l'exception de la division Biens de consommation, et détient par ailleurs des succursales en France et à l'étranger. Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires en 2007 de 771 millions d'Euros (ce montant correspond aux comptes sociaux de Bureau Veritas SA).

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales significatives consolidées concernent les redevances de nom et redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Une description des 12 filiales principales directes ou indirectes du Groupe figure ci-dessous. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une présentation détaillée des filiales du Groupe figure à la note « Périmètre de consolidation » annexée aux états financiers consolidés au Chapitre IV- Comptes consolidés.

Bureau Veritas International SAS (France)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé en France au 17 bis place des reflets, 92400 Courbevoie. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT », « le Contrôle Technique », et détient certaines filiales étrangères.

Bureau Veritas Holding Inc. (Etats-Unis)

Bureau Veritas Holding Inc. est une société enregistrée dans l'état du Delaware en juin 1988, dont le siège social est situé à New-York, 666 Fifth Avenue, #2139, NY 10103. BV Holding Inc. est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif l'acquisition et la gestion des participations dans les filiales américaines.

Bureau Veritas France SAS (France)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 17 bis place des reflets, 92400 Courbevoie. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». BV France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA, et détient les principales filiales en France.

Bureau Veritas Certification Holding SAS (France)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé en France au 17 bis place des reflets, 92400 Courbevoie. La société a été créée en mars 1994. BV Certification Holding SAS est une filiale à 100% de BVI SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

BIVAC International SA (France)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé en France au 17 bis place des reflets, 92400 Courbevoie. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour la division Services aux Gouvernements et Commerce International. BIVAC International est filiale à 100% de BVI SAS.

Bureau Veritas Hong-Kong Ltd (Hong-Kong)

Bureau Veritas Hong-Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay – Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de BVI SAS, et détient certaines filiales en Asie. Bureau Veritas HONG Kong Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 141,3 millions d'Euros en 2007.

Bureau Veritas UK Holding Limited (Royaume Uni)

Bureau Veritas UK Holding Limited est une société de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, Londres, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holding, précédemment dénommée « Bureau Veritas UK Ltd », est une filiale à 100% de BVI SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume Uni.

Bureau Veritas Inspection UK (Grande-Bretagne)

Bureau Veritas Inspection UK est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, Londres, SE1 2TX, Royaume-Uni. BV Inspection UK Holding, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holding. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires de 60,4 millions d'Euros en 2007.

US Laboratories Inc (Etats-Unis)

US Laboratories Inc est une société enregistrée dans l'Etat de Delaware en octobre 1993, dont le siège social est situé en Floride au 11860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, Floride 33325. US Laboratories est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Sa principale activité est dans le domaine de la construction.

BIVAC Rotterdam B.V (Pays-Bas)

Bureau Veritas Inspection Valuation Assessment and Control B.V est une société par actions simplifiée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3e verdieping Vissersdijk 223-241 _ 3011 GW Rotterdam, Pays Bas. BIVAC Rotterdam est une filiale à 100% de BIVAC International. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de services aux gouvernement de la division Services au Gouvernements et Commerce International et a réalisé un chiffre d'affaires de 63,4 millions d'Euros en 2007.

Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd (Hong-Kong)

Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé à Vanta Industrial Centre, 21-23 Tai Lin Pai Road, Kwai Chung New Territories. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de BVI SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de Consommation et a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'Euros en 2007.

Bureau Veritas North America Inc.

Bureau Veritas North America Inc est une société enregistrée dans l'Etat de Delaware, dont le siège social est situé en Floride au 308 NW 170th Street, North Miami Beach, Florida 339. Ses principales activités sont d'une part le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et d'autre part dans celui de la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 106,8 millions d'Euros en 2007.

6.3.2. Acquisitions et cessions récentes

Seules les acquisitions réalisées en 2007 et dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à 10 millions d'euros sont présentées dans le paragraphe ci-dessous. Les prix des acquisitions auxquels il est fait référence dans ce paragraphe incluent les paiements différés (« earn-out ») et l'ensemble des frais et honoraires liés à ces acquisitions.

ACQUISITIONS RECENTES

CCI Holdings Ltd. (Australie)

Le 29 juin 2007, le Groupe a acquis 100% du groupe CCI par l'acquisition de sa holding pour un prix en numéraire de 79,3 millions de dollars australiens. Fondée en 1977 et avec son siège social à Newcastle près de Sydney, CCI est le leader sur ses deux segments de marché que sont les analyses en laboratoires de charbon d'une part, et les inspections et vérifications en service pour l'industrie

minière et le secteur de la production d'électricité d'autre part. CCI emploie 650 personnes et dispose d'implantations en Ukraine et en Indonésie pour le testing de charbon.

CCI a réalisé 69,7 millions de dollars australiens (soit environ 42,4 millions d'euros) de chiffre d'affaires au cours de son dernier exercice fiscal clôturé au 30 juin 2007.

ECA

Bureau Veritas a finalisé en octobre 2007 l'acquisition formelle de 100% du capital d'ECA GLOBAL, suite à l'agrément de La Commission Nationale Espagnole de la Concurrence. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de devenir leader en Espagne des services d'inspection et de vérification en-service, des services à l'industrie, de la certification et du contrôle technique des bâtiments.

Le coût d'acquisition total de la société s'élève ainsi à 156 millions d'euros dont 28 millions d'euros pour l'acquisition de 43% en 2004 et 2005, 123,5 millions d'euros pour l'acquisition des 57% complémentaires en octobre 2007 et 4,5 millions de coût d'acquisition additionnel, lié à un litige avec les anciens propriétaires d'ECA Global.

Le groupe ECA a réalisé un chiffre d'affaires de 191 millions d'euros en 2007 sur le périmètre conservé par Bureau Veritas (hors activités cédées ou en cours de cession). La contribution au chiffre d'affaires consolidé du 4ème trimestre 2007, soit sur la période du 15 octobre 2007 au 31 décembre 2007 s'élève à 46 millions d'euros et se répartit selon les divisions suivantes : Construction (34% du chiffre d'affaires), IVS (29%), HSE (20%), Industrie (10%) et Certification (7%).

6.4. Contrats intra-groupe

6.4.1. Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.4.2. Contrats de Franchise Industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir faire

A partir de 2007, pour les activités Marine, Industrie et Infrastructures, Commerce International et Biens de Consommation assurées par les filiales de BV SA, un seul contrat existe :

- Contrat de franchise industrielle : ce contrat a pour but de rémunérer la propriété industrielle et le savoir-faire BUREAU VERITAS ; la facturation est réalisée sur la base d'une part, de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale pour l'accès aux droits de propriété industrielle, d'autre part sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie suivant les activités pour la partie relative à la rémunération des services apportés par le siège.

Pour les autres filiales, c'est-à-dire les filiales BVCPs et BV Certification, deux natures de contrat continuent d'exister :

- Contrat de redevance de nom : ce contrat a pour but de rémunérer l'usage du nom Bureau Veritas : la facturation est opérée sur la base de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale, sauf exception ; et

- Contrat de licence de savoir faire : ce contrat a pour but de rémunérer l'utilisation du savoir faire Bureau Veritas. La facturation est opérée sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie selon les activités.

6.5. Capital social

6.5.1. Montant du capital social

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Au 31 décembre 2006 le capital social de la Société s'élevait à 13.010.228, 40 euros et était alors divisé en 10.841.857 actions de 1,2 euros de valeur nominale chacune.

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société s'élevait à 13.939.173 euros et était divisé en 116.159.775 actions de 0,12 euro de valeur nominale chacune (compte tenu de la division de la valeur nominale des actions par 10 intervenue le 23 octobre 2007, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2007).

Au 31 décembre 2007 le nombre total de droits de vote théorique s'établissait à 116 441 440 et exerçables à 107 490 440.

Les opérations intervenues sur le capital social au cours de l'exercice 2007 ont été les suivantes :

Annulation d'actions :

- 8.818.780* actions ont été annulées dans le cadre d'une réduction de capital social (non motivée par des pertes),

Création d'actions* :

- 1.348.350 *actions du fait de l'exercice d'options de souscription d'actions,
- 8.951.000* actions du fait de l'exercice de bons de souscription d'actions,
- 5.116.730* actions du fait de l'augmentation de capital social dans le cadre de l'apport de s actions de la société Winvest 7 à la Société,
- 1.143.905* actions du fait des augmentations de capital social réservées dans le cadre des offres aux salariés de la Société,
- soit au total 16.559.985 actions.

Au total, entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 le nombre global d'actions supplémentaires s'est élevé à 7.741.205 actions de 0,12 euros de valeur nominale.

(* ces chiffres ont été retraités pour tenir compte de la division de la valeur nominale des actions par 10 conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2007).

DELEGATIONS

L'Assemblée générale du 18 juin 2007 a consenti au Directoire les autorisations décrites ci-dessous :

Autorisations données	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal (en millions d'euros)	Utilisation au 31 décembre 2007
<p>Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société</p> <p>(Résolution 9)</p>	<p>18 mois</p> <p>17 décembre 2008</p>	<p>10% du capital social de la Société existant au moment du rachat</p>	<p>Néant au 31 décembre 2007</p> <p>Cependant cette autorisation a été mise en œuvre par le directoire dans le cadre de la mise en place du contrat de liquidité en février 2008.</p> <p style="text-align: center;">/</p>
<p>Emission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance</p> <p>(Résolution 14)</p>	<p>26 mois</p> <p>17 août 2009</p>	<p>- 2 millions d'euros, (montant nominal maximal global représentant une enveloppe commune avec les résolutions 15, 16, 17,18, 19, 21 et 22)</p> <p>- 3,5 millions d'euros, (montant nominal maximal global représentant une enveloppe commune avec les résolutions 15, 16, 17,18, 19, 20, 21 et 22)</p>	<p>Cette délégation n'a pas été utilisée cependant son plafond commun avec les résolutions 17,18 et 19 a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des résolutions 17,18 et 19</p>
<p>Emission par appel public à l'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance</p> <p>(Résolution 15)</p>	<p>26 mois</p> <p>17 août 2009</p>	<p>2 millions d'euros, (montant nominal maximal global mentionnée ci-dessus) dont 1 million pour les émissions au titre de cette résolution autres que titres de créance</p>	<p>Comme la résolution 14 délégation non utilisée mais le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des résolutions 17,18 et 19</p>

Autorisations données	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal (en millions d'euros)	Utilisation au 31 décembre 2007
<p>Autorisation consentie à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires</p> <p>(Résolution 16)</p>	<p>26 mois</p> <p>17 août 2009</p>	<p>2 millions d'euros, représentant le montant nominal maximal global représentant une enveloppe commune avec les résolutions 15, 16, 17,18, 19, 21 et 22</p>	<p>Comme les résolutions 14 et 15 déléation non utilisée mais le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des résolutions 17,18 et 19</p>
<p>Augmentation du capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise</p> <p>(Résolution 17)</p>	<p>26 mois</p> <p>17 août 2009</p>	<p>1,2% du capital social de la Société</p> <p>représentant une enveloppe commune avec les résolutions 18 et 19</p> <p>(imputable sur le montant global maximal de 2 millions d'euros mentionné ci-dessus)</p>	<p>Déléation utilisée à hauteur de 1 100 826 actions dans le cadre des offres aux salariés et plafond.</p> <p>En outre comme pour les résolutions 14,15 et 16 le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au total (au titre des résolutions 17,18 et 19 s'imputant sur l'enveloppe commune des 1,2% du capital social des résolutions 17,18, 19)</p>

Autorisations données	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal (en millions d'euros)	Utilisation au 31 décembre 2007
<p>Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales non françaises du groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise</p> <p>(Résolution 18)</p>	<p>38 mois</p> <p>17 août 2010</p>	<p>0,05% du capital social de la Société</p> <p>(imputable sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le montant global de 1,2% du capital susmentionné représentant une enveloppe commune avec les résolutions 17 et 19 - le montant global maximal de 2 millions d'euros mentionné ci-dessus) 	<p>55.165 actions gratuites ont été attribuées par le Directoire du 13 décembre 2007</p> <p>En outre le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions émises au total au titre des résolutions 17,18 et 19 s'imputant sur l'enveloppe commune des 1,2% du capital social des résolutions 17,18, 19</p>
<p>Augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires</p> <p>(Résolution 19)</p>	<p>18 mois</p> <p>17 décembre 2008</p>	<p>1,2% du capital social de la Société</p> <p>représentant une enveloppe commune avec les résolutions 17 et 18</p> <p>(imputable sur le montant global maximal de 2 millions d'euros mentionné ci-dessus)</p>	<p>Cette délégation a été mise en œuvre par création de 43 079 actions au titre de cette résolution ;</p> <p>En outre le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au total au titre des résolutions 17,18 et 19 s'imputant sur l'enveloppe commune des 1,2% du capital social des résolutions 17,18, 19</p>
<p>Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise</p> <p>(Résolution 20)</p>	<p>26 mois</p> <p>17 août 2009</p>	<p>1,5 millions d'euros</p> <p>(imputable sur le montant global maximal de 3,5 millions d'euros mentionné ci-dessus)</p>	<p>Délégation non utilisée mais plafond commun utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au total au titre des résolutions 17,18 et 19</p>

Autorisations données	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal (en millions d'euros)	Utilisation au 31 décembre 2007
Emission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société (Résolution 21)	26 mois 17 août 2009	10% du capital de la Société (imputable sur le montant global maximal de 2 millions d'euros mentionné ci-dessus)	Délégation pas utilisée mais plafond commun utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des résolutions 17,18 et 19
Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société (Résolution 22)	26 mois 17 août 2009	1 million d'euros (imputable sur le montant global maximal de 2 millions d'euros mentionné ci-dessus)	Délégation pas utilisée mais plafond commun utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des résolutions 17,18 et 19
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions (Résolution 23)	26 mois 17 août 2009	10% du capital social	néant
Emission d'options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions de la Société (Résolution 24)	38 mois 17 août 2009	2% du capital social représentant une enveloppe commune avec la résolution 25	Délégation non utilisée mais plafond commun avec la résolution 25 utilisé à hauteur de 183 725 actions au titre de la résolution 25 -
Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du groupe et/ou des mandataires sociaux ou de certains d'entre eux (Résolution 25)	38 mois 17 août 2010	2% du capital social représentant une enveloppe commune avec la résolution 24	Délégation mise en œuvre par attribution gratuites : 183 725 actions

6.5.2. Titres non représentatifs du capital

Au 31 décembre 2007, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.5.3. Autocontrôle, auto-Détention et acquisition par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2007, la Société détient 8 951 000 actions de 0,12 euros de valeur nominale.

Aucune action de la Société n'est détenue par l'une de ses filiales ou par un tiers pour son compte.

Programme de rachat mis en place début 2008 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2007

L'Assemblée Générale du 18 juin 2007 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 18 août 2008, à racheter des actions de la Société dans une limite de 10% de son capital social et à réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans la limite de 10% du capital social

Dans le cadre de cette autorisation, la Société a signé le 8 février 2008 un contrat de liquidité avec Exane conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Lors de sa mise en œuvre, 100.000 actions et 1,5 millions d'euros ont été affectés à ce contrat de liquidité.

Au 29 février 2008, la Société détient 8 953 828 actions propres dont 102 828 au titre du contrat de liquidité, représentant 7,7% du capital social de la Société, 6 153 actions ayant été acquises à un prix moyen de 36,01 euros et 3 325 actions ayant été cédées à un prix moyen de 36,12 euros dans le cadre du contrat de liquidité.

Nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

La Société souhaite renouveler son programme de rachat d'actions de 2007.

Les principales caractéristiques de ce nouveau programme qui fera l'objet d'une résolution à soumettre à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont identiques à celles du programme décidé par l'assemblée générale du 18 juin 2007 :

1. Les titres que la Société se propose d'acquérir sont exclusivement des actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,12 euro.
2. Conformément aux articles L. 225-209 et L.225-210 du Code de Commerce, le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra dépasser 10% des actions composant le capital de la Société à la date considérée (sous réserve de dispositions plus restrictives de la loi).
3. Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions sera de 75,50 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital. Le montant maximal alloué à la mise en œuvre du programme de rachat d'actions s'élève à 800 millions d'euros.
4. La part maximale du capital dont le rachat pourra être effectué dans le cadre du programme de rachat d'actions sera de 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société au moment du rachat. Ce pourcentage devant être apprécié à la date à laquelle les rachats seront effectués, il s'appliquera au capital ajusté, le cas échéant, en fonction des opérations l'ayant affecté postérieurement à l'Assemblée Générale.
5. Le programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre pendant une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

6. Les objectifs du programme par ordre de priorité décroissant sont les suivants :

- Assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- Mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, toute attribution d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe, toute attribution gratuite d'actions et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché ;
- conservation et de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5% du capital social de la Société ;
- remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés (dans le cadre de la 23^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2007 et en vigueur jusqu'au 23 décembre 2009);
- toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

6.5.4. Autres titres donnant accès au capital

La Société a émis des options de souscriptions d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés du chapitre III – Rapport de gestion.

La Société a également effectué des attributions gratuites d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés du chapitre III – Rapport de gestion ainsi qu'à la note 21 de l'annexe aux états financiers consolidés au Chapitre IV – Comptes consolidés.

6.5.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e)

Néant.

6.5.6. Nantissements, garanties et sûretés

Au 29 février 2008 et à la connaissance de la Société, 69.743 actions de la Société (soit environ 0,06% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Au 29 février 2008 et à la connaissance de la Société, aucune action de la Société, hormis les 69.743 actions susvisées, ne fait l'objet d'un nantissement, d'une garantie ou d'une sûreté.

Par ailleurs, la Société a nanti au profit d'Axa des valeurs mobilières de placement de Soprefira pour un montant de 3,1 millions d'euros (voir le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les

conventions réglementées pour l'exercice 2007 inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du chapitre VI – Informations sur la société et le capital.

6.5.7. Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2005.

	2005	2006	2007
Capital en début d'exercice	13.819.684	13.973.446	13.010.228
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0	881.300	8.818.780 (2)
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice		78.619	16.559.985 (2)
Par exercice d'options de souscription d'actions	128.135	78.619	1.348.350 (2)
Par exercice de bons de souscription d'actions	0	0	8.951.000 (2)
Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature	0	0	5.116.730 (2)
Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société	0	0	1.143.905 (2)
Capital en fin d'exercice (1)			
En euros	13.973.446	13.010.228	13.939.173 (1)
En actions (2)	11.644.538	10.841.857	116.159.775

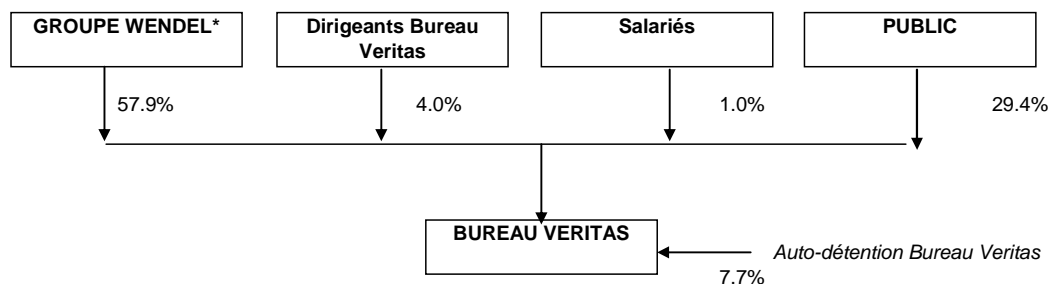
(1) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 25 janvier 2008 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1er janvier 2008.

(2) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,2 euros à 0,12 euros.

6.6. Principaux actionnaires

6.6.1. Organisation du Groupe

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2007



*essentiellement TRUTH 2 y compris les 80 actions détenues par WENDEL

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est la plus importante société d'investissement cotée en France, et l'une des toutes premières cotées en Europe, avec une capitalisation boursière supérieure à 4 milliards d'euros. Appuyé par un actionnaire familial, sa stratégie consiste à investir sur le long terme en actionnaire majoritaire ou de premier rang dans des sociétés industrielles et de services pour accélérer leur développement et en faire des leaders sur leurs marchés. Wendel appuie des équipes de direction fortement impliquées, participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie des sociétés au sein desquelles elle investit et met en place les financements nécessaires à leur réussite. Depuis sa création en 2002, Wendel a réalisé pour plus de 3,5 milliards d'euros d'acquisitions dans des sociétés toutes leaders sur leur marché : investissement dans Legrand en 2002, acquisition d'Editis et prise de contrôle de Bureau Veritas en 2004. En 2006, Wendel a fait l'acquisition Materis et franchi une nouvelle étape en élargissant sa stratégie d'investissement à l'international, avec le rachat de Deutsch aux Etats-Unis et de Stahl et AVR aux Pays-Bas. En 2007, Wendel a procédé à l'acquisition de 18% du capital de la Compagnie de Saint-Gobain, devenant ainsi le principal actionnaire de la société.

Wendel est coté sur Euronext Paris.

Le rapport annuel de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, le capital social était de 13 939 173 euros composé de 116 159 775 actions d'une valeur nominale de 0,12 euros (après division de la valeur nominale par dix le 23 octobre 2007 conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2007) auxquelles étaient attachés 107 490 440 droits de vote.

A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société à cette date était la suivante :

	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Groupe Wendel	67 293 340	57,93%	67 293 340	62,60%
Actionnaires dirigeants *	4 650 270	4,00%	4 650 270	4,33%
• dont Frank Piedelièvre	613 190			
• dont François Tardan	438 240			
• dont les membres du Conseil de surveillance	1 400			
Salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise	1 143 405	0,98%	1 143 405	1,06%
• dont FCP BV Next	952 863			
Autres actionnaires	34 121 760	29,38%	34 403 425	32,01%
Auto détention	8 951 000	7,71%	/	/
Total	116 159 775	100%	107.490.440	100%

* membres du Directoire, du Conseil de surveillance et actionnaires issus de la réorganisation W7

Les actions détenues par les actionnaires dirigeants (hors membres du conseil de surveillance) sont soumises à un engagement de conservation, prévu dans le contrat de garantie signé le 23 octobre 2007 dans le cadre de l'introduction en bourse, soit jusqu'au 22 octobre 2008.

A la connaissance de la Société à cette même date aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote. Deux investisseurs institutionnels ont informé la Société en novembre 2007 et en avril 2008 avoir franchi en hausse le seuil statutaire de 2% du capital.

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2006, 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004

Au 31 décembre 2006, le capital social était de 13 010 228,40 euros composé de 10.841.857 actions d'une valeur nominale de 1,2 euros auxquelles étaient attachés 10.841.857 droits de vote. A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société à cette date était la suivante :

	Au 31 décembre 2006			
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Wendel	5.539.495	51,09%	5.539.495	51,09%
Poincaré Participations	4.156.129	38,33%	4.156.129	38,33%
Sofu Participations	1.040.055	9,59%	1.040.055	9,59%
<i>Sous-total groupe Wendel</i>	<i>10.735.679</i>	<i>99,02%</i>	<i>10.735.679</i>	<i>99,02%</i>
Actionnaires minoritaires	106.178	0,98%	106.178	0,98%
Total	10.841.857	100,0%	10.841.857	100,0%

Au 31 décembre 2005, le capital social était de 13.973.445,60 euros composé de 11.644.538 actions d'une valeur nominale de 1,2 euros auxquelles étaient attachés 11.644.538 droits de vote. A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société à cette date était la suivante :

	Au 31 décembre 2005			
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Wendel	5.511.571	47,33%	5.511.571	47,33%
Poincaré Participations	5.019.120	43,10%	5.019.120	43,10%
SOFU Participations	1.040.055	8,93%	1.040.055	8,93%
<i>Sous-total groupe Wendel</i>	<i>11.570.746</i>	<i>99,37%</i>	<i>11.570.746</i>	<i>99,37%</i>
Autres actionnaires	73.792	0,63%	73.792	0,63%
Total	11.644.538	100,0%	11.644.538	100,0%

Au 31 décembre 2004, le capital social était de 13.819.683,60 euros composé de 11.516.403 actions d'une valeur nominale de 1,2 euros auxquelles étaient attachés 11.516.403 droits de vote. A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société à cette date était la suivante :

	Au 31 décembre 2004			
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Wendel	5.367.468	46,61%	5.367.468	46,61%
Poincaré Participations	4.185.810	36,35	4.185.810	36,35
SOFU Participations	1.040.055	9,03%	1.040.055	9,03%
<i>Sous-total groupe Wendel</i>	<i>11.426.643</i>	<i>99,22%</i>	<i>11.426.643</i>	<i>99,22%</i>
Autres actionnaires	89.760	0,78%	89.760	0,78%
Total	11.516.403	100,0%	11.644.538	100,0%

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2007, 281 665 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 116.159.173 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

La Société est aujourd'hui contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 57,9% du capital et de 62,6% des droits de vote.

Le Groupe a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil de surveillance veille ainsi à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du règlement intérieur. A la date d'enregistrement du présent document de référence, Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus et Monsieur Bernard Renard sont des membres indépendants du Conseil de surveillance. Une présentation des membres indépendants du Conseil de surveillance figure au paragraphe Directoire et Conseil de Surveillance du chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les comités spécialisés mis en place au sein du Conseil de surveillance (voir paragraphe Fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance du chapitre II – Gouvernement d'entreprise). Ainsi, le Comité d'audit comporte deux des quatre membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs président dudit Comité.

6.6.2. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant

6.7. Politique de distribution de dividendes

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ un tiers du résultat net consolidé part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Le montant du dividende qui sera proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle figure au paragraphe Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2007 du chapitre III – Rapport de gestion.

6.8. Opérations avec les apparentés

6.8.1. Principales opérations avec les apparentés

Les deux conventions qui avaient été conclues avec le groupe Wendel ont été résiliées au jour de l'admission des actions sur un marché réglementée, soit le 23 octobre 2007.

Il s'agissait des deux conventions suivantes :

- le contrat de prestation de services du 28 juin 2005,
- la convention d'intégration fiscale.

Par ailleurs, une description détaillée des contrats intragroupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe Contrats intra-groupes du présent chapitre ainsi qu'à la note 31 aux états financiers consolidés figurant au Chapitre IV – Comptes consolidés.

6.8.2. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos au 31 décembre 2007

Aux actionnaires
BUREAU VERITAS SA
17 bis, place des Reflets
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Lettre de garantie « maison mère » en faveur de Bureau Veritas Malaysia

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas Malaysia.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 18 janvier 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » a été émise par Bureau Veritas Sa en faveur d'un client de sa filiale en Malaisie, Bureau Veritas Malaysia, pour garantir les engagements pris par Bureau Veritas Malaysia dans le cadre de la réponse à un appel d'offres « provision of fitness for service assessment of pipelines » en Malaisie.

François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas Sa est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Malaysia.

Lettre de garantie « maison mère » en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 18 janvier 2007.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de garantie « maison mère » de Bureau Veritas Sa en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas Sa), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

M. Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Lettre de garantie « maison mère » en faveur d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Soprefira

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 12 mars 2007.

Une lettre d'intention a été émise par Bureau Veritas Sa en faveur d'AXA, afin de garantir les engagements de réassurance pris par Soprefira au titre de la police TERRE 2007.

M. Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Modification de la convention de cash pooling avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Bureau Veritas International Sas.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2007.

Le Conseil de Surveillance du 31 mai 2007 a autorisé que Bureau Veritas International Sas devienne partie au contrat de refinancement avec Royal Bank of Scotland et d'autres banques.

M. Piedelièvre, Président du Directoire est également président de Bureau Veritas International Sas.

Garantie en faveur de Bureau Veritas North America (BVNA)

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et BVNA.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 28 août 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » a été émise par Bureau Veritas Sa en faveur de la société BaharMar Joint Venture Ltd auquel participe sa filiale aux Etats-Unis, BVNA, pour garantir l'indemnisation de BaharMar Joint Venture Ltd en cas de défaillance de BVNA. Cette garantie serait plafonnée à 2 Millions d'USD.

François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas Sa est également membre du Conseil d'administration de BVNA.

Avenant au contrat de refinancement avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa, Bureau Veritas Holding Inc. et Bureau Veritas Hong Kong Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 octobre 2007.

Le Conseil de Surveillance du 5 octobre 2007 a autorisé d'amender le contrat de Refinancement en son article 22.10 (« *Indebtedness* ») par voie d'avenant afin de porter à 250 millions d'euros, au lieu de 100 millions d'euros, la capacité d'endettement du groupe Bureau Veritas au titre de contrats de financement autres que le contrat de Refinancement, étant précisé que la capacité d'endettement des filiales du groupe Bureau Veritas sera plafonnée à 100 millions d'euros.

Frank Piedelièvre et François Tardan, membres du Directoire, sont également membres du Conseil d'administration des sociétés du groupe concernées par l'avenant.

Garantie en faveur de Sabah Shell Petroleum Company Limited

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas Malaysia.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 octobre 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » illimitée a été émise par Bureau Veritas Sa au profit d'un client de sa filiale Bureau Veritas Malaysia, de la société Sabah Shell Petroleum Company Limited, pour garantir les engagements pris par Bureau Veritas Malaysia dans le cadre de la réponse à un appel d'offres portant sur les prestations d'inspection et de contrôle de qualité dans le domaine « oil and gaz » pour une valeur de dix millions d'USD.

François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas Sa est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Malaysia.

Résiliation de la convention de prestations de services avec Wendel Investissement

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007.

Résiliation d'un commun accord entre les parties au jour de l'introduction en bourse de Bureau Veritas Sa du contrat de prestation de service signé le 28 juin 2005 entre Wendel Investissement et Bureau Veritas Sa, ayant pour objet la fourniture par Wendel Investissement l'assistance et les conseils dans les domaines suivants :

- prestations d'assistance et de conseils en matière de comptabilité et de contrôle de gestion ;
- prestations d'assistance et de conseil en matière financière ;
- prestations d'assistance et de conseil en matière de fiscalité ;
- prestations d'assistance et de conseil en matière juridique ;
- prestations d'assistance et de conseil en matière de communication et de ressources humaines.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007 s'élève à 1,6 millions d'euros.

Messieurs Jean-Bernard Lafonta et Ernest-Antoine Seillière, membres du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, sont respectivement Président du Directoire et du conseil de surveillance de Wendel Investissement.

Wendel Investissement est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas Sa.

Approbation du projet d'acquisition par Bureau Veritas Sa des actions de la société Winvest 7

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007.

Le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat entre Wendel Investissement et Bureau Veritas aux termes duquel, BV se porterait acquéreur d'actions de la société Winvest 7 nouvellement émises et entièrement souscrites par Wendel Investissement.

Consécutivement à cet achat et à la condition que l'apport en nature des 350 450 actions de Winvest 7 ait été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Bureau Veritas, la société détiendra l'intégralité des actions de Winvest 7.

Messieurs Jean-Bernard Lafonta et Ernest-Antoine Seillière, membres du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, sont respectivement Président du Directoire et du conseil de surveillance de Wendel Investissement.

Wendel Investissement est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas Sa.

Approbation du contrat de garantie entre la société Wendel Investissement et les établissements financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007.

Le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat de garantie entre d'une part, Wendel Investissement, Winvest 9 et certains dirigeants actionnaires de Bureau Veritas et, d'autre part, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Ce contrat porte sur certains engagements (notamment ne pas procéder à une cession de titres de Bureau Veritas ou à une émission de tels titres pendant une durée de 180 jours), certaines déclarations et certaines garanties au profit des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et des Co-chefs de File.

Messieurs Jean-Bernard Lafonta et Ernest-Antoine Seillière, membres du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, sont respectivement Président du Directoire et du conseil de surveillance de Wendel Investissement.

Wendel Investissement est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas Sa.

Cession par Bureau Veritas Sa de BVCPS HK à Bureau Veritas International Sas

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas International Sas.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 13 décembre 2007.

Bureau Veritas Sa a cédé à Bureau Veritas International Sas la totalité de ses participations dans la société BVCPS HK, pour un prix de 80,2 M€.

M. Piedelièvre, Président du Directoire est également président de Bureau Veritas International Sas.

2. Convention et engagement autorisés au cours de l'exercice et ratifiés lors de l'approbation des comptes de l'exercice précédent

Convention de partage des frais liés à l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 24 avril 2007 et approuvée par l'assemblée générale mixte du 18 juin 2007.

Le Conseil de Surveillance du 24 avril 2007, a autorisé la signature d'une convention avec Wendel Investissement visant, dans le cadre du projet d'introduction en bourse de Bureau Veritas, à partager les frais liés à cette opération avec Wendel Investissement : 65% des frais seraient à la charge de Bureau Veritas et 35% à la charge de Wendel Investissement.

Le montant comptabilisé en produits, au titre de la refacturation de la quote-part des frais liés à la charge de Wendel Investissement, s'élève à 11,9 millions d'euros.

Messieurs Ernest-Antoine Seillière et Jean-Bernard Lafonta, membres du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas sont mandataires sociaux au sein de Wendel Investissement.

Wendel Investissement est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas Sa.

3. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Lettre de garantie au profit d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 14 mars 2006 et poursuivie jusqu'au Conseil de Surveillance du 12 mars 2007.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des au titre de la police TERRE 2006, lettre de confort de Bureau Veritas Sa en faveur de son assureur de première ligne, Axa, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas Sa), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, membre du directoire est également administrateur de Soprefira.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 14 mars 2006 et poursuivie jusqu'au Conseil de Surveillance du 18 janvier 2007.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas Sa), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan, membre du directoire est également administrateur de Soprefira.

Garantie en faveur de BV Malaisie

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa et BV Malaisie.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 10 avril 2006 et poursuivie jusqu'au Conseil de Surveillance du 18 janvier 2007.

Une lettre de garantie a été émise par Bureau Veritas SA en faveur de sa filiale en Malaisie en cas d'obtention d'un contrat bien spécifique. Cette garantie serait plafonnée à 1 Million d'USD.

François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas est également membre du Conseil d'administration de BV Malaisie.

Caution solidaire dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat de financement à la place du contrat de Crédit Senior

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa, Bureau Veritas Holding Inc. et Bureau Veritas Hong Kong Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 2 mai 2006 et poursuivie jusqu'au Conseil de Surveillance du 5 octobre 2007.

Bureau Veritas SA se constitue caution solidaire en faveur des Prêteurs au titre du Contrat de Refinancement en garantie des obligations de ses filiales qui seront parties au Contrat de Refinancement ou qui y accéderont par la suite. Cette disposition concerne Bureau Veritas Holding Inc. et Bureau Veritas Hong Kong Ltd.

Frank Piedelièvre et François Tardan, membres du Directoire, sont également membres du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holdings Inc. et Bureau Veritas Hong Kong Ltd).

Convention de cash pooling avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas Sa, Bureau Veritas Inspection Ltd et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 12 juillet 2006.

Dans le cadre de la signature du contrat de garantie intitulé « Unlimited Inter Company Composite Guarantee with Accession », Bureau Veritas (comme les autres sociétés parties au cash pooling) devient garant à hauteur de l'intégralité des sommes dues par les autres participants au cash pooling et non plus seulement à hauteur du solde créditeur de son compte bancaire auprès de RBS comme auparavant.

Les sociétés participantes sont :

- BVQI Holding (France)
- BVQI Ltd,
- Bureau Veritas UK Holding Ltd,
- Bureau Veritas Consulting Ltd (ex. Weeks Consulting Ltd),
- Bureau Veritas Inspection Ltd (ex. Plant Safety Ltd),
- Weeks Technical Services Ltd,
- Bureau Veritas Laboratories Ltd (ex. Weeks Laboratories Ltd),
- LJ Church Ltd,
- Casella Consulting Ltd et ses filiales et sous-filiales,
- Casella Analytic Ltd, Casella Science & Environment Ltd,
- Winton Environmental Management Ltd,
- Bureau Veritas HS&E (ex Stanger Ltd),
- Bureau Veritas B&I Ltd (ex Stanger Environmental Analysis Ltd),
- Winton Holdings Ltd,
- Bureau Veritas UK Holding Ltd (ex BV UK Ltd).

M. Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Inspection Ltd (ex. Plant Safety Ltd) et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Pascal de Rocquigny

Jean-François Châtel

6.9. Actes constitutifs et statuts

Les statuts, élaborés conformément aux dispositions applicables à une société anonyme de droit français ont été adoptés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 18 juin 2007 et sont entrés en vigueur le 23 octobre 2007, date de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Paris dans le cadre de son introduction en bourse.

FORME JURIDIQUE (ARTICLE 1ER DES STATUTS)

La Société est une société anonyme. Elle est régie par les articles L 225-57 et suivants du Code de commerce et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables en France ainsi que par ses statuts.

Constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Me Delaunay, notaire à Paris, la Société a adopté la forme à Directoire et Conseil de surveillance par une résolution de son assemblée générale réunie le 16 septembre 1999.

OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

DENOMINATION SOCIALE (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour dénomination :

« BUREAU VERITAS, Registre international de classification de navires et d'aéronefs. »

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 4 DES STATUTS)

Le siège de la Société est fixé au 17 bis Place des Reflets, La Défense 2, 92400 Courbevoie.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du même département ou d'un département limitrophe par décision du Conseil de surveillance soumise à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire et, en tout autre lieu, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Lors d'un transfert de siège décidé par le Conseil de surveillance, le Directoire est habilité à modifier les statuts en conséquence.

Le Directoire a la faculté de créer toute agence ou succursale.

DUREE (ARTICLE 5 DES STATUTS)

La durée de la Société expirera le 31 décembre 2080, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée conformément à la loi et aux statuts.

ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE (ARTICLES 14 A 26 DES STATUTS)

Une description du fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société figure au Chapitre II – Gouvernement d'entreprise du présent document de référence.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS (ARTICLES 8, 9, 11, 12 ET 13 DES STATUTS)

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative. Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLES 28 A 35 DES STATUTS)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Convocations aux Assemblées (article 29 des statuts)

Les assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi, par le Directoire. Elles peuvent également être convoquées par le Conseil de surveillance, soit à défaut par toute personne habilitée par la loi.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Ordre du jour (article 30 des statuts)

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil de surveillance et procéder à leur remplacement.

Accès aux assemblées (article 31 des statuts)

Le droit de participer aux assemblées générales est subordonné :

- en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, à l'inscription des actions au nom de l'actionnaire sur les registres de la Société trois (3) jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée générale ;

- en ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur, au dépôt dans les conditions prévues par la loi, du certificat établi par l'attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité trois (3) jours ouvrés avant la date de l'assemblée générale.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société dans les conditions fixées par la loi.

Ce formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la procuration ; dans ce cas, le document unique doit comporter les mentions et indications prévues par les dispositions réglementaires. Le formulaire doit parvenir à la Société trois (3) jours avant la date de la réunion de l'assemblée, faute de quoi il n'en sera pas tenu compte. La signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Tout actionnaire pourra également, si le Directoire le décide au moment de la convocation de l'assemblée, participer et voter à l'assemblée générale par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission permettant leur identification dans les conditions fixées par la loi.

Seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participeront à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission permettant leur identification dans les conditions fixées par la loi.

Feuille de présence, procès verbaux (article 32 des statuts)

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil de surveillance ou, en son absence, par le vice-Président du Conseil de surveillance ou par un membre du Conseil de surveillance spécialement délégué à cet effet.

Si l'assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'assemblée est présidée par l'un d'eux.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Quorum, vote, nombre de voix (article 33 des statuts)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

Assemblée générale ordinaire (article 34 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Assemblée générale extraordinaire (article 35 des statuts)

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 36 DES STATUTS)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

CLAUSES STATUTAIRES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SURVENANCE D'UN CHANGEMENT DE CONTROLE

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLES 10 ET 11 DES STATUTS)

Identification des actionnaires (article 10 des statuts)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

A ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres

prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

A l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

Franchissements de seuils (article 11 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L.233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de 5 jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres qu'elle possède donnant accès à terme au capital social et de droits de vote qui y sont attachés. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà de 5%.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses

publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE 7 DES STATUTS)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toutes manières autorisés par la loi. L'assemblée générale extraordinaire peut également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires

L'INTRODUCTION EN BOURSE DE BUREAU VERITAS SUR EURONEXT PARIS A RENCONTRE UN GRAND SUCCES

Les titres ont été admis le 23 octobre avec un démarrage des négociations le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. La grande qualité de la demande et le taux élevé de souscription institutionnelle, supérieur à 10 fois la taille de l'offre initiale, a permis de fixer le prix de l'introduction en bourse en haut de la fourchette, à 37,75 euros par action.

L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le Groupe Wendel, s'est élevée à 1.240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, à l'issue de l'introduction en bourse, Wendel détenait 63,6% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues).

LE TITRE BUREAU VERITAS

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Présence dans les indices	SBF 120 CAC Mid 100
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI.PA Bloomberg : BVI-FR
Nombre d'actions en circulation (hors actions auto-détenues) au 31 mars 2008	107 240 397
Nombre de droits de vote exerçables au 31 mars 2008	107 613 068
Capitalisation boursière au 31 mars 2008	3 882 millions d'euros

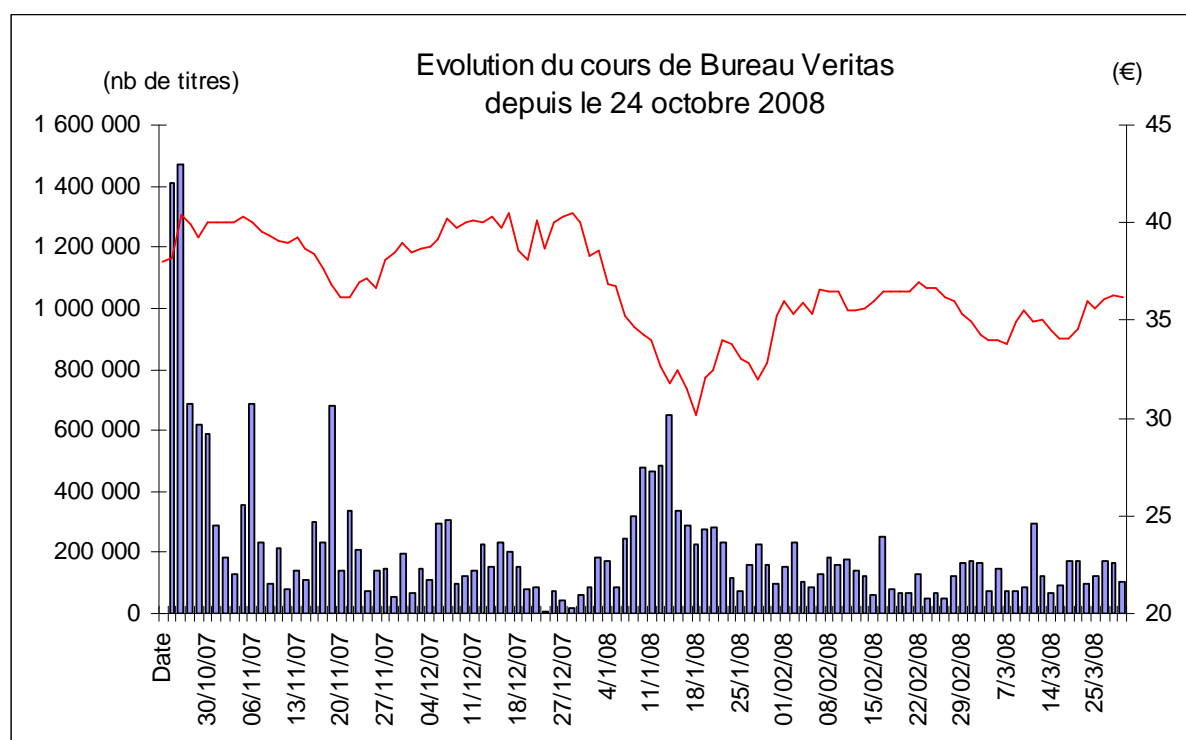
DIVIDENDE

Un dividende de 60 centimes d'euro par action sera proposé à l'Assemblée générale annuelle du 2 juin 2008. Conformément aux objectifs annoncés par le Groupe au moment de son introduction en bourse, il représente le tiers du bénéfice net ajusté par action (1,84 euro).

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE

Après avoir bien performé sur les deux mois suivant son introduction en Bourse, le titre Bureau Veritas a été affecté par la baisse des marchés sur le mois de janvier 2008. Les craintes d'une récession aux Etats-Unis, suite à la crise des subprimes, et de sa probable contagion à l'Europe, ont impacté la bourse parisienne et ont entraîné notamment un retrait de liquidités des fonds d'investissements spécialisés dans les petites et moyennes capitalisations boursières. Dans ce contexte de marché chaotique, le titre Bureau Veritas a plutôt bien résisté. En effet, la baisse du cours de Bureau Veritas a été limitée à -4% par rapport à son cours d'introduction (37,75 euros). Sur cette même période (du 24 octobre 2007 au 31 mars 2008), l'indice SBF 120 a perdu 17,7%.

Après une forte rotation observée sur le flottant dans les deux semaines suivant l'introduction en bourse, les volumes quotidiens se sont stabilisés autour d'une moyenne d'environ 170 000 titres échangés par jour, soit environ 6 millions d'euros.

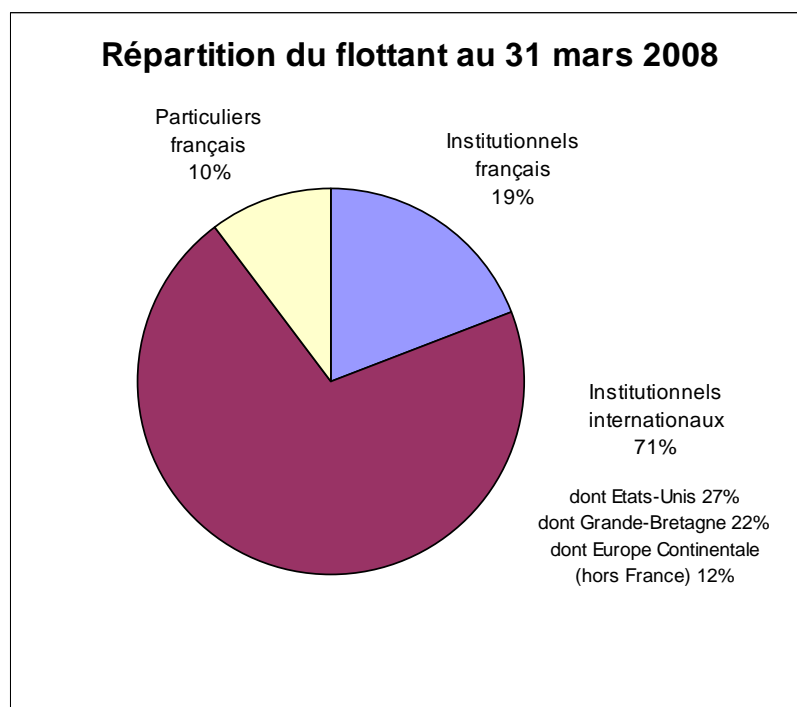
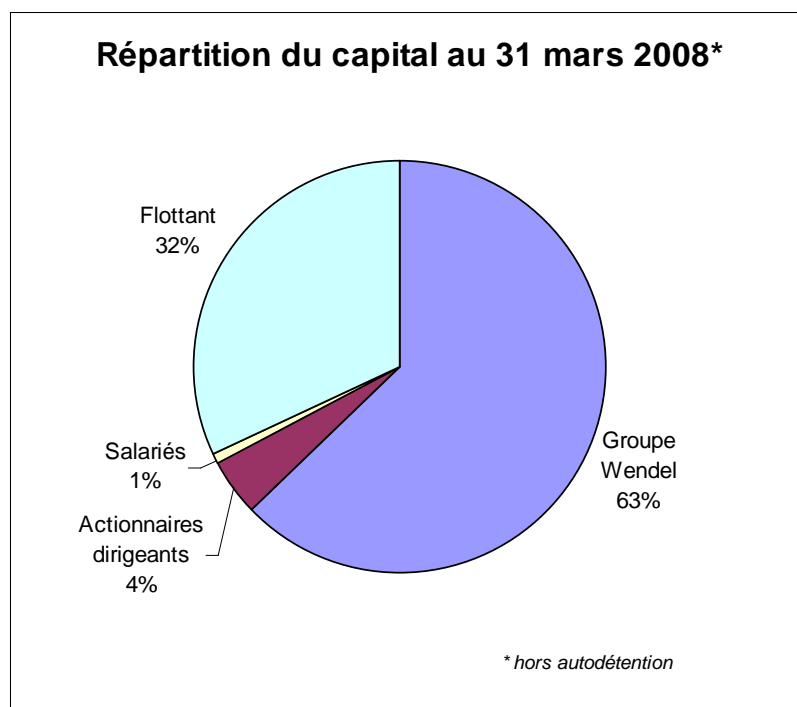


Transactions depuis l'introduction en bourse

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus bas	Plus haut
Octobre 2007 ⁽¹⁾	22 364 315	855,83	37,65	41,23
Novembre 2007	5 255 509	202,48	35,71	40,99
Décembre 2007	2 808 229	110,95	37,01	41,00
Janvier 2008	5 922 828	198,79	27,20	40,50
Février 2008	2 552 113	92,01	33,29	37,01
Mars 2008	2 614 714	91,57	33,50	37,00

Source : NYSE Euronext

ACTIONNARIAT




INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles...) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet www.bureauveritas.fr/Investisseurs. Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour

recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

<p>AGENDA FINANCIER 2008</p> <p>7 mai 2008 Information 1er trimestre 2008</p> <p>2 juin 2008 Assemblée Générale Annuelle</p> <p>30 juillet 2008 Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2008</p> <p>28 août 2008 Résultats du 1er semestre 2008</p> <p>6 novembre 2008 Information 3ème trimestre 2008</p>	<p>CONTACTS</p> <p>Information actionnaires</p> <p> N° Vert 0800 43 42 41 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small></p> <p>financeinvestors@bureauveritas.com</p> <p>Information analystes / investisseurs</p> <p>Claire Plais Bureau Veritas 17 bis Place des Reflets – La Défense 2 92400 Courbevoie Tél : +33 (0)1 42 91 28 54</p>
---	--

7.2. Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur son site Internet (www.bureauveritas.fr).

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe pourront être consultés au siège de la Société.

7.3. Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception de l'Emprunt Syndiqué 2006 décrit au paragraphe Financement du chapitre III – Rapport de gestion.

7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa

responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

A la date d'enregistrement du présent document de référence le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

TERMINAL 2E DE L'AEROPORT DE PARIS-ROISSY CDG

Le 23 mai 2004 une partie de la voûte de la jetée d'embarquement du Terminal 2E de l'aérogare Roissy CDG s'est effondrée, entraînant le décès de quatre personnes, six blessés et la fermeture du terminal.

Une instruction pénale, dont la phase d'expertise est toujours en cours, a été ouverte aussitôt après l'accident, tandis que deux procédures d'expertises judiciaires ont été initiées à la demande des principaux intervenants à la construction, Aéroports de Paris (maître d'ouvrage, architecte et maître d'œuvre) et des sociétés du groupe Vinci (intervenues pour la construction des coques de la jetée). La Société, intervenue en qualité de contrôleur technique, est partie à ces procédures d'expertise qui sont toujours en cours. Au cours des procédures d'expertises, une transaction est intervenue concernant les dommages matériels de nature décennale, prise en charge, pour ce qui concerne la Société, par ses assureurs.

A la date d'enregistrement du présent document de référence aucune procédure au fond n'a été engagée, y compris à l'encontre de la Société.

En ce qui concerne les dommages immatériels, sur la base de l'appréciation faite à ce jour par la Société et ses conseils du montant des dommages immatériels et de la part de responsabilité susceptible d'être encourue par la Société en sa qualité de contrôleur technique (confortée par les premières indications données par les experts judiciaires), et sur la base des assurances disponibles et des provisions passées par le Groupe, à la date d'enregistrement du présent document de référence et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

A la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon, dont le personnel mettait en œuvre la convention déléguant le contrôle technique et la surveillance des aéronefs civils au Gabon, est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises. A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues.

ENQUETE DE L'ONU

La Société a fait l'objet d'une enquête de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relative à un appel d'offres lancé en 1996 (non obtenu par Bureau Veritas) visant d'une part la transmission de documents confidentiels de l'ONU par des cadres de l'ONU à des employés du Groupe qui les ont reçus, d'autre part une demande faite par des cadres de l'ONU et leur intermédiaire de paiement par la Société d'éventuelles commissions en cas d'obtention du marché, que trois salariés du Groupe à

l'époque auraient, selon l'ONU, accepté de verser, et visant enfin certaines contrevérités énoncées par deux salariés du Groupe lors de l'enquête de l'ONU.

Bureau Veritas a coopéré avec la commission d'enquête de l'ONU (UN Office of Internal Oversight Services) qui a remis à l'ONU son rapport. Le 28 janvier 2008, l'ONU a notifié à la Société sa suspension des listes des fournisseurs agréés par l'ONU pour une durée expirant le 27 juillet 2008. La Société conteste cette décision.

A la date d'enregistrement du présent document de référence et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que l'enquête de l'ONU et sa décision de suspendre la Société des listes des fournisseurs agréés par l'ONU, ne devraient pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe .

INSPECTION DE LA COMMISSION EUROPEENNE

La Société a fait l'objet, les 29 et 30 janvier 2008, à son siège social, à l'instar de plusieurs autres sociétés de classification de navires européennes, membres de l'IACS, d'une inspection de la Commission européenne, concernant son éventuelle participation à et/ou connaissance possible d'accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels contraires aux articles 81/82 du traité CE et aux articles 53 et/ou 54 de l'accord EEE dans le secteur des services de classification de navires.

La Société estime qu'il n'y a pas de fondements aux allégations selon lesquelles la Société avec d'autres sociétés de classification, membres de l'IACS, auraient pu enfreindre les règles de concurrence en vigueur au sein de l'Union européenne.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 18 janvier 2007, le Directoire a, par délibérations en date du 16 février 2007 et du 5 mars 2007, (i) décidé le rachat par la Société en vue de leur annulation de 881.878 de ses propres actions de 1,2 euro de nominal chacune, au prix de 173,04 euros par action et (ii) annulé les 881.878 actions ainsi rachetées. Compte tenu de l'annulation de 881.878 actions de la Société, le capital social de la Société a été réduit de 1.058.253,60 euros et les capitaux propres ont été réduits de 152.600.169 euros (le solde ayant été porté en réserves). Le capital social a ainsi été ramené à onze millions neuf cent cinquante-et-un mille neuf cent soixante-quatorze euros et quatre-vingt centimes (11.951.974,80 euros), divisé en neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille neuf cent soixante-dix-neuf (9.959.979) actions, de même catégorie, d'une valeur nominale de un euro et vingt centimes (1,20 euro) chacune, souscrites en numéraires et libérées en totalité. La réduction de capital par rachat de ces actions est intervenue le 20 février 2007. Elle a été financée par un tirage additionnel sur l'Emprunt Syndiqué (voir la note 22 – Passifs financiers annexée aux états financiers consolidés au chapitre IV – Comptes consolidés).

En outre, l'assemblée générale mixte en date du 18 juin 2007 a décidé, sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société. A la suite de cette division, le capital social de la Société s'élèverait à 11.951.974,80 euros divisés en 99.599.790 actions entièrement libérées, de même catégorie, et d'une valeur nominale de douze centimes (0,12) chacune.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte du 18 juin 2007 a décidé une distribution de dividende à hauteur de 99.998.189,16 euros millions d'euros prélevés sur le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Le 29 juin 2007, le Groupe a acquis 100% du groupe CCI par l'acquisition de sa holding pour un prix en numéraire de 79,3 millions de dollars australiens. CCI était un groupe coté australien, et est spécialisé dans les services aux industries minières, pétrolières et d'énergie.

Enfin, Bureau Veritas a finalisé en octobre 2007 l'acquisition formelle de 100% du capital d'ECA GLOBAL. Le coût d'acquisition total de la société s'élève à 156 millions d'euros dont 28 millions d'euros pour l'acquisition de 43% en 2004 et 2005, 123,5 millions d'euros pour l'acquisition des 57% complémentaires en octobre 2007 et 4,5 millions de coût d'acquisition additionnel, lié à un litige avec les anciens propriétaires d'ECA Global. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de devenir leader en Espagne des services d'inspection et de vérification en-service, des services à l'industrie, de la certification et du contrôle technique des bâtiments.

A la connaissance de la Société, et exception faite des opérations décrites ci-dessus, aucun autre changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Au 31 décembre 2007, la valeur brute des immobilisations corporelles était de 348,6 millions d'euros. Les principales immobilisations corporelles étaient les suivantes :

- des constructions et aménagements pour un montant de 73,1 millions d'euros. Ces immobilisations comprennent principalement des laboratoires et des installations et aménagements de locaux dans tous les bureaux du Groupe ;
- des matériels et outillages pour un montant de 133,2 millions d'euros. Ces immobilisations concernent essentiellement du matériel et outillage des activités de laboratoires et d'analyses, ainsi que les véhicules. La division Biens de consommation et le pôle Industrie et Infrastructures représentent respectivement 55,5 millions d'euros et 71,6 millions d'euros ;
- des matériels informatiques pour un montant de 131,3 millions d'euros. Ces immobilisations sont constituées des équipements et infrastructures informatiques traditionnels nécessaires au traitement des informations du Groupe ; et
- d'autres immobilisations corporelles pour un montant de 11,0 millions d'euros.

En règle générale le Groupe loue les locaux qu'il occupe (en ce inclus le siège social de la Société). Cependant dans quelques cas, par exemple pour des laboratoires, le Groupe en est propriétaire. La charge locative du Groupe a représenté 78,8 millions d'euros en 2007, contre 68,9 millions d'euros en 2006. Une description détaillée des paiements futurs au titre des contrats de location immobilière figure à la note 29 annexée aux états financiers consolidés figurant au Chapitre IV- du document de base.

Le Groupe détient par ailleurs des biens en location ou leasing (notamment son parc informatique ainsi que sa flotte de véhicules). Enfin, le Groupe est propriétaire des scanners utilisés dans la division Services aux Gouvernements et Commerce International ainsi que des équipements utilisés dans ses laboratoires.

7.8. Recherche et développement, brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement, hormis les dépenses engagées dans le cadre de ses opérations courantes pour le développement d'outils notamment informatiques (principalement des logiciels d'application utilisés dans la division Marine).

7.9. Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières de Bureau Veritas ayant été vérifiées par les commissaires aux comptes et figurant dans le présent document de base concernent l'exercice 2007.

7.10. Informations financières intermédiaires et autres

Néant

7.11. Personnes responsables

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire de Bureau Veritas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (Chapitre II – Rapport de gestion du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Frank Piedelièvre
Président du Directoire de Bureau Veritas

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Monsieur François Tardan

Directeur financier du Groupe

Adresse : 17 bis, Place des Reflets – La Défense 2 – 92400 Courbevoie

Téléphone : 01 42 91 54 59

Télécopie : 01 42 91 52 94

7.12. Contrôleurs légaux des comptes

7.12.1. Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Représenté par Monsieur Jean-François Châtel

63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Bellot Mullenbach & Associés

Représenté par Monsieur Pascal de Rocquigny

14, rue Clapeyron

75008 Paris

Bellot Mullenbach & Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Bellot Mullenbach & Associés appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

7.12.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Pierre Coll

63 rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Monsieur Pierre Coll a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

14, rue Clapeyron

75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été nommé commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

7.12.3. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros) Montants hors taxes	PricewaterhouseCoopers Audit				Bellot, Mullenbach & Associés			
Audit	2007	%	2006	%	2007	%	2006	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	344		462		320		327	
Filiales intégrées globalement	1 653		1 890		191		79	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	832		250		315		-	
<i>Dont introduction en bourse</i>	731		-		305		-	
Filiales intégrées globalement	1 240		596					
Sous total	4 068	96%	3 198	96%	826	100%	406	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	134		138		-		-	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	15		-		-		-	
Sous total	149	4%	138	4%	-	-	-	-
TOTAL	4 217	100%	3 336	100%	826	100%	406	100%

7.13. Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement Européen n° 809/2004 pris en application de la Directive dite «Prospectus» 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation. Les informations non applicables à Bureau Veritas sont indiquées «N/A».

Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen n°809/ 2004	Chapitre	Page
1. Personnes responsables	VII- Informations complémentaires	308
2. Contrôleurs légaux des comptes	VII- Informations complémentaires	309
3. Informations financières sélectionnées	I- Présentation du Groupe	9
4. Facteurs de risque	I- Présentation du Groupe	79
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Historique	I- Présentation du Groupe	12
5.2 Informations sur la Société	VI- Informations sur la société et le capital	268
5.2 Investissements	III- Rapport de gestion	149
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	I- Présentation du Groupe	36
6.2 Principaux marchés et position concurrentielle	I- Présentation du Groupe	18
7. Organigramme		
7.1 Description du Groupe	VI- Informations sur la société et le capital	269
7.2 Liste des filiales	VI- Informations sur la société et le capital	269,233
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations importantes existantes ou planifiées	VII- Informations complémentaires	306
8.2 Question environnementale	III- Rapport de gestion	164
9. Examen de la situation financière et du résultat	III- Rapport de gestion	138
10. Trésorerie et capitaux	III- Rapport de gestion	149
11. Recherche et développement, brevets et licences	VII- Informations complémentaires	307
12. Informations sur les tendances	III- Rapport de gestion	161
13. Prévisions et estimations du bénéfice	III- Rapport de gestion	162
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale		
14.1 Informations concernant les organes d'administration et de direction	II- Gouvernement d'entreprise	92
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction du Groupe	II- Gouvernement d'entreprise	103
15. Rémunération et avantages	II- Gouvernement d'entreprise	124
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	II- Gouvernement d'entreprise	104
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés	III- Rapport de gestion	168
17.2 Participation et stock-options	III- Rapport de gestion	172
17.3 Participations des salariés dans le capital	VI- Informations sur la société et le capital	282
18. Principaux actionnaires	VI- Informations sur la société et le capital	281
19. Opérations avec les apparentés	VI- Informations sur la société et le capital	285
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques	IV- Comptes consolidés	1
20.2 Informations financières pro forma	IV- Comptes consolidés	209
20.3 Etats financiers	IV- Comptes consolidés	183
	V- Comptes sociaux	250
20.4 Vérification des informations financières historiques	IV- Comptes consolidés	248
	V- Comptes sociaux	266
20.5 Date des dernières informations financières	VII- Informations complémentaires	307
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A
20.7 Politique de distribution des dividendes	VI- Informations sur la société et le capital	179, 285
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	VII- Informations complémentaires	303
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	VII- Informations complémentaires	305
21. Informations complémentaires		
21.1 capital social	VI- Informations sur la société et le capital	280
21.2 acte constitutif et statuts	VI- Informations sur la société et le capital	292
22. Contrats importants	VII- Informations complémentaires	303
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	VII- Informations complémentaires	306
24. Documents accessibles au public	VII- Informations complémentaires	303
25. Informations sur les participations	IV- Comptes consolidés	211, 213